

A L'USAGE DES LYCÉES ET DES COLLÈGES

HISTOIRE SOMMAIRE
E LA FRANCE

DEPUIS 1610 JUSQU'EN 1871

Avec un Résumé chronologique jusqu'en 1904

PAR

GEORGE DURUY

Professeur d'histoire et de littérature à l'École polytechnique
Agrégé d'histoire, docteur ès lettres

TREIZIÈME ÉDITION REFONDUE

CLASSE DE SEPTIÈME

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1 fr. 25

HISTOIRE SOMMAIRE
DE LA FRANCE

DEPUIS 1610 JUSQU'EN 1871

DU MÊME AUTEUR

Histoire sommaire de la France depuis les origines jusqu'à 1610 contenant les matières indiquées par les programmes officiels du 31 mai 1902 pour la classe de Huitième. Un vol. in-16 avec gravures et cartes, cartonné. 1 fr. 25

Petite histoire populaire de la France, depuis les origines jusqu'à nos jours. Nouvelle édition refondue. Un vol. in-16, avec gravures et cartes, cartonné. 2 fr. 50

Biographies d'hommes illustres des Temps anciens et modernes, contenant les matières indiquées par les programmes de 1885 pour la classe préparatoire. Un vol. in-16 avec gravures, cartonné. 1 fr.

Pour la France : Patriotisme, Esprit militaire. Un vol. in-16, avec gravures, cartonné. 1 fr.

76856. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

HISTOIRE SOMMAIRE
DE LA FRANCE

DEPUIS 1610 JUSQU'EN 1871

Avec un Résumé chronologique jusqu'en 1904

PAR

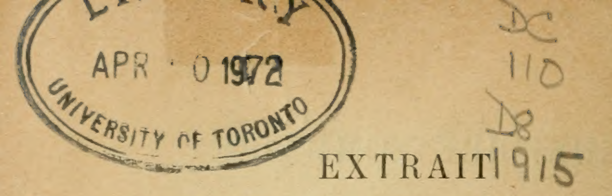
GEORGE DURUY
Professeur d'histoire et de littérature à l'Ecole polytechnique
Agrégé d'histoire, docteur ès lettres

TREIZIÈME ÉDITION REFONDUE

CLASSE DE SEPTIÈME

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1915



EXTRAIT

DES PROGRAMMES OFFICIELS DU 31 MAI 1902

CLASSE DE SEPTIÈME

Histoire de France depuis 1610 jusqu'en 1871.

Louis XIII et Richelieu. Le siège de la Rochelle. Exécution de Montmorency. La guerre contre les Espagnols. Condé à Rocroi.

La misère au temps de la Fronde. Charité de saint Vincent de Paul.

Louis XIV. La cour de Versailles. Colbert, les marchands, les artisans et les paysans. Turenne en Alsace. Jean Bart. — La révocation de l'Edit de Nantes. — Le duc d'Anjou proclamé roi d'Espagne. Les dernières années de Louis XIV. La misère du royaume.

Louis XV. Maurice de Saxe à Fontenoy. Dupleix à Pondichéry, Montcalm au Canada.

Louis XVI et Turgot. Franklin et Voltaire. La Fayette en Amérique. Le combat de la *Belle-Poule*. Mort de La Pérouse.

L'Assemblée constituante. Les députés au Jeu de paume. Mirabeau et le marquis de Dreux-Brézé. La prise de la Bastille. La nuit du 4 août. La fête de la Fédération. La fuite du roi et son retour à Paris.

Les enrôlements volontaires. Proclamation de la République. Valmy. La Convention nationale. La mort des Girondins. — Carnot; les armées républicaines. Jourdan à Fleurus.

Le Directoire. Bonaparte à Arcole, en Égypte. Masséna à Zurich.

Le Consulat. Passage du grand Saint-Bernard. Desaix à Marengo. Moreau à Hohenlinden.

L'Empire. Napoléon empereur. Austerlitz, Iéna. Napoléon et Alexandre de Russie à l'entrevue de Tilsitt. Le roi de Rome. La retraite de Russie. Le général Eblé et les pontonniers à la Bérésina. Les conscrits de 1813 à Lutzen. Les adieux de Fontainebleau.

Les Cent jours. La garde à Waterloo. Napoléon à Sainte-Hélène.

Comparaison entre les frontières de la France en 1800 et en 1815.

La France de 1815 à 1848. Les Français dans la guerre de l'Indépendance grecque. Prise d'Alger. Prise de Constantine. Bugeaud et Abd-el-Kader. Les Français dans la guerre de l'Indépendance belge. — Les premiers bateaux à vapeur et les premiers chemins de fer.

La Révolution de 1848. Le suffrage universel. Lamartine à l'Hôtel de Ville. Le coup d'Etat de décembre 1851.

Le second Empire. La guerre de Crimée : Sébastopol. Les Français dans la guerre de l'Indépendance italienne : Solférino. — Le télégraphe électrique. Les grandes Expositions universelles de 1855 et de 1867. L'inauguration du canal de Suez.

La guerre franco-allemande. L'invasion de l'Alsace. Les batailles autour de Metz. Sedan. La proclamation de la République. Le siège de Paris. Gambetta à Tours. Chanzy et l'armée de la Loire. Faidherbe et l'armée du Nord. Denfert-Rochereau à Belfort. Le traité de Francfort. Thiers et la libération du territoire.

Comparaison entre les frontières de la France en 1815 et en 1871.

HISTOIRE SOMMAIRE DE LA FRANCE

DEPUIS 1640 JUSQU'EN 1871

CHAPITRE I

LOUIS XIII ET RICHELIEU. — LA GUERRE DE TRENTE ANS

1. Régence de Marie de Médicis. États généraux de 1614. Concini. De Luynes. — 2. Richelieu. — 3. Projets de Richelieu. — 4. Soumission des protestants. Siège de la Rochelle. *La digue.* — 5. Abaissement des grands. Supplices de Bouteville et Montmorency. *Exécution de Cinq-Mars.* — 6. Abaissement de la Maison d'Autriche. La guerre de Trente Ans. — 7. Mort de Richelieu (1642) et de Louis XIII (1643). — 8. Fin de la guerre de Trente Ans. *Condé à Rocroy, à Fribourg.* Turenne. Paix de Westphalie (1648).

1. Régence de Marie de Médicis. États généraux de 1614. Concini. De Luynes. — Le premier mot de Sully en apprenant la mort de Henri IV avait été : « *La France va tomber en d'étranges mains!* » Il avait raison. La France en effet allait traverser de 1610 à 1624 quatorze années pleines de troubles et de confusion.

Le fils de Henri IV, Louis XIII, n'était pas en âge de régner. Le pouvoir passa entre les mains de *Marie de Médicis*, mère du jeune prince. Elle prit le titre de *régente*, mais ne sut pas gouverner le royaume avec la sagesse et la fermeté dont avait fait preuve au XIIIe siècle *Blanche de Castille* pendant la minorité de *saint Louis*.

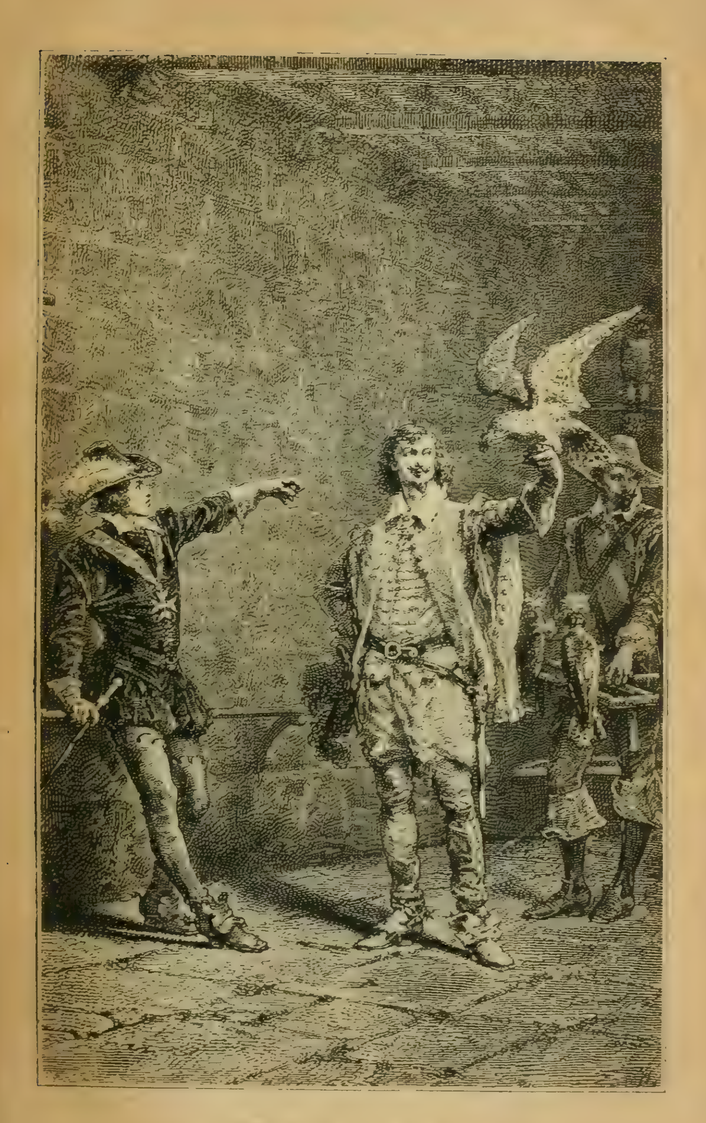
Sully tomba en disgrâce, malgré ses éclatants services, et dut se retirer dans un de ses châteaux, où il vécut encore trente années, jusqu'en 1641. Pendant que le grand ministre était tenu à l'écart, Marie de Médicis accordait toute sa confiance à un indigne favori, *Concini*, Italien comme elle, et lui prodiguait titres, honneurs et dignités. Elle alla même jusqu'à donner à cet homme, qui n'avait

jamais paru sur un champ de bataille, le titre glorieux de *maréchal*, qui n'avait été accordé jusqu'alors qu'à des guerriers d'une valeur éprouvée et dont le sang avait coulé pour la défense du pays.

Les grands projets de Henri IV furent abandonnés. Au lieu de faire la guerre aux princes de la Maison d'Autriche, la régente sollicita l'honneur d'une alliance avec elle : Louis XIII épousa une princesse espagnole, *Anne d'Autriche*. Bientôt les nobles du royaume, qui ne sentaient plus peser sur eux une main ferme, se révoltèrent. Au lieu de comprimer énergiquement cette rébellion, on leur donna tout ce qu'ils demandèrent, en particulier de grandes sommes d'argent. L'épargne amassée par Sully fut ainsi dissipée follement sans que le pays en tirât aucun profit.

Des États généraux furent réunis en 1614 : ils ne devaient plus être convoqués désormais qu'en 1789. Les députés du tiers état, c'est-à-dire de la bourgeoisie, firent entendre dans cette assemblée des paroles hardies. *Robert Miron*, prévôt des marchands de Paris, se signala par son éloquence comme jadis *Étienne Marcel*. Il demandait des réformes importantes, l'égalité devant la loi et devant l'impôt. Des vœux analogues avaient été exprimés déjà dans les États généraux de 1556 et dans ceux de 1484. En 1614 ils ne furent pas mieux exaucés que de coutume. Mais nous verrons les mêmes réclamations reparaître, cette fois avec une force irrésistible, à la grande date de 1789. Il est intéressant de constater que pendant quatre siècles la France ne fut jamais consultée sans demander avec persévérance, par la bouche des députés de la bourgeoisie, des réformes très sages. En refusant de les accorder à temps, la royauté prépara sa perte, car elle rendit la Révolution nécessaire.

En 1617, Louis XIII, alors âgé de seize ans, se lassa de ne jouer aucun rôle dans l'État. Il s'était pris d'une vive affection pour un gentilhomme nommé *Albert de Luynes*, qui excellait à dresser des oiseaux de proie pour la chasse. Sur le conseil d'Albert de Luynes, le jeune roi voulut faire



Louis XIII enfant et le duc de Luynes

acte d'autorité. Il donna donc l'ordre d'arrêter le favori de sa mère, Concini, et de le tuer s'il résistait. Cet ordre barbare fut exécuté avec joie, car l'orgueil de ce parvenu avait blessé et irrité beaucoup de gens. Comme il se présentait à l'une des portes du Louvre, le capitaine des gardes, *Vitry*, le somme, au nom du roi, de rendre son épée. Concini, plein de surprise, fait un pas en arrière et porte la main à la garde de son épée pour la donner à Vitry. Celui-ci feint de croire qu'il veut se mettre en défense, et l'étend raide mort d'un coup de pistolet tiré à bout portant. Concini avait une femme, Italienne comme lui : on l'accusa d'avoir préparé par des opérations magiques l'ascendant que son mari avait exercé sur l'esprit de la régente. La malheureuse fut condamnée à être brûlée vive comme sorcière. Telles étaient encore au commencement du XVIIe siècle la dureté des châtiments et la férocité des mœurs.

Après ce coup d'éclat, Marie de Médicis perdit le pouvoir. Son fils lui intima durement l'ordre de quitter la cour et de se retirer à Blois. Albert de Luynes remplaça Concini sans que la France gagnât au change. Le favori du roi fut aussi avide, aussi incapable que le favori de la reine. Il ne sut pas réprimer un soulèvement des protestants, qui ne se contentaient plus maintenant de la liberté de conscience, et profitaient de la faiblesse du gouvernement pour chercher à obtenir de grands avantages, tels que des villes fortes, des lois particulières, des privilèges de toute espèce : prétention aussi injuste que leurs réclamations avaient été légitimes quand ils se bornaient à revendiquer le droit de prier Dieu à leur guise. Albert de Luynes exerça le pouvoir sous le nom du roi jusqu'en 1621, année de sa mort. Il laissait le royaume dans un état de désordre et de confusion inexprimable. Il était temps qu'un grand homme parût et consacrât son génie à réparer les fautes accumulées depuis la mort de Henri IV. Heureusement *Richelieu* allait prendre la direction des affaires : la France était sauvée.

2. **Richelieu**. — Ce grand homme fut le véritable



Richelieu.

continuateur de Henri IV. *Armand du Plessis*, plus tard cardinal et duc de *Richelieu*, appartenait à une famille de petite noblesse et d'aisance très modeste. Il naquit en 1585. On le destina d'abord à la carrière des armes; mais il était si faible de santé qu'il préféra entrer dans les ordres. Il se fit donc prêtre, et dès l'âge de vingt-deux ans il était évêque de Luçon. Richelieu ne devait qu'à son mérite cette précoce distinction. L'ambition ne tarda pas à se glisser dans son cœur : ambition noble et fière, car s'il souhaitait ardemment le pouvoir, ce n'était pas pour ses avantages extérieurs, richesse, honneurs, plaisirs, mais bien pour les grandes choses qu'il permet d'accomplir. En 1614, il prit part aux États généraux en qualité de député du clergé et se distingua par son éloquence. On put prévoir dès lors que les plus hautes destinées attendaient ce jeune homme de vingt-neuf ans. En effet, Marie de Médicis le nomma une première fois ministre en 1616. Richelieu fit aussitôt jeter en prison le prince de Condé qui s'était révolté : il montrait ainsi dès ses premiers actes cette indomptable énergie dont il devait donner plus tard tant et de si terribles preuves. Richelieu fut entraîné dans la disgrâce de la régente après la mort de Concini. Mais Marie de Médicis se réconcilia avec son fils quelques années plus tard, en 1622, et pour témoigner sa reconnaissance à l'homme qui lui avait été fidèle dans la mauvaise fortune, elle fit donner à l'évêque de Luçon le chapeau de cardinal. Quelques mois après, Richelieu entrait dans le conseil du roi, et commençait ce long et fécond ministère qui fut une des époques les plus glorieuses de la France (1624-1642).

3. Projets de Richelieu. — Richelieu a expliqué lui-même dans ses Mémoires tout le plan de sa politique. Il résulte de ses déclarations qu'il songea, dès qu'il eut pris possession du pouvoir : 1° à *soumettre les protestants, qui montraient un dangereux esprit d'indépendance*; 2° à *abaisser les grands, qui pendant la régence de Marie de Médicis avaient donné de nouvelles preuves de leur indocilité*; 3° à *reprendre les projets de Henri IV*

contre la Maison d'Autriche, et à faire les plus grands efforts pour ruiner cette puissance ambitieuse.

4. Soumission des protestants. Siège de la Rochelle. La digue (1628). — Il commença par les protestants. Une première guerre contre eux ne fut pas décisive et Richelieu leur accorda la paix afin de mieux les accabler plus tard. Dès l'année suivante, en effet (1627), il marche contre *la Rochelle*, qui était en quelque sorte la capitale du protestantisme. Bien défendue du côté de la terre, communiquant par la mer avec les Anglais, qui lui promettaient des secours, la ville paraissait imprenable. Mais Richelieu apporte à ce siège un acharnement incroyable. Il discute les plans d'attaque avec les ingénieurs, passe la revue des troupes avec les officiers et promène sa robe rouge de cardinal dans les tranchées au milieu des soldats. Après plusieurs tentatives infructueuses pour enlever la place, le roi retourne à Paris; Richelieu reste devant la Rochelle et commande véritablement l'armée.

Pour priver les assiégés des secours promis par les Anglais, il imagine un plan ingénieux. Ce n'était pas assez d'avoir fait creuser tout autour de la ville une profonde tranchée qui empêchait tout secours du côté de la terre : une flotte anglaise pouvait pénétrer dans le port et par là ravitailler la ville. Richelieu conçoit le projet audacieux de fermer la mer elle-même par une digue. Malgré l'agitation perpétuelle des vagues, malgré les marées et les vents qui menacent sans cesse les constructions tentées dans le port, il arrive à établir toute une ligne de défense. Il fait précipiter au fond de la mer de gros blocs de pierres, et bâtit sur ce fondement deux longues jetées, qui s'avancent l'une vers l'autre. Puis, pour protéger le passage laissé libre entre les deux jetées, il fait enfoncer de vieux vaisseaux chargés de pierres; les mâts seuls restent au-dessus des eaux, mais ces mâts sont reliés les uns aux autres par des chaînes de fer, et le port de la Rochelle est complètement fermé. Richelieu surveille en personne ces immenses travaux, il stimule le zèle de tous, et grâce à son activité personnelle il suffit de

quelques semaines pour mener à bout cette prodigieuse entreprise.

La digue de Richelieu servit admirablement ses projets : deux fois une flotte anglaise parut devant la digue, sans parvenir à forcer le passage. Reçue à coups de canon, elle dut s'éloigner, emportant avec elle le dernier espoir des Rochelois.

Cependant les braves défenseurs de la place ne voulaient pas encore se rendre. Le maire, *Guiton*, avait juré de poignarder quiconque parlerait de capituler, et pour rappeler ce serment, il avait voulu qu'un poignard restât toujours placé sur la table du conseil. Bientôt la famine fit d'affreux ravages dans la ville. Bourgeois et soldats commencèrent à mourir en grand nombre. Il fallut bien alors ouvrir les portes de la vaillante cité qui pendant quinze mois avait tenu en échec la fortune de Richelieu. Quand l'armée royale y pénétra, elle trouva les rues jonchées de cadavres. Les survivants, maigres et décharnés, avaient à peine la force de se soutenir. Il est bien certain que sans la ténacité de Richelieu, une ville défendue avec cette énergie sauvage n'aurait jamais pu être prise.

Richelieu vainqueur imposa aux protestants la paix d'*Alais* ou *édit de grâce* (1629). Il leur enlevait ce que Henri IV avait cru pouvoir leur laisser, des *places de sûreté*, c'est-à-dire des villes fortes où ils pouvaient se réfugier et se défendre en cas de péril. La possession de ces places de sûreté avait encouragé les instincts séditieux des protestants et la prétention qu'ils affichaient de continuer à former en France une sorte d'association armée, d'être, comme on l'a dit, un État dans l'État. Richelieu, qui aimait l'ordre et l'autorité, leur retira ce privilège. Mais il se garda bien de toucher au grand principe établi par Henri IV : *il laissa les vaincus jouir de la plus complète liberté de conscience*. Jamais il ne les inquiéta pour cause de religion ; jamais il n'hésita à employer des protestants dans les fonctions publiques qui leur avaient été et qui leur seront plus tard interdites. Ainsi, un membre de l'Église, un cardinal, donnait l'exemple de

Le port de la Rochelle.

la tolérance en matière de foi, bien différent de tous les fanatiques qui rêvaient, quelques années auparavant, l'extermination des calvinistes. La guerre faite par Richelieu aux protestants diffère donc profondément des guerres de religion. Elle a pour but unique l'affermissement de l'autorité royale.

5. Abaissement des grands. Supplices de Bouteville et Montmorency. Exécution de Cinq-Mars. — On peut en dire autant de la lutte acharnée que le grand ministre entreprit contre la noblesse. Il n'éprouvait point de haine pour elle, il était même fier d'être né gentilhomme. Mais il avait, avant tout, la passion de la grandeur du pays. Pour rendre la France très puissante, il croyait nécessaire que la royauté fût très forte. Or il ne pouvait oublier que les nobles s'étaient à deux reprises révoltés contre l'autorité de Marie de Médicis : il résolut de leur apprendre l'obéissance, dût-il pour réussir employer, comme Louis XI, le bras du bourreau. On peut regretter cependant que, tout en frappant les grands avec la conviction profonde de servir les intérêts du trône, Richelieu ait apporté dans la lutte trop de violence et de passion. Il méconnut parfois les règles de la justice en faisant comparaître certains accusés devant des juges qu'il choisissait lui-même, afin que la condamnation fût plus certaine. Mais il faut dire aussi que, menacé sans cesse par le fer des assassins, entouré de traîtres et d'ennemis déguisés qui souhaitaient sa perte, le terrible cardinal ne pouvait préserver sa vie et garder le pouvoir qu'à la condition d'être implacable. On oublie aisément dans l'ardeur de la lutte les lois de l'humanité : or Richelieu eut à soutenir une lutte à mort contre les grands. Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure de son impitoyable sévérité.

Au XVIe et au XVIIe siècle la mode voulait qu'on se battît en duel pour la cause la plus futile. Un regard de travers, un coude heurté dans la rue, tout devenait matière à rencontre l'épée à la main. Les témoins se battaient aussi bien que les deux principaux intéressés. L'usage exigeait qu'on ne pût sans déshonneur refuser à un parent, à un

ami, d'aller sur le terrain quand il y allait lui-même. On s'entre-tuait sans savoir pourquoi, pour obéir à la coutume. La moindre querelle mettait en péril la vie de six hommes, car les duels de ce temps, duels à l'épée et au poignard, étaient plus meurtriers que ceux du nôtre. En dix-huit années, 4000 gentilshommes avaient péri. Richelieu voulut réagir contre cette habitude si funeste et si peu raisonnable. Il interdit les duels sous peine de mort. Le comte de *Bouteville*, exilé pour s'être battu vingt-deux fois, s'empressa de revenir à Paris, et pour mieux montrer le cas qu'il faisait de la loi, il eut l'audace de se battre de nouveau, en plein jour, sur une des principales places de la ville. Il fut aussitôt arrêté avec son témoin, le comte *des Chapelles*. Tous deux furent exécutés sans pitié, bien que Bouteville appartînt à l'une des plus illustres familles de France, celle des *Montmorency* (1627).

Le frère du roi, *Gaston duc d'Orléans*, tenta de renverser le puissant cardinal. Le duc de Montmorency, gouverneur d'une province du Midi, le *Languedoc*, prit les armes, à l'instigation de Gaston. Il fut vaincu, fait prisonnier, et son procès se termina par une sentence de mort, qui fut également exécutée (1632). C'est en vain que toute la noblesse de France avait intercédé en sa faveur. Louis XIII fut inflexible. Il avait peu d'affection pour Richelieu, mais comprenait que son devoir était de maintenir au pouvoir un ministre aussi éminent.

Une autre conspiration fameuse fut celle de *Cinq-Mars*, jeune noble qui tenta de renverser Richelieu et osa signer un traité avec le roi d'Espagne, alors en guerre contre nous (1642). Richelieu parvint à se procurer une copie de ce traité et la communiqua au roi. Louis XIII en fut tellement irrité que malgré sa sympathie pour Cinq-Mars il le fit comparaître devant une commission extraordinaire. Les accusés étaient au nombre de deux : dans le procès on avait joint à Cinq-Mars son ami de Thou, coupable seulement de n'avoir pas révélé le complot dont il avait eu connaissance. « Il m'a cru son ami, unique et fidèle, dit de Thou en parlant de Cinq-Mars, et je ne l'ai pas voulu

trahir. » Les deux amis furent condamnés à mort, et le même jour exécutés. Un conseiller d'État nous rapporte que « M. de Cinq-Mars témoigna une fermeté toujours égale et fort résolue à la mort avec une froideur admirable et une dévotion chrétienne ». Il montra en effet un très grand courage, et ne voulut pas qu'on lui bandât les yeux : il regarda le bourreau au moment où celui-ci le frappait. De Thou commenta le *Credo* jusqu'aux dernières minutes. Cette admirable constance unie à cette fervente piété émut tous les assistants, et tourna l'opinion publique en faveur des deux amis. « Il n'y a personne, dit un contemporain, qui, sachant leur conspiration contre l'État, ne les juge dignes de mort, et il y aura peu de gens qui, ayant connaissance de leur condition et de leurs belles qualités naturelles, ne plaignent leur malheur. »

Si Richelieu usa du droit d'État pour faire exécuter Cinq-Mars, il parut en abuser en associant à son supplice de Thou. Cette exécution, comme celle du comte de Chalais, dont la tête ne tomba qu'au trente-quatrième coup de hache, sont à regretter pour la mémoire du grand cardinal.

Toujours est-il qu'il aboutit au résultat qu'il rêvait. Ces supplices inspirèrent une terreur profonde. La noblesse apprit avec épouvante que les plus grands seigneurs n'étaient plus à l'abri d'un châtiment terrible, dès qu'ils se mettaient en rébellion contre la loi, laquelle n'était autre chose alors que la volonté du roi. Richelieu affermissait l'autorité royale, qui devait rencontrer de moins en moins des entraves dans l'indocilité des grands.

Il les frappa encore d'une autre façon. Les *gouverneurs de province* avaient été jusqu'alors choisis dans la noblesse. Mais l'exemple de Montmorency prouvait qu'il pouvait venir à l'un d'eux l'idée de profiter de sa haute situation pour se révolter. Richelieu augmenta le nombre des *intendants*, agents du roi choisis presque toujours dans le sein de la bourgeoisie, nommés par le ministre, et auxquels il donna des pouvoirs très étendus dans les provinces, en ne laissant aux gouverneurs que la représen-

tation extérieure, les réceptions, les fêtes, les brillants équipages. L'intendant devait être un instrument toujours souple et maniable entre les mains du roi, car il n'était rien par lui-même; le gouverneur, noble, au contraire, homme riche, bien apparenté, fier de l'ancienneté de sa race, pouvait avoir de dangereux instincts d'indépendance. C'est pour cela que Richelieu lui laissa seulement l'ombre du pouvoir.

6. Abaissement de la Maison d'Autriche. La guerre de Trente Ans. — Après avoir dompté les protestants et les grands, c'est-à-dire les ennemis de l'intérieur, Richelieu pouvait tourner ses forces contre ceux du dehors.

Depuis 1618, une guerre terrible avait éclaté en Allemagne entre les protestants et les catholiques. A cause de sa durée, cette guerre a reçu le nom de guerre de Trente Ans (1618-1648). Elle présente un caractère tout particulier de cruauté. L'Allemagne se trouva divisée en deux camps qui cherchaient à s'exterminer l'un l'autre. Chaque victoire était suivie de cruelles représailles sur les vaincus. On brûlait les villes et les villages, on détruisait méthodiquement les cultures, on s'acharnait sur d'inoffensives populations. Il y a dans la race germanique des instincts de brutalité sanguinaire qui s'assouvissent avec fureur dès qu'ils sont éveillés.

En 1635, la cause catholique semblait être à la veille d'un triomphe définitif. C'était un grave péril pour la France, car la Maison d'Autriche allait recueillir tous les fruits de ce succès, elle qui, depuis plus d'un siècle, dirigeait la lutte contre la *Réforme*[1]. Si les princes protestants étaient écrasés, il ne restait plus un seul contrepoids à la puissance de l'empereur *Ferdinand II* en Allemagne. Tout ce grand pays n'allait plus avoir qu'un seul maître. Or c'était depuis François Ier une tradition de la politique française d'empêcher à tout prix l'unité de l'Allemagne.

1. Rappelons ici qu'on a donné le nom de *Réforme* à la lutte contre la Papauté entreprise en 1517 par l'Allemand *Luther* et continuée par le Français *Calvin*. Les réformés sont ceux qui ont adopté la religion nouvelle: ils sont divisés en un grand nombre de sectes, dont les plus importantes sont celles des *calvinistes* et des *luthériens*.

François Ier, Henri II, Henri IV avaient compris que l'intérêt de la France exigeait impérieusement qu'il ne s'élevât pas de l'autre côté du Rhin un puissant empire. Aussi avaient-ils mis tous leurs soins à maintenir l'Allemagne dans le chaos. Divisée, elle était faible et impuissante : unie, elle pouvait devenir redoutable. De récents et douloureux événements prouvent combien cette politique était sage. Nous avons expié cruellement la formation de cet empire germanique qui a rassemblé et condensé les forces jadis éparses de l'Allemagne.

Or Richelieu ne voulait pas que l'Autriche fît, en 1635, *ce que la Prusse a malheureusement pu accomplir en* 1870. C'est pourquoi il résolut d'intervenir en faveur des protestants d'Allemagne, presque écrasés. *Dans l'intérêt de l'autorité du roi, le grand ministre avait combattu les protestants en France : dans l'intérêt de la grandeur du pays, il allait les défendre en Allemagne.*

En 1635, la France déclara la guerre à l'Autriche et à l'Espagne, de sorte qu'on se battit sur toute la ligne de nos frontières. L'année suivante, Paris fut menacé par les Espagnols, qui s'avancèrent jusqu'à *Corbie*. Mais le cardinal et le roi firent preuve de tant d'énergie, que l'ennemi fut bientôt repoussé.

En 1639, notre allié le général protestant *Bernard de Saxe-Weimar* s'empara de l'Alsace, qui n'était pas encore une terre française. A la mort de Bernard de Saxe, le cardinal fit occuper cette province, qui est restée entre nos mains jusqu'en 1870.

En 1640, l'*Artois* au nord (département du Pas-de-Calais) et le *Roussillon* au sud (Pyrénées-Orientales) furent conquis. Partout nos armées se couvraient de gloire, en Italie aussi bien que sur les bords du Rhin. Nos ennemis songeaient à traiter quand Richelieu mourut.

7. Mort de Richelieu (1642) et de Louis XIII (1643). — Le grand ministre expira en 1642. Quelques mois après, Louis XIII le suivit dans la tombe (1643). Ce prince eut le mérite de comprendre toute la grandeur des projets de Richelieu. Il défendit le cardinal contre ses enne-

mis, lui laissa le pouvoir pendant dix-huit années en dépit des instances mille fois répétées de Gaston d'Orléans, son frère, d'Anne d'Autriche, sa femme, et de toute la cour. La France doit beaucoup à Louis XIII, non pas qu'il ait fait de grandes choses, mais parce qu'il permit à un autre de les accomplir.

Un brillant mouvement littéraire commença sous son règne. Le grand poète *Corneille*, le philosophe *Descartes* furent les contemporains de Richelieu. Le cardinal, qui aimait la littérature et même composait des pièces de théâtre à ses moments de loisir, protégea les écrivains. C'est lui qui fonda l'*Académie française*, réunion d'écrivains de mérite auxquels il donna pour mission de veiller à la pureté de la langue française.

8. Fin de la guerre de Trente Ans. Condé à Rocroy, à Fribourg. Turenne. Paix de Westphalie (1648). — En 1643, la guerre durait toujours. Encouragés par la mort de Richelieu, l'empereur d'Allemagne, le roi d'Espagne, le duc de Bavière résolurent de tenter un nouvel effort. Une armée espagnole, commandée par le vieux général Francisco de Mellos, envahit la France par la trouée des Ardennes. La place importante de Rocroy risquait d'être prise. Louis XIII, mourant, organisa une petite armée de défense; il réunit 22 000 hommes, dont il remit le commandement à un prince du sang, à un Condé, le jeune duc d'Enghien. Ce jeune homme n'était pas abandonné à ses propres inspirations; on eût considéré comme une folie de le laisser marcher seul contre l'ennemi, et il était accompagné de généraux expérimentés comme Lhospital, Gassion et Sirot. Et pourtant ce fut au prince que revint la gloire de la victoire. Depuis cinq ans déjà, d'Enghien avait suivi son père en campagne, et avait minutieusement étudié l'art de la guerre; ce travail acharné explique, sans les diminuer, les merveilleuses inspirations de la journée de *Rocroy*. D'Enghien méritait de vaincre. Il prévoit d'abord la bataille, et dans le conseil de guerre qui se tient le 17 mai, il la fait décider malgré de sérieuses objections. Puis, dès cet

instant, le voilà tout attentif aux mouvements de ses troupes, excitant l'ardeur des soldats, et réparant des fautes commises. Mais là où son action fut la plus énergique et son œuvre personnelle le plus manifeste, ce fut sur le champ de bataille. « Sa physionomie avait quelque chose d'étrange : son regard, dur et acéré, jaillissait comme l'éclair d'une épée ; son profil maigre, anguleux, au grand nez courbe et menaçant, ressemblait au profil de l'aigle. Il avait, si l'on peut s'exprimer ainsi, une laideur magnifique et terrible, dont la puissante allure de son corps agile et robuste, et la grandeur de son geste augmentaient singulièrement l'effet. »

A sa première bataille comme à sa dernière, le duc d'Enghien, par sa personne seule, dominait et entraînait les soldats. Le 19 mai 1643, les troupes françaises se rangent en face des troupes espagnoles. Le jeune prince commence par mettre en déroute l'aile gauche des Espagnols, mais leur aile droite enfonce notre aile gauche ; d'Enghien traverse le champ de bataille, porte secours au vieux maréchal de Lhospital, et grâce à lui les deux ailes de l'armée d'Espagne sont vaincues. Reste la redoutable infanterie espagnole commandée par le comte de Fuentès ; rassemblée sur elle-même, elle semble opposer à l'ennemi une masse invincible. Le duc d'Enghien conduit lui-même l'attaque, il dirige trois assauts successifs contre cette forteresse humaine, et finit par donner l'avantage à l'infanterie française : la victoire était décisive. Les prisonniers espagnols furent presque aussi nombreux que les Espagnols tués dans la bataille même. La victoire de Rocroy fondait pour toujours la renommée militaire du jeune *prince de Condé*.

Louis XIII venait de mourir : c'était un heureux présage pour le règne du nouveau roi.

L'année suivante, 1644, le jeune vainqueur de Rocroy réunit son armée à celle d'un autre grand général, qui devait conquérir dans les guerres de ce temps une gloire immortelle. *Turenne* avait alors trente ans à peine, et sa réputation était déjà faite. Tandis que Condé aimait à

tenter des entreprises impossibles, à heurter de front les obstacles, Turenne était un général prudent sans timidité,



Condé.

circonspect sans indécision, et se montrait aussi économe du sang des soldats que son émule en était prodigue. Les deux vaillants chefs attaquèrent près de *Fribourg* le général bavarois *Tilly*. Les ennemis occupaient une colline

escarpée. Ils avaient dressé autour de leur camp de fortes palissades, et abattu tout autour un grand nombre de sapins, dont les branches s'enchevêtraient de façon à rendre les abords très difficiles. Turenne n'était pas d'avis de donner l'assaut, car il lui semblait qu'on perdrait trop de monde pour enlever une position aussi formidable. Mais Condé ne voulut pas écouter les conseils de la prudence. Le 3 août 1644, le signal du combat est donné. Nos troupes s'élancent intrépidement. Un magnifique et irrésistible élan les porte jusqu'au pied des retranchements élevés par les Bavarois. Mais là elles sont arrêtées par ces milliers de sapins couchés à terre, qui forment une inextricable broussaille. L'ennemi profite de ce temps d'arrêt pour tuer nos soldats à coup sûr. Condé s'aperçoit qu'ils reculent. Il met aussitôt l'épée à la main et s'élance à l'assaut des retranchements au milieu de la fusillade. Cet exemple ranime le courage des nôtres : quelques instants après, les positions ennemies étaient entre nos mains. Mais il fallut encore deux jours de lutte acharnée pour décider les Bavarois à une retraite complète.

L'année 1645 fut encore marquée par une victoire, celle de Nordlingen, où Turenne et Condé firent de nouveaux prodiges d'habileté et de courage. En 1648, Condé écrasa une armée espagnole à *Lens*. Nos ennemis, accablés par tant de revers, se décidèrent enfin à solliciter la paix. Ce traité, qui mit fin à la guerre de Trente Ans, porte le nom de *traité de Westphalie*; c'est un des plus glorieux que la France ait jamais signés. Nous y gagnions la possession de l'*Alsace* tout entière, sauf la ville de *Strasbourg* qui ne pouvait désormais manquer de tomber tôt ou tard entre nos mains. Les Suédois, nos alliés, obtenaient de grands avantages en récompense de la fidélité qu'ils nous avaient témoignée pendant dix-huit années. La liberté de conscience était garantie aux protestants d'Allemagne, ainsi que l'indépendance aux mille petits princes de ce pays. L'empereur, qui avait voulu devenir le maître absolu en Allemagne, était donc vaincu. *L'Allemagne restait divisée, par conséquent faible et impuissante.*

La politique de François Ier, de Henri II, de Henri IV, de Richelieu triomphait d'une manière éclatante. Nous avions abaissé cette puissance formidable de la Maison d'Autriche qui jadis menaçait jusqu'à notre existence nationale. Charles-Quint aurait voulu nous enlever la Bourgogne : un siècle à peine s'est écoulé, et voici qu'un de ses successeurs est obligé de nous céder l'Alsace.

La paix de Westphalie est donc un des événements les plus considérables de notre histoire. Depuis, nous avons eu à subir bien des revers, bien des humiliations. Le descendant d'un petit prince allemand qui s'estimait fort heureux d'obtenir en 1648, grâce à la protection de la France, quelques kilomètres carrés de territoire, le roi de Prusse, devenu l'empereur Guillaume, nous a fait cruellement expier les triomphes d'autrefois. L'aigle noir de Brandebourg s'est abattu sur nous : il a emporté dans ses serres un lambeau de notre patrie. La glorieuse date de 1648 ne doit en être que plus chère à tous les cœurs vraiment français. Mettons-la pieusement dans un coin de notre mémoire, et qu'elle n'en sorte jamais! Songeons combien alors notre pays était grand et fort. Cette pensée est saine, réconfortante. Elle nous empêchera de céder au découragement, à l'abattement de la défaite. Elle nous permettra de puiser dans le passé des espérances pour l'avenir.

Résumé.

I. Le fils de Henri IV, Louis XIII, monta sur le trône en 1610; mais, avant qu'il eût atteint sa majorité, le pouvoir fut confié à sa mère Marie de Médicis qui fut déclarée *régente*. La régente laissa toute l'influence à un Italien, Concini, qui fut renversé et remplacé en 1617 par un favori du roi, Albert de Luynes. Cette première partie du règne de Louis XIII fut troublée par les perpétuelles révoltes des grands. En 1614 se réunirent les États généraux, mais cette assemblée des États, qui devait être la dernière avant 1789, n'aboutit pas à d'importants résultats.

II. La partie glorieuse du règne commença avec le ministère de Richelieu (1624). Ce grand ministre, qui domina la France durant vingt et un ans, conçut très nettement ce que devait

être la monarchie française, et pour lui assurer en même temps l'unité et la puissance, il s'attacha à trois grandes œuvres : 1° il soumit les protestants qui menaçaient sans cesse le pouvoir royal par leur esprit d'indépendance; — 2° il humilia et abaissa les nobles, qui, poussés par leurs seuls intérêts personnels, créaient souvent à la royauté de très grands périls; — 3° il poursuivit la lutte contre la maison d'Autriche, en soutenant les protestants d'Allemagne, puis en engageant la France elle-même dans la guerre de Trente Ans.

III. Richelieu ne recueillit pas lui-même les fruits de cette longue guerre, mais à sa mort (1642), qui ne précéda que de quelques semaines la mort de Louis XIII lui-même (1643), les armées françaises étaient tout près de remporter d'éclatants et décisifs succès. Les victoires de Rocroy, Fribourg et Nordlingen, dues à Condé et à Turenne, amenèrent les ennemis de la France à signer avec elle le traité de Westphalie : l'Allemagne restait divisée et impuissante; la France obtenait la possession de l'Alsace, sauf Strasbourg.

CHAPITRE II

MAZARIN ET LA FRONDE

1. Louis XIV (1643-1715). Régence d'Anne d'Autriche. Mazarin. — 2. Gouvernement intérieur de Mazarin. Le parlement. Le parti de la Fronde. — 3. *Anne d'Autriche a la journée des Barricades. Courage civil de Mathieu Molé.* — 4. La guerre de la Fronde. *Turenne et Condé au combat du faubourg Saint-Antoine.* — 5. Principaux personnages de la Fronde. — 6. La misère au temps de la Fronde. *Charité de saint Vincent de Paul* — 7. Paix des Pyrénées (1659). — 8. Mort de Mazarin (1661).

1. Louis XIV (1643-1715). Régence d'Anne d'Autriche. Mazarin. — *Louis XIV* n'avait que six ans à la mort de son père. Sa mère *Anne d'Autriche* fut déclarée régente (1643). Les grands, que Richelieu avait si durement traités, reprirent courage en voyant le pouvoir entre les mains d'une femme. Heureusement Anne d'Autriche prit pour conseiller et pour premier ministre le cardinal *Mazarin*, qui devait continuer dignement l'œuvre de Richelieu.

C'était un Italien qui, venu de bonne heure en France, s'était distingué dans plusieurs négociations. Richelieu avait commencé sa fortune en lui fournissant l'occasion d'exercer dans de grandes affaires les rares talents dont la nature l'avait doué. Élevé à l'école de ce grand ministre, Mazarin était seul capable de le remplacer. Il avait plus de souplesse que de force dans l'esprit ; l'habileté lui tenait souvent lieu des qualités plus hautes qu'on admirait chez son prédécesseur ; sa conscience n'était pas toujours

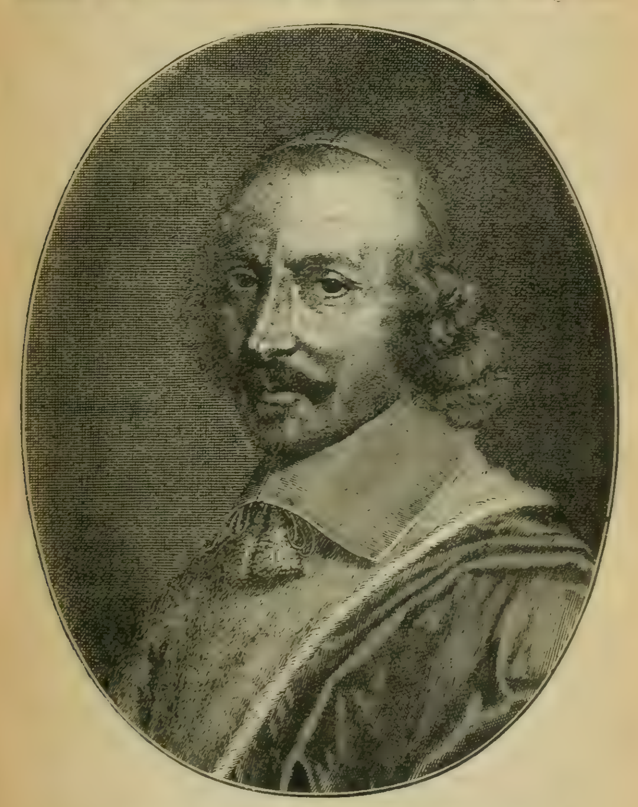
très scrupuleuse. Mais l'histoire doit être indulgente pour les défauts d'un homme qui rendit à la France l'immense service de continuer l'œuvre patriotique entreprise par Richelieu. Si la régente Anne d'Autriche avait élevé au pouvoir un de ces grands seigneurs qui songeaient bien plus à leurs intérêts qu'à ceux du pays, le fruit de tous les efforts de Richelieu était perdu. Mazarin au contraire, initié à tous les secrets de sa politique, poursuivit avec persévérance l'exécution des mêmes plans, et maintint résolument la France dans une voie où elle devait trouver tout à la fois gloire et profit.

2. Gouvernement intérieur de Mazarin. Le parlement. Le parti de la Fronde. — Le gouvernement intérieur de Mazarin ne fut pas pendant les cinq premières années du règne (1643-1648) aussi heureux que sa politique étrangère. Il avait accablé le peuple de lourds impôts, et tandis que la plus affreuse misère régnait dans le royaume, lui-même s'enrichissait d'une manière scandaleuse aux dépens des finances publiques. Il y avait donc un vif mécontentement contre lui.

Les nobles étaient jaloux du grand empire qu'il exerçait sur l'esprit de la régente Anne d'Autriche. Le peuple le regardait comme l'auteur de tous ses maux. La bourgeoisie parisienne ne l'aimait guère plus. Tout le monde oubliait les grands services qu'il venait de rendre à la France.

Le *parlement* de Paris était particulièrement irrité contre le ministre. On appelait *parlement*, avant la Révolution, une réunion d'hommes sortis de la bourgeoisie, qui rendaient la justice comme nos *tribunaux* actuels, et qui avaient de plus certaines attributions politiques, le droit entre autres de faire au roi des *remontrances*, c'est-à-dire de lui présenter, sous une forme respectueuse, des observations au sujet des mesures que prenait son gouvernement. On était membre du parlement, de père en fils, à la condition de payer une certaine somme au Trésor. Le parlement, dont l'origine était très ancienne, avait d'abord donné à nos rois de nombreuses

preuves de dévouement et de docilité. Peu à peu un esprit d'indépendance se glissa dans son sein. Fier des talents et de l'honorabilité de ses membres, de sa grande



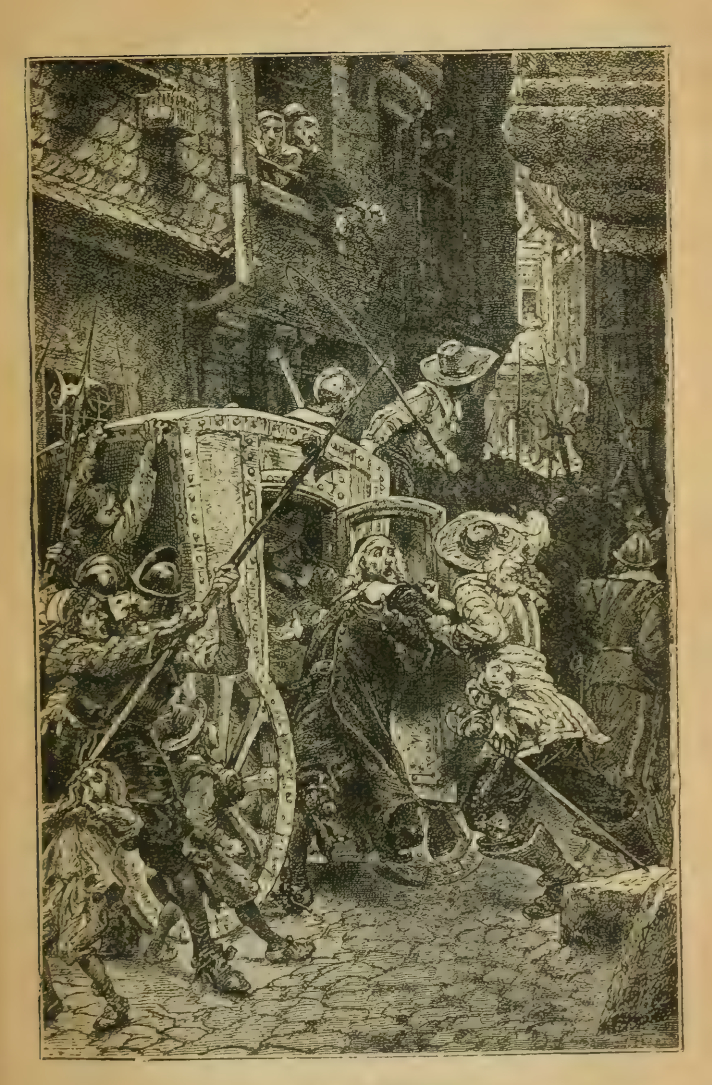
Mazarin.

réputation, de sa popularité, le parlement eut la prétention d'exercer une sorte de contrôle et de surveillance sur les actes du roi, comme cela se passait en Angleterre. Mais la royauté, que Louis XI, François Ier et Riche-

lieu avaient rendue *absolue*, ne pouvait pas consentir à se laisser tenir en bride.

La guerre civile allait donc commencer. Cette lutte a reçu un nom singulier. On l'appelle *la Fronde*, par allusion à un jeu très populaire alors parmi les jeunes Parisiens. Ils se rendaient le dimanche hors de la ville et s'y livraient de véritables combats à coups de pierres lancées avec des frondes. Le guet avait voulu intervenir pour interdire ce divertissement dangereux et brutal. Mais il avait été accueilli par une grêle de pierres, et forcé de battre en retraite. L'histoire avait fait du bruit dans Paris; le nom de *Frondeur* s'appliqua dès lors à ceux qui faisaient de l'opposition au gouvernement. Le parti de la *Fronde* était maître de Paris, ce qui lui donnait déjà une grande force. De plus il avait l'appui de beaucoup de grands seigneurs, jaloux du premier ministre, et qui espéraient bien reconquérir à la faveur des troubles les privilèges dont la noblesse avait été en partie dépouillée. Le parlement tout entier, représentant de la bourgeoisie parisienne, se jeta également dans la Fronde par esprit d'opposition tracassière. Ce parti ne mérite donc en somme aucune sympathie. Nulle idée généreuse ne l'animait, et l'on peut dire qu'il n'est peut-être pas un seul de ses membres qui ne songeât à son intérêt bien plus qu'à celui du pays. Dans la guerre civile qui allait s'engager, tous les bons Français devaient être du côté du gouvernement, *parce qu'au dix-septième siècle, la royauté représentait l'ordre public, l'intérêt du plus grand nombre, la puissance de la France.* Le triomphe de la Fronde, au contraire, n'eût été que le signal de l'anarchie, le retour de l'oppression féodale dont le peuple avait si cruellement souffert, la ruine de notre influence en Europe.

3. Anne d'Autriche à la journée des Barricades. Courage civil de Mathieu Molé. — En 1648, certaines mesures financières de Mazarin, la création de nouveaux impôts soulevèrent dans le parlement une violente opposition. La reine cède d'abord aux prétentions des parle-



Arrestation de Roussel.

mentaires : mais elle cache son ressentiment et se prépare à prendre sa revanche. Active, d'esprit un peu étroit, obéissant avec obstination à des idées fixes, capable à l'occasion de courage personnel, Anne d'Autriche se révéla tout entière lors de ce premier épisode de la Fronde, à la *journée des Barricades*. Elle ne pouvait s'attaquer qu'à grand risque aux membres du parlement, car l'opinion publique était manifestement pour eux. Cependant les victoires de Condé flattaient la fierté nationale et conciliaient les esprits au gouvernement de la régente. Aussi crut-elle pouvoir profiter d'un jour de réjouissance publique, où elle faisait chanter à Notre-Dame un *Te Deum* en l'honneur de la victoire de Lens, pour faire arrêter trois des membres du parlement qui passaient pour les plus hostiles au gouvernement de la reine et de Mazarin. Au nombre de ces magistrats se trouvait Broussel. Mais la nouvelle de cette triple arrestation se répand dans tout Paris avec une prodigieuse rapidité : on passe de la joie à la colère, et dans tous les quartiers s'élèvent des barricades, aux cris de « *Liberté et Broussel !* » Anne d'Autriche était au Palais-Royal. La foule se précipite vers le Palais, et la lutte s'engage contre les gardes. Cependant Anne d'Autriche, « brave comme un soldat qui ne connaît pas le danger », loin de trembler devant l'irritation populaire, veut persister dans la résistance. En vain tout le parlement, conduit par son premier président Mathieu Molé, demande à la reine la liberté des trois magistrats. La reine reste inflexible ; elle leur répond avec violence, et s'enferme dans ses appartements. Mathieu Molé, obligé de se retirer avec ses collègues, ne s'abandonna point à ses propres ressentiments. C'était un homme austère et froid, qui avait également conscience des droits de la royauté et des droits du parlement. S'il était allé au Palais-Royal, c'était autant pour donner à la reine un conseil qui devait sauvegarder le prestige du pouvoir royal que pour défendre les privilèges des parlementaires. Il était, en cela, beaucoup plus modéré et beaucoup plus sage que la plupart de ses collègues. La foule le savait.

Aussi lorsqu'on le vit sortir du Palais-Royal sans avoir obtenu la mise en liberté de Broussel, la fureur populaire se tourna contre lui. Comme les membres du parlement, après avoir suivi la rue Saint-Honoré, allaient passer le



Mathieu Molé.

Pont-Neuf, des hommes armés les assaillent, et un garçon rôtisseur, posant sa hallebarde sur le ventre du premier président, lui cria : « Tourne, traître, et si tu ne veux être tué toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin ou le chancelier en otage ». Mathieu Molé donna, en cette circonstance une preuve de cette intrépidité impassible qui

vaut certes le courage militaire; détournant tranquillement la hallebarde avec sa main, le premier président répondit à ceux qui menaçaient sa vie : « Vous vous méprenez et oubliez le respect que vous devez à ma charge ». Cependant, comme les barricades les empêchaient de se retirer, les membres du parlement délibérèrent et se résolurent à tenter une seconde démarche auprès de la reine. Ils trouvèrent toute la cour réunie, suppliant Anne d'Autriche de céder; mais Anne ne se rendit que lorsque son ministre Mazarin, plus souple qu'elle et plus politique, se joignit aux parlementaires pour lui conseiller de rendre la liberté à Broussel et aux deux autres prisonniers. Anne d'Autriche avait eu tort de s'entêter aussi longtemps. Broussel fut porté en triomphe, et l'émeute populaire, qui avait menacé d'être grave, s'apaisa soudain. Paris retrouva en quelques heures son calme habituel.

Quelques semaines après ces événements, la reine, le roi et le ministre quittèrent secrètement Paris; Mazarin ne voulait pas que le gouvernement fût de nouveau à la merci d'une émeute. Il était décidé à ne rentrer dans Paris qu'après avoir dompté par la force toutes les résistances et donné une sévère leçon au parlement.

4. La guerre de la Fronde. Turenne et Condé au combat du faubourg Saint-Antoine. — La guerre civile dura de 1648 à 1652. On peut la diviser en deux parties : *Fronde parlementaire* et *Fronde des seigneurs*. Dans la première, le parlement est en pleine révolte contre l'autorité royale. Il organise la résistance dans Paris, assiégé par les troupes que commande Condé, l'illustre vainqueur de Rocroy. Les Parisiens essayent de livrer bataille. Ils sortent en grand nombre de la ville, avec des plumes, des panaches et au milieu d'un vacarme étourdissant de trompettes et de tambours. Condé tombe sur eux avec quelques centaines d'hommes et les met en pleine déroute. Cette défaite modère les instincts belliqueux des Parisiens; le parlement s'effraye à la pensée d'avoir déchaîné la guerre civile sur le royaume. En 1649



Mademoiselle tirant le canon de la Bastille.

la paix est rétablie ; le roi, la reine et le ministre rentrent dans la capitale.

Quelques mois après commençait la seconde partie de la Fronde, ou Fronde des seigneurs. Cette fois, ce n'est plus le parlement, c'est la noblesse qui prend la direction du mouvement. Le prince de Condé, qui avait rendu de grands services à la cause royale, fatigue la reine et Mazarin par son orgueil. On l'enferme au château de Vincennes (1650). Aussitôt une nouvelle révolte commence. Presque toute la noblesse de France, Turenne lui-même, se jette dans la rébellion. La mise en liberté de Condé, le départ de Mazarin, qui s'exile momentanément pour enlever tout prétexte à la sédition, ne ramènent pas la concorde. Condé, sorti de prison, conspire contre l'autorité de la régente. Heureusement Turenne se réconcilie alors avec Anne d'Autriche et prend le commandement de l'armée royale.

Ce fut dans cette année 1652 que Mlle de Montpensier, fille de Gaston, le frère de Louis XIII, montra le plus d'acharnement contre la reine. Elle mena d'abord la campagne sur la Loire, et pénétra de force dans Orléans qui voulait rester neutre. Puis, lorsque les Frondeurs, ranimés par Condé, s'avancèrent jusque sous les murs de Paris pour s'emparer de la capitale, ce fut encore Mlle de Montpensier qui sauva le parti des princes. Ni le combat de Bléneau, ni l'engagement d'Étampes n'avaient été décisifs. Le 4 juillet, Turenne et Condé se trouvèrent en présence au faubourg Saint-Antoine. Condé y multiplia ses coups d'audace. « Je n'ai pas vu un Condé, disait le soir Turenne, j'en ai vu plus de douze. » Mais, malgré les efforts personnels de Condé, le parti des princes allait être vaincu. Les Frondeurs faiblissaient : ils avaient perdu plusieurs de leurs chefs ; et Turenne se regardait déjà comme vainqueur, lorsque le canon de la Bastille le força à reculer. Comment Paris avait-il donc renoncé à la neutralité qu'il avait gardée toute la journée ? Comment s'était-il retourné contre l'armée royale, et en faveur de l'armée la plus faible ? Mlle de Montpensier, voyant son parti près de

la défaite, était allée au Luxembourg, avait arraché à son père les clefs de la Bastille, avait pénétré elle-même dans la citadelle, et avait ordonné aux canonniers de tirer sur l'armée de Turenne. Grâce à l'intervention inattendue de Mlle de Montpensier, les Frondeurs purent se sauver et rentrer en désordre dans la capitale. Mais le combat du faubourg Saint-Antoine ne devait pas avoir un très heureux résultat pour Condé. Ce prince mécontenta les Parisiens, et fut obligé de s'éloigner. Au mois d'octobre 1652, la régente et le jeune roi, qui avaient dû quitter une seconde fois Paris, y rentrent triomphalement. La Fronde était finie. Condé seul avait refusé de se soumettre et s'était réfugié auprès des Espagnols nos ennemis.

5. Principaux personnages de la Fronde. — Outre les personnages dont les précédents récits ont dessiné le caractère, la Fronde vit apparaître toute une série de types curieux, hommes et femmes.

L'archevêque de Paris, *Paul de Gondi*, célèbre sous le nom de cardinal *de Retz*, fut au nombre des plus violents ennemis de Mazarin. Quand il y avait séance au parlement, il s'y rendait en ayant soin de laisser sortir de sa poche le manche d'un poignard. On disait en riant : « *Voilà le bréviaire de notre archevêque!* »

Le prince de Conti, frère de Condé, représentait ces nobles vains et nuls dont le nom fait tout le crédit.

Le duc de la Rochefoucauld, au contraire, était un homme intelligent, un observateur, qui devait écrire plus tard le livre plein de finesse et de délicatesse connu sous le nom de *Maximes*. Il avait été entraîné dans la lutte par sa passion pour la duchesse de Longueville, sœur de Condé.

Les femmes jouèrent en effet un très grand rôle dans cette tragi-comédie tantôt sanglante, et tantôt bouffonne; Mlle de Montpensier eut de nombreuses amies ou rivales. La duchesse de Chevreuse, la duchesse de Montbazon, comme Mlle de Montpensier et la duchesse de Longueville, se signalèrent par une haine violente contre Mazarin et donnèrent en mainte circonstance des preuves d'une énergie toute virile.

8. La misère au temps de la Fronde. Charité de saint Vincent de Paul. — Tandis que les grands et les princes s'amusaient à guerroyer, la misère allait croissant dans les villes et dans les campagnes. Les champs sont ravagés par les troupes armées, et les maisons pillées. Partout les mariages et les naissances diminuent. La famine fait, en certaines provinces, en Bourgogne par exemple, un très grand nombre de victimes. La France se dépeuple.

C'est au milieu de cette effroyable misère, causée par l'insouciant égoïsme des nobles, que la charité chrétienne fut prêchée de parole et d'exemple par saint Vincent de Paul. L'esprit de l'Évangile, merveilleusement fécond, sait toujours s'adapter aux besoins du temps. Il avait suscité au XIIIe siècle les ordres mendiants, qui avaient répandu partout, en même temps que l'esprit de foi, le goût de l'austérité et de la pauvreté volontaires. Au XVIIe siècle, grâce à la généreuse initiative de Vincent de Paul, furent fondés en France des ordres et des œuvres destinés avant tout à soulager la misère publique. Vincent appartenait à une très humble famille de paysans landais ; il était né à Dax en 1576 ; il termina assez péniblement ses études théologiques et reçut les ordres en 1600. Il refusa les fonctions d'aumônier de Marguerite de Valois, et préféra se consacrer tout entier à sa paroisse populeuse et pauvre de Clichy. C'est dans ce contact quotidien avec les humbles qu'il puisa l'idée des fondations qui de nos jours encore méritent l'admiration de tous les esprits impartiaux et de toutes les âmes élevées. En 1617 il crée la *Mission*, pour la prédication évangélique aux paysans, en 1618 la confrérie des *Gardes des pauvres*. Ces deux œuvres devaient se transformer. La première fut installée en 1632 dans la maison seigneuriale de Saint-Lazare et prit le titre qu'elle a gardé de congrégation des *Lazaristes*. La deuxième fut définitivement constituée, en 1634, avec le concours très actif que prêta à Vincent de Paul une femme d'une haute énergie et d'un admirable dévouement, Louise de Marillac : c'était cette congrégation des *Filles de la Charité*, à la

cornette blanche, qui depuis plus de deux siècles, partout, sur nos champs de bataille comme dans nos hôpitaux, n'ont cessé d'adoucir les souffrances physiques et morales des pauvres et des malades. L'hospice des *Enfants trouvés* (1648) et l'hospice du *Nom de Jésus* (1653), qui est devenu depuis lors l'hospice des *Incurables*, sont encore dus à saint Vincent de Paul. Nous devons lui garder une place d'autant plus grande dans l'histoire que bien peu d'hommes, autour de lui, comprenaient, à son exemple, l'amour du peuple et les vrais intérêts du pays.

7. Paix des Pyrénées (1659). — La Fronde avait donc été domptée. Mais les Espagnols étaient toujours en armes, et Condé traître à la patrie. Condé qui tant de fois les avait vaincus, venait de recevoir du roi Philippe IV le commandement des troupes destinées à envahir la France. Heureusement la victoire ne le suivit pas dans le camp ennemi. Turenne, nommé maréchal, le battit dans plusieurs rencontres, à *Arras* en 1654, à la bataille des *Dunes*, près de *Dunkerque*, en 1658. L'Espagne, accablée par ces revers, demanda la paix. Elle fut signée en 1659. Cette paix, dite *des Pyrénées*, était le glorieux complément de la paix de Westphalie et marquait le triomphe définitif de la France sur les descendants de Charles-Quint, sur la maison d'Autriche, maîtresse de l'Allemagne et de l'Espagne. Ce nouveau traité nous donnait au nord l'*Artois*, au sud le *Roussillon*, c'est-à-dire les deux départements du *Pas-de-Calais* et des *Pyrénées-Orientales*. Condé obtenait son pardon, bien qu'il eût commis le double crime de déchaîner sur son pays le fléau de la guerre civile, et de porter ensuite les armes contre la France. Le jeune roi Louis XIV épousait une fille du roi d'Espagne, *Marie-Thérèse*, qui devait lui apporter en dot cinq cent mille écus d'or.

8. Mort de Mazarin (1661). — Mazarin mourut deux ans après ce traité qu'il avait préparé par son habile politique et qui reste son plus beau titre de gloire. Malgré son avidité et son avarice, ce ministre avait été le digne successeur de Richelieu. Il laissait la France agran-

die de trois provinces : Alsace, Artois, Roussillon, respectée au dehors, tranquille au dedans, prête enfin à jouer avec éclat le rôle d'arbitre de l'Europe pendant le règne de Louis XIV

Résumé.

I. Louis XIV avait six ans à la mort de Louis XIII, son père. Aussi son règne, comme celui de son père, commence par une régence. C'est sa mère, Anne d'Autriche, qui fut déclarée régente. Elle gouverna avec le cardinal Mazarin, qu'elle choisit pour premier ministre, et qui continua l'œuvre glorieuse de Richelieu.

II. Mais le gouvernement de Mazarin fut très vivement attaqué à l'intérieur. Les membres du parlement d'abord, puis les princes et les nobles contestèrent et mirent en péril l'autorité royale : ces luttes civiles, qui durèrent de 1648 à 1652, furent ironiquement appelées du nom de *Fronde*, et elles se divisent en deux parties : la *Fronde parlementaire* et la *Fronde des seigneurs*.

III. Toutes ces dissensions politiques accrurent la misère publique. Un grand saint, Vincent de Paul, tâcha d'y porter remède en fondant de nombreuses œuvres charitables, dont les deux plus importantes sont : la congrégation des Lazaristes pour la prédication populaire, et la congrégation des Filles de la Charité pour le soulagement des classes pauvres.

IV. La Fronde terminée, il restait encore à finir la guerre avec l'etranger. Les Espagnols n'avaient pas encore déposé les armes, et Condé commandait leurs armées. La paix des Pyrénées (1659) nous donna l'Artois et le Roussillon. Louis XIV épousait une princesse espagnole, Marie-Thérèse. Quand Mazarin mourut, en 1661, il laissait la France très forte et très prospère : c'était assez pour faire oublier les défauts de ce grand homme.

CHAPITRE III

LOUIS XIV

1. Louis XIV. Son caractère. — 2. Colbert. *Captivité de Fouquet.* — 3. *Réformes de Colbert. Les artisans et les paysans. Le canal du Midi.* — 4. Louvois. — 5. Réformes de Louvois. — 6. Vauban. Son œuvre. *La prise de Valenciennes.* — 7. Coup d'œil sur le règne de Louis XIV de 1661 à 1715. — 8. Guerre de Flandre et paix d'Aix-la-Chapelle (1668). — 9. Guerre de Hollande (1672). *Passage du Rhin.* — 10. *Turenne en Alsace. Sa mort* (1675). — 11. Paix de Nimègue (1678). — 12. Fautes de Louis XIV, de 1678 à 1688. Révocation de l'édit de Nantes (1685). — 13. Guerre de la ligue d'Augsbourg. — 14. Opérations maritimes. *Tourville à la Hougue. Exploits de Jean Bart.* Paix de Ryswick (1697). — 15. Affaire de la succession d'Espagne. *Le duc d'Anjou proclamé roi d'Espagne.* — 16. Guerre de la succession d'Espagne (1701-1714). *Villeroi à Crémone. Vendôme à Villaviciosa. Louis XIV et Villars. Villars à Denain.* — 17. Traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade (1714). — 18. *Louis XIV et Samuel Bernard. Mort de Louis XIV.* État de la France en 1715. — 19. Tableau généalogique de la famille de Louis XIV. — 20. *La vie à Versailles.* — 21. Le siècle de Louis XIV. — 22. Pierre Corneille. — 23. Descartes, Pascal. — 24. Boileau Despréaux, la pension de Corneille. — 25. Racine. — 26. Molière. — 27. La Fontaine. — 28. Écrivains en prose : La Bruyère, Mme de Sévigné. — 29. Bossuet. — 30. Fénelon. — 31. Savants et artistes.

1. Louis XIV. Son caractère. — Quand Mazarin mourut, en 1661, il y avait déjà plusieurs années qu'on était habitué en France à voir un *premier ministre* gouverner véritablement. Louis XIII et Anne d'Autriche avaient abandonné toute la réalité du pouvoir à Richelieu et à Mazarin. Ce fut donc une grande surprise lorsque le

jeune roi Louis XIV déclara en 1661 qu'il entendait se passer de premier ministre et diriger en personne les affaires du royaume.

Ce jeune prince était alors âgé de vingt-trois ans seulement. Il apportait sur le trône d'éminentes qualités : une merveilleuse puissance de travail, un sentiment très vif de l'honneur de la France, un air de majesté et de grandeur qui rehaussait ses moindres actions et devait augmenter encore aux yeux des peuples le prestige de la royauté. Malheureusement son amour de la gloire dégénérait facilement en ambition excessive et dangereuse; sa magnificence en prodigalité ruineuse; sa piété en intolérance. Enfin il avait, au sujet des droits de la royauté, des idées que nous ne pouvons plus accepter aujourd'hui. Il pensait que la volonté du roi devait être sans contrôle et sans limite, ce qui nous paraît à bon droit excessif. Un mot fameux, qu'il prononça, montre jusqu'où allaient ses prétentions. « *L'État, c'est moi!* » dit-il un jour. Ne nous indignons point de cette étonnante déclaration. Louis XIV était sincère et convaincu lorsqu'il prononçait ces paroles hautaines. L'idée qu'elles exprimaient ne heurtait nullement d'ailleurs les convictions des hommes de son temps, c'était une opinion admise au XVII[e] siècle que les rois tenaient leur pouvoir de Dieu lui-même. On les considérait en quelque sorte comme des ministres de la Providence sur la terre. Il était donc naturel que tout dût plier devant eux, et que leur volonté fût absolue. L'idée contraire, d'après laquelle la souveraineté réside tout entière dans le peuple, est une idée moderne. Elle est née de la Révolution française, elle est à peine vieille d'un siècle.

2. Colbert. Captivité de Fouquet. — Un des mérites de Louis XIV fut de choisir avec un rare bonheur les hommes auxquels il accordait sa confiance. Il eut ainsi presque toujours d'excellents ministres, qui travaillèrent sous sa direction à augmenter les ressources et la puissance de la France.

Le plus justement célèbre est *Colbert*. Il était fils d'un



Louis XIV.

drapier de Reims qui avait pour enseigne : *Au long Vêtu*. Mazarin avait remarqué le jeune Colbert et prit tant d'estime et d'affection pour lui qu'il le recommanda au roi avant de mourir : « *Sire*, dit-il, *je vous dois tout; mais je crois m'acquitter en quelque sorte envers Votre Majesté en lui léguant Colbert.* »

Le roi tint compte de cette recommandation et prit l'habitude de travailler avec Colbert. Celui-ci lui signala bientôt la scandaleuse conduite du surintendant des finances, *Fouquet*, qui s'enrichissait sans scrupule aux dépens du trésor public. Fouquet avait rêvé de succéder à Mazarin, mais le cardinal mourant avait déjà mis le roi en garde contre lui. Pour éblouir le roi, Fouquet lui offrit une magnifique fête dans son immense et splendide château de Vaux. Mais il ne réussit qu'à irriter le monarque. Louis XIV se promenait rageusement au milieu des vaisselles d'or et d'argent qui encombraient les tables, des chefs-d'œuvre de l'art qui ornaient les vestibules du palais, des superbes massifs du parc dessinés par Le Nôtre, et il disait à sa mère : « Quand donc ferons-nous rendre gorge à tous ces gens-là? » Il voulait faire arrêter le surintendant avant même la fin de la fête. La reine mère l'en empêcha. Louis XIV entraîna Fouquet à Nantes où il devait présider les États de Bretagne, et le fit arrêter à la sortie du conseil. Les papiers du surintendant furent immédiatement saisis et le procès s'ouvrit. Il dura deux ans, pendant lesquels le roi mit tout en œuvre pour influer sur la décision des juges. D'Ormesson, qui montra en faveur du surintendant Fouquet une courageuse indépendance, en fut durement puni : il perdit l'intendance du Soissonnais. Mais ces procédés, joints à la lenteur de l'affaire et à la dignité de Fouquet devant le tribunal, influèrent sur l'opinion publique et sur les juges, et le surintendant put sauver sa tête; il fut condamné toutefois au bannissement perpétuel, et tous ses biens furent confisqués. Le roi fut très irrité de cette sentence, et, contre tous les usages, il aggrava la peine en remplaçant le bannissement par la prison, refusant même

à Fouquet de lui laisser emmener sa femme avec lui. Le surintendant fut interné à Pignerol, dans le Piémont, où il mourut deux ans après.

Dès l'emprisonnement de Fouquet, Louis XIV avait donné



Colbert.

sa place à Colbert. Peu de temps après, il le chargea encore du ministère des beaux-arts, de celui de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, plus tard, de la marine. Colbert dirigea ainsi à lui seul quatre des ministères d'aujourd'hui. S'il ne fut pas écrasé par cette énorme

tâche, c'est qu'il avait une puissance de travail vraiment extraordinaire. Il passait jusqu'à seize heures par jour dans son cabinet, entouré de ses secrétaires, écrivant ou dictant des lettres, voyant et faisant tout par lui-même, infatigable dans son dévouement au roi et dans son amour du bien public. Les courtisans, les nobles qui passaient leur vie oisive dans les antichambres de Louis XIV, aimaient peu cet homme au visage sévère, qui ne riait jamais, parlait rarement et se montrait implacable pour les solliciteurs. Bien que le roi lui eût donné le titre de marquis, on n'ignorait pas que sa naissance était des plus humbles, et l'on se moquait tout bas de ce qui était alors considéré comme une véritable infériorité. Mais Colbert ne daignait pas même s'apercevoir de ces sottes et impuissantes railleries. Cet *homme de marbre*, comme on l'appelait, avait un grand cœur. « *Il faut*, écrivait-il un jour à Louis XIV, *épargner cinq sols aux choses non nécessaires, et jeter les millions quand il s'agit de votre gloire. Un repas inutile de trois mille francs me fait une peine incroyable, et lorsqu'il est question de millions d'or pour l'affaire de Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir.* » Colbert est avec Sully un des meilleurs et des plus utiles serviteurs que la France ait jamais eus.

3. Réformes de Colbert. Les artisans et les paysans. Le canal du Midi. — Les finances de la France étaient dans le plus grand désordre lorsque Colbert entreprit de les réorganiser. Les sages et utiles réformes de Sully avaient été abandonnées. Aucune surveillance n'était plus exercée sur les percepteurs de l'impôt : les vols étaient fréquents et restaient impunis. Colbert fit bonne et prompte justice de tous ces misérables qui s'enrichissaient aux dépens du trésor public.

Sous l'ancien régime, les nobles étaient dispensés de payer certains impôts. Pour jouir de ce privilège envié, beaucoup de gens s'étaient anoblis de leur propre autorité, pendant les troubles de la Fronde. Notre grand poète

Molière se moque avec beaucoup d'esprit de ces faux nobles :

Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout alentour faire un fossé bourbeux,
Et de *Monsieur de l'Ile* en prit le nom pompeux.

Et quand on se présentait chez Gros-Pierre pour demander le payement de l'impôt, c'était Monsieur de l'Ile qui recevait les agents du roi, et leur répondait qu'en sa qualité de noble il n'avait rien à payer. Colbert ne voulut pas tolérer ces supercheries : il poursuivit toutes les fraudes et les punit sévèrement. Quand il mourut, en 1683, le trésor royal recevait annuellement 57 millions de plus qu'en 1665. Ce résultat est d'autant plus surprenant que Colbert avait trouvé moyen de diminuer considérablement *un impôt qui pesait uniquement sur le peuple, la taille.* Pour compenser cette diminution, il avait sensiblement augmenté les *aides*, impôt beaucoup plus équitable et bien moins lourd que la taille, car tous les sujets du roi, indifféremment, y étaient soumis, les nobles aussi bien que le pauvre paysan.

Colbert, comme Henri IV et Sully, encouragea puissamment l'industrie, qui languissait depuis qu'elle ne se sentait plus soutenue. Il interdit l'entrée du royaume aux produits des industries étrangères, afin de donner une puissante impulsion à notre industrie nationale, ainsi délivrée de toute concurrence. Il attira de l'étranger, en France, des ouvriers habiles, et les retint à prix d'or afin qu'ils apprissent aux Français tous les secrets de leur métier. Grâce à cette protection intelligente et énergique, l'industrie de notre pays put bientôt rivaliser avec celle des nations voisines. Elle prit un caractère d'élégance et de bon goût qui est resté depuis lors comme la marque de fabrique des produits français. Dans toute l'Europe se répandirent alors les glaces de Saint-Gobain, les tapisseries d'Aubusson, de Beauvais et des Gobelins, les soies de Lyon, les toiles de Picardie et de Bretagne, les dentelles

de Flandre, les draps d'Elbeuf et de Sedan. Les produits similaires de l'étranger luttaient avec peine contre ce merveilleux essor de l'industrie française.

Le grand ministre encouragea l'agriculture comme l'industrie. De même que Sully, Colbert pensait que « *labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France* », c'est-à-dire la source même de notre prospérité nationale.

Pour favoriser le commerce, il fit entretenir plus soigneusement les routes, créa des canaux. Il chargea l'ingénieur Riquet de joindre les Deux Mers, l'Atlantique et la Méditerranée, par un canal qui, parti de la Garonne, franchissait le seuil de Naurouze par des écluses et, après avoir suivi le cours de l'Aude, aboutissait au port de Cette. Ce travail gigantesque fut terminé en dix-huit années, mais Riquet mourut avant d'avoir pu contempler le couronnement de son œuvre.

Colbert s'occupa aussi de nos colonies : le *Canada*, *Terre-Neuve*, la *Martinique*, *Cayenne* en Amérique, le *Sénégal* et l'*île Bourbon* en Afrique, *Pondichéry* et les comptoirs des Indes. *Cavelier de la Salle*, dans l'Amérique du Nord, explora le cours du Mississipi jusqu'au golfe du Mexique et nous donna une nouvelle et immense colonie : la *Louisiane*. Dans l'océan Indien, Colbert essaya, mais sans succès, de coloniser *Madagascar*.

Notre marine était la plus redoutable que la France eût encore possédée : à la mort de Colbert, 176 vaisseaux de guerre promenaient notre pavillon sur toutes les mers; 100 autres étaient en construction. Plusieurs de nos ports et de nos arsenaux furent améliorés et agrandis; Rochefort fut créé. Pour recruter les équipages de la flotte, Colbert imagina le système des *classes*.

Une intelligente protection accordée aux écrivains et aux savants, de grands travaux accomplis pour mettre de l'ordre et de la clarté dans les lois, ajoutent encore à la gloire de Colbert.

4. Louvois. — Un autre grand ministre de Louis XIV fut *Louvois*. Initié par un long apprentissage à la connaissance de l'administration militaire, Louvois devint

ministre de la guerre en 1666. Dur et même brutal à l'égard de ses inférieurs, il savait flatter avec beaucoup d'adresse tous les goûts du roi, car il n'avait ni la grandeur d'âme ni la franchise de Colbert. Mais c'était un



Louvois.

travailleur infatigable, un ministre plein d'activité, qui voulait tout voir par lui-même et savait prêter l'oreille aux avis sages. Comme Colbert, il voulut être obéi avec la plus scrupuleuse exactitude. Il fit les plus énergiques efforts pour établir la discipline dans l'armée. A cette

époque, les grades n'étaient pas donnés, comme de nos jours, au plus digne. La naissance valait mieux que le mérite pour parvenir aux grades élevés. Un *roturier*, un homme du peuple, ne pouvait presque jamais dépasser celui de capitaine : des jeunes gens de grande famille, au contraire, devenaient colonels sans avoir passé d'examen et avant même d'avoir paru sur le champ de bataille. Or tous ces officiers nobles étaient très indisciplinés, car ils se regardaient véritablement comme *propriétaires* de leur grade, soit qu'ils l'eussent *acheté*, ainsi qu'il arrivait souvent, soit qu'ils en eussent été gratifiés à cause de leur haute naissance. Louvois prit des mesures très sévères pour les plier à l'obéissance. Un jour, il rencontre un officier, nommé M. de Nogaret, et va droit à lui : « *Monsieur*, lui dit-il, *votre compagnie est en fort mauvais état.* — *Monsieur, je ne le savais pas.* — *Il faut le savoir*, reprend Louvois ; *l'avez-vous vue?* — *Non, monsieur*, dit Nogaret. — *Il faudrait l'avoir vue, monsieur.* — *Monsieur, j'y donnerai ordre.* — *Il faudrait l'avoir donné ; car enfin il faut prendre parti, monsieur : ou se déclarer courtisan, ou faire son devoir quand on est officier.* » Cette petite histoire fit grand bruit dans l'armée, et tout le monde comprit que le temps de l'obéissance était venu.

5. **Réformes de Louvois**. — Louvois transforma véritablement l'armée et la prépara à jouer le grand rôle dont elle allait s'acquitter pendant les guerres incessantes de Louis XIV. Il prescrivit l'*uniforme*, c'est-à-dire un costume semblable pour tous les soldats d'un même régiment. Les soldats s'habillaient auparavant à leur guise et s'affublaient des plus étranges accoutrements. Il introduisit dans l'armée l'usage de la *marche au pas*, des bateaux ou *pontons* pour passer les rivières, des fusils munis d'une *baïonnette*, au lieu de la *pique*, que l'on employait encore avant lui. Des écoles militaires, nommées *écoles des cadets*, furent fondées : les jeunes officiers y reçurent une instruction solide. Les grades ne furent plus réservés aux nobles seuls : plusieurs furent donnés à l'*ancienneté*, non plus à la naissance. Les roturiers cessèrent donc d'être injuste-

ment condamnés à végéter dans les grades inférieurs. Douai, Metz, Strasbourg reçurent des écoles d'artillerie; le corps des *ingénieurs* fut créé et rendit, dans l'attaque ou la défense des places, les services divers qu'on demande maintenant au *génie*. Enfin, Louvois fut un puissant organisateur, et tant qu'il vécut, les armées de la France ne cessèrent pas un seul jour d'être approvisionnées à merveille de vivres, de munitions, de chariots de fourrages, etc. Ce n'était point là chose facile, car, sous le règne de Louis XIV, l'armée s'éleva du chiffre de 125 000 hommes à celui de 450 000.

6. Vauban. Son œuvre. La prise de Valenciennes. — Malgré la réputation de vaillance et de courage dont jouissaient les armées françaises, il serait difficile d'expliquer bien des fois les rapides succès des troupes de Louis XIV, ces batailles gagnées contre des ennemis plus nombreux, et surtout ces brusques conquêtes de provinces; en quelques jours à peine, les nombreuses places fortes de la Flandre ou de la Franche-Comté avaient été obligées de se rendre. C'est que les Français possédaient parmi eux un homme exceptionnel, qui avait su organiser en système les procédés jusqu'alors usités pour l'attaque des places, et les avait rendus infaillibles en les régularisant et les perfectionnant. Cet homme était Vauban. Né d'une famille de très petite noblesse, il sut, malgré les préjugés du temps, acquérir dans un métier qui jouissait alors de peu de considération, une telle réputation qu'il atteignit au grade de maréchal de France. Vauban n'eut pas de système à lui, ce ne fut pas à proprement parler un novateur; mais il perfectionna au point de les rendre méconnaissables les procédés de ses prédécesseurs. Montluc et surtout les Turcs avaient, avant lui, dans le siège des forteresses, fait usage de *tranchées*, sortes de fossés que l'on creuse près des remparts à attaquer afin de pouvoir s'y cacher et s'y abriter. Vauban eut l'idée de les établir parallèlement aux remparts ennemis, d'où leur nom de *parallèles*. Il en établissait trois successivement, et l'on passait de l'une à l'autre à l'aide de fossés en zigzag. Il

perfectionna également beaucoup le *tir à ricochet*, et le rendit très sûr et très précis. Ces progrès étaient si considérables qu'ils remplirent de terreur tous les gouverneurs de places fortes, si bien que quand Vauban venait mettre le siège devant une ville, celle-ci était sûre de ne pouvoir résister et trouvait plus simple de se rendre d'elle-même immédiatement. C'est ce qui nous explique les nombreuses capitulations des gouverneurs espagnols en Franche-Comté, par exemple. Une des grandes préoccupations de Vauban était d'épargner des fatigues et surtout des dangers aux soldats. Il préférait attendre deux ou trois jours de plus la prise d'une ville et épargner la vie de quelques centaines d'hommes. C'est pourquoi il s'opposait en général aux actions de vive force et aux assauts brusques. A Valenciennes, dont Louis XIV commandait le siège, le roi et les princes, fatigués de la lenteur des travaux de Vauban, voulurent, malgré ses conseils, donner l'assaut avant qu'il ne fût suffisamment préparé. La tentative échoua et coûta 80 hommes. Deux jours plus tard, les travaux étant achevés, Vauban donna l'assaut et réussit en ne perdant que 6 hommes.

Vauban n'était pas moins fort pour défendre les places que pour les attaquer. Moins préoccupé de faire triompher des idées personnelles que de profiter des avantages naturels du sol, il créa quelques places nouvelles, mais s'attacha surtout à perfectionner et à transformer de vieilles fortifications. Le meilleur éloge qu'on puisse faire de ses travaux, c'est de rappeler que certaines places qu'il avait organisées ont fait encore jusqu'en 1870 bonne figure contre les envahisseurs de notre patrie.

Voilà le savant, voilà l'homme de guerre. Mais ce n'est qu'un des côtés de Vauban. Ce travailleur de génie devançait en matière sociale ses contemporains de deux siècles. Son catholicisme éclairé, large et tolérant, lui faisait demander au roi le rétablissement de l'édit de Nantes, supprimé en 1685. Dans ses écrits, il exposait les misères du peuple et proposait un nouveau système d'impôts. L'orgueilleux Louis XIV, ne pouvant souffrir ces conseils, dis-

gracia Vauban en l'appelant dédaigneusement « *un insensé pour l'amour du peuple* ». Le maréchal fut très sensible à ce coup et mourut quelque temps après.



Vauban

Un célèbre écrivain de ce temps, *Saint-Simon*, créa pour lui un mot nouveau, celui de *patriote*, qui fait le plus bel éloge de l'homme auquel on peut l'appliquer.

7. Coup d'œil sur le règne de Louis XIV de 1661

à 1715. — Louis XIV eut donc la bonne fortune de trouver dès le début de son règne : un grand ministre pour réorganiser les finances de la France et développer sa prospérité intérieure ; un autre grand ministre pour réorganiser l'armée et la rendre redoutable à nos ennemis ; un grand ingénieur pour fortifier les frontières du royaume ; de grands généraux pour mener nos troupes à la victoire ; enfin un très habile homme, *Hugues de Lionne*, pour diriger notre diplomatie et préparer, par de prudentes négociations, par de sages alliances, les succès de nos soldats sur le champ de bataille. L'heureux concours de tous ces hommes remarquables devait naturellement inspirer à Louis XIV la tentation d'utiliser leurs talents dans de vastes entreprises. Il va donc entreprendre plusieurs guerres. Comme la France est forte et prospère tandis que les États voisins sont affaiblis ; comme Louis XIV est admirablement servi par ses ministres et ses généraux, nous serons longtemps vainqueurs et d'utiles conquêtes s'ajouteront à celles de Henri II, de Richelieu et de Mazarin. Malheureusement l'ambition du roi grandira avec ses succès. Comme Charles-Quint, il osera concevoir l'ambition funeste de faire la loi à l'Europe. Alors nos anciens alliés se détacheront de nous ; la haine rendra des forces à nos ennemis tant de fois vaincus ; les revers, les désastres même succéderont aux triomphes éclatants des premières années, et Louis XIV terminera tristement, au milieu de la misère générale du peuple, ce long règne si brillamment inauguré. De 1661 à 1678, succès honorables et acquisitions précieuses ; de 1678 à 1697, la France, menacée par une coalition redoutable, conserve péniblement l'avantage dans une lutte qui l'épuise ; de 1697 à 1715, les revers s'accumulent et la France est véritablement sur le bord de l'abîme quand une victoire inespérée la sauve d'une destruction complète, mais non pas de la ruine. Tel est le tableau que nous offre le règne de Louis XIV, considéré dans son ensemble.

8. Guerre de Flandre et paix d'Aix-la-Chapelle (1668). — On se rappelle que Mazarin avait fait épouser

à Louis XIV une princesse espagnole, *Marie-Thérèse.* Lorsque son beau-père mourut, en 1665, Louis XIV réclama une portion de son héritage, la *Flandre*, qui, disait-il, devait revenir à Marie-Thérèse dont la dot n'avait jamais été payée. Le nouveau roi d'Espagne ayant refusé de céder, une armée française envahit la Flandre, qui fut conquise sans peine. Louis XIV assista au siège de *Lille*. Le gouverneur espagnol qui commandait dans la place fit demander au camp français qu'on voulût bien lui indiquer l'endroit où se trouvait le roi, afin qu'on ne tirât point de ce côté. Louis XIV répondit sèchement qu'il serait partout dans son camp et que l'ennemi pouvait tirer où il voudrait. La conquête de la Flandre fut suivie de celle de la *Franche-Comté*, province qui avait fait partie des domaines de Charles le Téméraire et qui appartenait également aux Espagnols. Nulle part nos troupes ne rencontrèrent de résistance sérieuse. Le roi d'Espagne, indigné de la lâcheté du gouverneur de la Franche-Comté, lui fit écrire que « *le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne* ». Une ville, *Dôle*, avait été prise par un seul homme. Le comte de Gramont s'approche d'une de ses portes, entame une conversation avec la sentinelle et fait apporter à boire. Des bourgeois étonnés s'arrêtent et l'écoutent. Il avait tant d'esprit qu'il les fait rire aux éclats. Un rassemblement se forme sur le rempart : Gramont toujours seul, et de l'autre côté du fossé, représente à ces braves gens que s'ils s'obstinent à ne pas rendre leur ville au roi, ils seront infailliblement passés au fil de l'épée « *et que c'est une épouvantable opération* ». Puis il recommence à plaisanter. Un instant après, on lui permet d'entrer dans la ville ; il recommence à parler des avantages d'une capitulation et fait si bien que les bourgeois, consternés, obligent le commandant espagnol à se rendre sans combat.

Cependant les *Hollandais* s'alarment des faciles succès de Louis XIV, forment avec la Suède et l'Angleterre une *triple alliance*. En présence de ce nouveau péril, le roi

consent à traiter. La paix d'*Aix-la-Chapelle* nous laisse la Flandre avec Lille, mais restitue la Franche-Comté à l'Espagne (1668).

9. Guerre de Hollande (1672). Passage du Rhin. — Louis XIV garda rancune à la Hollande. Ce petit pays était alors riche et prospère. Les Hollandais possédaient de magnifiques colonies en Amérique, en Asie, en Océanie et en Afrique. Leurs flottes sillonnaient toutes les mers : des vaisseaux venus des contrées lointaines se pressaient dans leurs ports, apportant les produits du monde entier. Cette prospérité avait inspiré aux Hollandais un légitime orgueil. Malgré l'exiguïté de leur territoire, ils se croyaient appelés à jouer un rôle dans les affaires de l'Europe. Leur armée de terre n'était pas très considérable, mais ils possédaient une flotte nombreuse, commandée par les plus grands amiraux de l'époque.

Il y avait entre la Hollande et nous de vieilles traditions d'amitié. Ce petit pays protestant, jadis sous la domination de l'Espagne, était au nombre des États dont Henri IV et Richelieu avaient recherché l'alliance contre la Maison d'Autriche. Si les Hollandais s'étaient décidés à former une ligue contre nous en 1668, ce n'était point par haine contre la France, mais seulement parce que l'ambition de son roi les alarmait. Louis XIV aurait dû les ménager : mais son orgueil blessé ne voulut pas écouter les conseils de la sagesse. Il ne pouvait pardonner aux Hollandais de l'avoir arrêté au milieu de ses conquêtes.

La guerre fut donc résolue. En 1672, une nombreuse armée française arriva sur les bords du *Rhin*, dont le cours inférieur servait de frontière à la Hollande. Sur l'autre rive quelques régiments hollandais se disposaient à nous disputer le passage. Mais les boulets de notre artillerie vont bientôt porter dans leurs rangs l'épouvante et la mort. En même temps notre cavalerie traverse le fleuve, assez peu profond à cet endroit pour que les chevaux ne perdissent pas pied. Les Hollandais, consternés, se préparaient à rendre leurs armes, quand un jeune noble, le *duc de Longueville*, décharge son pistolet à bout portant sur



Mort de Turenne.

l'un d'eux. Aussitôt la fureur s'empare de ces malheureux. Ils croient qu'on veut les massacrer, reprennent ces armes qu'ils abandonnaient déjà, et font une décharge générale sur les nôtres. Le duc de Longueville expie cruellement sa lâche agression : il tombe raide mort. Le grand Condé lui-même est blessé au poignet en détournant un pistolet qui menace sa tête. Les Français alors font main basse sur l'ennemi, qui fuit dans toutes les directions.

Quelques jours après, nous étions maîtres de la Hollande presque entière. Mais alors une révolution éclata. Le gouvernement républicain que la Hollande s'était donné pendant la paix fut renversé par les partisans du prince *Guillaume d'Orange*. Investi du pouvoir suprême, ce jeune homme, doué d'un génie précoce, fut véritablement le sauveur de son pays. Diplomate prudent et avisé, général plein de persévérance et d'audace, incapable de céder au découragement, animé contre la France d'une haine qui semblait doubler ses talents, Guillaume d'Orange fut pour Louis XIV un terrible adversaire. Il fit percer les digues qui protègent la Hollande contre les flots de la mer, et les Français durent reculer devant l'inondation. Bientôt il parvint à former une nouvelle ligue contre nous : le *roi d'Espagne*, l'*empereur d'Allemagne*, l'*électeur de Brandebourg* prirent les armes. Il fallut abandonner la Hollande pour courir à la défense de nos frontières menacées.

10. Turenne en Alsace. Sa mort (1675). — Attaquée par une moitié de l'Europe, la France se défendit avec énergie et succès. Condé, à la bataille de *Senef* (1674), Turenne, dans une admirable campagne où il sauva l'Alsace envahie par 80 000 ennemis (1675), *Duquesne*, dans deux batailles navales près de la Sicile, gardèrent intact l'honneur de nos armes. La mort du grand Turenne n'interrompit même pas le cours de nos succès. Le maréchal, après avoir chassé les ennemis de l'Alsace, les avait poursuivis sur la rive droite du Rhin. Le 26 juillet 1675, il se trouvait auprès du petit village de *Salzbach*, et par ses habiles manœuvres avait contraint les Allemands à accep-

ter une bataille qui devait être décisive. Turenne se croyait sûr de la victoire, car il avait l'avantage de la position. Un de ses officiers le prie de venir examiner l'emplacement d'une batterie. Il s'approche ; tout à coup on le voit chanceler sur sa selle et tomber. Un coup de canon tiré au hasard venait de partir du camp ennemi. Le boulet coupe le bras de l'officier d'artillerie, *Saint-Hilaire*, et frappe le maréchal en pleine poitrine. Le fils de Saint-Hilaire, présent à cette scène, sanglotait, croyant son père mortellement blessé. Celui-ci, de la main qui lui reste, montre le corps inanimé de Turenne et dit : « *Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme!* » Le général ennemi s'honora également par de nobles paroles : « *Il vient de périr*, dit-il, *un homme qui faisait honneur à l'humanité* ». Quant à nos soldats, ils se montraient inconsolables de la perte de leur chef : « *Qu'on nous mène au combat*, disaient-ils, *nous voulons venger notre père* ». Et quelque temps après, lorsqu'il fallut battre en retraite, ils disaient avec amertume : « *Lâchez la Pie, elle nous conduira!* » C'était le cheval que Turenne montait ordinairement.

11. Paix de Nimègue (1678). — Trois ans après ce déplorable événement, en 1678, la paix de *Nimègue* fut signée et nous laissa la Franche-Comté, conquise pour la seconde fois, ainsi que plusieurs places importantes sur notre frontière du Nord.

La paix de Nimègue termine glorieusement la première et la plus heureuse partie du règne de Louis XIV.

L'Europe, effrayée de nos victoires, exécute docilement les ordres que le roi de France lui dicte avec hauteur. Les bourgeois de Paris, émerveillés du bonheur rapide de ces conquêtes, dressent à Louis XIV un arc de triomphe qui subsiste encore, la *Porte Saint-Denis*, et décernent au monarque vainqueur le surnom de *Grand*. Il semble que la France n'ait jamais été si forte. Cependant les esprits clairvoyants peuvent déjà prévoir de graves périls pour l'avenir. L'Europe est domptée, mais garde ses rancunes. La sage politique de François Ier et de Richelieu est aban-

donnée : nous n'avons plus un seul allié. On nous flatte parce qu'on nous craint ; mais vienne l'heure des revers et tout le monde se tournera contre nous.

12. Fautes de Louis XIV, de 1678 à 1688. Révocation de l'édit de Nantes (1685). — Pendant les dix années qui suivirent la paix de Nimègue, Louis XIV accumula faute sur faute et sembla prendre plaisir à exciter le mécontentement de tous nos voisins.

Nous possédions l'*Alsace* depuis 1648. Louis XIV acquit en 1681 *Strasbourg*, qui ne nous avait pas été cédé en même temps que la province dont il est pourtant le chef-lieu naturel.

Gênes expia par un bombardement le crime d'avoir construit des vaisseaux de guerre pour le compte de l'Espagne, malgré la défense du roi de France : acte barbare et maladroit qui nous valut bien des ennemis.

En 1683 Colbert mourut. C'était un malheur, car lui seul était capable de retenir Louis XIV sur la pente fatale où il glissait. On s'aperçut bientôt que le grand ministre n'était plus là, car, deux ans après sa mort, le roi commit une faute irréparable.

Depuis le commencement de son règne, Louis XIV, au lieu d'imiter la modération de Richelieu et de Mazarin, avait traité les protestants avec sévérité. Il avait une telle conception de la royauté, qu'il voulait établir l'unité parmi son peuple comme dans l'administration de ses États. Il avait la prétention d'organiser et de régir les consciences comme Louvois venait de régulariser les services de l'armée. Il rêvait une France soumise tout entière à une même croyance qui imposerait l'obéissance absolue au roi. Aussi, tourmenté par ce besoin d'unité et de domination, Louis XIV persécuta les jansénistes, qui tendaient à former une église à part et à porter la division dans le domaine des croyances ; d'autre part, il travailla à rendre les catholiques français de plus en plus indépendants du pape pour les mettre davantage sous sa dépendance directe : ce sont les principes de cette doctrine monarchique gallicane qu'il fit proclamer par une assemblée d'évêques en 1682. Les

mêmes idées l'empêchaient de supporter le protestantisme ; pour obliger les protestants à se convertir, on avait imaginé toutes sortes de procédés violents : on logeait chez eux des gens de guerre qui commettaient mille violences, mille excès à leurs dépens jusqu'au moment où ils se décidaient à embrasser la religion catholique. Comme les dragons se distinguèrent entre tous par leur brutalité, on donna à cette forme nouvelle de la persécution religieuse le nom de *dragonnades*. Enfin, en 1685, le roi, excité par des conseillers funestes, *révoqua l'édit de Nantes*, cet acte si sage de Henri IV, cette utile et libérale mesure de conciliation qui avait donné à la France le précieux bienfait de la paix religieuse. Les protestants durent renoncer à leur religion, sous peine de se voir frappés des peines les plus sévères. Beaucoup d'entre eux aimèrent mieux s'exiler que de payer au prix d'une lâcheté le droit de rester dans leur patrie. Malgré la police, qui les surveillait de très près, plus de trois cent mille protestants parvinrent à quitter la France. Ils portèrent dans des pays étrangers les secrets de notre industrie et malheureusement aussi la haine de Louis XIV, qui devint bientôt la haine de la France. L'électeur de Brandebourg, un des ancêtres de l'empereur qui règne aujourd'hui en Allemagne, reçut dans ses États plus de vingt mille réfugiés français. Six mille s'installèrent à Berlin, qui n'était alors qu'une pauvre petite ville, mal pavée, sale, avec des ruisseaux infects au milieu des rues, et des étables à porcs à l'angle des maisons. Beaucoup parmi ces Français établis à Berlin étaient d'habiles agriculteurs ; ils transformèrent les environs de la ville et firent prospérer dans les sables arides du Brandebourg la culture maraîchère, inconnue avant eux. Ainsi, des Français, chassés de leur patrie par un acte à jamais regrettable, contribuèrent puissamment à la prospérité de cet État redoutable qui menace aujourd'hui la sécurité de tous ses voisins.

La révocation de l'édit de Nantes marquait l'abandon sans retour de la politique suivie par Henri IV et Richelieu ; Louis XIV renonçait à la tolérance religieuse, de

même qu'il avait renoncé déjà aux alliances utiles. Il paraissait ainsi se complaire à braver l'Europe, en justifiant par une politique téméraire l'orgueilleuse devise qu'il avait choisie et dont le sens est à peu près · *Seul contre tous!* Les États voisins, irrités des hauteurs et des violences de Louis XIV, formèrent une nouvelle ligue contre la France, la *ligue d'Augsbourg*.

13. Guerre de la ligue d'Augsbourg. — L'année même qui vit commencer la guerre (1688) fut marquée par un événement de la plus haute importance.

Les Anglais supportaient impatiemment le despotisme du roi *Jacques II*, de la famille des *Stuarts*. Ce monarque, plein d'admiration pour Louis XIV, prenait modèle sur lui pour gouverner ses sujets. Les Anglais étaient en grande majorité protestants : il n'en voulut pas moins leur imposer la religion catholique, qu'ils détestaient. Les Anglais aimaient la liberté ; ils pensaient avec raison que le gouvernement doit consulter la nation et n'agir qu'avec le concours de ses représentants : Jacques II, au contraire, voulait rendre la royauté absolue en Angleterre. La conséquence de ce grave désaccord entre la nation anglaise et son prince fut une révolution. Jacques II fut renversé du trône et dut se réfugier en France, où Louis XIV lui accorda une somptueuse hospitalité. Guillaume d'Orange fut proclamé roi par les Anglais, après avoir juré solennellement de maintenir la religion protestante dans le pays, et de respecter les libertés de son nouveau peuple. *Ainsi, le plus grand ennemi de la France, déjà maître de la Hollande, le devenait aussi de l'Angleterre.* L'extrême gravité de cet événement ne pouvait échapper aux yeux de personne : mais l'orgueil aveuglait Louis XIV ; il ne vit pas ou ne voulut pas voir le péril. *La France allait donc avoir à lutter contre l'Espagne, la Suède, la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre.*

Notre pays tint résolument tête à tous ses ennemis. Sur la frontière du Rhin, la guerre fut défensive : Louvois donna l'ordre de dévaster la contrée appelée *Palatinat*, sur la rive droite de ce fleuve, afin d'empêcher les armées

allemandes d'y subsister. Cet ordre barbare fut malheureusement exécuté avec une véritable fureur de destruction. Nombre de villes et de villages furent réduits en cendres; on détruisit les maisons, les vignes; ce malheureux pays devint un désert (1689).

En Italie, le maréchal *de Catinat*, qui rappelait un peu Turenne par sa simplicité et l'habileté de ses combinaisons, remporta plusieurs succès sur le *duc de Savoie* et le *prince Eugène*, jeune général doué de grands talents militaires.

Au nord, dans les *Pays-Bas* (Belgique), Vauban prit toutes les places qu'il assiégea, et le maréchal *de Luxembourg*, digne élève du grand Condé dont il avait le coup d'œil et la fougue irrésistible, fut vainqueur dans plusieurs rencontres : à *Fleurus* (1690), puis à *Steinkerque* qui fut son plus brillant succès (1692). Un espion français avait pénétré dans le camp de Guillaume III, qui commandait lui-même une armée d'Anglais et de Hollandais. Surpris et menacé de mort, le malheureux est contraint d'écrire à Luxembourg une lettre dans laquelle il lui donne de faux avis sur le nombre des ennemis et les mouvements qu'ils s'apprêtent à exécuter. Le maréchal, trompé par cette perfidie, range ses troupes en conséquence. Au point du jour, nous sommes attaqués par de grandes forces, sur le point le plus faible de notre ligne de bataille. Luxembourg, malade, accourt aussitôt, change en un instant toutes ses dispositions, se jette au milieu de la mêlée avec sa cavalerie, et bientôt les Anglais, surpris de rencontrer une aussi vigoureuse résistance, battent en retraite après avoir perdu 7 000 hommes. Cette belle victoire fut très populaire à Paris. Plusieurs princes de la famille royale qui se trouvaient à l'armée avaient couru au feu avec tant de précipitation qu'ils avaient à peine pris le temps de nouer leurs cravates. La mode fut de porter des cravates mal nouées, *à la Steinkerque*, comme on disait. Guillaume III, très mécontent de ce nouvel échec, ne cessait de faire des railleries sur certaine bosse qui arrondissait un peu le dos du brave maréchal de

Luxembourg. *Ne pourrai-je donc jamais battre ce vilain bossu!* dit-il un jour. Le propos fut rapporté à Luxembourg, qui riposta avec autant d'esprit que de fierté : *Comment sait-il que je suis bossu? Il ne m'a jamais vu par derrière!* Et pour se venger, il fut encore vainqueur, l'année suivante, à *Nerwinde*. Il avait conquis un si grand nombre de drapeaux ennemis, qu'on lui donna le surnom de *tapissier de Notre-Dame*, parce que tous ces étendards étaient suspendus aux voûtes de la cathédrale de Paris.

14. Opérations maritimes. Tourville à la Hougue. Exploits de Jean Bart. Paix de Ryswick (1697). — Dans la guerre contre la ligue d'Augsbourg, les opérations maritimes eurent d'abord pour but spécial de débarquer Jacques II en Angleterre. En 1689 et 1690, trois victoires navales, remportées par Tourville et Château-Renaud sur les Anglais, permirent au prince détrôné de débarquer en Irlande; mais sa lenteur laissa le temps à Guillaume d'Orange d'arriver et de lui infliger la défaite de Drogheda.

Non découragé par cet échec, Louis XIV prépare une nouvelle expédition. Il rassemble 44 vaisseaux à Brest et 31 à Toulon; par leur jonction, il doit obtenir une flotte capable de disputer la mer aux flottes anglaise et hollandaise réunies. Tout semblait préparé : Tourville était désigné pour prendre le commandement; les prétentions autoritaires du roi de France vinrent tout gâter. Sur le conseil de Jacques II, qui croyait avoir des amis dans la flotte anglaise, il décida que le combat aurait lieu avant que les Hollandais eussent rejoint leurs alliés, et il envoya à Tourville l'ordre de chercher immédiatement l'escadre ennemie et d'engager la bataille. L'amiral obéit, et, sans attendre les vaisseaux de Toulon, il partit à la rencontre des Anglais. Mais ceux-ci avaient déjà été rejoints par les Hollandais, et c'est avec 99 vaisseaux qu'ils reçurent les 44 bâtiments français. Combattre était une sottise, néanmoins le roi avait commandé, Tourville ne put qu'obéir : « Le roi, dit-il à ses capitaines, nous ordonne de nous

faire tuer pour son service, il faut obéir » Grâce à l'habileté et au courage de leur chef, les Français soutinrent la lutte pendant dix heures; puis ils se retirèrent honorablement, sans qu'aucun vaisseau eût amené son pavillon. Mais, par suite du vent et de la marée, 15 bâtiments vinrent s'échouer sur les côtes, où ils furent brûlés par leurs capitaines, aux environs de Cherbourg, dont le port non encore creusé ne pouvait leur offrir aucun asile sérieux.

La gloire de Tourville et l'honneur de nos armes étaient saufs, mais le malheur était considérable. C'est la fin de la période glorieuse du règne de Louis XIV pour notre marine. On ne rencontre plus désormais de véritable guerre maritime. Les corsaires français sont encore très redoutables et font éprouver de très grandes pertes au commerce anglais ou hollandais, mais il n'y a guère plus sur les mers d'escadre française essayant d'en disputer la possession aux flottes de nos ennemis. Colbert était mort depuis neuf ans et son œuvre de reconstitution de notre marine venait d'être anéantie en un instant par une faute du roi.

Un des plus célèbres corsaires de cette époque fut Jean Bart. Il était né à Dunkerque d'un simple armateur; son audace et ses exploits sont devenus légendaires. Un jour, bloqué dans le port de Dunkerque par 40 vaisseaux anglais et hollandais, il réussit à forcer la ligne avec 7 frégates et, après avoir enlevé aux ennemis un million et demi de butin, rentra heureusement à Dunkerque à la fin de la campagne. Pendant la famine de 1696 il parvint à faire entrer en France un convoi de blé malgré l'escadre anglaise qui tenait la mer. Sa vie fut pleine d'aventures de ce genre, plus utiles malheureusement au renom de la France qu'à son profit véritable. Ces expéditions en effet infligeaient des pertes énormes au commerce des puissances ennemies, mais les Anglais n'en restaient pas moins, avec leurs escadres, maîtres absolus des mers, empêchant de notre part toute expédition maritime sérieuse.

Aussi la France était épuisée malgré tous ces brillants succès. Les finances étaient dans un état déplorable. Le peuple, accablé de misère, se voyait arracher par les impôts son pain de chaque jour. Il fallut se décider à traiter. La paix fut signée à Ryswick en 1697. Louis XIV gardait toutes les conquêtes du commencement de son règne, mais acceptait l'humiliation de reconnaître Guillaume III comme roi légitime d'Angleterre et d'Irlande.

15. Affaire de la succession d'Espagne. Le duc d'Anjou proclamé roi d'Espagne. — Si Louis XIV avait été capable de modérer son orgueil et son ambition, la guerre de la ligue d'Augsbourg eût été pour lui une leçon salutaire. Il aurait laissé la France respirer un peu, réparer ses forces épuisées, au lieu de la jeter violemment dans de nouvelles aventures. Mais il n'eut pas pitié de ce pauvre pays affamé de repos ; il exigea de lui des sacrifices plus douloureux encore que les précédents.

Le roi d'Espagne, *Charles II*, n'avait pas d'enfants. Louis XIV, fils d'*Anne d'Autriche* et époux de *Marie-Thérèse*, toutes deux princesses espagnoles, prétendait avoir des droits à la succession de ce prince. En effet, quand Charles II mourut, en 1700, il laissa un testament par lequel il léguait la couronne d'Espagne au petit-fils du roi de France, *Philippe, duc d'Anjou*.

Fallait-il accepter cet héritage ? Non, car il était bien certain qu'en l'acceptant, nous courions au-devant d'une guerre terrible. La France était déjà redoutée et haïe en Europe, à cause de sa puissance, qui alarmait tous ses voisins. Que serait-ce donc quand on verrait un prince français régner en Espagne ! L'ambition de Louis XIV allait paraître plus inquiétante que jamais. On allait, non sans raison, l'accuser de reconstituer un empire qui serait une menace pour l'indépendance de tous les peuples, comme l'avait été jadis l'empire de Charles-Quint, l'adversaire redoutable de la France sous François Ier et Henri II. Louis XIV ne voulut malheureusement pas voir le péril. Il crut que de toutes façons la guerre était inévitable : ce qui d'ailleurs était vrai. Après

trois jours de réflexion, il fit connaître sa décision à la cour avec cette majesté souveraine qu'il mettait jusque dans ses moindres actes : « *Monsieur*, dit-il au duc d'Anjou, *le roi d'Espagne vous a fait roi. Les grands vous demandent, le peuple vous souhaite et moi j'y consens. Soyez bon Espagnol; c'est présentement votre premier devoir; mais souvenez-vous que vous êtes né Français,*



« Messieurs, voici le roi d'Espagne. »

pour entretenir l'union des deux nations : c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Puis se tournant vers les courtisans, il ajouta ces simples paroles : « *Messieurs, voici le roi d'Espagne* ». (16 novembre 1700.) Trois semaines après, le jeune prince faisait son entrée solennelle dans Madrid, aux cris de « *Vive Philippe V!* » Mais quatorze années de guerre, marquées par de grands désastres, devaient être la conséquence de cette résolution fatale.

16. Guerre de la succession d'Espagne (1701-1714). Villeroi à Crémone. Vendôme à Villaviciosa. Louis XIV et Villars. Villars à Denain. — En effet, tous nos ennemis reprirent les armes et formèrent une nouvelle ligue en invoquant la nécessité de contenir l'ambition du roi de France. L'empereur d'Allemagne, qui prétendait avoir, lui aussi, des droits à l'héritage du roi d'Espagne, fut l'âme de cette nouvelle coalition. Guillaume III mourut bien dès le début de la guerre, mais la reine Anne qui lui succéda maintint l'Angleterre dans la coalition, et son général, le fameux *Marlborough*, fut, avec le *prince Eugène*, autre habile homme de guerre au service de l'empereur d'Allemagne, notre plus redoutable adversaire. La France malheureusement n'avait plus les grands généraux d'autrefois. Condé, Turenne, Luxembourg étaient morts. Il nous restait *Villars* et *Vendôme*; mais aussi des hommes incapables, comme *Villeroi* et *La Feuillade*, obtenaient le commandement des armées et se faisaient battre honteusement. Quant à l'Espagne, où régnait maintenant le petit-fils de Louis XIV sous le nom de *Philippe V*, elle était notre alliée. Mais ce pays, épuisé par le gouvernement déplorable de ses derniers rois, affaibli par les coups que François Ier, Henri II, Henri IV, Richelieu, Louis XIV même lui avaient portés, ne pouvait nous être d'aucun secours. En acceptant l'héritage de Charles II, Louis XIV avait lié la fortune de la France à celle d'un pays contre lequel nous luttions depuis plus d'un siècle et demi. Après avoir ruiné l'Espagne, il allait falloir maintenant la relever et la défendre.

La guerre commence en 1701. En Italie, l'incapable Villeroi est battu, puis fait prisonnier à *Crémone*. Il était dans cette ville, se reposant tranquillement et croyant l'ennemi bien loin, quand tout à coup quatre cents soldats du prince Eugène pénètrent dans la place par un égout, surprennent dans son lit le général français, qui ne comprend rien à cette attaque, et l'emmènent prisonnier. Cette mésaventure d'un général dont on connaissait la médiocrité, excita la verve railleuse des Parisiens. On

chanta dans les rues une chanson fort impertinente pour le pauvre Villeroi :

Français, rendez grâce à Bellone!
Votre bonheur est sans égal :
Vous avez conservé Crémone
Et perdu votre général!

En Allemagne, Villars fut d'abord vainqueur. Mais il fallut lui faire quitter le théâtre de ses exploits, pour l'envoyer contre les protestants des *Cévennes*, qui, sous le nom de *Camisards*, venaient de se soulever en France même contre le gouvernement de Louis XIV. Cette révolte, conséquence de la révocation de l'édit de Nantes, renouvela toutes les horreurs des guerres de religion. Il fallut envoyer contre les Camisards soixante mille hommes et deux maréchaux de France. On ne put les dompter qu'en les faisant périr par milliers.

De 1704 à 1706, nous essuyâmes trois désastres : défaite de *Hochstedt* en Allemagne, de *Ramillies* aux Pays-Bas, de *Turin* en Italie.

En 1708, nouvel échec, à *Oudenarde* : la France est envahie, l'ennemi s'empare de *Lille* après une héroïque résistance. L'hiver terrible de 1709 met le comble à nos maux. Le froid sévit avec une telle rigueur que tous les fleuves sont gelés, même dans le Midi. Les arbres fruitiers périssent, la moisson est détruite en germe; une famine épouvantable désole le royaume; les paysans meurent en foule et les laquais du roi sont réduits à mendier aux portes de Versailles. Louis XIV lui-même ne mange plus que du pain d'avoine, tant la farine est devenue rare. Son orgueil fléchit enfin sous le poids de toutes ces misères. Il demande la paix. Nos ennemis exigent qu'il rende l'Alsace et Strasbourg, qu'il renverse lui-même son petit-fils du trône d'Espagne. Le grand roi se redresse sous cet affront : « *Puisqu'il faut faire la guerre*, dit-il, *j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants!* » Il s'adresse alors directement à la nation; il envoie aux gouverneurs de provinces, aux évêques, aux

communes, une admirable lettre pleine de dignité et de patriotisme. La France, reconnaissante de cette marque de confiance, s'indigne en apprenant l'humiliation qu'on veut infliger à son roi. Un frémissement de colère court dans tout le pays. Des volontaires arrivent en foule pour s'enrôler. Une armée de jeunes soldats sans expérience, mais pleins de cœur, est ainsi formée et placée sous les ordres de Villars.

Au milieu des médiocrités militaires de cette fin du règne, Villars était le seul véritable homme de guerre remarquable par son intelligence et son savoir; il était le digne successeur des grands génies du début du règne, et Turenne n'eût point désavoué ses savantes campagnes de 1702 et 1705 en Allemagne. Il était digne de tenter la dernière chance et de conduire au combat la dernière armée de la France. « *La confiance que j'ai en vous*, lui écrivait le roi, *est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'État. Je connais votre zèle et la force de mes troupes; mais enfin la fortune peut leur être contraire. Si ce malheur arrivait, je compte aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurai de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'État.* » Quels qu'aient été les fautes et l'orgueil de Louis XIV, il sera beaucoup pardonné au prince qui eut cette noble confiance en son peuple et ce culte de l'honneur national. Louis XIV n'eut du reste pas besoin de s'ensevelir, comme il voulait le faire, sous les ruines de la France.

La campagne de 1709 fut marquée par la bataille de Malplaquet. Villars avec 70 000 jeunes soldats était sur le point de battre les 110 000 hommes du prince Eugène quand une balle lui fracassa le genou. Cet accident amena la défaite des Français; mais ils se retirèrent sans laisser aux ennemis ni blessés, ni canons, ayant perdu 8 000 hommes, mais en ayant tué 20 000 aux Allemands. « *Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille*, écrivait Villars au roi, *Votre Majesté peut compter que ses ennemis seront détruits.* »

La même année le comte du Bourg battait les Impériaux sur le Rhin.

L'année suivante, Vendôme, envoyé par Louis XIV en Espagne, reconquérait le trône de Philippe V par la victoire de Villaviciosa. Le souverain vainqueur coucha le soir sur un lit fait de drapeaux enlevés à l'ennemi. C'était le premier succès de nos armes depuis longtemps; tout le monde se reprit à espérer.

En 1711 un événement inattendu vint encore augmenter nos chances de succès. L'empereur Joseph Ier mourut, laissant ses États à l'archiduc Charles, concurrent de Philippe V. Dès lors l'Angleterre, craignant pour le nouvel empereur l'excès de puissance qu'elle combattait uniquement dans sa lutte contre les Bourbons, se retira de la coalition et conclut avec la France la *trêve de Londres*.

La campagne de 1712 fut décisive. Après de savantes manœuvres Villars infligea une défaite complète au prince Eugène à *Denain*.

L'ennemi, surpris par une attaque impétueuse du maréchal, fut culbuté dès le premier choc. Nos soldats, comprenant que l'existence même de la patrie était en jeu, se battirent avec un acharnement incroyable. Les Allemands, mis en pleine déroute, abandonnèrent précipitamment toutes leurs positions. Il n'y a pas, dans tout le cours de notre histoire, une seule victoire qui mérite d'être plus populaire que celle de Denain. Elle est peu connue cependant. Réparons cette injustice, et n'oublions jamais que Villars a su tirer la France d'une situation tellement désespérée, qu'il ne s'agissait plus de combattre pour l'honneur du pays, mais bien pour son indépendance.

Sur mer il n'y eut pas de guerre à proprement parler. Nos corsaires, parmi lesquels on doit citer *Duguay-Trouin*, continuaient à inquiéter les vaisseaux marchands de nos ennemis. Ce hardi marin s'illustra surtout par la prise de *Rio de Janeiro*, la plus riche colonie hollandaise.

17. Traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade (1714).

— Les trois traités d'*Utrecht*, de *Rastadt* et de *Bade* terminèrent enfin cette longue et terrible guerre de la succession d'Espagne. *La France restait intacte, mais abandonnait une partie de ses colonies à l'Angleterre.* L'Espagne, notre malheureuse alliée, cédait à l'empereur d'Allemagne, chef de la maison d'Autriche, de grands domaines en Italie et aux Pays-Bas.

18. Louis XIV et Samuel Bernard. Mort de Louis XIV. État de la France en 1715. — Un an après le rétablissement de la paix, en 1715, Louis XIV, parvenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, terminait son long règne. Au commencement d'août 1715, Louis XIV s'était senti très affaibli, mais ni la maladie ni la mort ne surent lui enlever la majesté de sa personne. Il fut roi jusqu'à ses derniers moments. Le 26 août, il réunit autour de son lit tous les courtisans et leur dit : « Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. Je sens que je m'attendris et que je vous attendris aussi ; je vous demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. » Il fit appeler ensuite le petit dauphin, le futur Louis XV, qu'il embrassa plusieurs fois. Il eut aussi une entrevue avec le duc d'Orléans, qui devait être régent. Après avoir réglé toutes les affaires du royaume, il mourut le 1er septembre 1715, à huit heures du matin. Il avait régné soixante-douze ans. La fin du règne avait été attristée, car le roi avait été précédé au tombeau par la plupart des membres de sa famille. De 1711 à 1714, son fils, deux de ses petits-fils, un de ses arrière-petits-fils, avaient succombé. Il laissait pour héritier un enfant qui sera Louis XV, son arrière-petit-fils.

La situation de la France était déplorable. Nous avions

fait sans doute de très utiles acquisitions : la Flandre en 1668, la Franche-Comté en 1678, Strasbourg en 1681. Mais le royaume était ruiné par la guerre et les impôts excessifs. Une affreuse misère désolait les campagnes; beaucoup de paysans passaient les frontières et se réfugiaient à l'étranger, dans l'espoir d'y gagner un peu moins péniblement leur vie. Malgré ces lourds impôts, la royauté, dont le trésor était épuisé par les dépenses de la cour et les dépenses militaires, devait emprunter de l'argent à de simples financiers. L'un d'eux, appelé Samuel Bernard, eut cet insigne honneur, que beaucoup de courtisans lui envièrent, d'être promené par le roi en personne dans tout le parc de Marly : fier de cette promenade, il prêta la somme demandée. Cette complaisance du roi à l'égard d'un financier marque bien que la ruine était imminente.

Une bonne partie de ces maux est imputable à Louis XIV, qui commit deux fautes impardonnables : au dehors il voulut dominer l'Europe, ce qui amena les guerres et les désastres; au dedans il voulut asservir les consciences, ce qui le conduisit à des mesures tyranniques et odieuses comme la révocation de l'édit de Nantes.

Une très lourde responsabilité pèse donc sur lui. Cette France qu'il avait reçue si forte et si prospère des mains de Richelieu et de Mazarin, il la laissa, en mourant, épuisée et ruinée.

Louis XIV est une des remarquables figures de notre histoire et la plus complète expression du monarque absolu. Il eut de la grandeur d'âme et une admirable fermeté dans les circonstances les plus difficiles. Pendant les plus sombres heures de la guerre de Succession, en 1709, son visage majestueux ne trahit jamais ni crainte ni angoisse. Il eut la passion de l'honneur national, qu'il confondait du reste avec ce qu'il appelait *sa gloire*. Il ne désespéra jamais de la France, et au besoin il serait mort pour elle, comme il le disait à Villars : qu'il lui soit beaucoup pardonné pour ce beau mouvement de patriotisme!

19. Tableau généalogique de la famille de Louis XIV.

Louis XIV.

Louis, dauphin de France, élève de Bossuet, mort en 1711.

Louis, duc de Bourgogne, élève de Fénelon, mort en 1712.	Philippe, duc d'Anjou (Philippe V, roi d'Espagne).	Charles, duc de Berry, mort en 1714.
Louis XV.		

20. La vie à Versailles. — Louis XIV avait abandonné le château de Saint-Germain pour se transporter à Versailles. Il avait été obligé de faire agrandir d'abord l'ancien château de Louis XIII, puis, sur des plans nouveaux dus à l'architecte *Mansart*, il fit construire l'immense palais actuel. Ce fut *Le Nôtre* qui dessina les jardins.

Le roi appelle autour de lui toute sa cour; les nobles abandonnent leurs châteaux pour venir vivre à Versailles de la vie de cour; les distractions sont très nombreuses : courses, comédies, fêtes somptueuses attirent et retiennent au château. C'est ainsi que Louis XIV transforme son palais en instrument de règne; il tient tout près de lui, sous sa surveillance, ces hommes qui représentaient jadis dans les provinces l'opposition à la volonté royale, et dès lors ses ordres sont mieux écoutés et plus exactement suivis dans tout le pays : les représentants du roi dans les provinces y sont de plus en plus les maîtres.

21. Le siècle de Louis XIV. — Louis XIV s'entourait aussi de littérateurs et de savants. Il y a dans l'histoire certaines époques qui présentent à l'admiration des hommes toute une floraison de beaux génies. On avait eu dans l'antiquité le siècle de *Périclès* et le siècle d'*Auguste*; dans les temps modernes, le siècle de *Léon X*; la France peut s'enorgueillir à bon droit du *siècle de Louis XIV*. On a nommé ainsi le XVIIe siècle, parce qu'un grand nombre d'écrivains ou d'artistes éminents parurent sous le règne de ce prince. Certes ce n'est point le roi qui leur



Corneille.

donna ce génie auquel nous devons tant d'œuvres immortelles. Mais Louis XIV eut du goût pour toutes les choses de l'esprit; il encouragea, il protégea les savants, les écrivains, les artistes; en toute occasion il leur prodigua des égards délicats qui valaient mieux encore que les marques de sa munificence : son nom mérite donc d'être associé à celui de tous ces grands hommes qui restent une des gloires de notre patrie.

22. Pierre Corneille. — Sous le règne de Louis XIII, tandis que le cardinal de Richelieu dirigeait avec tant d'habileté la politique de la France, un grand poète s'était déjà révélé. *Pierre Corneille*, né à Rouen en 1606, mort à Paris en 1684, avait été destiné par sa famille à la profession d'avocat. Mais il avait un goût très vif pour la littérature, et s'abandonna bientôt à sa vocation. Ses premiers essais contiennent déjà des beautés poétiques de premier ordre. Mais c'est en 1636 seulement que la tragédie du *Cid* consacra sa gloire naissante. Cette pièce admirable provoqua une explosion d'enthousiasme. Cependant Richelieu, qui se piquait d'être aussi bon poète que grand homme d'État, eut la faiblesse d'en concevoir quelque jalousie. Trois ans après, en 1639, Corneille donna deux nouveaux chefs-d'œuvre, *Horace* et *Cinna*; enfin la belle tragédie de *Polyeucte* (1642) et la comédie du *Menteur* mirent le sceau à sa réputation, qui depuis n'a jamais cessé de grandir. Les personnages que Corneille nous représente dans ses pièces sont animés des sentiments les plus nobles et les plus généreux; la piété filiale, l'amour de la patrie, la foi religieuse, lui ont inspiré des vers dont la force et l'éloquence n'ont jamais été dépassées. Corneille est une gloire nationale dont nous devons être jaloux, car nous pouvons opposer sans désavantage son grand nom à celui des plus fameux poètes grecs, latins, anglais ou allemands.

23. Descartes, Pascal. — Un an après le *Cid*, parut une œuvre en prose qui est digne d'en être rapprochée (1637). C'est le *Discours de la Méthode*, composé par le philosophe *Descartes*. Dans cet ouvrage, l'auteur cherche



Pascal.

les meilleurs moyens de conduire notre esprit à la connaissance de la vérité.

Pendant la minorité de Louis XIV, un autre écrivain de premier ordre, *Blaise Pascal*, publia en 1656 et 1657 les fameuses *Lettres provinciales*, où il flétrissait avec autant d'esprit que d'éloquence certains vices de son temps, et attaquait directement les jésuites. Il préparait une apologie, c'est-à-dire une sorte de démonstration raisonnée de la religion catholique, lorsqu'il mourut encore jeune, en 1662. Il ne nous reste que des fragments de ce travail qui eût été son œuvre capitale. Ils ont été réunis sous le nom de *Pensées*. Pascal est un des esprits les plus puissants qui aient jamais existé : il a été tout à la fois un grand écrivain, un grand philosophe et un grand savant.

24. Boileau Despréaux. La pension de Corneille. — *Boileau Despréaux* naquit à Paris en 1636, et malgré tous les efforts de sa famille s'adonna de bonne heure à la littérature. Admirateur enthousiaste de l'antiquité, Boileau attaqua dans ses *Satires* certains écrivains qui vivaient de son temps et dont la réputation lui paraissait usurpée. Il composa en outre les *Épîtres* ou lettres en vers, un poème comique, *le Lutrin*, et enfin un *Art poétique*, où il donne d'excellents conseils aux littérateurs. Louis XIV, qui estimait beaucoup le talent de Boileau, lui accorda une pension annuelle. Mais Boileau, ayant appris que celle de Corneille avait été supprimée, déclara qu'il ne pouvait plus rien recevoir quand l'auteur du *Cid* était laissé sans ressources. Ce désintéressement émut le roi, qui fit aussitôt remettre une grosse somme à Corneille. Boileau ne se contentait donc pas d'être un homme d'esprit et de bon goût : il avait du cœur, ce qui vaut mieux encore.

25. Racine. — Le grand Corneille trouva un émule dans *Racine*, né en 1639.

Racine n'avait que vingt ans quand une pièce de vers qu'il avait composée sur le mariage du roi lui valut une pension de cinq cents francs. Encouragé par ce premier succès, il s'adonna depuis lors à la poésie et écrivit, comme Corneille, des pièces pour le théâtre. Ses plus

fameuses tragédies sont *Andromaque*, *Britannicus*, *Phèdre*, dont les sujets sont empruntés à l'histoire grecque et romaine, *Esther* et *Athalie*, œuvres admirables dont il



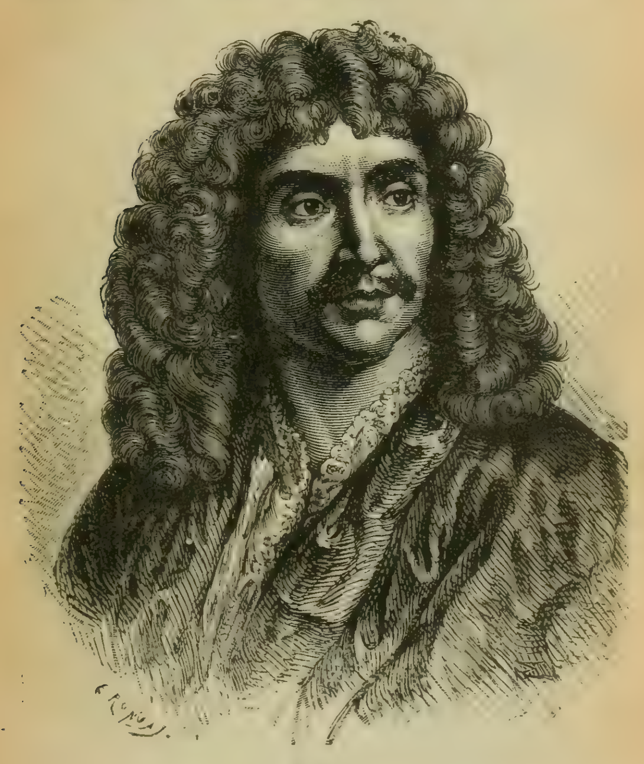
Racine.

puisa l'idée dans l'histoire sainte. Racine n'a peut-être pas autant de puissance que Corneille ; il ne fait pas parler à ses personnages un langage aussi mâle et aussi fier. Mais sa grâce est inimitable, et nul poète n'a su mieux que lui exprimer les sentiments doux et affectueux. Outre ses tra-

gédies, il écrivit une comédie pleine d'esprit, *les Plaideurs*, dans laquelle il raille finement la manie des gens qui veulent à tout propos faire des procès. Louis XIV lui prodigua d'abord les marques de sa bienveillance, mais plus tard, Racine s'étant permis de faire quelques observations sur la misère du peuple, le roi, mécontent, lui interdit de paraître en sa présence, et Racine conçut, dit-on, un tel chagrin de cette disgrâce, qu'il en mourut (1699).

26. Molière. — Ce grand homme dont la gloire est égale, sinon supérieure, à celle de Corneille et de Racine, naquit à Paris en 1622. Son vrai nom est *Jean-Baptiste Poquelin*. Son père, tapissier du roi, le destinait à la profession d'avocat. Mais à vingt-trois ans, le jeune homme quitta Paris avec quelques compagnons et se mit à parcourir les provinces en qualité d'acteur. Il joua d'abord dans des pièces comiques, composées par des auteurs sans talent. Mais bientôt, indigné de la platitude de ces farces grossières, il eut l'idée d'écrire lui-même les comédies qu'il représenterait ensuite sur la scène. L'accueil bienveillant que ses premiers essais trouvèrent auprès du public de province stimula son génie. Il revint à Paris, et fut admis en 1658 à l'honneur de jouer devant la cour. Depuis lors sa réputation ne cessa de grandir jusqu'à 1673, année de sa mort, et la faveur que Louis XIV lui témoigna ouvertement, le protégea contre les attaques de ses ennemis. Molière, en effet, avait déclaré une guerre implacable aux ridicules et aux vices de son temps. Si la protection du roi lui avait fait défaut, il n'aurait pas pu, sans doute, parler si librement. Tous ceux dont il raillait les travers se seraient unis pour étouffer la voix du poète. Que de gens, en effet, devaient se sentir blessés par les traits de sa verve satirique! Les hypocrites et les faux dévots dont la piété menteuse n'est qu'un masque, pouvaient-ils ne pas se reconnaître dans *Tartufe*, les hommes cupides dans l'*Avare*, les coquettes dans la Célimène du *Misanthrope*, les sots qui ne savent pas se contenter de leur condition dans le *Bourgeois gentilhomme*? Outre ces

chefs-d'œuvre, Molière composa encore les *Femmes savantes* et les *Précieuses ridicules*, où il se moque des femmes qui font étalage de science et de bel esprit, ou



Molière.

bien qui affectent de ne pas parler comme tout le monde. Toutes ces comédies sont semées de traits heureux et de remarques profondes. Les ridicules qu'elles dépeignent sont de tous les temps : c'est ce qui fait que les œuvres de Molière paraissent toujours aussi jeunes. Cet homme,

qui depuis deux siècles règne en maître sur la scène comique, cet écrivain dont la verve intarissable a soulevé tant de joyeux éclats de rire, eut pourtant une vie triste. Il n'était pas gai et méditait sans cesse. Boileau l'appelait *le contemplateur*. L'auteur des *Satires* n'en professait pas moins pour le génie de Molière une respectueuse admiration. Louis XIV lui demandant un jour quel était le plus grand écrivain de son règne : « *C'est Molière, sire* », répondit-il. La postérité a mis Molière au rang des premiers écrivains du XVIIe siècle.

27. La Fontaine. — *Jean de La Fontaine*, né en 1621 à Château-Thierry, mort en 1695, mérite une place à part au milieu des grands écrivains du siècle de Louis XIV. Il sut atteindre à la gloire, en composant au jour le jour, sans prétention aucune, d'adorables petits poèmes, auxquels il donna le nom modeste de *Fables*. On les fait apprendre par cœur aux enfants, qui, malheureusement, regardent trop souvent comme une tâche ingrate l'obligation de nouer connaissance avec un de nos plus charmants poètes. S'ils voulaient prendre la peine, quand ils sont devenus grands, de relire leur La Fontaine, ils s'apercevraient que chacune de ces fables est un petit drame admirablement composé, plein de grâce et de vérité. Chaque personnage que l'auteur y introduit parle le langage qui convient à son caractère : le loup, le chien, le mouton, le cheval, le lion, le singe, ne disent pas un mot qui ne soit conforme aux instincts qu'ils ont reçus de la nature. Mais tout en faisant causer les animaux, La Fontaine ne laisse pas échapper une occasion de donner aux hommes des conseils ou des leçons. Il se moque à sa façon de leurs travers. Qu'est-ce que le renard, sinon le courtisan adroit? Comment ne pas reconnaître dans le corbeau qui laisse tomber son fromage le vaniteux dupé par un flatteur sans scrupule? La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf n'est-elle point le portrait exact de l'orgueilleux? Il ne faut donc pas regarder les *Fables* comme de petites compositions puériles, propres seulement à exercer la mémoire des enfants. Elles sont le fruit d'un art exquis,



La Fontaine.

et quiconque les étudiera avec soin y trouvera de nouvelles beautés à chaque nouvelle lecture. Le bon La Fontaine ne se doutait guère en les composant qu'il pût leur devoir un jour l'immortalité. Il était distrait au point de ne pas reconnaître son fils, en le rencontrant dans la rue. Toujours perdu dans ses méditations, il aimait à faire de longues courses dans la campagne, passant des heures entières à écouter le chant des oiseaux, ou à étudier les mœurs de quelque animal. Ce doux rêveur ne prenait aucun souci de ses propres affaires. Il fallait que ses amis s'occupassent de subvenir à ses besoins, car il avait dissipé par négligence et incurie toute sa petite fortune. Devenu pauvre, il fut recueilli par une excellente femme, *Mme de la Sablière*, qui pendant vingt ans le garda sous son toit. Quand il eut perdu sa bienfaitrice, La Fontaine se trouva fort en peine de gagner sa vie. Heureusement un de ses amis lui offrit l'hospitalité et mit les derniers jours de l'aimable poète à l'abri de la misère.

28. Écrivains en prose : La Bruyère, Mme de Sévigné. — A côté des poètes comme Corneille, Racine, Boileau, Molière, La Fontaine, de grands écrivains en prose parurent aussi à cette époque, et augmentèrent encore l'éclat du règne. *La Rochefoucauld*, dans ses *Maximes*, et *La Bruyère*, dans ses *Caractères*, étudient le cœur humain, et font avec beaucoup de force le tableau de nos travers et de nos vices. On appelle ces écrivains des *moralistes* : le but qu'ils se proposent est de rendre l'homme meilleur en lui signalant toutes ses faiblesses et toutes ses imperfections.

Mme de Sévigné, qui écrivait dans le même temps, a laissé des *Lettres* dont le style reste pour nous un modèle inimitable.

29. Bossuet. — Des membres du clergé, comme le jésuite *Bourdaloue*, l'oratorien *Massillon*, l'évêque de Nîmes *Fléchier*, se distinguèrent par leur éloquence. Mais la gloire de ces hommes éminents est éclipsée par celle de *Bossuet*, précepteur du dauphin et évêque de Meaux. Ses *Sermons*, ses *Oraisons funèbres*, son *Discours sur*



Bossuet.

l'Histoire universelle et son *Histoire des variations des églises protestantes* comptent parmi les œuvres les plus parfaites de notre littérature. Bossuet fut avant tout un défenseur du dogme et de la morale catholique; mais par la hauteur de ses vues et l'ampleur de son éloquence il s'impose à l'admiration de tous.

30. Fénelon. — Fénelon avait été choisi par Louis XIV pour être précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils du roi, jeune prince qui donnait les plus belles espérances quand il fut ravi par une mort prématurée. Durant son préceptorat, Fénelon joua un très grand rôle à la cour. Il était le centre d'un parti religieux et politique. Mais il compromit sa situation en se jetant dans une querelle religieuse qui déplut à Louis XIV. Ayant forcé Bossuet à se mêler de la question et à se prononcer, il fut très vivement blâmé par l'évêque de Meaux et condamné par Rome. Toute cette lutte l'avait fait éloigner de la cour et nommer à l'archevêché de Cambrai. Louis XIV le regardait comme « le plus bel esprit et le plus chimérique du royaume ». Un domestique indiscret de Fénelon publia sur ces entrefaites *les Aventures de Télémaque*, poème à la manière antique, qu'il avait composé pour son élève. Le roi y vit des allusions politiques blessantes pour lui. Fénelon fut traité en exilé, et défense fut faite à son élève de correspondre avec son ancien maître. Ce fut seulement le 22 décembre 1701, quatre ans après le départ de Fénelon, que le duc de Bourgogne crut pouvoir lui écrire dans le plus grand secret : « Enfin, mon cher archevêque, je trouve une occasion favorable de rompre le silence où j'ai demeuré depuis quatre ans ». Ce seul fait laisse facilement imaginer toutes les contrariétés et toutes les rigueurs dont il fut accablé. Mais rien ne sut troubler son admirable calme, sa résignation, son obéissance, ni arrêter son énergique activité. Il se donna tout entier à son ministère, parcourant tout son diocèse, secourant les pauvres, visitant les malades, et se faisant aimer de tous. Jusqu'à ses derniers jours il fut préoccupé des questions littéraires, et peu de jours avant sa mort il adressait à ses

confrères de l'Académie française la très remarquable *Lettre sur les occupations de l'Académie* (1715).

31. Savants et artistes. — Les sciences comme les lettres prirent un merveilleux essor au XVIIe siècle. Descartes et Pascal, qu'on a déjà cités comme écrivains, furent aussi des savants de premier ordre. Grâce à *Cassini*, à *Picard*, à *Huygens*, l'astronomie fit d'importants progrès, et l'on connut mieux les lois immuables qui président à la marche des astres dans l'espace.

Les peintres les plus remarquables furent : *Lesueur*, *Poussin*, *Claude Lorrain*, *Mignard* et *Lebrun*. Le grand sculpteur *Puget* fit des groupes admirables, tels que le *Milon de Crotone*; enfin, les architectes *Perrault* et *Mansard* élevèrent : l'un, la magnifique colonnade du Louvre, l'autre, le dôme gracieux des Invalides. C'est à Mansard aussi qu'on doit le plan des immenses travaux exécutés au château de Versailles, sur l'ordre de Louis XIV. Ainsi fut transformé en un palais imposant et somptueux le modeste pavillon que Louis XIII avait fait bâtir.

Résumé.

I. A partir de 1661, Louis XIV gouverna sans premier ministre, mais en s'entourant d'excellents serviteurs. Il fut le roi qui contribua le plus à organiser en France la monarchie absolue.

Colbert, après avoir fait punir les désordres financiers du surintendant Fouquet, augmenta la richesse publique par une sage surveillance et une meilleure répartition des impôts : il encouragea l'industrie, l'agriculture, le commerce et le développement de nos colonies. Louvois, grâce à l'appui constant de Louis XIV, put créer une armée nombreuse, régulière et unifiée. Vauban, à côté de lui, perfectionna l'artillerie, l'art des fortifications et les méthodes d'attaque.

Ainsi servi, Louis XIV put étendre les conquêtes de la France et accroître son influence en Europe.

II. De 1661 à 1678, ses guerres, entreprises pour des motifs légitimes, sont couronnées de succès. Après une courte lutte, le traité d'Aix-la-Chapelle lui donne la Flandre; la Franche-Comté, déjà conquise, est rendue à l'Espagne. La guerre de Hollande bientôt révéla mieux l'ambition de Louis XIV; mais

aussi il rencontra plus de résistance. Guillaume d'Orange sauve son pays en l'inondant, et forme contre Louis XIV une coalition européenne. La France en triomphe, grâce à Condé, à Turenne, à Duquesne. La paix de Nimègue (1678), qui nous donne la Franche-Comté, marque le point de plus haute prospérité du règne de Louis XIV.

III. De 1678 à 1697, Louis XIV accumule les fautes. Il rêve d'une Église nationale, qui ne dépende que de lui; aussi il fait proclamer les principes de l'Église gallicane, il persécute les jansénistes et les protestants. La révocation de l'édit de Nantes (1685) est une grave faute politique dont vont profiter nos ennemis. Provoqués par des violences de Louis XIV, les États voisins de la France forment la ligue d'Augsbourg, dirigée par Guillaume d'Orange, maintenant maître de l'Angleterre. Catinat et Luxembourg sur terre, Tourville sur mer, amènent par leurs exploits la signature du traité de Ryswick (1697), qui ne coûte rien à la France, mais ne la dédommage pas des misères causées par ces longues guerres.

IV. De 1697 à 1715, Louis XIV poursuit le dessein de réunir l'Espagne et la France sous la domination d'une même famille. Il accepte le testament du roi d'Espagne Charles II, qui donnait la couronne au fils du Dauphin, Philippe duc d'Anjou. Tous nos ennemis reprennent les armes. Après de dures défaites, nos derniers grands généraux sont vainqueurs, Vendôme à Villaviciosa (Espagne), Villars à Denain. Les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade ne portent atteinte qu'à notre empire colonial. La France, désolée par la guerre, est attristée aussi par les deuils de la famille royale. Louis XIV mourant ne laisse pour successeur que son arrière-petit-fils, âgé de cinq ans.

V. La vie de la France s'est de plus en plus concentrée à Versailles, où se réunissent autour du roi les plus nobles et les plus éminents dans les lettres, les sciences et les arts. On appelle justement *siècle de Louis XIV* la grande époque littéraire qui commence en réalité avec Louis XIII et Richelieu, avec Corneille et le *Cid* (1636), Descartes et le *Discours de la Méthode* (1637). Pascal peu après donne les *Provinciales* et laisse les *Pensées* malheureusement inachevées. Mais c'est surtout sous le règne personnel de Louis XIV que se pressent les grands écrivains : Boileau, Racine, Molière, La Fontaine, La Bruyère, Mme de Sévigné, Bossuet, Fénelon. Les savants et les artistes s'associèrent aux littérateurs pour assurer la gloire immortelle de ce grand siècle.

CHAPITRE IV

LOUIS XV

1. La Régence (1715-1723). *Les agioteurs.* — 2. Louis XV. *Son éducation.* Ministère du duc de Bourbon (1723-1726). — 3. Fleury. Guerre de la succession de Pologne. *Plélo à Danzig.* Traité de Vienne (1738). — 4. Causes d'une nouvelle guerre. Alliance de la France avec le roi de Prusse Frédéric II. — 5. Guerre de la succession d'Autriche. *Chevert à Prague.* Victoire de Fontenoy (1745). Traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — 6. Rivalité de la France et de l'Angleterre. *Dupleix.* — 7. Guerre de Sept Ans (1756-1763). — 8. *Montcalm au Canada. Lally-Tollendal dans l'Inde.* Traité de Paris. — 9. Dernières années du règne de Louis XV. Choiseul. — 10. Les grands écrivains du XVIIIe siècle : Voltaire. Montesquieu. Rousseau. — 11. Esprit de réforme au XVIIIe siècle.

1. La Régence (1715-1723). Les agioteurs. — Les dernières années de Louis XIV avaient été attristées par la mort de son fils, le *dauphin Louis*, élève de Bossuet, puis par la mort du *duc de Bourgogne* et du *duc de Berry*, ses petits-fils. En 1715, il ne lui restait plus qu'un petit-fils, le *duc d'Anjou*, devenu, depuis 1700, le roi d'Espagne *Philippe V* (voir chapitre VII), et un arrière-petit-fils qui fut *Louis XV*. Comme le nouveau roi était trop jeune encore pour régner, le *duc d'Orléans* eut la *régence*, c'est-à-dire qu'il fut chargé de diriger les affaires du royaume en attendant que Louis XV fût en âge de gouverner.

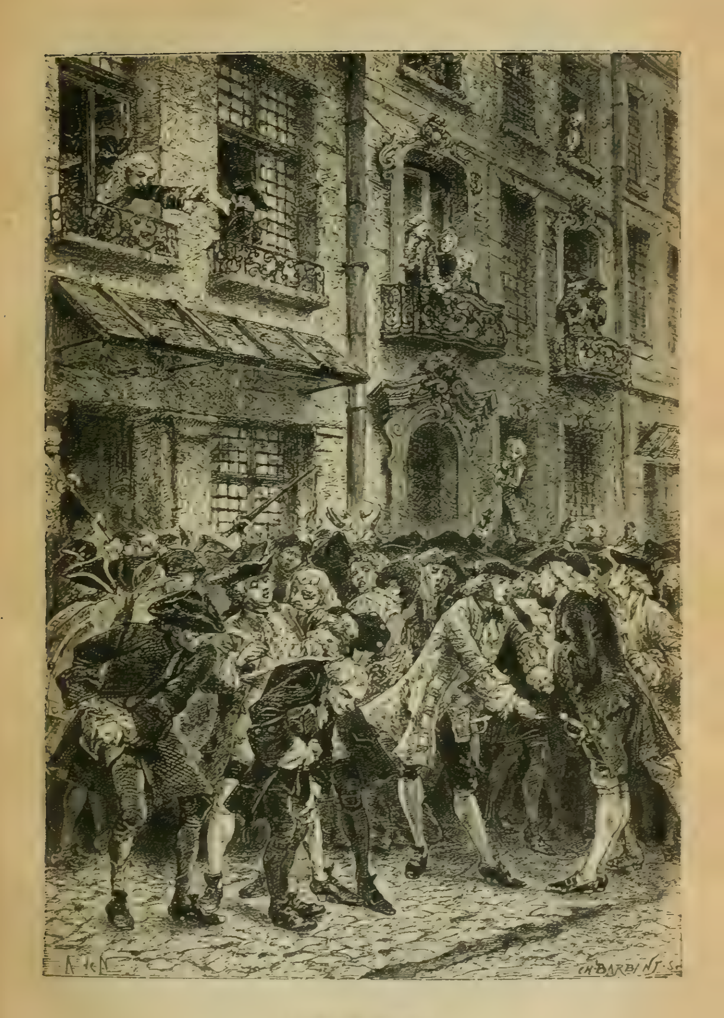
Le régent était un prince brave, humain, généreux. Mais toutes ses belles qualités étaient gâtées par un grave défaut : il était adonné aux plaisirs et se livrait à d'indignes favoris.

Il prit pour conseiller un homme sans principes ni moralité, *Dubois*, auquel il fit donner le chapeau de cardinal.

Le *duc de Saint-Simon*, un grand seigneur du temps, qui a laissé d'admirables *Mémoires*, a porté sur Dubois ce jugement sévère : « Dubois était un homme maigre, effilé, à mine de fouine. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, l'ambition, travaillaient en lui à qui resterait le maître. Il mentait jusqu'à nier effrontément, étant pris sur le fait. Il s'était accoutumé à un bégayement factice, afin de se donner le temps de pénétrer les autres. Une fumée de fausseté lui sortait par tous les pores. »

La régence de Philippe d'Orléans ne porta pas remède aux maux dont souffrait la France. La détresse financière était devenue intolérable. Le régent se fia aux promesses de l'Écossais Law, qui lui promit de rétablir la prospérité du royaume. Son *Système* n'aboutit qu'à ruiner une multitude de gens qui avaient cru au succès de ses combinaisons, et à faire de Paris, pendant quelques années, un véritable tripot. La rue Quincampoix, en particulier, depuis longtemps consacrée aux opérations des banquiers, était devenue le rendez-vous habituel des seigneurs et des bourgeois : on nommait *agioteurs* tous ceux qui s'occupaient de ces affaires. La rue avait été fermée de grilles; dans chaque maison, des centaines d'agents d'affaires avaient leurs bureaux. Les fortunes se faisaient et se défaisaient en un jour. Un bossu gagna près d'un million à prêter son dos pour servir de pupitre aux agioteurs. Des artisans gagnèrent des millions. Un laquais, ayant réalisé d'immenses bénéfices, passa en Angleterre, d'où il revint au bout de quelques années avec le train et l'air d'un seigneur anglais. Toutes les classes de la société, si séparées sous Louis XIV, se rapprochaient dans l'agiotage.

A l'extérieur, le régent abandonna complètement la politique de Louis XIV. Il fit alliance avec l'Angleterre, la Hollande, l'empereur d'Allemagne, et fut sur le point de déclarer la guerre au petit-fils du grand roi, Philippe V,



La rue Quincampoix,

que nos armées avaient eu tant de peine à maintenir sur le trône pendant la lutte de la succession d'Espagne (voir chapitre VII). Philippe V, en effet, oncle du jeune roi Louis XV, convoitait secrètement la régence que le duc d'Orléans s'était fait donner. Le régent n'hésita pas à se rapprocher de nos anciens ennemis et à sacrifier les intérêts de la France pour défendre son autorité contre un rival redoutable. Il mourut en 1723, quelques mois après Dubois.

2. Louis XV. Son éducation. Ministère du duc de Bourbon (1723-1726). — Louis XV était alors majeur, mais trop indolent pour s'occuper lui-même des affaires. Son éducation ne l'y avait guère préparé. Son précepteur Fleury cherchait seulement à se concilier ses bonnes grâces. Son gouverneur, le maréchal de Villeroy, lui donnait des leçons comme celle que nous rapporte Saint-Simon. Un jour, pour la fête du roi, il y avait un concert dans les Tuileries, qui avait attiré une foule immense. Le roi, importuné de cette foule, se cachait dans les coins à tout moment : le maréchal l'en tirait par le bras, le menait aux fenêtres : le peuple criait « Vive le roi ! » et le maréchal disait : « *Voyez donc, mon maître, tout ce monde, tout ce peuple, tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître, regardez-les donc un peu pour les contenter !* » « Belle leçon pour un gouverneur », ajoute Saint-Simon, « et qu'il ne se lassait point de lui inculquer, tant il avait peur qu'il l'oubliât. Aussi l'a-t-il très pleinement retenue. »

Le souci des affaires importunant sa paresse, Louis remit tous les soins du gouvernement entre les mains du *duc de Bourbon*, qui devint premier ministre et qui garda le pouvoir pendant trois ans. Son administration intérieure fut déplorable : il se signala seulement par de nouvelles mesures de rigueur contre les protestants. Louis XV le remplaça en 1726 par le cardinal *Fleury*, son ancien précepteur.

3. Fleury. Guerre de la succession de Pologne. Plélo à Danzig. Traité de Vienne (1738). — Fleury était un homme d'humeur douce, pacifique. Son admi-



« Mon maître, tout cela est à vous. »

nistration fut honnête, et il améliora quelque peu par une sage économie l'état des finances. Mais s'il aimait le bien public, il aimait surtout le repos, et il n'hésita pas à sacrifier l'intérêt du pays à la tranquillité de ses dernières années. C'est ainsi, par exemple, qu'il laissa dépérir notre marine pour ne pas éveiller les susceptibilités de l'Angleterre.

Fleury dut pourtant faire la guerre. Louis XV avait épousé Marie Leczinska, fille du roi de Pologne Stanislas. En 1733, l'Autriche et la Prusse voulurent renverser Stanislas. Fleury fut obligé de défendre le beau-père du roi. Nous remportâmes de brillants succès contre les Autrichiens, sur le Rhin et en Italie. Mais l'acte le plus glorieux de cette guerre fut accompli en Pologne par le comte de Plélo. C'était un colonel de dragons, ambassadeur de France en Danemark. Il vit à Copenhague des officiers français qui, chargés de secourir Stanislas dans Danzig, s'étaient retirés sans combattre devant des forces supérieures. Il leur fit des reproches; l'un d'eux lui répondit : « C'est aisé à dire quand on est en sûreté dans son cabinet. — Je n'y serai pas longtemps », reprend Plélo, et, entraînant les officiers, il part avec eux pour tenter un débarquement à Danzig, après avoir écrit au ministre des affaires étrangères : « Je suis sûr que je ne reviendrai pas, je vous recommande ma femme et mes enfants ». En effet, il fut tué dans une sortie contre les assiégeants. Mais l'honneur français était sauf.

Le *traité de Vienne*, signé en 1738, garantissait à la France de précieux avantages. Stanislas renonçait au trône de Pologne, mais obtenait, en échange, la *Lorraine*, qui devait, après sa mort, faire retour à la France. La réunion de cette grande et belle province eut lieu, en effet, vingt-huit ans plus tard, en 1766. Cette utile acquisition fortifiait notre frontière de l'Est, en rattachant à la *Champagne* et à nos *provinces du Nord* l'Alsace, que le traité de Westphalie nous avait donnée en 1648.

4. Causes d'une nouvelle guerre. Alliance de la France avec le roi de Prusse Frédéric II. — La paix



Mort de Plélo.

dura deux ans seulement, jusqu'à la mort de l'empereur d'Allemagne, *Charles VI* (1740). Ce prince laissait pour héritière une fille, *Marie-Thérèse*. Plusieurs prétendants se présentèrent aussitôt pour entrer en partage de la succession de Charles VI. On voulait réduire la jeune princesse à ne garder que la couronne de Hongrie. On fit croire à Louis XV qu'il fallait saisir cette occasion de ruiner à jamais la puissance de la maison d'Autriche. Nous nous trouvâmes ainsi engagés peu à peu dans cette guerre où nous n'avions rien à gagner, car l'Autriche n'était plus redoutable pour nous. Il eût été plus sage de tenir toutes nos forces en réserve contre l'Angleterre, dont la puissance maritime devenait inquiétante, et qui allait bientôt nous disputer nos riches possessions ou *colonies* de l'Inde et de l'Amérique. Fleury avait inutilement tenté de détourner Louis XV de cette politique funeste. Il mourut au début des hostilités, en 1743.

Parmi les princes qui voulaient s'enrichir des dépouilles de Marie-Thérèse, le plus remarquable était le roi de Prusse *Frédéric II*. La Prusse, au milieu du XVIII[e] siècle, n'était encore qu'un petit État, dont la population s'élevait à peine au chiffre de deux millions et demi d'habitants. Mais ses princes lui avaient donné une forte organisation. Le plus célèbre entre les prédécesseurs de Frédéric II fut son père *Frédéric-Guillaume*. Il poussait l'économie jusqu'à l'avarice la plus sordide, et sa brutalité était telle qu'il battait sa femme et ses enfants, les traînait par les cheveux en les accablant de coups et d'injures. Il n'eut jamais de goût que pour les choses de la guerre. Sa grande occupation était de faire manœuvrer ses troupes. Le premier il introduisit dans les armées prussiennes cette discipline de fer qui les rend si redoutables. Il voulait avoir les soldats les mieux disciplinés de l'Europe : il y parvint. Frédéric-Guillaume, le *Roi sergent*, comme on l'appelle, avait compris que la guerre est, comme on l'a dit, *l'industrie nationale de la Prusse*.

Cet homme terrible, qui maltraitait sa famille et tombait à coups de canne, dans les rues de Berlin, sur les

gens qu'il surprenait oisifs, eut pour fils un jeune prince qui témoigna de bonne heure un goût très vif pour la littérature et les arts, que son père méprisait profondément.



Frédéric II.

Frédéric II, n'étant encore que prince royal de Prusse, se plut à nouer des relations avec les écrivains français. Il écrivit même un livre sur les devoirs des princes. Il y faisait un magnifique éloge de la morale et de la justice,

deux vertus qu'il ne pratiqua guère quand il fut monté sur le trône. En effet, à peine délivré de la tyrannie de son père, qui l'avait fait condamner à mort par un conseil de guerre en châtiment d'une peccadille, Frédéric II laisse les amusements frivoles et se met à la tête de son armée. Il entre à l'improviste dans la *Silésie*, dont il contestait sans aucun droit la possession à Marie-Thérèse, s'en empare, et signe un traité d'alliance avec la France.

5. Guerre de la succession d'Autriche. Chevert à Prague. Victoire de Fontenoy (1745). Traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — Tel fut le début de la guerre de la succession d'Autriche. Marie-Thérèse, menacée par la Prusse, la France et la Bavière, s'unit à l'Angleterre. Nos armées pénétrèrent d'abord jusqu'au cœur de l'Allemagne, s'emparèrent de *Prague*, en Bohême, et y soutinrent héroïquement un long siège. Quand on vit que la place n'était plus tenable, le maréchal de Belle-Isle quitta Prague de nuit, trompa l'ennemi, et fut en sûreté avant d'être poursuivi. Il avait laissé dans la ville son lieutenant Chevert, qui commandait, pour toute garnison, à six mille blessés ou malades. Quand il fut sommé de se rendre, il répondit au parlementaire autrichien : « *Dites à votre général que, s'il ne m'accorde pas les honneurs de la guerre, je mets le feu aux quatre coins de Prague, et je m'ensevelis sous ses ruines* ». On n'osa pas le mettre à l'épreuve : sa garnison d'infirmes passa, tambours battants et drapeaux déployés, au milieu des ennemis, qui saluaient, et alla rejoindre le maréchal.

Cependant les Français étaient rejetés sur le Rhin (1743). L'année suivante les *Impériaux* entrèrent en Alsace, d'où ils furent bientôt repoussés. En 1745 le maréchal *Maurice de Saxe*, qui commandait notre armée, envahit les *Pays-Bas* (Belgique) et remporta une glorieuse victoire à *Fontenoy*.

C'est le 11 mai, à six heures du matin, que la bataille s'engagea. Repoussés à deux reprises, les Anglais rassemblent toute leur infanterie en une colonne compacte, et marchent contre notre armée qu'ils veulent écraser.

Arrivés à cinquante pas de notre ligne, les officiers ennemis saluèrent en ôtant leurs chapeaux. Les officiers français leur rendirent aussitôt ce salut. Alors un commandant anglais fait quelques pas en avant et crie : « *Messieurs des gardes françaises, tirez!* » Le comte d'Auteroche lui répond simplement : « *Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers; tirez vous-mêmes* ». Cette courtoisie chevaleresque nous coûta cher : les Anglais firent un feu roulant qui jeta à terre près de quatre cents hommes et plusieurs officiers. Cette décharge meurtrière mit la confusion dans nos rangs. Les ennemis en profitèrent pour continuer leur marche. Ils s'avançaient dans un ordre admirable, chargeant et déchargeant leurs fusils avec autant de régularité que s'ils avaient été à l'exercice et non pas sur le champ de bataille. Pendant un moment, on put croire que la victoire était à eux. Le maréchal de Saxe, traîné dans une petite carriole d'osier parce que la fièvre l'empêchait de se tenir à cheval, conserva cependant au milieu du péril toute sa présence d'esprit. Il fit mettre des canons en batterie : la colonne anglaise, criblée de boulets et de mitraille, commence à reculer. Alors les nôtres font une charge impétueuse, et l'ennemi est réduit à fuir, laissant douze ou quatorze mille morts sur le champ de bataille. Ce brillant succès provoqua dans toute la France un grand enthousiasme. Le roi Louis XV, qui avait assisté à la lutte et fait très bonne contenance, fut acclamé par ses troupes. Le brave maréchal se fit porter vers lui à la fin de l'action : « *Sire*, lui dit-il, *je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majesté victorieuse !* »

Les deux années suivantes furent marquées par de nouveaux succès des Français, et la plupart des villes de la Belgique furent conquises. Pendant ce temps notre allié Frédéric II luttait en Allemagne contre les Autrichiens. Mais il ne se fit pas scrupule de nous abandonner à deux reprises pour signer des traités avantageux avec Marie-Thérèse. Sa conduite pendant toute cette guerre fut celle d'un prince sans moralité : il viola impudemment les pro-

messes les plus solennelles, et trahit tout le monde, l'Autriche aussi bien que la France.

En 1748 la paix fut signée à *Aix-la-Chapelle*. Louis XV, fatigué de cette guerre qui l'empêchait de se livrer tout entier à son penchant pour les plaisirs, avait donné l'ordre à ses ministres de traiter à tout prix. Il voulait, disait-il, « *traiter en roi, non pas en marchand* ». La France restitua donc toutes ses conquêtes et n'obtint que quelques avantages dérisoires.

6. Rivalité de la France et de l'Angleterre. Dupleix. — Après ces événements notre pays goûta pendant huit années le bienfait d'une paix profonde, et quoique le roi s'abandonnât de plus en plus à son indolence, notre commerce et notre industrie se développèrent merveilleusement.

Nous avions alors de magnifiques possessions en Asie et en Amérique. Un homme de génie, *Dupleix*, essaya d'étendre notre domination sur l'*Hindoustan* tout entier. Il aurait réussi, sans doute, car il avait une activité, une adresse, une énergie peu communes. Aidé de sa femme, née dans l'Inde, et que les Indiens appelaient la princesse Jeanne, il s'était mis au courant de toutes les intrigues nouées entre les petites cours des souverains hindous. Tous deux étaient aussi braves à la guerre que prudents dans le conseil : quand Dupleix fut blessé au siège de Pondichéry, en 1748, sa femme le remplaça sur les remparts, aidée de son meilleur lieutenant, Bussy. Mais le grand mérite de Dupleix fut surtout d'inaugurer un nouveau système de gouvernement, très utile pour l'Hindoustan. Au lieu de déposséder les souverains du pays, il cherchait à régner sous leur nom : il savait par tous les moyens retenir leur fidélité ; l'un d'eux lui demandait la main de sa fille. Tous ces succès de sa politique étaient des succès pour la France. Mais, au lieu de le soutenir, le gouvernement de Louis XV abandonna ce grand homme. Le malheureux Dupleix fut obligé de revenir en France pour répondre à d'odieuses et absurdes accusations. Les Anglais s'empressèrent de reprendre pour leur propre

compte ses vastes projets. Aujourd'hui la France ne garde plus dans l'Hindoustan que quelques établissements sans importance, tandis que l'Angleterre y possède un vaste empire avec près de trois cents millions de sujets.

En Amérique, nous étions maitres du *Canada* et de la *Louisiane*. Ces riches possessions excitèrent aussi la convoitise de l'Angleterre, qui avait fondé comme nous des colonies dans l'Amérique du Nord. De plus cette puissance voyait avec inquiétude notre marine renaître, grâce aux patriotiques efforts du ministre *Machault*, et notre commerce entrer en concurrence souvent heureuse avec le sien. Cette jalousie de l'Angleterre contre nous fut la cause d'une nouvelle guerre qui, en raison de sa durée, a reçu le nom de *guerre de Sept Ans*.

7. Guerre de Sept Ans (1756-1763). — Une perfidie indigne donna le signal des hostilités. En Amérique, les Anglais tuèrent dans un guet-apens un officier français accompagné de quelques soldats. En même temps, sans déclaration de guerre, leurs vaisseaux s'emparèrent de tous nos bâtiments de commerce qu'ils purent saisir. La France se vengea glorieusement de cet acte de piraterie. Notre flotte attaqua une escadre ennemie et la battit complètement. Une armée commandée par le *duc de Richelieu* enleva d'assaut avec un courage admirable la forteresse de *Port-Mahon* dans l'île de *Minorque*, bien que cette place fût regardée comme imprenable.

Malheureusement le gouvernement français eut l'imprudence de s'engager, en cette même année 1756, dans une guerre sur le continent. Louis XV s'allia tout à coup, sans l'ombre d'un motif sérieux, à l'Autriche, qu'il avait combattue quelques années auparavant. Il signa un traité avec Marie-Thérèse contre le roi de Prusse, qui aussitôt s'unit étroitement à l'Angleterre, notre ennemie. Nous allions donc avoir à lutter sur mer contre les forces écrasantes dont disposaient les Anglais, et sur terre contre Frédéric II, homme d'un génie extraordinaire, d'une énergie indomptable, et l'un des plus grands capitaines qui aient

jamais paru. Il était impossible de se jeter avec plus de légèreté que nous le fîmes alors dans une guerre redoutable. La France expia cruellement les fautes du prince incapable qui la gouvernait.

Contre Frédéric II et les armées prussiennes qui étaient déjà les plus disciplinées, les mieux exercées de l'Europe, nous n'avions malheureusement que de mauvais généraux et de mauvaises troupes. Le commandement suprême était abandonné à des courtisans, de qui le mérite consistait surtout dans l'art de flatter adroitement le roi ou de plaire à la *marquise de Pompadour* qui exerçait une grande influence sur l'esprit du faible Louis XV. L'armée, composée en grande partie de gens sans aveu qu'on incorporait de force dans les régiments, n'était point animée de cet esprit de discipline et de patriotisme qui donne les victoires. Les soldats cherchaient seulement à s'enrichir par la maraude et le pillage.

Aussi un grand désastre nous fut-il infligé dès le début de la guerre, en 1757. *Soubise* fut complètement battu par Frédéric II à *Rosbach*. Grâce à l'habileté des mesures prises par le roi de Prusse, l'ennemi ne perdit que quelques centaines d'hommes, nous en tua trois mille et fit sept mille prisonniers. La profonde incapacité dont le général français avait fait preuve dans cette fatale journée souleva l'indignation publique. On composa à ce propos une chanson très spirituelle et très mordante qui obtint un vif succès à Paris. Une gravure représentait Soubise portant à la main une lanterne allumée, dans l'attitude d'un homme qui cherche quelque chose à terre. Au-dessous étaient écrits ces vers :

Soubise dit, la lanterne à la main :
« J'ai beau chercher ; où diable est mon armée?
Elle était là pourtant hier matin ;
Me l'a-t-on prise ou l'aurais-je égarée? »

Le *comte de Clermont* ne fut pas plus heureux l'année suivante à la bataille de *Crefeld* que nous perdîmes encore. Une troisième défaite, que nous essuyâmes en 1759, fut au

moins rachetée par la victoire de *Clostercamp*. A cette campagne se rattache le souvenir d'un des plus beaux actes de dévouement qui aient jamais été accomplis dans nos armées. Le *chevalier d'Assas* était capitaine dans un régiment désigné sous le nom de régiment d'Auvergne. Un soir, il part en reconnaissance et tombe au milieu d'une colonne ennemie qui s'avance sans bruit, à la faveur des ténèbres, pour surprendre notre camp. D'Assas est entouré, saisi, et menacé de mort s'il donne l'éveil aux sentinelles françaises du voisinage. Il se recueille un moment, rassemble toutes ses forces et crie d'une voix retentissante : « *A moi, Auvergne, ce sont les ennemis!* » Il tombe aussitôt percé de coups, mais l'armée est sauvée.

8. Montcalm au Canada. Lally-Tollendal dans l'Inde. Traité de Paris. — Cependant notre lutte maritime contre l'Angleterre continuait, sans que les succès qui en avaient marqué le début se renouvelassent.

Les Anglais, maitres de la mer grâce à la supériorité de leur flotte, tournèrent tous leurs efforts contre le Canada, dont la vaillante population, profondément dévouée à la France, lutta héroïquement pour sauver son indépendance. Dans cette défense de notre belle colonie d'Amérique, un homme, le *marquis de Montcalm*, conquit une gloire immortelle. Il commandait les cinq mille soldats que le gouvernement de Louis XV avait envoyés au Canada pour combattre contre plus de quarante mille hommes expédiés d'Angleterre. Abandonné, sans ressources, comme Dupleix l'avait été quelques années auparavant, dénué de tout, privé des secours en hommes et en argent qu'il sollicitait vainement auprès du roi et de ses ministres, Montcalm, à force d'énergie, parvint d'abord à tenir la fortune indécise. Il remporta même une victoire signalée sur les Anglais, grâce au concours des braves Canadiens, qui s'étaient en grand nombre enrôlés dans sa petite armée comme volontaires. Mais il manquait de vivres, d'argent, même de munitions, et tandis que le gouvernement français abandonnait honteusement les défenseurs de la colonie, l'Angleterre redoublait d'efforts pour triompher de

leur résistance. Quand Montcalm vit que tout était perdu, il résolut de livrer un combat suprême. Les ennemis assiégeaient avec de grandes forces la ville de *Québec*. Il marcha contre eux à la tête de quatre mille hommes seulement, et tomba noblement au premier rang. Blessé à mort, il criait encore à ses soldats, dont il s'était rendu l'idole par son courage chevaleresque : « *En avant et gardons le champ de bataille !* » L'indépendance du Canada ne survécut pas à ce héros, dont le nom devrait être plus populaire parmi nous. Mais le souvenir et l'amour de la France subsistent encore dans ce pays, qui fut si longtemps terre française. Les Canadiens, livrés à l'Angleterre par Louis XV, ont conservé notre langue, nos usages, et depuis plus d'un siècle ils n'ont jamais manqué de nous témoigner dans nos malheurs une profonde et touchante sympathie.

L'Inde non plus ne fut pas perdue sans nouveaux combats. En 1757, le comte de Lally-Tollendal, descendant d'une famille irlandaise réfugiée en France sous Louis XIV, y fut envoyé pour lutter contre les Anglais. Il débuta par de grands succès : mais sa rigueur, son emportement le firent haïr des Hindous ; Louis XV le laissa sans secours, tandis que les Anglais envoyaient sans cesse des renforts contre lui. Après un siège héroïque de dix semaines, dans Pondichéry, il dut capituler en janvier 1761. Au lieu de lui rendre l'hommage qu'il méritait, le gouvernement de Louis XV le fit emprisonner. Après dix-neuf mois de prison, il fut mis en jugement. Lally réclamait un conseil de guerre, mais le parlement ne voulait pas renoncer à cette cause. Lally fut condamné pour avoir « trahi les intérêts du roi ». « Jamais ! jamais ! » cria-t-il en entendant ces mots. Il fut décapité, et on ne permit à aucun des rares amis qui lui restaient de l'accompagner au supplice ; on alla même jusqu'à le bâillonner. « *Ce fut un assassinat commis avec le glaive de la justice* », dit Voltaire, qui le premier réclama vengeance pour sa mémoire. Cette vengeance, le fils de Lally l'obtint seulement en 1780 : l'innocence de son père fut reconnue.



Mort du Chevalier d'Assas.

En 1763 le traité de Paris, humiliant et ruineux pour la France, mit enfin un terme à cette terrible guerre qui, depuis sept années, avait fait périr plus d'un million d'hommes. Nous cédions à l'Angleterre les *Indes*, le *Canada*, plusieurs îles aux *Antilles*, le *Sénégal* en Afrique. Aux Indes nous ne conservions que cinq villes. Nous abandonnions à l'Espagne, notre alliée dans la dernière partie de la guerre, la *Louisiane*, pour l'indemniser de la perte d'une de ses colonies qu'elle livrait à l'Angleterre. Quant au roi de Prusse, un traité particulier, qu'il signa la même année avec l'Autriche, lui confirma la possession de la *Silésie*.

La guerre de Sept Ans, désastreuse pour la France qui perdait ses magnifiques colonies d'Amérique, comme elle avait déjà perdu celles de l'Inde, fut très avantageuse à deux puissances : la situation de la Prusse avait singulièrement grandi en Allemagne depuis qu'on avait pu voir ce petit État tenir victorieusement tête à l'Autriche ; l'Angleterre s'était emparée des plus riches dépouilles de notre empire colonial, et elle régnait désormais sans partage sur les mers.

9. Dernières années du règne de Louis XV. Choiseul. — Le règne funeste de Louis XV s'acheva sans nouvelle guerre. Un ministre préoccupé du bien public, *Choiseul*, essaya de nous rendre des alliances et surtout de restaurer notre marine, qui était tombée bien bas pendant la guerre de Sept Ans. Il ménagea l'acquisition de la *Corse* en 1768. Les grands services qu'il avait rendus ne lui épargnèrent pas une disgrâce imméritée, qui le frappa en 1770. Il fut chassé du ministère par Louis XV, au moment même où de graves événements se préparaient en Europe. Deux ans après sa chute, fut accompli en effet le premier partage de la *Pologne* entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. L'indigne monarque, dont le règne avait été si désastreux pour la France, ne fit rien pour prévenir cette grande iniquité et sauver ce noble et malheureux peuple, que ses voisins se partagèrent comme un troupeau.

Louis XV mourut en 1774. Il avait en 1764 chassé de



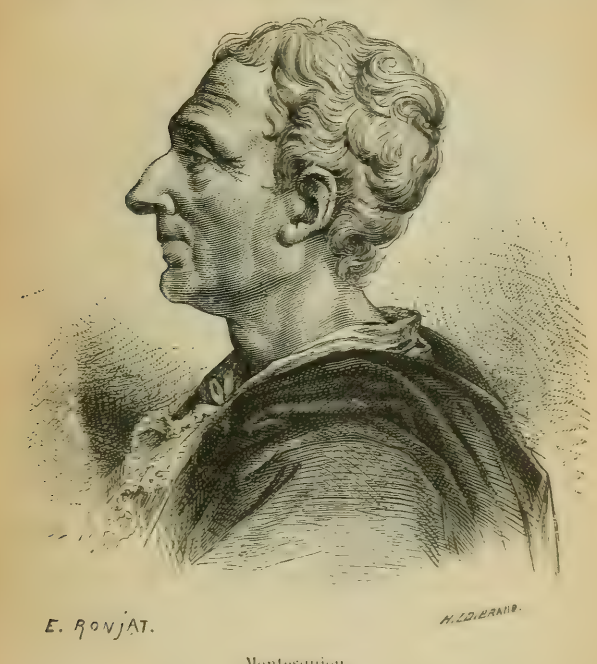
Voltaire.

France les *Jésuites*, et contribué à obtenir du pape, en 1773, la suppression de cet Ordre célèbre.

10. Les grands écrivains du XVIIIe siècle. Voltaire. Montesquieu. Rousseau. — De grands écrivains parurent au XVIIIe siècle comme au XVIIe, et donnèrent à la France, pour la consoler un peu de ses défaites, la gloire des lettres. Parmi les écrivains qui furent à cette époque l'honneur de la littérature française, il faut citer, au premier rang, les trois grands noms de *Voltaire*, de *Montesquieu* et de *Rousseau*.

Le véritable nom de Voltaire était *Arouet*. Il naquit à Paris en 1694. A vingt et un ans il fut mis en prison à la Bastille, comme coupable d'avoir attaqué le gouvernement de Louis XIV dans un ouvrage nommé *Satire*. Or il n'était pas l'auteur de ce livre : victime, dès ses premiers pas dans la vie, d'une odieuse iniquité, Voltaire conserva jusqu'à sa mort un grand amour de la justice, et défendit toujours la cause de l'innocence opprimée. Quelques années plus tard, ayant fait une plaisanterie assez mordante sur M. de Rohan-Chabot, celui-ci se vengea en faisant rosser Voltaire par ses laquais. Voltaire voulut se battre en duel, mais réussit seulement à se faire enfermer pour la seconde fois à la Bastille, en châtiment de l'audace qu'il avait eue de provoquer un seigneur de haut rang. Il se rendit ensuite en Angleterre, y passa trois années, et revint de ce pays plein d'enthousiasme pour la liberté. Depuis lors il s'adonna tout entier à la littérature et composa un grand nombre d'ouvrages divers : un poème, la *Henriade*, où il célèbre les vertus de Henri IV et surtout la tolérance du grand monarque ; des pièces de théâtre, comme *Brutus*, *Zaïre*, *Tancrède* ; des écrits politiques, comme les *Lettres anglaises*, où il fait l'éloge des lois de l'Angleterre et de son gouvernement ; des *Contes*, où il raille finement les travers et les ridicules des hommes ; des ouvrages d'histoire, comme l'*Histoire de Charles XII*, roi de Suède, et le *Siècle de Louis XIV*. Dans plusieurs de ses livres, en particulier dans son *Dictionnaire philosophique*, Voltaire attaqua la religion et le clergé avec

une violence qui ne fut pas toujours exempte d'injustice. Mais on a eu tort de le représenter comme un homme sans croyances religieuses : il avait au contraire une foi profonde en l'existence de Dieu, et dans sa propriété de *Ferney*, près de *Genève*, où il passa les dernières années



Montesquieu.

de sa vie, le grand écrivain avait élevé un temple en l'honneur de l'Être suprême. Voltaire exerça sur les hommes de son temps une influence considérable. Des souverains, comme le roi de Prusse Frédéric II et l'impératrice de Russie Catherine II, s'honoraient de l'avoir pour ami, de correspondre avec lui, de l'attirer et de le retenir à leur cour. Le public s'emparait avec avidité de

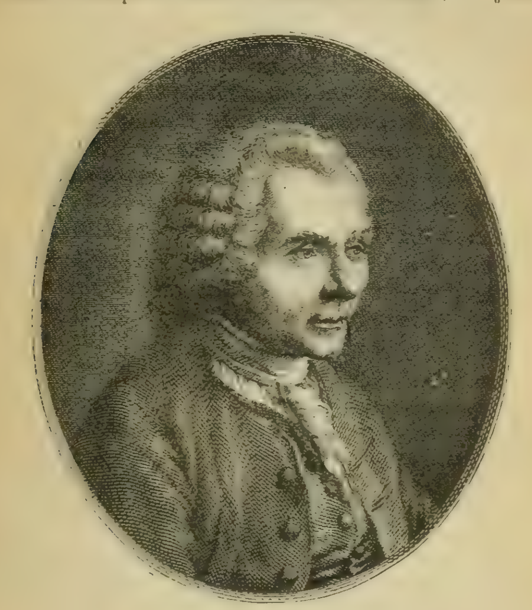
ses moindres ouvrages, les lisait et se pénétrait des idées qu'ils renfermaient. Quand, chargé de gloire et d'années, il vint, en 1778, à Paris, qu'il avait depuis longtemps quitté, l'enthousiasme fut universel. Un soir, il se rendit au théâtre : toute la salle se leva pour l'acclamer ; on lui mit sur la tête une couronne, et quand le rideau se leva, on vit sur la scène son buste tout couvert de fleurs. Il mourut quelques jours après, le 30 mai 1778.

Montesquieu naquit près de *Bordeaux*, en 1689, et mourut à Paris en 1755. Après avoir exercé pendant quelque temps de hautes fonctions dans la magistrature, il sentit s'éveiller sa vocation d'écrivain. Les *Lettres persanes* furent son premier ouvrage. Beaucoup d'observations profondes et de remarques spirituelles sur les vices ou les ridicules de ses contemporains assurèrent à cet ouvrage un immense succès. Il publia ensuite un livre d'histoire où il expose les *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, enfin un grand ouvrage, l'*Esprit des lois*, qui reste son plus beau titre de gloire.

Jean-Jacques Rousseau, fils d'un horloger, naquit à Genève en 1712, et mourut près de Paris en 1778. Il écrivit plusieurs livres qui, comme ceux de Voltaire, exercèrent une grande influence par les idées hardies qu'ils contenaient. Dans les *Confessions*, Jean-Jacques raconte avec une franchise brutale sa vie, qui ne fut pas exempte d'erreurs et de faiblesses regrettables ; dans l'*Émile*, il propose un système d'éducation nouveau pour la jeunesse ; enfin, dans le *Contrat social*, il proclame avec beaucoup de force le principe de la *souveraineté nationale*. C'est l'ensemble des citoyens d'un État, c'est le peuple, dit-il, qui seul a le droit de choisir ses chefs. Un gouvernement n'a pas d'autre autorité que celle qu'il a reçue du peuple. C'était alors une grande nouveauté, car la royauté était, comme on disait, de *droit divin*, c'est-à-dire qu'elle croyait tenir sa puissance de Dieu seul, et non pas de la nation.

11. Esprit de réforme au XVIIIe **siècle**. — Les trois grands écrivains dont il vient d'être question ne

méritent pas seuls d'être cités. Au-dessous d'eux on trouve encore des noms illustres : *Diderot* et *d'Alembert*, qui fondèrent l'*Encyclopédie*, vaste revue de toutes les connaissances humaines. A côté des *philosophes* qui, à l'exemple de Voltaire, de Montesquieu et de Rousseau, s'efforcent de faire triompher dans le monde la raison, la justice,



Jean-Jacques Rousseau.

l'humanité, on rencontre d'autres penseurs qu'on a nommés les *économistes*. Ceux-ci consacrent leurs études aux graves questions qui intéressent le commerce, l'industrie et l'agriculture. Le plus illustre est un Écossais, *Adam Smith*, qui vécut longtemps en France. *Quesnay* et *Gournay*, ses disciples, réclamèrent énergiquement la liberté du commerce et de l'industrie qui, enchaînés par mille règlements vexatoires, ne pouvaient se développer.

En résumé, la littérature française au XVIIIe siècle se distingue par un généreux esprit de réforme, qu'elle propage dans toute l'Europe. Nos écrivains ne se préoccupent pas seulement de la beauté du style, ils traitaient des questions nouvelles que les beaux génies du siècle précédent, les Racine, les Bossuet, les La Bruyère, avaient seulement effleurées. Philosophes ou économistes sont animés par un ardent amour du bien public. Ils signalent avec éloquence les abus qu'il faut supprimer et les réformes qu'il faut introduire. Leurs doctrines pénètrent profondément dans la nation, la France entière lit et relit leurs ouvrages. A la mort de Louis XV, la bourgeoisie et une bonne partie de la noblesse sont conquises aux idées nouvelles : la *Révolution* est proche. On peut dire des écrivains du XVIIIe siècle qu'ils ont eu l'honneur de la préparer, et que sans eux l'*ancien régime* aurait pesé plus longtemps sur notre pays.

Résumé.

I. Louis XV régna d'abord sous la régence du duc d'Orléans. Celui-ci laissa le pouvoir à son favori Dubois. La France fut livrée à l'expérience du système de Law, et Paris devint le théâtre des scènes de l'agiotage. A la mort du duc d'Orléans, Louis XV étant trop paresseux pour gouverner, le duc de Bourbon prit le pouvoir et ne fit rien de grand. Puis vint le cardinal Fleury, qui, malgré son amour de la paix, ne put empêcher la guerre de la succession de Pologne. Le traité de Vienne, en 1738, garantit à la France pour plus tard la possession de la Lorraine.

II. La France fut jetée ensuite, sans qu'elle y eût intérêt, dans la guerre de la succession d'Autriche. Louis XV s'allia au roi de Prusse Frédéric II, qui souvent le trahit. Les Français s'illustrèrent au siège de Prague, à la bataille de Fontenoy. En 1748, Louis XV signa la paix d'Aix-la-Chapelle, qui ne procurait à la France aucun avantage. — Mais l'Angleterre, jalouse des succès de Dupleix dans l'Inde, de Montcalm au Canada, commença par une perfidie une nouvelle guerre. Après des succès, la guerre de Sept Ans fut une défaite perpétuelle pour la France, vaincue à Rosbach et à Crefeld. Dans l'Inde, la résis-

tance de Lally-Tollendal fut inutile. Le traité de Paris (1763) nous enleva presque toutes nos colonies.

III. Choiseul chercha plus tard à relever la France. Il fut disgracié par Louis XV avant d'avoir pu achever son œuvre. Le roi mourut en 1774. Son règne avait été funeste à la France, qui, pour se consoler de ses défaites, n'avait que les grands noms de la littérature, Voltaire, Montesquieu, Rousseau. Par ces grands écrivains et par d'autres, l'esprit de réformes se propagea en France et en Europe : le règne de Louis XV prépara ainsi la fin de l'ancien régime.

CHAPITRE V

LOUIS XVI

1. Louis XVI. — 2. L'ancien régime. Le roi et la cour. — 3. L'ancien régime. Administration, justice, armée. — 4. L'ancien régime. Impôts, commerce, industrie. — 5. Jugement d'ensemble sur l'ancien régime. — 6. *Turgot*. — 7. Premier ministère de Necker (1776-1781). Guerre d'Amérique. *Franklin et Voltaire. La Fayette. Combat de la Belle-Poule*. Traité de Versailles (1783). — 8. *La Pérouse*. — 9. Second ministère de Necker. Convocation des États généraux.

1. Louis XVI. — Le successeur de Louis XV fut son petit-fils Louis XVI, qui avait épousé une princesse autrichienne, *Marie-Antoinette*, célèbre par sa beauté et plus encore par ses malheurs. Le nouveau roi avait des intentions excellentes, un sincère amour du bien public : mais toutes ses belles qualités étaient gâtées par une mollesse et une indécision déplorables. La France aurait eu besoin d'un prince actif, énergique, réformateur comme Henri IV : elle n'eut qu'un chef sans volonté et qui ne sut pas joindre l'intelligence à la vertu. Aussi le règne de Louis XVI vit-il disparaître, avec l'ancien régime, aux vices duquel il ne sut pas porter remède, la royauté elle-même.

2. L'ancien régime. Le roi et la cour. — On appelle *ancien régime* l'ensemble des institutions qui régissaient la société française il y a moins de cent ans.

La France, sous l'ancien régime, était un État *monarchique*, c'est-à-dire que tous les pouvoirs étaient réunis entre les mains d'un seul homme, nommé le *roi*. Il était



Louis XVI.

admis que le roi tenait de Dieu seul l'autorité suprême dont il était revêtu : c'est ce qu'on nomme le *droit divin*. Il était donc tout naturel que cette autorité fût *absolue*. Le roi faisait à son gré la paix ou la guerre et signait des traités. Il se déchargeait sur ses *ministres* du soin d'administrer le royaume, les réunissait chaque semaine en *conseil* et les consultait sur les affaires graves, mais sans que leurs avis pussent jamais prévaloir contre sa volonté. On lui donnait les titres de *Sire* et de *Majesté*. La royauté était *héréditaire*, c'est-à-dire qu'elle passait de père en fils. Heureuse et prospère si son roi était sage, prudent, économe, désireux d'assurer le bonheur de ses sujets, la France voyait mille maux s'abattre sur elle, guerres, impôts excessifs, tyrannie, si son prince était mauvais. L'hérédité était donc un danger. La *minorité* du roi, quand son *avènement* avait lieu avant qu'il fût en âge de régner, sa captivité quand il était fait prisonnier ; ses maladies, comme cette funeste démence qui frappa Charles VI ; ses vices, ses faiblesses même, étaient autant de calamités pour le pays. Mais le peuple se souvenait avec reconnaissance de la protection qu'il avait trouvée auprès des premiers rois de France contre la tyrannie des seigneurs féodaux. Il comprenait que l'unité et la grandeur de la patrie étaient l'œuvre de ces princes. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que le roi ait été pendant si longtemps l'objet d'une sorte de vénération. Il paraissait plus qu'un homme après l'imposante cérémonie du *sacre*, quand l'archevêque de Reims avait touché le front du monarque avec l'huile sainte qu'un ange, disait-on, avait apportée du ciel.

La royauté avait été d'abord assez modeste d'allures. Elle en change avec François Ier, qui veut être le roi des gentilshommes et non plus celui des bourgeois. C'est alors que nous voyons paraître la *cour*, c'est-à-dire une réunion d'hommes et de femmes appartenant à la noblesse, qui sert de cortège au roi, l'accompagne dans les diverses résidences qu'il habite, contribue par sa présence à rehausser l'éclat de la majesté royale et reçoit,



Marie-Antoinette.

en récompense de son assiduité, des faveurs de toute espèce. Depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la Révolution, la cour joue, dans notre histoire, un rôle très important. En obligeant les nobles à se faire *courtisans*, le roi les assouplit à l'obéissance. Quiconque ne se fait pas présenter à la cour est noté comme un homme dangereux, et qui par conséquent ne mérite ni honneurs, ni pensions, ni commandements dans l'armée, ni charges importantes dans l'administration et dans la diplomatie.

La cour était une lourde charge pour les finances du pays, car le roi devait entretenir tout ce peuple d'oisifs dont la seule occupation était de remplir ses antichambres. Quelques chiffres sont ici indispensables à connaître.

Le roi a une garde de 9000 hommes, infanterie et cavalerie, dont l'entretien coûte chaque année au moins 15 millions. Les *gardes du corps*, 1 200 gentilshommes de noblesse constatée, sont particulièrement splendides à voir, avec leurs grandes bottes noires, leurs culottes rouges, leur habit bleu brodé d'argent. Les écuries royales exigent une dépense annuelle de 9 à 10 millions. La chasse, plaisir très apprécié de nos rois, coûtait aussi fort cher. Tout le territoire autour de Paris, à dix lieues à la ronde, était chasse gardée pour le roi. Louis XVI, en 1780, tua de sa main 20 534 pièces.

Un nombre prodigieux de charges inutiles avait été créé. Un domestique est spécialement chargé de porter la canne et le manteau du roi ; un autre, de nouer sa cravate ; un troisième, de le peigner. Le roi seul nourrit, habille, loge, paye toute cette gent servile. Tout le poids de cette lourde dépense retombait sur les finances publiques, car le roi, sous l'ancien régime, avait le droit de puiser à volonté dans les caisses de l'État. Si quelques-uns des millions que dissipait si follement Louis XV avaient été envoyés à Montcalm ou à Dupleix, nous serions peut-être encore possesseurs du Canada et de l'Inde.

La cour a pourtant rendu quelques services, qu'on ne peut méconnaître sans injustice : elle a contribué à déve-

lopper la politesse, le goût, l'amour et le respect des choses de l'esprit. Tous ces brillants seigneurs et toutes ces belles dames qui formaient le cortège du roi, rivalisaient de courtoisie, d'élégance et de distinction. Mais la cour a fait payer trop cher ces services en abaissant les caractères par l'usage de l'intrigue et l'habitude de la flatterie, surtout en absorbant des sommes énormes avec lesquelles tant de grandes choses auraient pu se faire.

3. L'ancien régime. Administration, justice, armée. — L'arbitraire et le privilège n'étaient pas seulement à la cour et près du roi : dans l'ancien régime, ils étaient partout.

La France, divisée avant la Révolution en 32 provinces, était administrée dans chacune de celles-ci par un intendant, pris en général dans la bourgeoisie, qui exerçait au nom du roi une autorité absolue. Un gouverneur, de haute noblesse, paraissait dans les grandes occasions pour représenter le roi avec plus de magnificence, mais tout le pouvoir appartenait à l'intendant.

Aujourd'hui la liberté des citoyens est placée sous la sauvegarde de la loi. Il serait impossible de mettre un homme en prison sans un motif grave et sans l'ordre d'un magistrat. Sous l'ancien régime, au contraire, on n'avait aucune garantie contre l'arbitraire. On nommait *lettres de cachet* des ordres d'arrestation qui étaient souvent accordées, parfois même vendues aux gens puissants ou riches. Ils inscrivaient le nom d'un ennemi ou d'un créancier dont ils voulaient se débarrasser, et cela suffisait pour qu'il fût arrêté, jeté au cachot pour un temps plus ou moins long, quelquefois pour des années, sans avoir commis aucun crime. Beaucoup de ces malheureuses victimes d'arrestations injustes furent enfermées à la *Bastille*, ancienne forteresse transformée en prison. C'est le souvenir de ces iniquités qui a rendu si populaire le fameux épisode de la prise et de la destruction de ce monument par le peuple de Paris le 14 juillet 1789.

La justice était rendue par des *parlements*. Il y en avait à Paris, à Rouen, à Toulouse, à Grenoble, etc. Quand un

crime avait été commis, on employait la torture pour en arracher l'aveu à l'accusé. La torture consistait en une série de supplices barbares qu'on appelait la *question*. Le crime qu'on punissait avec le plus de cruauté était le régicide, c'est-à-dire l'assassinat dirigé contre le roi, dont la personne était regardée comme sacrée. Un malheureux, dont la raison semble n'avoir pas été très saine, *Damiens*, fait un jour à Louis XV une très légère blessure avec la pointe d'un canif. Il fut, pour ce fait, condamné à avoir le poing coupé, puis à périr écartelé. On attacha un cheval à chacun de ses bras, un autre à chacune de ses jambes, puis on fit partir les quatre bêtes dans des directions différentes, afin que chacune d'elles emportât un morceau du corps de ce malheureux. L'horreur de cet épouvantable supplice fut même dépassée lors de l'exécution du protestant *Calas*, que l'on accusa, sans preuve, d'avoir assassiné son fils parce que ce jeune homme voulait se faire catholique. Encore plus que cet assassinat, dont il était innocent, Calas expiait le crime d'être protestant. Car, sous l'ancien régime, la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit qu'a tout homme de prier Dieu à sa guise, n'était pas respectée. Les protestants et les juifs étaient traités avec une grande sévérité. Ils ne pouvaient pas pratiquer ouvertement leur culte : un *pasteur* protestant fut condamné en 1762 à être pendu parce qu'il avait prêché sa religion en public.

Le pasteur était pendu parce qu'il était roturier; noble, il eût été décapité. Ainsi se poursuivait jusque dans la mort l'inégalité partout existante entre ces deux classes de la nation. Cette inégalité, nulle part on ne la voyait mieux que dans la carrière considérée comme essentiellement noble, la carrière des armes. Dans l'armée, les grades supérieurs s'achetaient et étaient réservés aux membres de la noblesse. Il était bien rare qu'un roturier, même du plus rare mérite, pût s'élever jusqu'au rang de colonel : il était condamné, par le hasard malheureux de sa naissance, à végéter dans les grades inférieurs. Le fameux *Duquesne*, qui sous Louis XIV avait remporté

contre nos ennemis nombre de victoires navales, ne put jamais devenir amiral parce qu'il était protestant. Le duc de *Bouillon* et le duc de *Fronsac*, au contraire, avaient reçu le titre de colonel l'un à onze et l'autre à sept ans.

4. L'ancien régime. Impôts, commerce, industrie. — L'inégalité était le plus apparente dans l'armée, mais elle était le plus durement sentie dans la perception des impôts.

Aujourd'hui la France possède des finances bien organisées. Nous avons beaucoup d'impôts à payer, mais, comme l'aisance est générale dans la nation, il en résulte que nous supportons ces charges avec moins de difficulté. Il n'en était pas de même sous l'ancien régime. Les impôts étaient très injustement répartis : les prêtres et les nobles ne payaient rien ou presque rien, les paysans et les bourgeois payaient beaucoup. Les *roturiers*, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas le bonheur d'appartenir aux classes privilégiées de la noblesse et du clergé, devaient non seulement supporter le poids de la *taille*, mais encore payer plusieurs taxes ou redevances particulières. Le laboureur, par exemple, était tenu d'abandonner la *dîme*, c'est-à-dire la dixième partie de sa récolte, au curé de son village. Il était astreint aussi à la *corvée*, c'est-à-dire à l'obligation de mettre gratuitement ses bras au service du seigneur voisin, s'il plaisait à celui-ci de faire exécuter quelque travail dans son château ou dans son parc. Le peuple était donc très malheureux sous l'ancien régime. Dans les campagnes, l'usage de la viande était inconnu. Il arrivait même souvent que les paysans ne pouvaient pas se nourrir de pain fait avec la farine du blé. Plusieurs fois ils furent réduits à en fabriquer avec de la racine de fougère, ou bien à manger des herbes sauvages. Ces disettes étaient rendues à la fois plus nombreuses et plus graves, et en même temps devenaient inévitables, par suite du mauvais régime auquel était soumis le commerce.

Des lignes de douanes séparaient les diverses provinces, de telle sorte, par exemple, qu'une pièce de vin de Bordeaux ne pouvait pas passer de la province de *Guyenne*

dans celle de *Languedoc* sans payer certains droits. Un agriculteur de la *Beauce* ne pouvait pas faire circuler librement ses blés dans le royaume, même en temps de disette. Les droits à payer étaient si élevés, que lorsque la moisson était bonne, il valait mieux en laisser pourrir une partie sur pied que d'expédier le surplus de sa récolte dans une province moins favorisée. Les douanes intérieures étaient donc un obstacle à la prospérité de l'agriculture et au développement du commerce. Un bateau transportant des marchandises, en descendant la Saône, puis le Rhône de *Gray* à *Arles*, était obligé de s'arrêter trente fois pour payer des droits.

L'industrie n'était pas plus favorisée que le commerce et l'agriculture. Pour exercer un métier quelconque, il fallait se faire, au préalable, recevoir dans une *corporation*. On appelait ainsi une sorte de société composée des gens exerçant le même métier. Par exemple, tous les boulangers de Paris réunis formaient une corporation ; les tailleurs, les joailliers de même : impossible de faire et de vendre du pain, des vêtements et des bijoux, si l'on n'était pas membre de la corporation. Après être devenu *maître* en payant une certaine somme, il fallait encore prendre l'engagement d'observer les règlements et de ne jamais les enfreindre. Les mêmes procédés de fabrication étaient imposés à tous les membres d'une même corporation. L'ouvrier intelligent qui trouvait un perfectionnement et voulait l'appliquer était aussitôt puni d'une amende, au besoin même de la prison. L'industrie était ainsi condamnée à ne faire aucun progrès.

5. Jugement d'ensemble sur l'ancien régime. — En résumé, l'ancien régime méritait de périr. Il avait donné à la France la gloire éclatante du siècle de Louis XIV, inscrit quelques belles pages dans notre histoire militaire, accompli l'œuvre de l'unité politique et territoriale du pays, travaillé à la reconstitution de nos frontières. Mais il fit payer trop cher ses services en courbant la nation sous le poids d'une intolérable oppression. Avant la Révolution, il n'y avait en France de liberté ni pour les croyances

religieuses, ni pour les opinions politiques, ni pour le commerce, ni pour l'industrie. La nation n'étant jamais consultée par le roi, qui prétendait tenir ses pouvoirs de Dieu et non du peuple, n'avait pas la moindre participation au gouvernement. Les plus graves questions, guerres, traités, impôts, étaient résolues sans l'assentiment de ceux qu'elles intéressaient le plus, c'est-à-dire des Français. Le privilège régnait, au lieu de l'égalité : devant l'impôt comme devant la loi, les nobles étaient favorisés aux dépens des roturiers. Il était temps que toutes ces injustices disparussent.

6. Turgot. — On put croire un moment que la royauté elle-même allait les faire disparaître. Le peuple avait accueilli par d'unanimes acclamations l'avènement du prince honnête et vertueux qui remplaçait enfin sur le trône l'indigne Louis XV. Louis XVI justifia la confiance populaire en prenant pour ministres deux hommes de bien qui semblaient capables d'accomplir les réformes que la France réclamait, *Malesherbes* et *Turgot*.

Turgot était un esprit supérieur. Grand admirateur des philosophes et des économistes, il avait adopté avec enthousiasme les idées nouvelles. Nommé intendant de la province de *Limousin*, il signala son administration par de sages réformes, ouvrit des écoles pour les enfants du peuple, créa des ateliers où les ouvriers pauvres trouvaient à travailler, popularisa l'usage de la pomme de terre, que *Parmentier* venait seulement de faire connaître en France, où son introduction fut un véritable bienfait. Devenu ministre de Louis XVI, Turgot tenta de réformer le royaume comme il avait réformé sa province. Son but était d'introduire en France un gouvernement analogue à celui que possédait alors l'Angleterre. Il voulait conserver la monarchie, mais en lui enlevant son pouvoir absolu. Surtout, il rêvait d'habituer le pays à s'occuper de ses propres affaires et à les discuter dans des assemblées librement élues.

Outre cette importante réforme politique, qui donnait satisfaction aux vœux légitimes d'un peuple fatigué de

l'omnipotence de la royauté. Turgot songeait à améliorer la situation financière de la France. Depuis la mort de *Colbert*, le produit des impôts ne suffisait pas à payer les dépenses de chaque année, ce qui s'exprime en disant qu'il y avait *déficit*. On avait en vain cherché partout des ressources : le déficit grandissait toujours. L'État, dans les dernières années du règne précédent, avait même été obligé de faire *banqueroute*, c'est-à-dire de suspendre ses payements, comme il arrive quand un négociant ruiné tombe en *faillite* et déclare qu'il ne lui est plus possible de satisfaire aux exigences de ses créanciers. Or, si la faillite est toujours une humiliation pour un commerçant, la banqueroute est à la fois une honte et un désastre pour un gouvernement. Turgot, pour conjurer la ruine qui menaçait l'État, proposa le seul moyen véritablement équitable et efficace : il demanda que le clergé et la noblesse fussent soumis à tous les impôts aussi bien que les bourgeois et les paysans. En même temps il délivrait l'industrie des entraves qui la paralysaient, en supprimant les *corporations*. Il se faisait bénir des paysans en abolissant la *corvée*. Enfin il déclarait que les grains et farines pourraient désormais circuler librement dans tout le royaume.

C'étaient là de grandes, d'admirables réformes. Louis XVI en comprenait la nécessité et la portée. En plein conseil, il rendait à Turgot ce témoignage : « Il n'y a ici que M. Turgot et moi qui aimions le peuple ». Une autre fois, il disait plus brièvement et plus éloquemment : « C'est un honnête homme ».

Malheureusement les *privilégiés*, c'est-à-dire ceux qui profitaient des abus que Turgot voulait détruire, les nobles qui refusaient de payer l'impôt, déclarèrent une guerre acharnée au ministre réformateur. On le calomnia auprès du roi, on lança contre lui mille accusations absurdes ou odieuses. Louis XVI n'eut pas assez d'énergie pour défendre le grand homme. Après quelques hésitations, il le renvoya du ministère. Les réformes de Turgot auraient assuré à la France presque tous les bienfaits de la Révolution, en lui épargnant la crise terrible qu'elle allait bientôt tra-

verser, et que Turgot prévoyait. Il écrivait en effet à Louis XVI, au moment de sa retraite : « Tout mon désir, sire, est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas, et que votre règne soit aussi heureux et aussi tranquille, pour vous et pour vos peuples, qu'ils se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance. »

7. Premier ministère de Necker (1776-1781). Guerre d'Amérique. Franklin et Voltaire. La Fayette. Combat de la Belle-Poule. Traité de Versailles (1783). — Malesherbes avait quitté le ministère quelques semaines avant Turgot. Le roi appela aux affaires en 1776 un banquier genevois nommé *Necker*, qui justifia sa grande réputation d'habileté et parvint à remettre un peu d'ordre dans les finances. Il ne garda le pouvoir que jusqu'en 1781, et finit, comme Turgot, par succomber sous les attaques perfides des courtisans.

C'est pendant le premier ministère de Necker que la *guerre d'Amérique* éclata. L'Angleterre avait fondé de riches colonies en Amérique, et acquis au traité de Paris en 1763 celles que la France y possédait. Ces colonies, mal gouvernées, accablées d'impôts de toute sorte, se révoltèrent et proclamèrent leur indépendance en 1776. L'héroïsme déployé par les Américains dans cette lutte inégale éveilla en France des sympathies d'autant plus vives, que notre amour-propre national avait été cruellement éprouvé par les désastres de la guerre de Sept Ans. L'opinion publique se prononça avec tant d'énergie en faveur des rebelles, que le gouvernement fut obligé de prendre parti pour eux. D'ailleurs les Américains savaient habilement exciter ces sentiments. Ils étaient représentés à Paris par Franklin, alors âgé de soixante-dix ans, fils d'un ouvrier, devenu par ses seuls efforts un des savants de son temps. Franklin affectait dans sa tenue, dans ses manières, une simplicité qui provoquait l'enthousiasme des nobles comme des roturiers. Il savait aussi flatter les goûts du public français. Au moment du voyage triomphal de Voltaire à

Paris, Franklin lui amena son petit-fils en le priant de le bénir. « Dieu et liberté », dit Voltaire, « voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin. » La cause des Américains bénéficiait de ces actes.

La guerre fut donc déclarée à l'Angleterre. Aussitôt une foule de volontaires français s'enrôlèrent, et partirent pour l'Amérique : les vicomtes de Rochambeau et de Noailles, le duc de Lauzun, le comte de Ségur, d'autres membres de la plus haute noblesse, et le plus illustre de tous, le marquis de la Fayette. Le roi avait d'abord refusé à plusieurs gentilshommes l'autorisation de servir en Amérique. La Fayette, âgé de vingt ans, et qui venait de de se marier, quitte sa jeune femme, s'échappe de Paris pour s'embarquer sur un vaisseau qu'il avait fait acheter, et qui l'attendait, chargé d'armes, dans un port d'Espagne : arrêté par ordre de la cour, il trompe la surveillance de ses gardiens : au mois de juillet 1777, il débarque en Amérique. Washington, le chef des Américains, s'était d'abord défié des Français. Le premier, La Fayette, par son courage, son dévouement, son habileté, le fit revenir de cette opinion. Nommé général, La Fayette suivit Washington dans toutes ses grandes opérations, et s'illustra dans toutes : il laissa aux Américains le souvenir le plus durable.

Les Français ne combattirent pas seulement avec les Américains sur terre, ils combattirent aussi pour leur propre compte sur mer aux Indes et aux Antilles, et cette guerre, entreprise avec une témérité chevaleresque, jeta sur les derniers jours de l'ancienne monarchie un reflet de la gloire des belles années de Louis XIV. Nos amiraux, *d'Orvilliers*, *d'Estaing*, *Guichen*, *de Grasse*, et le fameux *Suffren*, luttèrent toujours avec honneur et parfois avec succès contre les flottes anglaises. Le premier acte de cette guerre maritime fit une grande impression en France. La frégate *la Belle-Poule*, qui croisait dans la Manche, fut, avant la déclaration de guerre, surprise par une escadre anglaise sortie de Portsmouth. Le capitaine français vit le danger, et voulut l'éviter en faisant force de voiles. Mais,

poursuivi par la frégate anglaise *l'Aréthuse*, il s'arrêta et attendit. Le capitaine anglais voulut visiter le vaisseau français : c'était une prétention que la France rejetait depuis longtemps. La Clochetterie, commandant de la *Belle-Poule*, refusa donc. Au premier coup de canon an-



La Fayette.

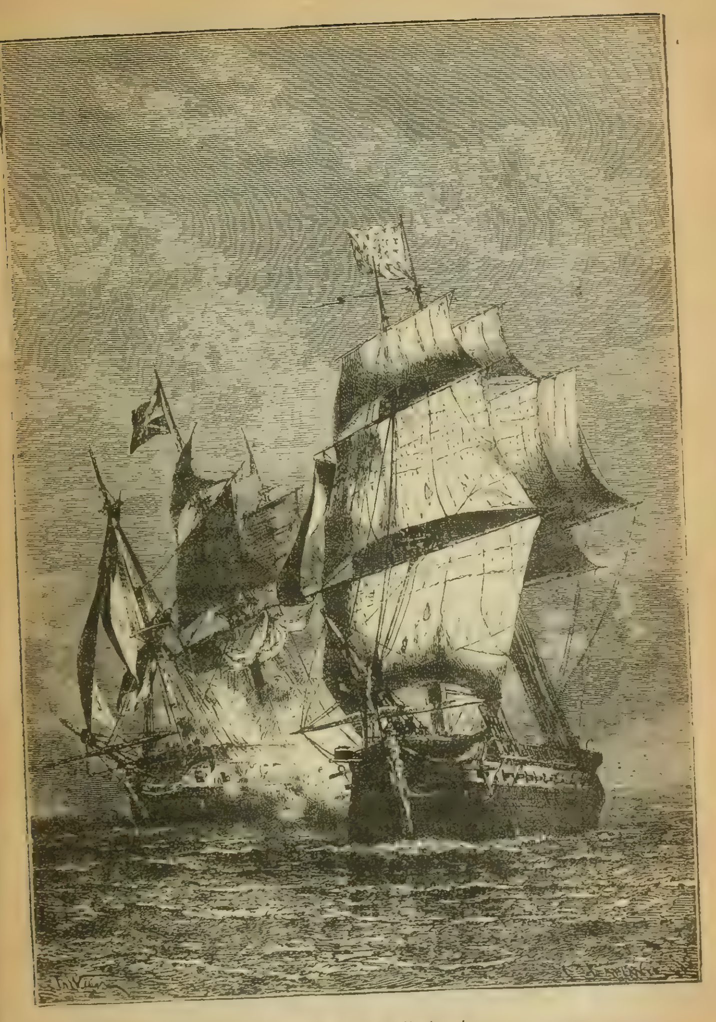
glais, tous les canons de la *Belle-Poule* répondirent à la fois. Quand l'*Aréthuse* rejoignit l'escadre anglaise, elle avait perdu tous ses mâts, et beaucoup d'hommes de l'équipage avaient péri. En France, l'enthousiasme fut très grand. La Clochetterie devint capitaine de vaisseau.

L'intervention de la France, en obligeant l'Angleterre à diviser ses forces, fut le salut des Américains, qui

n'auraient pas pu supporter seuls le poids d'une pareille guerre. Conduits par le grand *Washington*, ils remportèrent sur le continent d'importants avantages. En 1783, l'Angleterre, vaincue et humiliée, signa le *traité de Versailles* par lequel elle reconnaissait l'indépendance de ses colonies, qui prirent le nom d'*États-Unis*, et restituait à la France les îles de *Sainte-Lucie* et de *Tabago* aux Antilles, le *Sénégal* en Afrique, *Chandernagor*, *Pondichéry*, *Karikal* et *Mahé* aux Indes.

8. La Pérouse. — Un des marins qui avaient illustré la France dans cette guerre allait l'illustrer encore par un voyage de découvertes scientifiques, qui malheureusement ne porta pas tous ses fruits. La Pérouse, qui en 1782 avait habilement détruit les établissements anglais de la baie d'Hudson, en Amérique, fut chargé de reprendre les voyages de découvertes du capitaine anglais Cook dans l'Océanie. Le roi voulut rédiger lui-même ses instructions. La Pérouse partit de Brest, le 10 août 1785, avec deux frégates, *la Boussole* et *l'Astrolabe*. Après voir doublé le cap Horn, remonté la côte nord-ouest de l'Amérique, et touché au port russe de Pétropavlovsk, sur le Pacifique, il repartit vers le sud et visita l'Australie : depuis lors on n'entendit plus parler de lui. Louis XVI s'attristait souvent de cet échec : « Je le vois bien, répétait-il, je ne suis pas heureux ». D'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de La Pérouse, ne découvrit rien. En 1826, pour la première fois, le capitaine anglais Dillon apprit, par des renseignements certains, que La Pérouse avait fait naufrage en 1787 dans l'île de Vanikoro, près des Nouvelles-Hébrides.

Dillon recueillit les souvenirs des indigènes de l'île sur les Français, dont quelques-uns, sauvés du naufrage, y avaient séjourné plusieurs mois : mais La Pérouse n'avait pas été de ceux là. Il rapporta différentes reliques de l'expédition, canons de bronze, cloches, garde d'épée, qui furent reconnues par le dernier survivant de l'expédition en France. En 1828, Dumont d'Urville, avec une escadre française, visita le lieu exact du naufrage, que lui désignèrent les indigènes : il recueillit plusieurs souvenirs de



Combat de la *Belle-Poule*.

la catastrophe; avant de quitter l'île, il éleva un monument à la mémoire de La Pérouse et de ses compagnons.

9. Second ministère de Necker. Convocation des États généraux (1789). — La généreuse intervention de la France en faveur des Américains avait augmenté la détresse de ses finances. *Calonne* et *Loménie de Brienne*, que Louis XVI donna pour successeurs à Necker, aggravèrent la situation, l'un par des prodigalités insensées, l'autre par une administration déplorable. Le déficit, un moment comblé par Turgot, reparut. Le roi fut obligé de recourir pour la seconde fois aux talents de l'habile Necker, qui, malgré l'injuste disgrâce dont il avait été frappé, ne refusa pas son concours. Mais Necker vit bientôt que des améliorations de détail ne suffiraient pas. Une réforme générale lui sembla nécessaire, urgente même. Ce n'était pas seulement le système financier qu'il fallait modifier. Le sage ministre pensa, et les meilleurs esprits croyaient comme lui, que le salut du pays ne pouvait être obtenu qu'au prix d'un remaniement profond du gouvernement et des institutions de la France. Mais pour aborder une aussi grave entreprise, le concours de la nation elle-même était indispensable. Il fallait qu'elle fût consultée sur les réformes à opérer. Necker parvint à obtenir du roi la convocation des *États généraux*, c'est-à-dire de députés élus par les trois *ordres* de la nation, noblesse, clergé, bourgeoisie ou *tiers état*. Les États généraux n'avaient pas été rassemblés depuis 1614. Depuis cette époque jusqu'à 1789, la royauté s'était toujours dispensée, même dans les circonstances les plus graves, d'avoir recours à eux. Mais la nation, irritée par tant de fautes commises, fatiguée du pouvoir absolu et de la lourde oppression que ses rois lui ont fait subir, éclairée sur ses véritables intérêts, sur ses droits, par les ouvrages des philosophes et des économistes, va profiter de cette concession, que la nécessité seule arrache à son gouvernement, pour demander des comptes à la royauté et détruire l'ancien régime.

Avec la convocation des États généraux commence la *Révolution.*

Résumé.

I. Louis XVI, successeur de Louis XV, était un prince bon, mais faible et indécis. Son règne vit la fin de l'ancien régime, sous lequel, en France, quelques privilégiés, le roi et les nobles, gouvernaient tout le pays. Le roi avait une autorité absolue; les nobles n'étaient puissants que par la faveur du roi, qu'ils acquéraient en se montrant sans cesse à la cour. Là se dépensait la plus grande partie des revenus de l'Etat, qui passaient à satisfaire des fantaisies coûteuses ou à rétribuer des charges inutiles.

II. En dehors de la cour, l'autorité royale était représentée dans les provinces par les gouverneurs et les intendants. La justice, rendue par les parlements, était inégale, et souvent contrariée par l'arbitraire. La liberté de conscience n'existait pas. Dans l'armée, les grades supérieurs étaient réservés aux nobles. Les commerçants, agriculteurs et industriels, qui payaient seuls les impôts, étaient gênés dans l'exercice de leur profession par les douanes intérieures et par le régime des corporations. Ce régime d'oppression et d'inégalité devait disparaître.

III. Les premiers ministres de Louis XVI, Malesherbes et Turgot, firent de grandes et utiles réformes, qui auraient abouti à créer des assemblées élues et à combler le déficit des finances. Louis XVI ne sut pas les soutenir contre les attaques des courtisans, pas plus que leur successeur, l'habile financier Necker. Les finances s'épuisèrent par la guerre d'Amérique, où les volontaires français s'illustrèrent, en même temps que la marine royale. Le traité de Versailles (1783) rendit à la France une partie de ses colonies. Mais les successeurs de Necker ne surent qu'achever de vider le Trésor, et, pour remédier à cette détresse, les États généraux, négligés depuis 1614, furent convoqués en 1789.

CHAPITRE VI

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

1. Les États généraux se déclarent Assemblée nationale constituante. — 2. — Principaux personnages de la Constituante. — 3. *Journée du 20 Juin. Mirabeau et Dreux-Brézé.* — 4. *Prise de la Bastille* (14 juillet 1789). — 5. *Nuit du 4 Août.* — 6. Journées des 5 et 6 Octobre. — 7. L'émigration. — 8. Travaux et créations de la Constituante. — 9. *La fête de la Fédération* (14 juillet 1790). — 10. Mort de Mirabeau. Constitution civile du clergé. — 11. *Fuite du roi.* Constitution de 1791. Clôture de la Constituante.

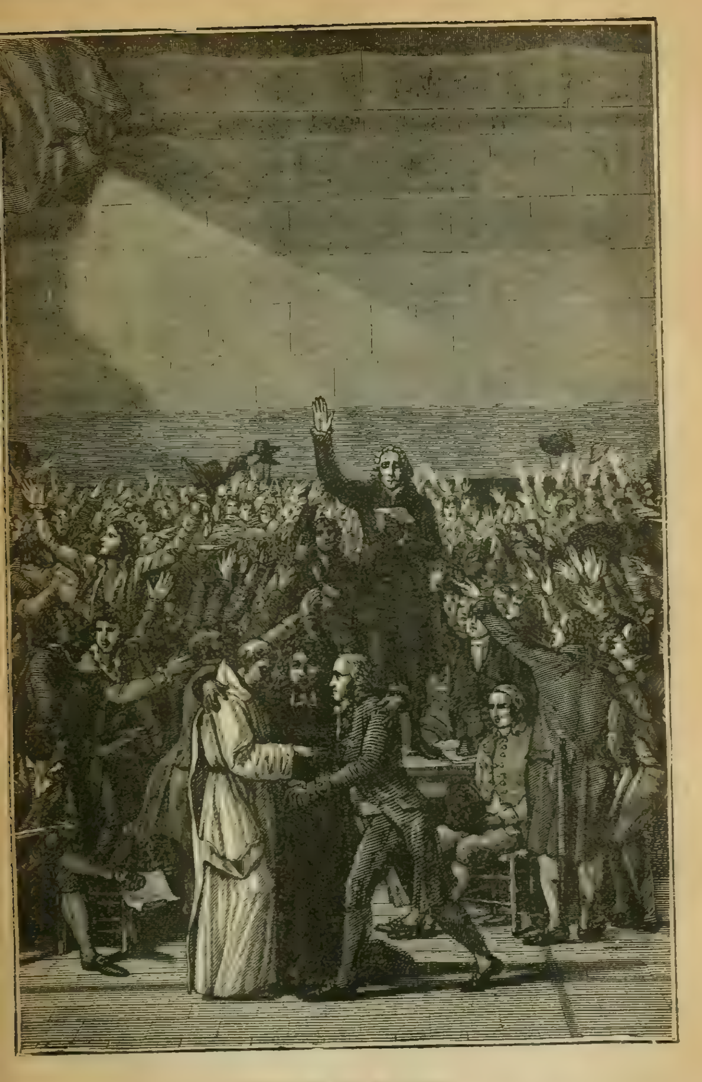
1. Les États généraux se déclarent Assemblée nationale constituante. — Le 5 mai 1789 les États généraux se réunirent à Versailles dans une des salles du palais. Les représentants du *tiers état* étaient plus nombreux, à eux seuls, que les représentants réunis des deux autres ordres. Il en résultait que le parti de la réforme avait la majorité, car la bourgeoisie tout entière était acquise aux idées nouvelles. Mais la supériorité du nombre ne pouvait être un avantage que si le vote avait lieu *par tête*. Or la coutume voulait que l'on votât *par ordre* dans le sein des États généraux. Si l'on observait l'ancien usage, la noblesse et le clergé, dont les intérêts étaient communs, l'emporteraient dans toutes les discussions sur le tiers état, puisque deux ordres se trouveraient réunis contre un seul. La question du vote par ordre ou par tête avait donc une extrême importance : il fut décidé que le vote aurait lieu par tête. Enhardis par ce premier succès, les députés du tiers état substituèrent au nom d'États généraux celui d'*Assemblée nationale constituante*.

Ils voulaient indiquer clairement par cette dénomination nouvelle qu'ils étaient fermement résolus à donner au pays une *constitution* et des lois. C'était bien là ce que la France souhaitait : une constitution devait contenir le pouvoir jusqu'alors sans bornes de la royauté ; des lois devaient supprimer les privilèges injustes et donner à tous les Français des garanties contre les abus dont ils avaient si longtemps souffert.

2. Principaux personnages de la Constituante. — Les premiers débats dans le sein de l'Assemblée mirent en lumière un certain nombre d'hommes remarquables qui commencèrent avec beaucoup de vigueur la lutte contre l'ancien régime et donnèrent le signal de la Révolution. Le plus illustre fut le *marquis de Mirabeau*. Il était issu d'une très vieille famille de *Provence*. Mais s'il appartenait par sa naissance à la noblesse, il n'en avait pas moins embrassé la cause de la réforme avec toute l'ardeur de sa fougueuse nature. Il était grand et fort ; sa tête énorme, supportée par un cou puissant et défigurée par la petite vérole, exprimait une indomptable énergie. De sa bouche aux lèvres épaisses sortait une voix mâle et sonore qui remplissait toute la salle des séances, couvrait le tumulte et dominait les clameurs. Son éloquence était admirable. Parmi les députés du tiers état, on remarquait encore *Sieyès*, esprit ferme et lucide, orateur sobre, net et incisif qui savait d'un mot éclaircir une question, résumer un débat, exprimer le sentiment général de son parti. Dans un livre célèbre il avait écrit : *Qu'est-ce que le tiers état? — La nation. — Qu'est-il? — Rien. — Que doit-il être? — Tout.* — Ces paroles traduisaient fidèlement la pensée d'une multitude de Français. Outre Mirabeau et Sieyès, on doit encore citer le sage *Mounier* et *Lally*. Ils voulaient donner à la France des institutions semblables à celles qui depuis plus d'un siècle assuraient la grandeur et la prospérité de l'Angleterre : une monarchie, surveillée et contenue par les représentants du pays. Au nombre des membres du tiers état se trouvaient encore trois personnages qui devaient jouer un

rôle important dans la Révolution : l'éloquent *Barnave*, le savant *Bailly* et *Maximilien Robespierre*, dont le nom évoque le souvenir d'actes déplorables. Parmi les députés de la noblesse et du clergé on remarquait l'abbé *Maury*, fougueux adversaire de la Révolution ; *Talleyrand*, alors évêque d'*Autun* ; le duc d'*Orléans*, cousin du roi, dont il devait plus tard voter la mort ; l'héroïque *La Fayette*, qui avait commencé sa carrière en défendant les Américains et qui devait la finir en défendant la liberté.

3. Journée du 20 Juin. Mirabeau et Dreux-Brézé. — Quelques semaines après la réunion des États généraux, une généreuse ardeur s'était emparée de tous les esprits. Les députés étaient fermement résolus à justifier l'attente universelle en accomplissant consciencieusement l'œuvre de réforme que le pays leur demandait. Le roi Louis XVI, alarmé de ces dispositions et craignant que cette réforme jugée si nécessaire par la nation n'ébranlât son autorité, essaya d'empêcher les députés de se réunir. Il fit fermer la salle qui servait à leurs délibérations. Aussitôt Bailly, président du tiers état, se rend avec ses amis dans une salle où les seigneurs de la cour avaient coutume de jouer à la paume. Là, entre des murs sombres et nus, sans appareil, sans sièges, les députés font le serment solennel de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Cette scène fameuse (20 juin 1789) est connue sous le nom de *Serment du Jeu de paume*. Quelques jours après, plusieurs députés de la noblesse et du clergé, sacrifiant généreusement leurs préjugés et leurs intérêts personnels au bien public, se réunirent aux députés du tiers état et se déclarèrent prêts à travailler avec eux à la grande œuvre commune. C'est ce qu'on a nommé la *fusion des trois ordres*. En vain le roi avait envoyé son grand maître des cérémonies, le marquis *de Dreux-Brézé*, aux députés du tiers état, pour leur ordonner de se retirer. Mirabeau, de sa voix tonnante, avait jeté à l'envoyé du roi la fameuse réplique : « *Monsieur, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler les ordres du roi. Allez dire à votre*



Serment du Jeu de Paume.

maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. » M. de Dreux-Brézé, surpris par cette apostrophe, sortit à reculons, comme on faisait devant le roi.

4. Prise de la Bastille (14 juillet 1789). — Cependant l'audace croissante de l'Assemblée inspirait à la cour et au roi de sérieuses inquiétudes. Tous ceux — et ils étaient nombreux — qui avaient intérêt à conserver les abus et les privilèges s'unirent pour combattre l'Assemblée réformatrice et conseillèrent à Louis XVI de résister même par la force. Des troupes furent donc concentrées autour de Paris et de Versailles. On appela auprès du roi des régiments composés de Suisses ou d'Allemands au service de la France : la fidélité de ces étrangers paraissait plus sûre que celle des régiments français, qu'on savait favorables aux idées nouvelles. C'était une maladresse, car ces Suisses et ces Allemands étaient très impopulaires à Paris, et la population s'émut quand elle apprit que le roi leur confiait le soin de sa défense. Bientôt on fait circuler dans le peuple la nouvelle absurde que les bataillons étrangers n'ont été appelés à Paris que pour égorger les membres de la Constituante et les partisans de la réforme. Des rassemblements tumultueux se forment. Au lieu d'apaiser les esprits, Louis XVI, comme s'il prenait plaisir à accumuler les fautes, renvoie du ministère le ministre populaire Necker. Aussitôt l'émeute, qui couvait sourdement depuis plusieurs jours, éclate avec fureur. Au Palais-Royal, un jeune homme plein d'éloquence, *Camille Desmoulins*, prononce un discours d'une extrême violence contre la cour. « *Le renvoi de Necker*, dit-il, *est le signal d'une Saint-Barthélemy des patriotes.* » La foule, conduite par des soldats des gardes françaises, pille les boutiques des armuriers pour se procurer des armes, enlève aux Invalides des fusils, des canons, des piques. Un cri s'élève : « *A la Bastille!* » Quelques heures après, la vieille forteresse devenue prison d'Etat, et qui avait abrité tant d'iniquités depuis des siècles, était prise par le peuple. La faible garnison, composée



« Nous sommes ici par la volonté du peuple... »

seulement de quelques Suisses et d'invalides, n'avait pu résister à la multitude des assaillants. Le gouverneur de la Bastille, *de Launay*, fut massacré après le combat, et sa tête, coupée, mise au bout d'une pique, fut promenée par un misérable au milieu de la foule, qui applaudissait à cet épouvantable spectacle. Plusieurs défenseurs de la Bastille subirent le même sort que leur chef. Le peuple, qui croyait la vieille prison remplie d'innocents plongés dans d'affreux cachots, fut un peu étonné en constatant qu'elle contenait seulement quelques voleurs, un faussaire et un fou.

La prise de la Bastille n'en reste pas moins un événement mémorable. La sombre forteresse était, pour beaucoup de gens, l'image vivante de cet ancien régime dont on voulait se débarrasser à tout prix. En la prenant, puis en la détruisant de fond en comble, le peuple de Paris assouvissait des rancunes lentement amassées. En France et à l'étranger, on ne voulut pas admettre que la journée du 14 Juillet fût seulement une émeute suivie d'un massacre. On ne vit, on ne retint qu'une chose : l'audacieux défi jeté à la royauté absolue, la première représaille exercée contre l'ancien régime, le premier triomphe de la Révolution. « *C'est donc une révolte?* dit Louis XVI en apprenant l'événement. — *Dites une révolution, Sire!* » lui fut-il répondu.

5. Nuit du 4 Août. — Malgré les violences commises lors de la prise de la Bastille, les idées nouvelles de justice, de liberté, d'égalité, faisaient chaque jour des progrès. Des nobles même commençaient à juger sévèrement les iniquités de l'ancien régime. Dans la séance de la nuit du 4 Août, le plus riche seigneur après le roi en propriétés féodales, le duc d'Aiguillon, proposa la suppression des droits féodaux, privilège de la noblesse, qui pesaient lourdement sur le peuple. Un paysan, par exemple, ne pouvait faire cuire son pain que dans le four de son *seigneur* et en payant une certaine somme. Le seigneur avait le droit d'entretenir, dans ses bois, de véritables troupeaux de cerfs, de daims ou de chevreuils, des

sangliers, une quantité innombrable de lapins, qui ravageaient tous les champs d'alentour, détruisaient la moisson, sans que l'agriculteur pût rien faire pour protéger sa récolte contre toutes ces bêtes malfaisantes. D'Aiguillon proposait de permettre aux paysans de racheter ces droits à des conditions modérées.



Prise de la Bastille

Mais d'autres membres de la noblesse allèrent plus loin, et demandèrent l'abolition sans rachat. On traitait les contrats féodaux d'*infâmes parchemins*. On demanda et on obtint du même coup la suppression des pensions, des droits de chasse, des droits féodaux ecclésiastiques. Les curés des campagnes furent les plus généreux en offrant de renoncer à une partie de leurs revenus : mais

l'Assemblée n'accepta pas leur sacrifice. Ce fut une des plus belles séances de la Constituante.

6. Journées des 5 et 6 Octobre. — Malheureusement cette généreuse conduite excita le mécontentement des défenseurs obstinés du passé. Pour intimider les députés, la cour rassembla des troupes à Versailles, où elle se trouvait alors. Dans un banquet offert à des officiers, la cocarde *tricolore*, qui venait d'être récemment adoptée pour l'armée en remplacement de la cocarde blanche, fut, dit-on, foulée aux pieds. L'irritation fut grande à Paris quand on apprit cette nouvelle, car les trois couleurs, emblème de la Révolution, étaient populaires depuis que La Fayette les avait données à la *garde nationale* récemment fondée, tandis que la cocarde blanche était détestée parce qu'elle rappelait cet ancien régime qu'on haïssait. Une émeute éclate aussitôt; plusieurs milliers de Parisiens armés de piques, de haches, et de fusils marchent contre Versailles. Des femmes du peuple les précèdent en criant : « *Du pain!* ». L'exaltation était d'autant plus grande que la capitale se trouvait alors en proie à une véritable famine. Arrivés à Versailles, les Parisiens pénètrent de force dans le château, massacrent quelques-uns des gardes qui veulent en défendre les portes, accablent d'injures et de menaces le roi, la reine et leur jeune fils, et ramènent toute la famille royale prisonnière dans Paris.

7. L'émigration. — A partir de ce jour l'*émigration* commença. Beaucoup de nobles, effrayés par ces violences populaires, n'eurent pas d'autre souci que de mettre en sûreté leur vie, qu'ils jugeaient menacée. Ils émigrèrent, c'est-à-dire qu'ils quittèrent la France, pour s'établir en pays étranger, de l'autre côté de la frontière, à *Turin*, en Italie, à *Mayence*, à *Coblentz* sur le Rhin. C'était leur droit incontestable; mais ils eurent de plus la coupable pensée de nouer des intrigues contre la patrie. Ils dénoncèrent aux princes étrangers ce qu'ils appelaient les excès de la Révolution; ils osèrent demander aux chefs des États voisins de prêter secours à Louis XVI contre ses

sujets indociles, et d'étouffer la Révolution dans l'intérêt de leur propre autorité. Les idées nouvelles, disaient-ils, sont une menace et même un danger pour tous les princes. Les puissances de l'Europe n'étaient que trop disposées à suivre ces conseils perfides. On sut bientôt, en France, qu'une coalition se formait contre nous. L'agitation des esprits redoubla, Louis XVI fut soupçonné d'encourager les intrigues des émigrés et de solliciter secrètement les secours de l'étranger. On se souvint que la reine n'était pas Française; dès lors il lui fut impossible de paraître en public sans être accueillie par des vociférations, des injures, des cris de : « *A bas l'Autrichienne!* »

8. Travaux et créations de la Constituante. — Cependant la Constituante poursuivait le cours de ses immortels travaux et sur les ruines de l'ancien régime construisait une société nouvelle, en donnant pour fondement à l'édifice la liberté, la justice et l'égalité.

Le roi était dépouillé du pouvoir absolu; sa volonté cessait d'être la loi; il ne pouvait plus décider de la paix ou de la guerre sans l'aveu des représentants de la nation. Il perdait le droit de puiser à son gré dans le trésor public;

La liberté de conscience était enfin proclamée, c'est-à-dire que les juifs, les protestants, naguère persécutés, obtenaient le droit de prier Dieu à leur guise;

Les corporations, qui gênaient l'industrie; les douanes intérieures, qui paralysaient le commerce, étaient supprimées;

L'égalité devant la loi de tous les citoyens, nobles, prêtres ou bourgeois;

La faculté pour tous les Français d'être admis aux emplois publics et aux grades militaires, quelles que fussent leur naissance et leur religion;

La suppression du droit d'aînesse, qui constituait un privilège injuste en faveur de l'aîné des enfants dans une même famille;

La création des départements, qui devait consolider

l'unité française en remplaçant les anciennes provinces, dont les habitants ne concevaient pas très nettement l'idée d'une patrie commune;

La création des tribunaux, chargés de rendre des arrêts plus humains et plus équitables;

La répartition plus intelligente et moins arbitraire des impôts;

Telles furent les réformes accomplies par la Constituante, en quelques mois. Ces belles créations, qui s'inspirent du plus généreux esprit, furent pour la France un bienfait. Elles ont inauguré, dans notre pays, le règne de la liberté, de la justice et de l'égalité. Nous ne saurions avoir trop de reconnaissance pour les grands hommes qui se consacrèrent à cette œuvre avec tant d'intelligence et de dévouement.

9. La fête de la Fédération (14 juillet 1790). — Ainsi se réalisaient les vœux que les plus nobles esprits du siècle avaient formés. Les généreuses idées que Voltaire, Montesquieu, Rousseau et les économistes avaient exprimées quelques années auparavant n'étaient donc point restées stériles : les hommes de la Constituante se chargeaient de les appliquer. Comme cette régénération de la France excitait partout le plus vif enthousiasme, on résolut de célébrer, par une fête sans précédent, l'anniversaire de la prise de la Bastille.

De toutes les provinces, des délégations se rendirent à Paris : sur la route, on se cotisait pour les héberger, pour les nourrir. Comme délégués, on avait choisi beaucoup d'anciens combattants de la guerre de Sept Ans; des marins âgés de quatre-vingts ans marchèrent douze heures de suite pour pouvoir assister à la fête. Beaucoup, dans la nuit du 13 au 14 juillet, campèrent au Champ de Mars, où devait avoir lieu la fête, pour être sûrs de ne la point manquer. Le 14 juillet, il pleuvait, et les fédérés disaient plaisamment : « *Le ciel est aristocrate* », mais tenaient bon. 160 000 personnes étaient assises, 50 000 debout; de plus, 50 000 hommes armés devaient manœuvrer dans le Champ de Mars. Au milieu s'élevait l'autel de la

patrie; en face de l'autel, les gradins où devaient s'asseoir le roi et l'assemblée. Le roi arriva. Lafayette, commandant des gardes nationales, vint le saluer. Au milieu de 200 prêtres portant des ceintures tricolores, Talleyrand, évêque d'Autun, qui devait officier, monta à l'autel. Une salve tirée par 40 pièces de canon annonça les serments.

En présence d'une foule innombrable, le roi, d'une voix forte, jura d'être fidèle à la constitution que l'Assemblée venait de voter. D'unanimes acclamations s'élèvent alors; des cris de « *Vive le roi! Vive la nation!* » retentissent de toutes parts; on s'embrasse; des larmes de joie et d'attendrissement coulent de tous les yeux. Ce fut le plus beau jour de la Révolution, car l'esprit de concorde et de fraternel dévouement remplissait tous les cœurs.

10. Mort de Mirabeau. Constitution civile du clergé. — Malheureusement les hommes sages et modérés commençaient à perdre l'influence légitime qu'ils avaient d'abord exercée dans l'Assemblée. Le 2 avril 1791 Mirabeau mourut. Ce fut un grand malheur : le puissant orateur se proposait de conserver toutes les conquêtes de la Révolution sans toutefois supprimer la royauté. Sa mort encouragea l'audace des hommes violents qui ne voulaient rien garder du passé. Déjà les biens immenses que possédait le clergé avaient été déclarés *biens nationaux*, c'est-à-dire qu'on les avait confisqués et vendus au profit de l'État. Cette mesure, que justifiait d'ailleurs la nécessité de se procurer des ressources financières et de conjurer la banqueroute, avait soulevé bien des murmures. Le mécontentement fut plus grand encore, quand la Constituante déclara que les évêques, au lieu d'être *choisis*, comme autrefois, par le pape, seraient *élus* par les fidèles. Les curés eux-mêmes furent soumis à l'élection, en vertu de cette *constitution civile du clergé*, à laquelle tous les prêtres furent obligés de prêter serment. Cette mesure n'était ni sage ni libérale. Elle blessait beaucoup de Français dans leurs convictions religieuses : faute grave qui fut bien vite expiée, car une opposition formidable ne tarda pas à éclater. Beaucoup de prêtres refusèrent de

prêter un serment qu'ils regardaient comme une véritable apostasie. Réfugiés dans les provinces dont la population était restée attachée à la religion et à la monarchie, ils prêchèrent la haine de la Révolution, et nous les verrons bientôt provoquer de dangereux soulèvements.

11. Fuite du roi. Constitution de 1791. Clôture de la Constituante. — Le roi s'était opposé à la constitution civile du clergé, car cette mesure éveillait en son âme des scrupules religieux. Louis XVI fut vivement irrité de voir que la Constituante ne tenait aucun compte de sa résistance. Persuadé que son autorité n'était plus qu'un vain mot, il prêta de nouveau l'oreille aux conseils des adversaires implacables de la Révolution, entra en relation avec les émigrés et se disposa à quitter secrètement Paris pour se réfugier au milieu des soldats que commandait le *marquis de Bouillé* à la frontière. Avec les troupes restées fidèles et les secours fournis par les puissances de l'Europe, le roi devait ensuite rentrer en France, écraser la Révolution et rétablir la monarchie absolue. Dans la nuit du 20 juin, la famille royale, déguisée, sortit des Tuileries. Des voitures attendaient, des relais étaient préparés pour conduire le roi de Paris à Montmédy. Tout alla bien pour les fugitifs jusqu'à Sainte-Menehould. Là, pour la première fois, le roi fut reconnu; mais on n'osa l'arrêter. Un ancien dragon, Drouet, fils du maître de poste, prit la traverse par les bois, et, à la faveur d'un léger retard de la voiture, se trouva avant elle dans la ville de Varennes. Là il cria au postillon de la voiture : « *De par la nation, arrête! tu mènes le roi!* » La population s'amassa, le pont qu'il fallait franchir en sortant de Varennes fut barricadé. La voiture était arrêtée. On sonna le tocsin, les paysans accoururent armés de fusils, de fourches, de faux. Le roi, qui avait d'abord voulu se faire passer, grâce à son déguisement, pour un valet de chambre, dut avouer qui il était. Il fut retenu à Varennes : la tentative de fuite avait échoué.

Les fuyards furent ramenés sous bonne escorte dans la capitale, où ils rentrèrent au milieu d'une foule immense

et silencieuse. On avait affiché sur les murs : « *Celui qui applaudira le roi sera battu; celui qui l'insultera sera pendu* ». Louis XVI ne rentra en possession de ses pouvoirs qu'après avoir de nouveau juré fidélité à la Constitution. Cette Constitution, qui couronnait dignement les travaux de la grande Assemblée, *ne supprimait pas la royauté, mais ne laissait au roi que le pouvoir exécutif*, c'est-à-dire *le soin de veiller à l'exécution des lois votées par les représentants de la nation*. Pour bien comprendre l'importance de cette innovation, il faut se rappeler que, quelques années auparavant, quand la monarchie était *absolue*, c'était la *volonté* seule du roi qui tenait lieu de *loi*. La constitution de 1791 *remplaçait donc la volonté du monarque par la volonté nationale*, et réduisait le roi à ne plus être que *le premier fonctionnaire de l'État*. Une assemblée élue tous les deux ans devait maintenir la royauté ainsi modifiée dans les limites nouvelles de ses attributions. Le suffrage n'était pas universel, comme aujourd'hui; pour avoir le droit de voter, il fallait être âgé de vingt-cinq ans, demeurer depuis un an dans la même ville ou le même village, payer un certain chiffre d'impôts. Les domestiques n'étaient pas électeurs.

Après avoir accompli toutes ces grandes choses, la Constituante déclara sa mission terminée, et se retira le 30 septembre 1791 pour céder la place à une assemblée nouvelle qui fut la *Législative*.

Résumé.

I. Les États généraux, après que le vote par tête eut été adopté, prirent le nom d'Assemblée nationale constituante. Le tiers état, dirigé surtout par Mirabeau et Sieyès, se heurte à l'opposition de la cour. Par le serment du Jeu de Paume, ses députés jurent de donner à la France une constitution. Le roi semble provoquer la nation en rassemblant des troupes et en renvoyant Necker : le peuple s'arme et s'empare de la Bastille. La noblesse, cédant au mouvement général, propose d'elle-même l'abolition des droits féodaux, qui est acceptée par le clergé et votée d'enthousiasme par le tiers.

II. Mais l'attitude de la cour est toujours équivoque. Les journées des 5 et 6 Octobre ramènent, par la violence, la famille royale de Versailles à Paris. L'émigration commence alors, pendant que la Constituante donne à la France des lois fondées sur les principes de la liberté, de la justice et de l'égalité. En l'honneur de cette rénovation, la grande fête de la Fédération est célébrée à Paris : le roi prête serment à la Constitution. Malheureusement les violents font voter la constitution civile du clergé. Louis XVI, après la mort de Mirabeau, essaye de s'enfuir et est arrêté avec sa famille à Varennes. Ramené à Paris, il doit, pour recouvrer ses pouvoirs, jurer fidélité à la Constitution, qui ne lui laisse que l'exercice du pouvoir exécutif.

CHAPITRE VII

LA LÉGISLATIVE ET LA CONVENTION

1. Les Girondins. — 2. Déclaration de guerre aux rois alliés. — 3. La journée du 20 juin 1792. — 4. La journée du 10 août 1792. — 5. Les massacres de Septembre. — 6. La Convention. Les Montagnards. — 7. Procès, condamnation et exécution de Louis XVI. — 8. La patrie en danger. *Les enrôlements volontaires.* — 9. *Valmy.* — 10. La Terreur. *Arrestation et supplice des Girondins.* — 11. Succès des armées françaises. Marceau. Kléber. *Hoche. Les Français à Amsterdam.* — 12. Le traité de Bâle (1795). Fin de la Convention.

1. Les Girondins. — L'Assemblée législative, qui succéda à la Constituante, fut animée d'un esprit hostile à la royauté. Elle subit l'influence du parti des *Girondins*, ainsi nommés parce que plusieurs des membres qui le composaient étaient députés du département de la Gironde. Les plus célèbres furent *Vergniaud*, *Brissot*, *Pétion*, *Guadet*, *Ducos*, orateurs éloquents, sincèrement dévoués à la cause de la Révolution. Ils travaillèrent à fonder en France une république modérée, mais malheureusement ne purent pas contenir les passions populaires qu'ils avaient déchaînées.

2. Déclaration de guerre aux rois alliés. — Les émigrés réfugiés à Coblentz et à Bruxelles décidèrent le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne à déclarer ouvertement leur intention de combattre la Révolution, afin de rendre à Louis XVI le pouvoir absolu que la Constituante lui avait enlevé. L'Assemblée législative, irritée de cette prétention, n'hésita pas à jeter la France dans une lutte redoutable. La guerre fut déclarée aux puissances coali-

sées : Prusse, Autriche et Allemagne. C'est le commencement de ces longues guerres connues sous le nom de guerres de la Révolution et du premier Empire, qui remplissent une période de vingt-trois ans, de 1792 à 1815. Notre patrie, attaquée par tous les rois de l'Europe, se défendit avec une énergie admirable et parvint à sauver, outre l'indépendance de son sol, les conquêtes de 1789, également menacées.

Malheureusement les dangers que courait la France exaltèrent les passions autant que l'héroïsme ; la Révolution, détournée de ses voies pacifiques, dut se montrer implacable au lieu de rester généreuse et humaine. Dans l'ardeur de cette lutte gigantesque, des crimes furent commis, parce qu'on sacrifiait tout, justice et humanité, au salut de la patrie. La Révolution eut des gloires éclatantes, mais elle commit aussi d'inoubliables forfaits : toutefois la responsabilité de ces regrettables excès ne pèse pas sur nos pères seuls. Ils furent coupables, ces émigrés qui déchaînèrent une guerre terrible contre leur patrie ; coupables aussi, ces princes étrangers qui voulurent restaurer chez nous l'ancien régime abattu. Quand ils osèrent intervenir dans nos affaires, notre patrie, heureuse d'échapper à l'oppression, dans tout l'enivrement de sa jeune liberté, se défendit avec une énergie sauvage.

3. La journée du 20 juin 1792. — Le roi Louis XVI, réduit à subir les volontés de l'Assemblée, fut obligé de prendre des Girondins pour ministres. L'habile *Dumouriez* fut chargé de diriger les opérations militaires ; le ministère de l'intérieur fut donné à *Roland*. Sa femme, la fameuse *Mme Roland*, fut une des figures les plus pures de la Révolution, avant d'être une de ses plus touchantes victimes.

La guerre déclarée à l'empereur d'Allemagne, le 20 avril 1792, ne fut pas d'abord très heureuse pour nous. Nos soldats manquaient de discipline et n'avaient aucune confiance en leurs chefs. Un corps d'armée prit la fuite et égorgea son général. Cette mauvaise nouvelle provoqua une émeute dans Paris. Le 20 juin 1792, la

populace des faubourgs, excitée par le brasseur *Santerre*, envahit les Tuileries. Louis XVI, pressé dans une embrasure de fenêtre, presque étouffé par la foule, monte sur une table et se laisse coiffer du bonnet rouge, que les révolutionnaires ardents, les *Jacobins*, avaient adopté.

4 La journée du 10 août 1792. — Quelques semaines après, le général en chef de l'armée prussienne qui venait d'envahir la France, le *duc de Brunswick*, déclara, dans un *manifeste* fameux, que toute ville qui lui opposerait de la résistance verrait ses habitants passés par les armes. Une nouvelle émeute éclata aussitôt dans Paris, car le peuple croyait Louis XVI d'accord avec les ennemis. Le 10 Août, le peuple, muni de piques, de fusils et de quelques pièces de canon, attaque pour la seconde fois les Tuileries. Le roi se réfugie au milieu de l'Assemblée avec la reine et le jeune Dauphin. Bientôt un combat acharné s'engage entre le peuple, qui veut pénétrer dans le château, et les mille Suisses qui le gardent. Les assaillants commençaient à reculer, quand Louis XVI fait porter aux défenseurs des Tuileries l'ordre de cesser le feu. Les Suisses obéissent; le peuple reprend courage, force les grilles, pénètre dans le palais et massacre les Suisses. Un flot d'hommes hideux, coiffés de bonnets rouges, la figure noire de poudre et les bras sanglants, se dirige vers l'Assemblée après cette horrible tuerie. Les Jacobins, qui avaient organisé l'émeute, défilent au milieu des représentants consternés, avec des cris, des vociférations, des chants de triomphe. Le roi, qui était venu se placer sous la sauvegarde de l'Assemblée, est conduit prisonnier au *Temple* avec sa famille.

5. Les massacres de Septembre. — Quelques jours après, la Législative céda la place à une Assemblée nouvelle, qui fut la grande et terrible *Convention*. Avant de se séparer, les députés de la Législative durent assister, sans pouvoir la prévenir, à l'affreuse boucherie qui porte le nom de *massacres de Septembre*. Le bruit s'étant répandu que les Prussiens venaient de pénétrer dans la Champagne, la populace qui avait déjà participé aux

émeutes du 20 juin et du 10 août 1792 se précipite dans les prisons remplies de *suspects*, c'est-à-dire de prêtres et de nobles ou *aristocrates* qu'on avait enfermés parce qu'on les croyait complices des émigrés. Ces malheureux n'eurent pas même le temps de parler pour se défendre et protester de leur innocence : on les entraîna, on les égorgea dans la cour de la prison aux cris de : « *Vive la nation !* » Pendant quatre jours le sang coula ; il y eut à Paris près de mille victimes. La Révolution, commencée au nom des principes de justice et de fraternité, venait de se laisser marquer d'une tache de sang.

6. La Convention. Les Montagnards. — Quelques jours après ces scènes affreuses, la *Convention* remplaça la Législative, et son premier soin fut de proclamer la République (21 septembre 1792). A l'influence des Girondins, qui avaient dominé dans la précédente assemblée, succéda celle des *Montagnards*. On appelait ainsi un parti dont les membres siégeaient sur les bancs supérieurs de la salle des séances, ce qui leur valut le nom de Montagnards. Ce parti se composait d'hommes violents qui ne répugnaient pas aux mesures extrêmes pour assurer le salut de la France et de la République. C'est l'un d'eux, le fameux *Danton*, qui s'écriait un jour : « *Pour vaincre les ennemis, pour les atterrer, que faut-il? De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace!* » Avec Danton, les plus célèbres Montagnards furent *Marat*, surnommé *l'Ami du Peuple*, qui ne cessait de réclamer des exécutions, et déclarait que trois cent mille têtes d'aristocrates devaient tomber sous la hache : *Robespierre*, homme froid et inexorable qui, pour arriver au pouvoir et assurer le triomphe de ses idées, ne devait pas hésiter à verser des flots de sang ; *Couthon, Saint-Just*, dont le nom évoque le souvenir des plus coupables excès de la Terreur ; *Carnot* enfin, grand administrateur qui organisa les armées de la France, prépara les victoires que nos généraux remportèrent, et mérite notre reconnaissance autant que notre admiration.

7. Procès, condamnation et exécution de Louis XVI.

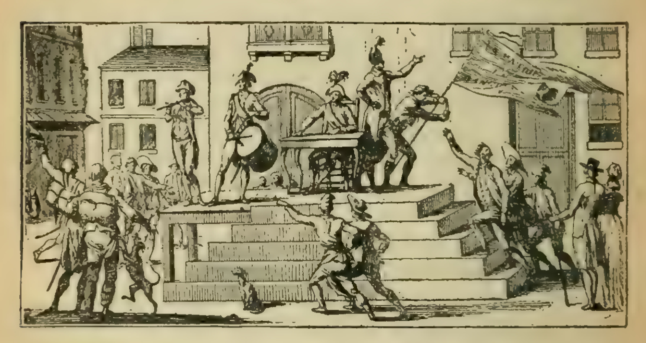
— Ayant aboli en France la royauté, la Convention décida de mettre en jugement le roi, comme coupable d'avoir encouragé les intrigues des émigrés et sollicité l'assistance des rois alliés. Le reproche était assurément fondé. Mais les membres de la Convention, en se faisant à la fois les accusateurs et les juges du roi, violèrent les règles les plus élémentaires de la justice. Louis XVI comparut devant l'Assemblée. Les Montagnards ne se laissèrent pas toucher par un émouvant plaidoyer du jeune avocat *Desèze*. Pour rendre la condamnation du roi plus certaine, ses ennemis imposèrent le vote à haute voix. A la majorité de 387 voix contre 338, la Convention déclara Louis XVI coupable et digne de mort.

Le malheureux prince apprit la fatale nouvelle dans la prison du Temple, où il était enfermé depuis cinq mois. Dans le suprême et déchirant entretien qu'il eut avec sa famille captive comme lui, Louis XVI fit preuve de la plus noble fermeté. Le lendemain, 21 janvier 1793, il gravit, sans trembler, les marches de l'échafaud, qu'on avait dressé sur la place de la Concorde, nommée alors place de la Révolution. Il voulut adresser quelques mots à la foule immense qui se pressait autour de la guillotine, mais un roulement de tambours étouffa sa voix. Quelques secondes après, tout était fini. Louis XVI, prince humain, généreux, coupable seulement de faiblesse et d'indécision, expiait cruellement les fautes que d'autres avaient commises.

8. Les guerres. La patrie en danger. Les enrôlements volontaires. — La mort de Louis XVI arma contre la France tous les États qui hésitaient encore. L'Angleterre, la Hollande, l'Espagne nous déclarèrent la guerre : c'était l'Europe entière, sauf la Russie, la Suède, le Danemark et la Turquie, que nous allions avoir à combattre. En même temps, des insurrections éclataient en province. Les paysans de la *Bretagne* et de la *Vendée*, très dévoués à la royauté et à la religion, se soulevaient à la voix de leurs prêtres. La guerre s'étendit alors à toute la ligne de nos frontières; il fallut combattre et repousser l'invasion sur le Rhin, sur les Alpes, sur les Pyrénées, tandis

que les flottes anglaises ravageaient nos colonies, bloquaient nos ports, apportaient des secours, des munitions, des armes, de l'argent, aux insurgés de la Vendée. Jamais pays ne s'était encore trouvé en présence d'un péril aussi formidable.

Déjà la Législative avait proclamé *la patrie en danger* et ordonné que tout le monde s'armât pour le salut commun. La Convention ordonna que les hommes valides iraient combattre à la frontière; les femmes feraient de la charpie pour les blessés; les vieillards se rendraient sur les places publiques et, par leurs discours, excite-



Les enrôlements volontaires.

raient les jeunes gens à sacrifier leur vie à la sainte cause de la liberté et de la patrie. Ce décret de l'Assemblée provoqua un immense élan d'enthousiasme. Partout les volontaires se firent inscrire en masse : beaucoup d'hommes qui avaient dépassé l'âge du service voulurent partir avec les jeunes gens. Dans Paris, après que le décret de l'Assemblée eut été lu sur les places, huit bureaux d'enrôlements furent dressés en plein air : sur une planche posée sur des caisses de tambour, les officiers municipaux écrivaient le nom des volontaires. On en compta 5 000 en deux jours. Des pères amenaient tous leurs enfants pour les enrôler, et, croyant n'avoir pas



Mort de Louis XVI.

encore assez fait, s'enrôlaient eux-mêmes. Ceux qui ne pouvaient servir la patrie de leur personne la servaient de leurs offrandes : deux hommes, à eux seuls, équipèrent un escadron de cavalerie ; un village des environs de Paris apporta 300 000 francs ; des femmes vendirent leurs bijoux et en donnèrent le prix. L'élan fut universel, et il fut récompensé par la victoire.

9. **Valmy.** — La France était envahie de deux côtés. Dans le Nord, Lille était assiégée par les Autrichiens. A une sommation de se rendre, le général Ruault, gouverneur de la place, répondit : « *La garnison que j'ai l'honneur de commander et moi sommes résolus de nous ensevelir sous les ruines de cette place, plutôt que de la rendre à nos ennemis* ». Malgré un terrible bombardement, Lille ne capitula pas. Dans l'Est, les Prussiens marchaient sur Paris. Le commandant de Verdun, Beaurepaire, voyant la résistance impossible, se fit sauter la cervelle plutôt que de capituler. Les ennemis comprirent que la France était résolue à se défendre à outrance. Valmy allait mieux le leur montrer.

Dumouriez, chargé du commandement en chef dans l'Est, voulait défendre les défilés de l'Argonne, mais il y fut tourné. Il recula jusqu'aux environs de Sainte-Menehould, et attendit le choc des Prussiens. Son lieutenant Kellermann se tenait, avec sa division, sur le tertre où se dresse le moulin de Valmy ; ce fut là le centre de l'action.

Après quelques heures d'engagement, vers onze heures du matin, l'infanterie prussienne se forma en colonnes pour monter à l'assaut du moulin. Kellermann, voyant ce mouvement, commanda : « *Ne pas tirer, attendre, les recevoir à la baïonnette* ». Quand on vit monter les premières colonnes ennemies, Kellermann et ses soldats élevèrent leurs chapeaux à la pointe des sabres et des baïonnettes, en criant : « *Vive la nation!* » Ce cri de joie immense, de plus de 30 000 hommes, recommença sans cesse pendant près d'un quart d'heure. Les Prussiens, surpris de ce cri, étonnés de la résistance et de l'enthousiasme de cette « *armée de tailleurs et de saboliers* »,

comme disaient les émigrés, et mitraillés en flanc par Dumouriez, ne parvinrent pas au haut du tertre. Un second assaut, vers cinq heures du soir, fut aussi inutile. Dans la nuit, les Prussiens commencèrent leur retraite vers la frontière. La France était sauvée, 20 septembre 1792.

Deux mois après, Dumouriez écrasait les Autrichiens à Jemmapes, en Belgique. Au lieu d'être envahie, la France commençait, à son tour, à envahir les pays ennemis, au moment où elle venait, comme le disait Danton, de « *jeter en défi, aux ennemis de la République, une tête de roi* ».

10. La Terreur. Arrestation et supplice des Girondins. — Quand, après la mort de Louis XVI, la France fut attaquée à la fois par toutes les puissances étrangères et par plusieurs de ses propres provinces, la Convention dut établir un système de gouvernement qui lui permît de disposer pleinement de toutes les forces de la patrie pour la défense nationale. Elle fit face à tous les dangers. Quatorze armées furent mises sur pied en quelques mois, grâce à l'infatigable activité de *Carnot*, tandis que *Cambon* réorganisait nos finances. Contre les ennemis de l'intérieur, on créa un *Comité de sûreté générale* pour rechercher non seulement les coupables, mais même les suspects, et un *Tribunal révolutionnaire* pour les punir. Afin de donner plus d'énergie à la défense, on réunit tous les pouvoirs entre les mains du *Comité de salut public*, composé de neuf membres, qui imposa aux généraux l'obligation de vaincre sous peine de périr sur l'échafaud.

Les Girondins s'alarmèrent de cette dictature sanguinaire, qui mettait en péril toutes les libertés. Ils s'en prirent à des hommes qui exagéraient le zèle révolutionnaire, et essayaient d'élever leur pouvoir contre celui de la Convention; c'étaient les membres de la *Commune* de Paris, ou administration municipale. Mais la populace de Paris se souleva contre la Convention. Le 31 mai 1793, celle-ci fut assiégée par la garde nationale; le 2 juin, les députés qui voulurent sortir furent malmenés, la Convention voulut passer en corps : le commandant de la garde nationale l'arrêta en déclarant que « le peuple voulait trente-

quatre victimes », et les canons furent pointés sur la Convention. Marat, au retour dans la salle des séances, obtint de l'Assemblée terrifiée l'arrestation de 21 Girondins.

Ils parurent devant le tribunal révolutionnaire. Leur défense fut écourtée, aucune preuve ne fut fournie par l'accusation, qui leur reprochait d'être amis de Lafayette, du duc d'Orléans et de Dumouriez, qui avait trahi. Ils furent pourtant condamnés à mort. L'un d'eux, Valazé, se poignarda à la lecture de la sentence. Son cadavre fut mis dans la charrette qui, le 30 octobre, conduisit ses amis à l'échafaud. Ils chantaient en chœur *la Marseillaise*, depuis la sortie de la prison jusque devant l'échafaud. Vergniaud, resté le dernier, chantait encore quand on le saisit pour l'exécuter.

De nouveaux soulèvements éclatent alors en province, où les Girondins étaient populaires. *Caen*, *Bordeaux*, *Lyon*, *Marseille* se déclarent contre la Convention. *Toulon* appelle les Anglais; les émigrés accourent en *Vendée* et prennent le commandement des forces insurrectionnelles. Mais la Convention redouble d'énergie. *Robespierre* et *Saint-Just*, qui dominent dans le Comité de salut public, font ordonner d'innombrables exécutions. Les nobles, les prêtres, périssent en foule sur les échafauds dressés dans toutes les villes en permanence. Une armée révolutionnaire, traînant la guillotine après elle, parcourt les départements. *Carrier* imagine les *noyades de Nantes*, qui sont restées tristement célèbres. Il faisait entasser dans un bateau, pieds et poings liés, tous ceux qu'on lui avait dénoncés comme suspects. On menait le bateau au milieu de la Loire, puis une trappe s'ouvrait, et les malheureux disparaissaient engloutis dans les flots. A Paris, la Convention se déchirait de ses propres mains : Robespierre envoyait à l'échafaud, comme les Girondins, Danton (avril 1794), qui avait permis, sinon ordonné, les massacres de Septembre. La mort du hideux *Marat* (juillet 1793), assassiné par une héroïque jeune fille, *Charlotte Corday*, ne mit pas un terme aux excès de cet épouvantable régime, que les contemporains ont flétri d'un nom significatif : *la Terreur*. Le 16 octobre 1793, la reine

Marie-Antoinette est exécutée. *Bailly*, un des vétérans de la Révolution, le grand chimiste *Lavoisier*, l'intègre *Malesherbes*, les généraux *Custine*, *Biron*, *Houchard*, éprouvent le même sort. Ces trois derniers étaient seulement coupables de n'avoir pas su vaincre l'ennemi. *Mme Roland*, femme du ministre girondin et amie des députés de la Gironde, périt également sans avoir commis aucun crime.

Cependant la conscience publique se révolta enfin contre ces abominations que les victoires des Français commençaient à rendre inutiles. Les ennemis de Robespierre osèrent alors l'accuser d'aspirer à la dictature. Il monta à la tribune de la Convention pour se défendre. Mais dès les premiers mots de son discours on l'interrompit : il se mit à balbutier. Une apostrophe terrible qu'on lui lança augmenta encore son trouble : « *C'est le sang de Danton qui t'étouffe!* » lui cria un député. Arrêté par ordre de la Convention avec son frère et deux de ses amis, *Couthon* et *Saint-Just*, il fut délivré de force par les Jacobins, ses partisans, qui dominaient dans la Commune. Mais les bataillons de la garde nationale restés fidèles à la Convention l'arrachèrent à ses libérateurs, et il fut aussitôt traîné à l'échafaud, sur lequel il avait fait monter tant de malheureuses et innocentes victimes (28 juillet ou 9 *thermidor* 1794).

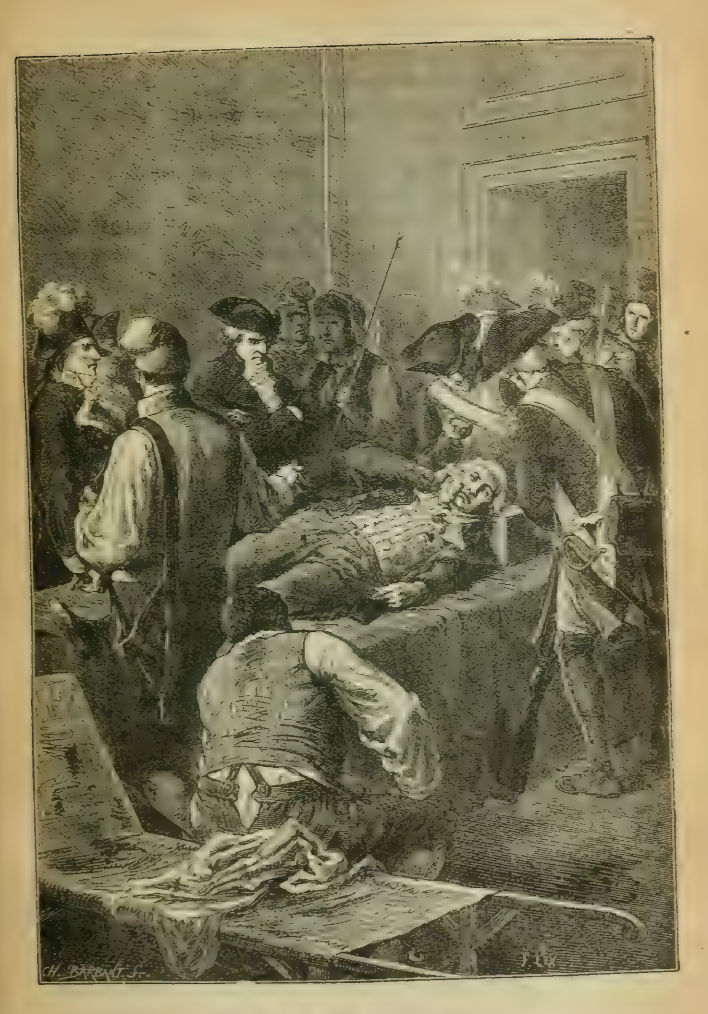
La France put enfin respirer. La Convention prolongea son existence une année encore. Elle eut à lutter dans Paris contre les Jacobins, qui, privés de leurs principaux chefs qu'on avait exécutés avec Robespierre, essayèrent de ressaisir le pouvoir au moyen d'une insurrection. Cette prise d'armes ne réussit pas. Mais alors les royalistes, écrasés dans la *Vendée* par *Hoche* à la fin de 1795, tentent un soulèvement dans Paris, où l'exécution des Jacobins et l'abolition des lois révolutionnaires avaient ranimé les espérances de leurs partisans. Le 5 octobre 1795 (13 *vendémiaire* an III), les troupes fidèles à la Convention, sous les ordres de *Bonaparte*, triomphèrent de cette émeute.

11. Succès des armées françaises. Marceau, Kléber, Hoche. Les Français à Amsterdam. — Pendant que la

France était ainsi déchirée à l'intérieur, des généraux improvisés conduisaient ses armées à la victoire. Ces hommes, que l'ancien régime aurait laissés simples soldats ou sous-officiers, se révélèrent comme de grands capitaines.

Marceau, une des figures les plus pures de la Révolution, débuta dans la carrière militaire par les grades inférieurs. Il n'était que sergent lors de la prise de la Bastille, où il se distingua. Nous le retrouvons général de division en 1793. Il n'avait alors que vingt-quatre ans, mais déjà les talents dont il fit preuve dans la terrible guerre de Vendée l'avaient mis en lumière. Il prit une part très honorable à la glorieuse victoire de *Fleurus*, que le général *Jourdan* remporta sur les alliés en 1794. Enfin, il commandait en chef une division de l'armée de *Sambre-et-Meuse*, et venait de remporter plusieurs brillants succès contre l'ennemi, quand il fut blessé mortellement en 1796, à vingt-sept ans. Les généraux autrichiens rendirent un suprême hommage au jeune héros : ils demandèrent l'autorisation de venir le saluer sur son lit de mort. Comme Hoche son ami, Marceau était simple, généreux et humain. Les sanglantes exécutions ordonnées par Robespierre lui faisaient horreur.

Kléber, né à Strasbourg en 1753, mort assassiné au *Caire* (Égypte), en 1800, fut aussi une des gloires de la France pendant la Révolution. Il s'engagea en 1792 dans un bataillon de volontaires, et s'éleva rapidement aux premiers grades. Quand la grande ville de *Mayence*, sur le Rhin, qui avait embrassé avec ardeur les idées de la Révolution et s'était donnée à la France, fut investie par une nombreuse armée prussienne (1793), Kléber se jeta dans la place avec le brave *Merlin de Thionville*, commissaire de la Convention. La défense de Mayence, dirigée par ces deux hommes héroïques, est une des plus belles pages de notre histoire militaire. C'est seulement quand on eut été réduit aux dernières extrémités de la misère et de la famine, quand il ne se trouva plus dans Mayence ni un morceau de pain, ni une cartouche, que Kléber et Merlin



Mort de Robespierre.

se décidèrent à capituler. Et quelle capitulation! La garnison française sortit de la place, musique en tête, drapeaux déployés, avec ses armes et deux canons. Elle obtenait de rentrer en France, où la Convention se servit des *Mayençais*, comme on appela ces braves troupes, pour porter le dernier coup à l'insurrection de la Vendée. Quand Merlin sortit de Mayence en habit de hussard, avec sa longue barbe noire qui tombait sur sa poitrine, promenant autour de lui des regards, non pas humiliés, mais fiers et menaçants, le peuple se mit à murmurer. Merlin s'arrête aussitôt et engage la foule à respecter, en sa personne, le représentant de la France. « *Aussi bien*, dit-il d'une voix tonnante, *ce n'est pas la dernière fois que vous me voyez ici!* »

Le plus glorieux peut-être de ces jeunes généraux de la Révolution est *Hoche*, né en 1768 à Versailles, soldat dès l'âge de seize ans, sergent à la Révolution. Général de brigade en 1792, il devint l'année suivante général en chef de l'armée de la Moselle, et s'immortalisa en délivrant l'Alsace envahie.

Il lui fallait débloquer l'importante place de Landau assiégée par les Prussiens. Battu d'abord par Brunswick, il recula. Tandis que Brunswick, confiant dans sa victoire, s'établissait tranquillement dans ses quartiers, Hoche, dérobant ses mouvements, traversa les Vosges et vint tomber sur les Autrichiens qui occupaient l'Alsace; il les repoussa sur Wissembourg. Les Prussiens les y rejoignirent, et les deux coalisés livrèrent aux Français la bataille de Geisberg (25 décembre 1793). Excités par leurs précédents succès, les Français attaquèrent les retranchements ennemis aux cris de « *Landau ou la mort!* » Les coalisés durent battre en retraite dans deux directions différentes. Hoche débloqua Landau, prit Worms, où se trouvaient d'immenses magasins. Comme l'avait prédit Merlin, les Français étaient revenus sur le Rhin.

Pichegru, qui avait servi de lieutenant à Hoche dans cette campagne, s'illustra bientôt après par la conquête de la Hollande. La Belgique avait été occupée après l'écla-

tante victoire de Jourdan à Fleurus (1794). Pichegru, poussant plus loin les conquêtes, s'empara de Nimègue, malgré la présence de 20 000 Anglais prêts à défendre la ville. C'était la clef de la Hollande. Malgré les fatigues endurées, les soldats comprirent qu'il fallait profiter des facilités



Hoche.

exceptionnelles que les grands froids offraient à une invasion, car les canaux et les fleuves gelés devenaient assez solides pour supporter l'artillerie. Les Français s'avancèrent donc vers le nord : les troupes anglaises et allemandes venues au secours de la Hollande firent retraite vers l'Allemagne. Le prince d'Orange, chef du gouvernement des

Pays-Bas, s'enfuit en Angleterre. Un matin de janvier 1795, par un froid de 17 degrés, les bourgeois d'Amsterdam virent dans leurs rues et sur leurs places ces régiments d'apparence si guerrière malgré leurs guenilles ; ils s'étonnèrent de voir ces vainqueurs attendre en silence qu'on leur distribuât des logements et des vivres, dans une ville qu'ils n'auraient eu qu'à piller pour s'enrichir. Mais la guerre et l'enthousiasme patriotique avaient discipliné les Français. La cavalerie de Pichegru parcourut toute la Hollande, et un parti de hussards s'empara de la flotte hollandaise prise dans les glaces près de l'île de Texel. La conquête n'avait pas demandé plus d'un mois.

La marine française eut aussi ses héros pendant les guerres de la Révolution. Au mois de mai 1794, un simple capitaine de vaisseau, *Villaret-Joyeuse*, reçut le commandement d'une escadre, avec laquelle il sortit de *Brest* pour combattre les flottes anglaises qui longeaient la *Manche* et enlevaient tous nos bâtiments de commerce. Nos vingt-six vaisseaux attaquèrent hardiment les trente-six navires ennemis, et eurent l'avantage dans une première bataille. Deux jours après, la lutte recommença avec acharnement. Le vaisseau français le *Vengeur*, entouré par plusieurs bâtiments anglais, se distingua par l'énergie furieuse de sa défense. Ses mâts tombent l'un après l'autre, coupés par les boulets; son équipage est décimé par la mitraille; sa coque fait eau de toutes parts : sommé de se rendre, le capitaine se contente pour toute réponse de faire clouer à un tronçon de mât les lambeaux du pavillon tricolore. Le feu continue de toutes parts. Le *Vengeur*, criblé de boulets, s'enfonce lentement dans les flots, tandis que ses derniers marins entretiennent le feu de ses derniers canons, et chantent à pleine voix *la Marseillaise*. L'ennemi, stupéfait, ému même de cet admirable spectacle, cesse de tirer. Alors, au milieu de la fumée qui se dissipe, on aperçoit, groupés autour de leur pavillon, les hommes encore debout à bord du vaisseau français. Ils ne pouvaient plus tirer, car l'eau avait envahi successivement toutes les batteries de leur bâtiment qui sombrait, mais ils chantaient tou-

jours *la Marseillaise*, et se laissèrent engloutir par les flots avec les débris de leur navire.

12. Le traité de Bale (1795). Fin de la Convention. — L'héroïsme déployé par nos soldats depuis que l'Europe s'était coalisée contre nous en 1792 permit donc à notre patrie de soutenir avec honneur et profit cette lutte terrible. Attaquée sur toute la ligne de ses frontières, envahie même par les armées ennemies, la France les repoussa d'abord, puis devint conquérante à son tour. La Belgique, la Hollande, le Rhin, étaient à nous. Sur la frontière des Alpes, la *Savoie* et le *comté de Nice* avaient été conquis par *Montesquiou*. *Dugommier* et *Moncey* tinrent tête victorieusement aux Espagnols dans les *Pyrénées*. En 1795, deux des puissances liguées contre nous, la Prusse et l'Espagne, accablées par tant de revers, demandèrent la paix. Le glorieux traité de *Bâle*, signé en cette même année, nous céda tout le pays situé sur la rive gauche du Rhin. Quelque temps après, la Convention décréta l'annexion de la *Belgique*.

Peu après les traités de Bâle, la Convention déclara sa mission terminée. Au milieu des périls les plus graves, elle avait préparé ou accompli de grandes et fécondes réformes. L'instruction publique lui doit beaucoup : création de l'École normale supérieure, de l'École de médecine, de l'Institut, du Muséum d'histoire naturelle, des Musées nationaux; établissement de l'unité des poids et mesures; préparation d'un Code de lois uniforme. Plusieurs idées que la Convention n'avait pu mettre à exécution, faute de temps, furent reprises plus tard et appliquées par Napoléon Ier.

La grande et terrible Assemblée laissa donc la France triomphante, agrandie. L'honneur de ce magnifique résultat n'appartient pas tout entier à nos soldats et à leurs chefs. La Convention en a sa bonne part. L'énergie sauvage qu'elle sut donner aux mesures de défense, l'ardent patriotisme dont elle fut animée, l'activité, la prévoyance dont elle fit preuve, les talents de premier ordre que quelques-uns de ses membres appliquèrent à l'œuvre de l'or-

ganisation militaire et financière, lui créent des titres impérissables à notre reconnaissance.

Résumé.

I. L'Assemblée législative subit l'influence des Girondins, révolutionnaires modérés, hostiles à la royauté. Provoquée par les menées des émigrés, elle déclara la guerre aux puissances qui les recevaient et qui les soutenaient. Le roi dut prendre des ministres girondins. A la nouvelle des premiers échecs des troupes françaises, le peuple envahit les Tuileries le 20 juin. On croit le roi d'accord avec les ennemis qui rentrent en France. Au 10 Août, le peuple s'empare des Tuileries; le roi est conduit prisonnier au Temple. La fin de la Législative est marquée par les massacres de Septembre, dans les prisons de Paris.

II. Dans la Convention, l'influence des Montagnards, plus violents, se substitue à celle des Girondins. La République est proclamée. Louis XVI est jugé par la Convention, condamné à mort et exécuté. Toute l'Europe, sauf la Suède et le Danemark, se coalise contre la France; en France même, la Vendée est soulevée. Mais déjà la Législative a proclamé la patrie en danger; les volontaires sont accourus de toutes parts, et les victoires de Valmy et Jemmapes, qui délivrent le sol français et portent la guerre à l'extérieur, ont été remportées avant la mort de Louis XVI.

III. Contre la nouvelle coalition on adopte le système du gouvernement révolutionnaire et de la Terreur. Les Girondins, qui veulent s'y opposer, sont exclus de la Convention aux journées du 31 Mai et du 2 Juin, condamnés et exécutés. Les insurrections tentées en leur faveur en province échouent. Le régime de la Terreur, appliqué par le Comité de salut public et surtout par Robespierre, fait encore de nombreuses victimes. L'excès de ses crimes et les victoires des Français à l'étranger y mettent fin. Robespierre et ses partisans sont arrêtés au 9 Thermidor et guillotinés. Les tentatives d'insurrection des Jacobins et des Royalistes sont réprimées; la dernière, par Bonaparte, au

Alors Vendémiaire.

groupés autour que ces événements s'accomplissaient en France,
à bord du vaisseau Révolution, organisées par Carnot, conduites
car l'eau avait envahi Kléber et Hoche, triomphaient sur tous
de leur bâtiment qui so. Kléber défendait Mayence, Hoche déli-
rait en Belgique, et Pichegru con-

quérait toute la Hollande. La marine française s'illustrait par des exploits tels que celui du *Vengeur*. Ces succès forcèrent en 1795 les coalisés à accepter la paix de Bâle, qui donnait à la France toute la rive gauche du Rhin. Peu après, la Convention se retira. Cette grande et terrible assemblée a bien mérité de la France, malgré la cruauté des moyens qu'elle crut devoir employer pour sauver la Patrie.

CHAPITRE VIII

LE DIRECTOIRE

1. Le Directoire. Constitution de l'an III. — 2. Napoléon Bonaparte. — 3. Campagne de Bonaparte en Italie (1796-1797). *Arcole* et *Rivoli*. Traité de Campo-Formio. — 4. Expédition de Bonaparte en Égypte (1798). *Bataille des Pyramides*. — 5. Gouvernement intérieur du Directoire. Seconde coalition. *Victoire de Zurich*. — 6. Coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1799).

1. Le Directoire. Constitution de l'an III. — La Convention, avant de se separer, avait organisé un nouveau gouvernement, le *Directoire*. Cinq personnages appelés *directeurs* eurent pour mission de faire exécuter les lois, proposées par le *Conseil des Cinq-Cents* et acceptées par le *Conseil des Anciens*. Cette constitution porte le nom de *Constitution de l'an III*. La Convention avait, en effet, remanié le calendrier, changé le nom des jours, des mois, et déclaré que les années se compteraient non plus depuis la naissance de Jésus-Christ, mais à dater du jour de la proclamation de la République, le 21 septembre 1792. L'année 1795 était donc devenue l'an III. Le Directoire fut un gouvernement faible, impuissant à contenir les deux partis que la Convention avait successivement écrasés : les *Jacobins*, qui souhaitaient le rétablissement de la Terreur; les *royalistes*, qui commençaient à relever la tête, et voulaient restaurer la monarchie au profit d'un frère de Louis XVI.

2. Napoléon Bonaparte. — La guerre durait toujours contre l'Angleterre et contre l'Autriche. En 1796, le Directoire résolut d'attaquer l'Autriche de deux côtés à la



Bonaparte.

fois : *Jourdan* et *Moreau* pénétrèrent en Allemagne; *Bonaparte* reçut l'ordre d'entrer en Italie, où les Autrichiens avec leurs alliés les *Piémontais* menaçaient notre frontière des Alpes.

Napoléon Bonaparte était né à *Ajaccio*, en *Corse*, le 15 août 1769. Admis à l'École militaire de *Brienne* en 1779, il passa, cinq ans après, à l'École militaire de Paris, sur la recommandation de ses professeurs, dont l'un, son maître d'histoire, avait donné sur lui cette note : « *Il ira loin si les circonstances le favorisent* ». En 1785, il fut nommé lieutenant dans un régiment d'artillerie. Quand la Révolution éclata, il en embrassa avec ardeur les idées, et se distingua au siège de *Toulon*, qui fut repris sur les Anglais. Nommé en récompense de son courage et de ses services général de brigade, il fut chargé par la Convention de combattre une insurrection royaliste qui avait éclaté dans Paris, et l'écrasa à la journée du 13 vendémiaire an III, ou 5 octobre 1795. L'illustre organisateur de nos armées, *Carnot*, frappé de la précocité des talents de ce jeune homme maigre, pâle, aux longs cheveux noirs, aux yeux étincelants, au profil d'aigle, fit donner à Bonaparte, alors âgé de vingt-sept ans, le commandement de l'armée d'Italie.

3. Campagne de Bonaparte en Italie (1796-1797). Arcole et Rivoli. Traité de Campo-Formio. — Cette armée comptait dans ses rangs des généraux plus anciens et déjà illustrés par d'importants services : *Masséna*, *Augereau*, *Berthier*. Ils ne se virent pas sans dépit placés sous les ordres du nouveau venu. Mais Bonaparte les réunit en conseil, leur expose ses plans, et quand la séance est achevée, Masséna, fasciné par son éloquence, s'écrie : « *Nous avons trouvé notre maître* ». Ses collègues l'approuvent sans mot dire : tous, en effet, subissaient déjà l'ascendant de cet impérieux génie.

Aux soldats, Bonaparte jeta une de ses magnifiques proclamations qui électrisaient les âmes : « *Soldats*, dit-il, *vous êtes mal nourris et presque nus; le gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous; votre patience,*

votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni gloire; ni avantages; je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde: vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage? »

Au mois d'avril 1796, Bonaparte, avec moins de 40000 hommes contre 60000, pénètre en Italie, et dans trois combats heureux, à *Montenotte*, à *Millesimo* et à *Dego*, détruit ou disperse l'armée ennemie qui gardait les passages des *Alpes*. Après avoir imposé aux *Piemontais* un traité, Bonaparte marche contre les Autrichiens, retranchés au pont de *Lodi*, sur l'*Adda*. Cette position formidable, hérissée de canons, est enlevée au pas de course par les grenadiers, qui tuent les artilleurs ennemis sur leurs pièces. Deux nouvelles armées autrichiennes pénètrent en Italie et cherchent à délivrer la place forte de *Mantoue*, que les Français assiègent. Elles sont détruites successivement, et leur chef, le vieux *Wurmser*, qui passe pour un des hommes de guerre les plus expérimentés de l'Europe, est réduit à fuir devant ce jeune général qui n'a pas trente ans.

Un autre général autrichien, Alvinzi, amène au secours de Mantoue une quatrième armée. Le premier assaut donné par Bonaparte échoue, et déjà les Autrichiens disent que l'Italie va être, comme dans le passé, le tombeau des Français. Bonaparte feint une retraite, puis tourne les Autrichiens en les acculant à un marais qui empêchera leurs troupes, plus nombreuses, de se déployer. Alvinzi cherche à traverser le marais pour s'enfuir; mais, attaqué par les lieutenants de Bonaparte, il y perd une bonne partie de ses troupes. Les Français, à leur tour, veulent enlever le pont d'*Arcole* : ils y sont repoussés. Bonaparte survient, se jette au fort de la fusillade; il saisit un drapeau, l'agite, s'avance jusqu'au milieu du pont. Plusieurs officiers tombent autour de lui. Il avance pourtant, quand une dernière colonne autrichienne se rue sur les Français et les met en déroute. Bonaparte, entraîné par les fuyards, tombe dans le marais : il va être

pris, quand un nouvel élan de ses troupes le délivre. Après deux jours encore de combats, Alvinzi était définitivement vaincu.

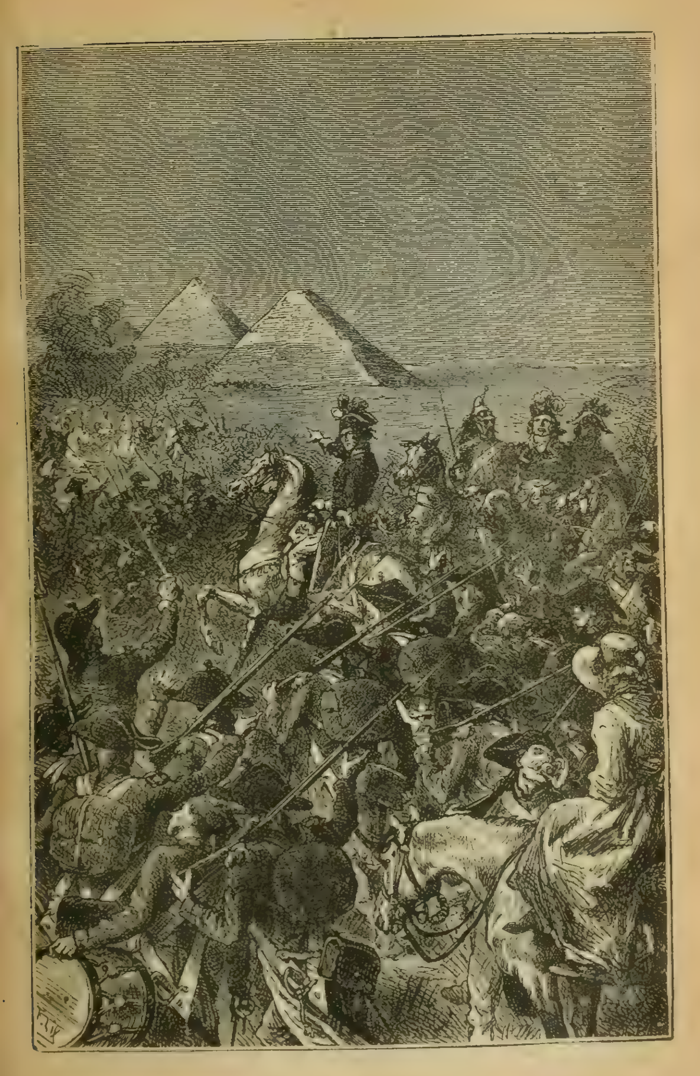
Il revint avec une cinquième armée, marchant en deux colonnes qui devaient se réunir au plateau de Rivoli. Bonaparte, comprenant son plan, occupa le plateau, coupant ainsi l'infanterie autrichienne de son artillerie et de sa cavalerie, qui lui arrivaient par l'autre route. L'infanterie autrichienne, supérieure en nombre, fut repoussée. L'artillerie ennemie, débouchant sur le champ de bataille, fut arrêtée par l'artillerie française, postée sur les hauteurs. Douze pièces seulement parvinrent au lieu du combat, et furent prises. Cette bataille de *Rivoli* coûta aux Autrichiens 7000 prisonniers. Quand elle finit, Bonaparte, laissant une partie seulement de son armée poursuivre Alvinzi, se dirigea avec quelques régiments sur Mantoue, qu'un corps autrichien voulait débloquer. Les assiégés firent une sortie, les assiégeants résistèrent énergiquement; après cette dernière bataille, dite *de la Favorite*, Mantoue capitula. Bonaparte, maître alors de toute l'Italie du nord, marche sur *Vienne*, capitale de l'Autriche, et impose à l'empereur François-Joseph le traité de *Campo-Formio*, qui reconnaissait à la France la possession de la Belgique, de la rive gauche du Rhin, et consacrait la fondation de la *République Cisalpine* en Italie (1797). Les succès éclatants de Bonaparte avaient excité un tel enthousiasme que les grands services rendus en Allemagne par Jourdan, par Moreau, qui fit une admirable retraite, par Hoche, qui à la tête de l'armée dite *de Sambre-et-Meuse* remporta trois victoires, passèrent presque inaperçus. Le gouvernement et la population firent à Bonaparte, quand il revint à Paris, une réception triomphale. L'armée d'Italie fut associée aux honneurs qu'on décernait à son glorieux chef. Elle reçut un drapeau sur lequel étaient écrits ces mots : « *L'armée d'Italie a fait* 150000 *prisonniers, pris* 170 *drapeaux*, 540 *pièces d'artillerie de siège*, 600 *pièces de campagne, triomphé en* 18 *batailles rangées, et livré* 67 *combats* ».

4. Expédition de Bonaparte en Égypte (1798). Bataille des Pyramides. — Après le traité de Campo-Formio, l'Angleterre resta seule en armes contre nous : Hoche conseillait de faire une descente en Angleterre, c'est-à-dire de débarquer une armée de l'autre côté de la Manche, afin d'imposer, dans Londres même, la paix aux derniers adversaires de la Révolution. Bonaparte était contraire à ce projet, qu'il devait pourtant reprendre plus tard. Pour le moment, il avait des vues sur l'*Égypte*. Il proposa au Directoire la conquête de ce beau pays, affirmant qu'une fois maîtres de l'Égypte nous pourrions facilement attaquer l'Angleterre dans ses possessions d'Asie, et ruiner le grand empire que cette puissance travaillait alors à fonder dans l'*Hindoustan*. Bonaparte ne découvrait qu'une partie de sa pensée. Il se gardait bien de dire qu'une expédition aventureuse, extraordinaire, comme celle-là, ne pouvait manquer d'augmenter encore son prestige. Enivré de la gloire qu'il avait conquise en Italie, le vainqueur d'Arcole et de Rivoli rêvait de hautes destinées. Il ne pouvait suffire à cet homme audacieux, plein de foi en sa fortune, débordant d'activité et de génie, de rester comme Hoche un citoyen paisible et modeste. Bonaparte se croyait appelé à jouer quelque jour le premier rôle : la gloire militaire lui paraissait être le plus court chemin pour parvenir au pouvoir.

Le Directoire, qui commençait à subir l'irrésistible ascendant de ce général hardi et heureux, accepta ses propositions. L'expédition, préparée dans le plus grand secret, partit de *Toulon* le 10 mai 1798. Quatorze vaisseaux de guerre escortèrent un nombre infini de transports sur lesquels on avait embarqué 36 000 hommes d'élite. Bonaparte emmenait, en outre, un certain nombre de savants éminents, *Monge*, *Berthollet*, *Larrey*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, car il avait conçu la pensée de faire étudier sur le sol même de la vieille Égypte l'histoire mystérieuse de ce peuple, qui, plus de quatre mille ans avant Jésus-Christ, jouissait déjà d'une brillante civilisation.

Après avoir enlevé au passage l'île de *Malte*, la flotte fit voile vers *Alexandrie*, où le débarquement de l'armée s'effectua sans obstacle. L'Égypte appartenait de nom à la *Turquie*, mais elle était en réalité au pouvoir des *Mamelouks*, soldats indisciplinés et très braves, auxquels le *Sultan* avait jadis confié la garde du pays, dont ils étaient bientôt devenus les maîtres. Sous le commandement de leur chef *Mourad*, les Mamelouks livrèrent bataille à Bonaparte, non loin du *Caire*, en vue des fameux monuments nommés les *Pyramides*, qui servaient autrefois de tombeaux aux rois ou *pharaons* de l'ancienne Égypte. Le combat fut acharné. Une innombrable cavalerie se rua sur nos bataillons : mais Bonaparte avait eu la précaution de les disposer en *carrés*, afin que, présentant à l'ennemi sur leurs quatre côtés un mur de fer et de feu, ils ne se laissassent point entamer par les charges impétueuses des Mamelouks. Ceux-ci, en effet, malgré toute leur valeur, ne parvinrent pas à enfoncer une seule de ces citadelles vivantes. Nos officiers, placés au centre de chacun des carrés, avec l'artillerie, commandaient le feu : à certains moments la muraille formée par les soldats s'entr'ouvrait pour laisser passer la décharge d'un canon chargé à mitraille, puis la ligne se reformait avec une précision admirable, de sorte que l'ennemi ne pouvait profiter, pour pénétrer dans le carré, de cette brèche qui s'ouvrait pour vomir la mort et se fermait aussitôt. Les plus vaillants des Mamelouks périrent sous les balles ou se firent percer par les baïonnettes de nos soldats. Le reste prit la fuite, laissant le champ de bataille couvert de morts et de blessés, dont les riches costumes et les armes magnifiques furent pour les Français un sujet d'étonnement.

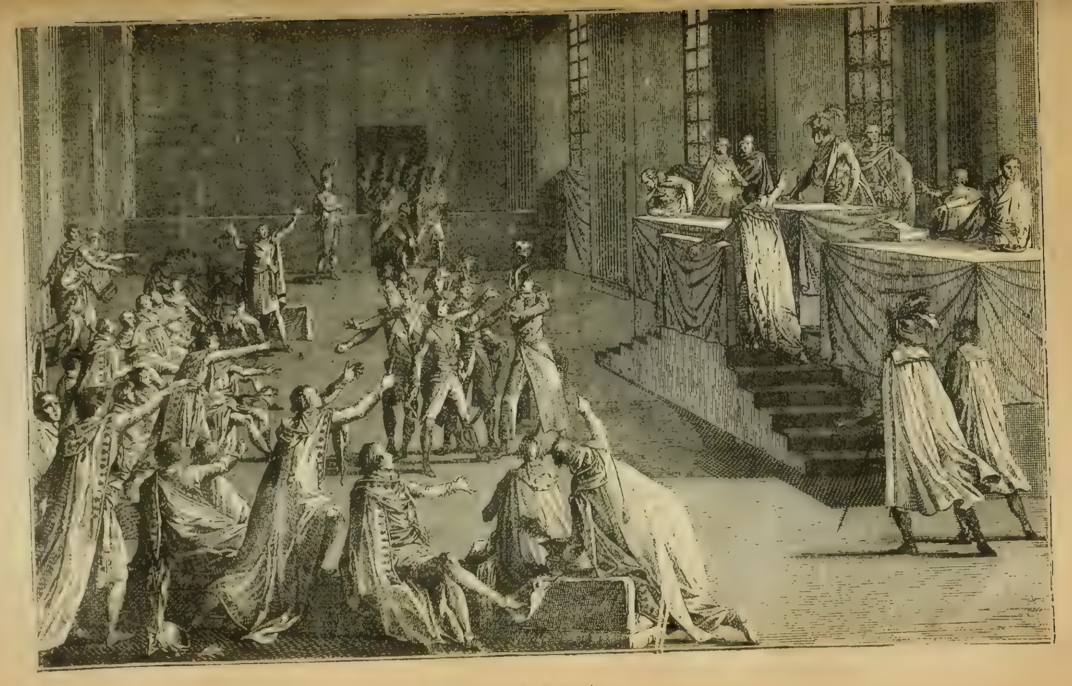
C'est avant de livrer cette grande bataille que Bonaparte avait dit la parole fameuse : « *Soldats, du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contemplent!* » La retraite des Mamelouks l'ayant rendu maître du pays, il lui donna une sage organisation. Peu après (août 1798), la nouvelle du grand désastre d'*Aboukir* vint le surprendre



Bataille des Pyramides.

au milieu de ses travaux. La flotte française, commandée par l'amiral *Brueys*, fut surprise par le grand amiral anglais *Nelson* et complètement détruite après une résistance acharnée. En même temps, les intrigues de l'Angleterre décidaient la Turquie à nous déclarer la guerre. Bonaparte laissant *Desaix* à la garde de l'Égypte passa en *Syrie* pour y combattre une grande armée turque qui marchait contre nous. Il s'empara de *Jaffa*, où nos soldats prirent les germes de la peste, fut vainqueur à la bataille du *mont Thabor*, mais échoua au siège de *Saint-Jean-d'Acre*. Revenu en Égypte, il écrasa 18 000 Turcs à la seconde bataille d'*Aboukir*, puis, laissant à *Kléber* le commandement de l'armée, il franchit audacieusement sur une frégate la Méditerranée, échappa aux navires anglais, et débarqua en France au mois d'octobre 1799. L'expédition d'Égypte avait échoué, puisque l'armée, après l'assassinat de Kléber, fut obligée d'abandonner sa conquête en 1801. Mais Bonaparte avait atteint son but : il rentrait en France plus populaire, plus admiré que jamais. Cette étrange expédition en un pays lointain, mystérieux, cet audacieux retour, avaient frappé toutes les imaginations. A partir de ce jour, la France entière eut les yeux fixés sur lui.

5. Gouvernement intérieur du Directoire. Seconde coalition. Victoire de Zurich. — Pendant son absence, le Directoire avait mal gouverné le pays. Pour se débarrasser de l'opposition des *Royalistes*, puis de celle des *Jacobins*, il avait eu recours à la force et donné deux fois l'exemple funeste d'une violation de la loi. Des députés régulièrement élus avaient été sur son ordre arrêtés par des soldats et exilés aux colonies (journée du 18 fructidor an V ou 4 septembre 1797) ; d'autres avaient été l'année suivante privés arbitrairement du droit de siéger dans les conseils. Le Directoire, qui unissait la faiblesse à la violence, laissait des bandes de brigands parcourir impunément les départements et commettre mille ravages. De mauvaises lois financières portaient le trouble dans toutes les fortunes. Enfin de regrettables imprudences provo-



Le 18 Brumaire.

quèrent l'explosion d'une nouvelle guerre contre l'Europe, et la coalition, dissoute par les glorieux traités de Bâle et de Campo-Formio, se forma pour la seconde fois contre nous. Il ne fallut pas moins que les deux grandes victoires de *Bergen* et de *Zurich* pour empêcher les ennemis de franchir nos frontières.

A Bergen, en Hollande, le général Brune, avec 25 000 hommes, bat une armée anglo-russe et lui impose une capitulation qui la force à quitter la Hollande. En Suisse, Masséna avait été contraint, après les revers des armées françaises en Allemagne et en Italie, de se retirer de Zurich, qu'il abandonnait aux coalisés Il avait en tout 60 000 hommes pour résister à 36 000 Autrichiens, sous l'archiduc Charles, et à 55 000 Austro-Russes commandés par le général Korsakof. En même temps, le général russe Souvarof accourait d'Italie avec 20 000 hommes. Le salut de la République était entre les mains de Masséna. Une seule bataille perdue ouvrait la route de Paris. Heureusement l'armée de l'archiduc Charles était appelée en Allemagne. Masséna sut saisir le moment où elle était partie, et celle de Souvarof pas encore arrivée. Alors, avec 48 000 hommes, il accabla Korsakof dans une bataille de trois jours, lui reprit Zurich et le rejeta hors de Suisse. Pendant ce temps il avait confié 12 000 hommes à son lieutenant Lecourbe pour retarder la marche de Souvarof. Vainqueur de Korsakof, il réunit son armée, et accabla Souvarof, qui laissa 12 000 hommes sur les glaciers de la Suisse, et n'en put sauver que 8 000, avec lesquels il se réfugia en Bavière. En commençant la campagne, il avait promis de ramener Louis XVIII à Paris. L'ensemble de ces combats, auquel on donne le nom de bataille de Zurich, dura douze jours (25 septembre-8 octobre 1799).

6. Coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1799). — Telle était la situation extérieure de la France quand Bonaparte revint d'Égypte. A l'intérieur, le gouvernement du Directoire était devenu profondément impopulaire : quatre ans lui avaient suffi pour mécontenter tout le monde. On était fatigué de ces rivalités des partis, de ces

agitations stériles. Bonaparte profita de cette lassitude universelle pour préparer, avec beaucoup d'adresse, la chute de ce gouvernement. Le 18 *Brumaire* ou 9 novembre 1799, il renversa le Directoire, en se servant, pour accomplir cette violation de la loi, des procédés coupables que le Directoire lui-même avait deux fois employés. Des soldats furent introduits dans la salle où le conseil des Cinq-Cents délibérait, et les députés hostiles à Bonaparte se virent brutalement expulsés. Un nouveau gouvernement fut organisé : ce fut le *Consulat*.

Résumé.

I. Le gouvernement du Directoire, qui succéda à celui de la Convention, se montra faible et impuissant contre les deux partis opposés, jacobins et royalistes. A l'extérieur sa politique fut marquée dès le début par des succès, dont les plus remarquables furent ceux de Bonaparte. A la tête de l'armée d'Italie, il triomphe de cinq armées autrichiennes, remporte les grandes victoires d'Arcole et de Rivoli, se rend maître de toute l'Italie du nord, et impose à l'empereur d'Autriche le traité de Campo-Formio, qui sanctionne celui de Bâle et en augmente encore les avantages.

II. L'Angleterre reste alors seule en armes contre la France : Bonaparte persuade au Directoire qu'il faut la frapper dans ses colonies et pour cela occuper l'Égypte. Son armée la conquiert sur les Mamelouks à la bataille des Pyramides. Mais sa flotte est anéantie à Aboukir par les Anglais. Après une courte expédition en Syrie, il laisse son armée à Kléber, et revient en Europe. Le Directoire a mécontenté la France par deux coups d'État et, par sa mauvaise politique, provoqué en Europe une seconde coalition, dont la France est sauvée par les victoires de Bergen et de Zurich. Bonaparte profite de l'impopularité du Directoire, et le renverse par le coup d'État du 18 Brumaire.

CHAPITRE IX

LE CONSULAT ET L'EMPIRE

1. Le Consulat. Constitution de l'an VIII (1799). — 2. *Passage du Grand Saint-Bernard. Marengo.* Traités de Lunéville et d'Amiens. — 3. Réorganisation de la France. — 4. Complots contre Bonaparte. Proclamation de l'Empire. — 5. Constitution de l'an XII. Nouvelle noblesse. — 6. *Le couronnement* (2 décembre 1804). — 7. Projet de descente en Angleterre (1805). — 8. Troisième coalition. *Austerlitz* (1805). — 9. *Iéna* et *Auerstædt* (1806). — 10. *Eylau. Friedland. Paix de Tilsitt* (1807). — 11. Le blocus continental. — 12. L'Empire en 1807. — 13. Distribution de royaumes aux membres de la famille impériale. Guerre d'Espagne. — 14. *Essling* (1809). Marie-Louise, le roi de Rome. L'Europe en 1811. — 15. Expédition de Russie (1812). *Passage de la Bérésina.* — 16. Campagne d'Allemagne (1813). — 17. Campagne de France (1814). *Adieux de Fontainebleau.* — 18. Première Restauration. Les Cent Jours. *Waterloo* (18 juin 1815). — 19. *Sainte-Hélène* (1815-1821).

1. Le Consulat. Constitution de l'an VIII (1799). — Après la chute du Directoire, une constitution nouvelle, dite *Constitution de l'an VIII*, fut élaborée, soumise au peuple, et acceptée par plus de trois millions de suffrages. Le chiffre des votes contraires fut seulement de quinze cents. Ce *plébiscite* fut un véritable triomphe pour Bonaparte, car il semblait ainsi que la nation presque entière approuvât le coup d'État qui venait de renverser le Directoire. Le 18 Brumaire n'en est pas moins regrettable : rien n'excuse une atteinte portée à la loi.

La Constitution de l'an VIII organisait le gouvernement de la façon suivante : trois *consuls*, dont l'un, Bonaparte, portait le titre de *premier consul*, furent investis du *pouvoir exécutif*, c'est-à-dire qu'ils furent chargés de

veiller à l'exécution des lois. Le *Conseil d'État* eut la mission de préparer les lois ; le *Tribunat*, de les discuter; le *Corps législatif*, de les accepter ou de les rejeter. Enfin une quatrième assemblée, nommée le *Sénat conservateur*, devait veiller au maintien de la constitution.

Ce nouveau gouvernement laissait subsister les apparences de la liberté, mais en réalité Bonaparte devenait tout puissant. Sous la Convention, le pouvoir exécutif avait été exercé par l'Assemblée elle-même; sous le Directoire, par cinq personnages, les directeurs ; sous le Consulat, il fut concentré dans les mains d'un seul homme, car les deux collègues du premier consul n'eurent aucune autorité. La France, qui avait fait la république en 1792, glissait ainsi peu à peu vers la monarchie, bien que Bonaparte eût pris le soin de conserver au Consulat les dehors d'un gouvernement républicain.

2. Passage du Grand Saint-Bernard. Marengo. Traités de Lunéville et d'Amiens. — Bonaparte avait besoin de la paix pour consolider son pouvoir, et surtout pour se consacrer tout entier à l'œuvre de réorganisation qu'il méditait. Comme nous venions de remporter deux grandes victoires à *Bergen* et à *Zurich*, il n'y avait rien d'humiliant pour la France à faire des ouvertures pacifiques à nos ennemis. Le premier consul écrivit donc au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne une lettre très digne par laquelle il offrait de mettre fin à la guerre qui depuis huit ans désolait l'Europe. Mais la haine aveuglait les puissances alliées : elles refusèrent de traiter.

Bonaparte, irrité de ce refus, forme alors avec une rapidité merveilleuse le plan d'une nouvelle campagne. Il envoie en Allemagne le général *Moreau* avec ordre de marcher sur *Vienne*. Lui-même rassemble dans le plus grand secret une belle armée au pied des Alpes et s'apprête à reparaître en Italie sur le théâtre de ses premiers exploits. Tel était le génie de cet homme extraordinaire qu'il put, avant de partir, indiquer sur la carte l'endroit précis où il battrait le baron de *Mélas*, général en chef de l'armée autrichienne en Italie.

L'armée franchit les Alpes au col du Grand Saint-Bernard, dont le sommet se trouve à près de 2500 mètres de hauteur. Comme route, il y avait un simple chemin de mulets mal entretenu. Il fallut placer les canons dans des troncs de sapin creusés en forme de traineaux; une centaine d'hommes s'attelaient à chacun de ces véhicules et les tiraient ; dans les endroits les plus difficiles, quand la pente trop rude empêchait nos hommes d'avancer, les clairons sonnaient une joyeuse fanfare, les tambours battaient la charge, et les soldats, réconfortés par cette musique guerrière, trouvaient de nouvelles forces pour surmonter l'obstacle.

Quand on fut enfin parvenu au sommet du col, l'armée, pleine d'enthousiasme, salua son chef par d'unanimes acclamations. Les plus jeunes conscrits comprenaient en effet la manœuvre audacieuse et savante que Bonaparte venait d'exécuter. Il avait à dessein passé les Alpes à un endroit que l'ennemi jugeait impraticable, afin de mieux le surprendre. Les Autrichiens, consternés par cette irruption soudaine des Français en Italie, reculent devant nous dans le plus grand désordre, vaincus avant même d'avoir combattu. Mais Bonaparte les rejoint, les attaque auprès de *Marengo* (14 juin 1800), et remporte après un combat acharné la victoire qu'il avait annoncée avant de quitter Paris. Ce grand succès fut malheureusement payé trop cher par la mort du brave *Desaix*. Desaix avait rejoint l'armée depuis trois jours seulement : il revenait d'Égypte. Le 13 juin, il avait été détaché avec sa division loin du champ de bataille. Au bruit du canon, il accourut, et trouva Bonaparte en grande discussion avec son état-major, qui voulait abandonner la lutte, jugeant la bataille perdue. « La bataille est perdue », dit Desaix, consulté par Bonaparte, « mais il n'est que trois heures : nous avons encore le temps d'en gagner une ». Bonaparte, fort de cet avis, prit ses dispositions en conséquence. Pendant ce temps, M. de Mélas, croyant les Français battus, était rentré dans Alexandrie, et envoyait partout la nouvelle de sa victoire. Tout à coup ses lieutenants furent attaqués



Passage du Saint Bernard.

par les colonnes françaises. Desaix, qui s'élançait à la tête d'un régiment, fut frappé d'une balle dans la poitrine dès les premières décharges, et tomba sans prononcer une parole. Ses soldats, exaspérés, s'élancèrent sur l'ennemi. Kellermann, d'un autre côté, exécutait avec sa cavalerie une charge décisive. Le succès des Français fut complet.

Six mois après, *Moreau* remportait en Allemagne une grande victoire à *Hohenlinden*, et arrivait aux portes de *Vienne*. L'Autriche, accablée par ce double désastre, demanda la paix, qui fut signée à *Lunéville* en février 1801. Nous gardions toutes nos conquêtes; l'empereur d'Allemagne reconnaissait en outre l'existence des républiques que nous avions fondées en Hollande et dans le nord de l'Italie. Les hostilités avec l'Angleterre continuèrent pendant une année encore. En 1802, cette puissance, qui n'avait cessé de montrer le plus grand acharnement contre nous, signa enfin le traité d'*Amiens*. Pour la deuxième fois, les efforts des rois alliés venaient d'échouer misérablement.

3. Réorganisation de la France. — Bonaparte put alors aborder l'exécution d'un vaste plan de réorganisation intérieure. L'industrie, le commerce reçurent de précieux encouragements. L'ordre régna dans les finances, et pour la première fois depuis un siècle l'équilibre fut rétabli entre les dépenses et les recettes de l'État. La rédaction du *Code civil*, vaste ensemble de lois sages, humaines, applicables à tous les Français, sans distinction de naissance, de fortune ou de religion ; la création de l'*Université*, qui eut pour mission de donner à la jeunesse française un enseignement viril, moral et patriotique ; l'institution de la *Légion d'honneur*, qui récompensa les services rendus au pays ; l'exécution de grands travaux d'utilité publique, canaux, routes, ports, etc., firent du Consulat une époque féconde pour la France.

En même temps, Bonaparte ouvrait de nouveau les églises, fermées depuis plusieurs années, rappelait les prêtres fugitifs, abolissait la *constitution civile du clergé*;

enfin il rétablissait solennellement la paix religieuse en signant le *Concordat*, qui réglait, d'une façon sage et prévoyante, les droits respectifs du gouvernement et du Saint-Siège dans les affaires ecclésiastiques. Le clergé perdait définitivement les vastes domaines que la Révolution lui avait enlevés pour les mettre en vente sous le nom de *biens nationaux*; mais l'État s'engageait à donner aux ministres du culte un traitement en échange de leurs anciens revenus (1801).

4. Complots contre Bonaparte. Proclamation de l'Empire. — Malheureusement ce gouvernement si fort et si intelligent sacrifiait la liberté : le premier consul s'abandonnait à ses instincts autoritaires et ne supportait plus ni discussion ni opposition. Les *royalistes*, qui avaient d'abord compté sur lui pour restaurer la monarchie, conçurent un vif ressentiment quand ils virent Bonaparte consacrer par ses institutions les plus précieuses conquêtes de 1789, surtout quand ils comprirent que ce grand ambitieux n'entendait pas donner à la France un autre maitre que lui-même. Ils tramèrent contre le premier consul un abominable complot : mais la *machine infernale* qui éclata sur le passage de sa voiture, un soir qu'il se rendait à l'Opéra, fit seulement des victimes dans la foule. Cinquante-deux personnes furent tuées ou blessées. La France, indignée, répondit à cette tentative coupable en donnant à Bonaparte le *consulat à vie* avec le droit de choisir son successeur (août 1802). Quelques mois après, l'Angleterre, inquiète de voir la France grandir plus encore pendant la paix que pendant la guerre, saisit un prétexte pour rompre la *paix d'Amiens*. La lutte, un moment suspendue, allait donc recommencer : elle prit bientôt, et garda jusqu'à la fin, de 1803 à 1815, le caractère d'un duel à mort entre Bonaparte et l'Angleterre. Un nouveau complot fut, à l'instigation de cette puissance, dirigé contre le premier consul, par le royaliste *Cadoudal*. Bonaparte, afin d'en finir avec le parti qui, pour la seconde fois, tentait de le faire périr, usa de représailles. Le *duc d'Enghien*, de l'illustre famille des *Condé*, avait

connu et approuvé la conspiration de Cadoudal. Il fut enlevé par des hussards français dans une petite ville allemande voisine de notre frontière, conduit à *Vincennes*, et fusillé après un procès sommaire. Les tentatives d'assassinat dirigées contre Bonaparte peuvent servir d'explication, mais non d'excuse à cette sanglante exécution.

Quelque temps après, l'*Empire* fut proclamé (18 mai 1804) et remplaça le Consulat. Les derniers vestiges de la République fondée le 21 septembre 1792 disparaissaient. Le *pouvoir personnel*, proscrit par la Convention, était rétabli. De grandes gloires et de grands malheurs allaient sortir de là.

5. Constitution de l'an XII. Nouvelle noblesse. — Après la proclamation de l'Empire, Bonaparte prit le nom de Napoléon Ier. Une Constitution nouvelle, dite *Constitution de l'an XII*, fut soumise au peuple, qui la ratifia par plus de trois millions et demi de suffrages contre deux mille cinq cents. Pour la seconde fois, la nation, consultée par voie de *plébiscite*, donnait à l'ancien général en chef de l'armée d'Italie une preuve éclatante de sa confiance.

Napoléon devenait *empereur héréditaire*, c'est-à-dire que la dignité impériale devait après sa mort rester dans sa famille. Un *Sénat*, composé des hommes les plus éminents du pays, veilla au maintien de la Constitution. Il désignait lui-même au choix de l'empereur les personnages qui lui paraissaient dignes de siéger parmi ses membres. Le *Corps législatif*, composé de députés soumis à l'élection, acceptait ou rejetait les lois que le *Conseil d'État* avait préparées.

Napoléon créa, pour donner plus d'éclat à sa cour, une noblesse nouvelle. Elle était différente de l'ancienne, car ce ne fut plus la naissance mais le talent ou les services rendus au pays qui donnèrent droit aux titres et aux distinctions honorifiques. Il y eut six *grands dignitaires* et seize *maréchaux* : les plus illustres étaient ***Masséna***, ***Brune***, ***Ney***, ***Lannes***, ***Murat***, ***Soult***, ***Davout***. Ces noms fameux trouveront souvent place dans le récit des guerres de l'Empire : il faut les honorer, car les grands hommes

qui les portèrent ont été les défenseurs du pays et restent une de ses gloires.

6. Le couronnement (2 décembre 1804). — Napoléon, habitué à frapper les esprits par de grands spectacles, avait résolu d'étonner la France et le monde par une cérémonie imposante. Il obtint que le pape vînt à Paris pour procéder solennellement au sacre. Dans Notre-Dame, ornée avec une pompe extraordinaire, pleine de l'aristocratie du nouvel Empire en costumes éclatants, le pape célébre les cérémonies religieuses du sacre. Puis il voulut prendre la couronne impériale pour la placer sur la tête de Napoléon. Mais Napoléon la saisit et se couronna lui-même, afin de bien montrer qu'il ne devait son élévation à personne autre qu'à lui-même. Ensuite il couronna sa femme, l'impératrice Joséphine, agenouillée devant lui.

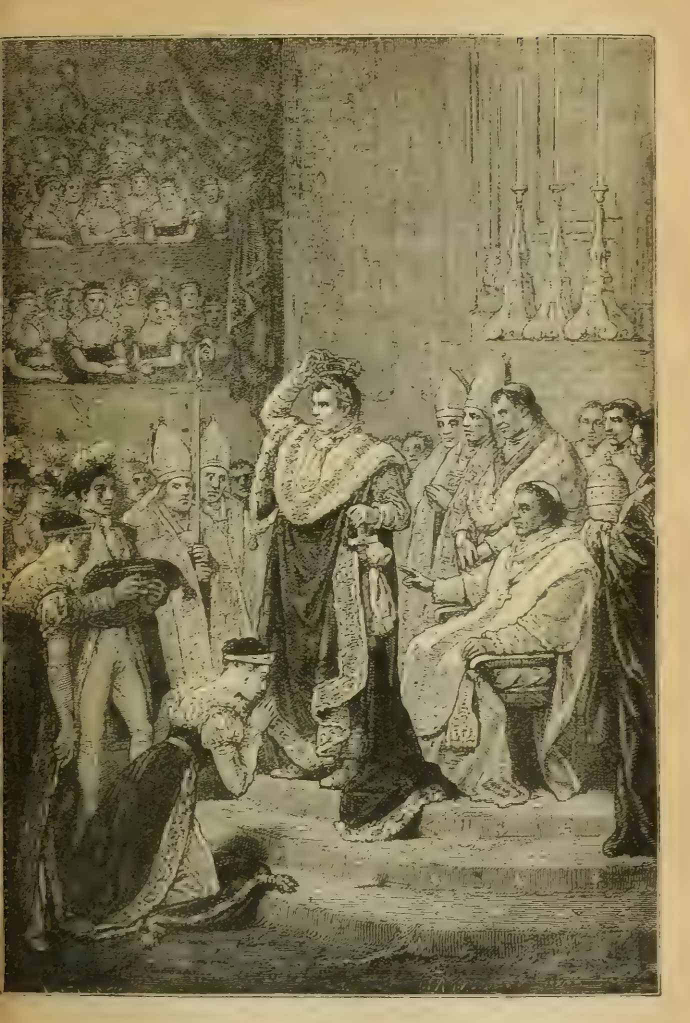
Il avait également accepté la couronne royale que lui offraient les Italiens. Ce fut l'ancienne couronne de fer des rois lombards, qu'il alla prendre à Milan. En la recevant, il répéta la formule consacrée : « Dieu me l'a donnée, gare à qui la touche ! » L'administration du royaume d'Italie fut confiée, avec le titre de vice-roi, au prince Eugène, fils du premier mariage de l'impératrice, et très aimé de Napoléon.

7. Projet de descente en Angleterre (1805). — Après la cérémonie du couronnement, l'empereur se consacra tout entier à l'exécution de ses projets contre l'Angleterre. Cette puissance avait, comme on l'a vu, rompu la paix d'Amiens, et déclaré de nouveau la guerre à la France. Napoléon voulut cette fois en finir avec cette ennemie acharnée. L'Angleterre n'est séparée de notre pays que par un détroit resserré, *le Pas de Calais*, sur les bords duquel s'élève la ville maritime de *Boulogne*. Napoléon rassembla sur ce point plus de cent mille soldats d'élite, et une multitude de bâtiments qui devaient transporter l'armée de l'autre côté du détroit sous la protection de la flotte. Malheureusement l'amiral *Villeneuve* ne sut pas exécuter avec la diligence et la vigueur nécessaires les instructions que Napoléon lui avait données. Il perdit du

temps avant d'arriver devant Boulogne avec sa flotte, et l'Angleterre, où régnait déjà une véritable consternation, profita de ces lenteurs pour former une coalition contre nous.

8. Troisième coalition. Austerlitz (1805). — Menacé par la Russie et l'Autriche, Napoléon quitte le camp de Boulogne avec l'armée qui devait envahir l'Angleterre, pénètre en Allemagne avec une rapidité qui déjoue tous les calculs de nos adversaires, et oblige 80 000 Autrichiens à capituler dans *Ulm*, le jour même où l'amiral Villeneuve, sortant trop tard de son inaction, se faisait battre par les Anglais au combat naval de *Trafalgar* (Espagne). *Vienne*, capitale de l'Autriche, tombe au pouvoir de nos soldats. Napoléon marche aussitôt contre une grande armée russe et autrichienne commandée par les deux empereurs François-Joseph et Alexandre. Il la détruit complètement à la glorieuse bataille d'*Austerlitz*, le 2 décembre 1805, jour anniversaire du couronnement. Après avoir passé la soirée du 1er décembre au bivouac avec ses maréchaux, l'empereur voulut visiter ses soldats. Les premiers qui l'aperçurent, pour éclairer sa marche, ramassèrent la paille de leur bivouac, et en formèrent des torches enflammées qu'ils placèrent au bout de leurs fusils. Les autres les imitèrent, et le camp français entier s'éclaira de cette illumination singulière. Les soldats criaient *Vive l'empereur!* et promettaient à Napoléon de se montrer le lendemain dignes de lui. Ils le furent, en particulier les grenadiers à cheval de la garde, qui repoussèrent une charge des chevaliers-gardes, troupe composée des jeunes gens de la plus haute noblesse de Russie, et firent prisonnier leur chef. Les coalisés perdirent 15 000 morts ou blessés, dont beaucoup furent noyés dans les étangs dont nos boulets crevaient la glace, et 20 000 prisonniers; les Français seulement 7 000 hommes.

Dans une proclamation restée célèbre, Napoléon disait le lendemain à ses soldats : « *Il vous suffira de dire : « J'étais à Austerlitz » pour que l'on vous réponde : « Voilà « un brave!* »



Sacre de Napoléon Ier.

L'Autriche, consternée par ce nouveau désastre, s'empressa de signer le traité de *Presbourg*, qui fut très onéreux pour elle, car Napoléon lui enleva les possessions qu'elle conservait encore en Italie. On avait pris à l'ennemi, dans cette courte et foudroyante campagne, une telle quantité de canons, qu'on put, en les fondant, élever la colonne de bronze qui orne aujourd'hui la place Vendôme. Nos soldats, émerveillés de la rapidité de leurs propres succès, disaient : « *L'empereur ne fait plus la guerre avec nos bras, mais avec nos jambes.* » Avant Austerlitz, on avait vu une division faire trente-six lieues en deux jours, afin d'arriver à temps sur le champ de bataille.

9. Iéna et Auerstædt (1806). — La Prusse, en paix avec nous depuis le traité de *Bâle* en 1795, nous gardait encore rancune pour cette défaite de *Valmy* que nous lui avions infligée naguère. Les intrigues de l'Angleterre la décidèrent à tenter de nouveau la fortune des armes. La reine Louise haïssait la France : cette princesse belle et romanesque, qui aimait à paraître à cheval au milieu des troupes et à passer des revues en costume de hussard, poussa de toutes ses forces le roi son époux à une guerre qui devait être désastreuse pour la Prusse.

Napoléon, imprudemment provoqué, pénètre de nouveau en Allemagne à la tête de son admirable armée. Le 14 octobre 1806, il écrase à *Iéna* 80 000 Prussiens, leur tue 12 000 hommes, fait 15 000 prisonniers et enlève 200 pièces de canon avec un grand nombre de drapeaux. L'un d'eux, celui de la garde prussienne, avait été brodé de la main de la reine elle-même. Le même jour, le maréchal *Davout* livrait à quelques lieues de là une bataille acharnée, à *Auerstædt*, avec 26 000 hommes seulement contre 60 000. Le maréchal Bernadotte, dont le corps d'armée se trouvait près du sien, lui avait refusé son concours. Néanmoins Davout engagea la bataille contre les troupes ennemies, commandées par le roi de Prusse, le duc de Brunswick et le vieux maréchal de Mollendorf. Brunswick fut tué en se mettant à la tête des grenadiers prussiens pour les conduire à l'assaut. Mollen-

dorf, s'avançant à son tour, eut le même sort. Le roi de Prusse eut un cheval tué sous lui. Tous les princes se portaient au danger comme de simples soldats, et toutes les attaques restaient sans effet contre l'énergie des troupes de Davout. Il put même poursuivre les ennemis dans leur retraite, et les forcer à la hâter. S'il avait eu les régiments de dragons de Bernadotte, le désastre des Prussiens eût été complet. La victoire, tout inachevée qu'elle fût, coûtait à l'ennemi 9 000 tués ou blessés et 2 000 prisonniers. Davout avait 7 000 hommes hors de combat. Avec ses 44 canons, il avait pu en prendre 115 à l'ennemi.

Ces deux victoires ouvrirent aux Français la Prusse, dont toutes les villes furent occupées. Napoléon fit dans Berlin une entrée triomphale. Un mois avait suffi pour ces grandes choses (octobre-novembre 1806).

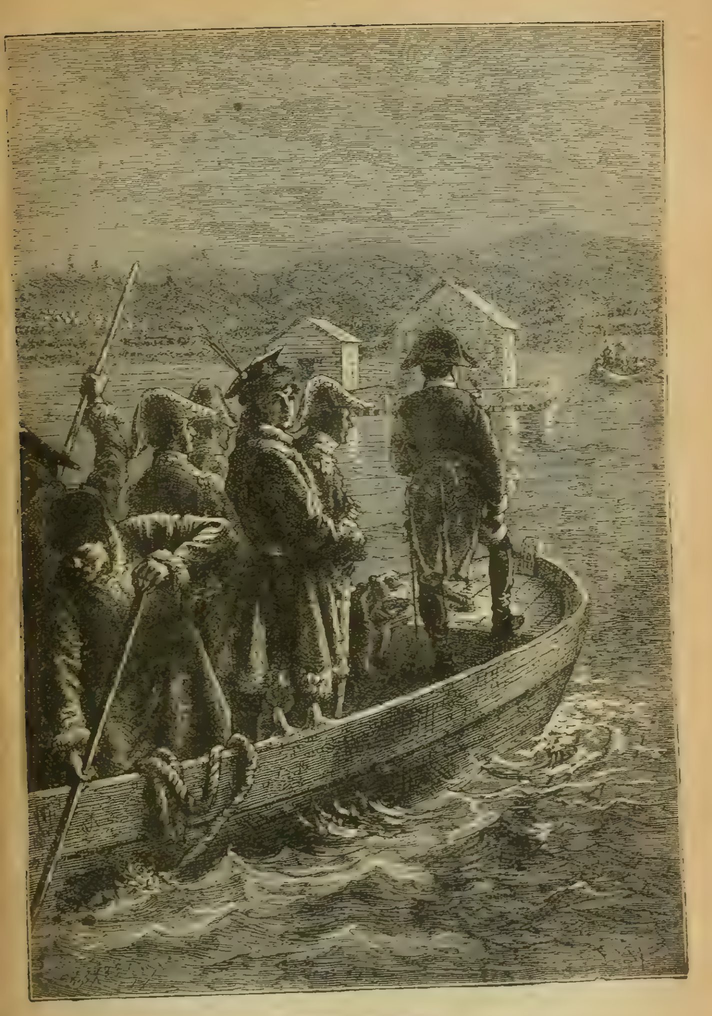
« S'il ne fallait, écrivait un officier prussien, que se servir de nos bras contre les Français, nous serions bientôt vainqueurs. Ils sont petits, chétifs; un seul de nos Allemands en battrait quatre; mais ils deviennent au feu des êtres surnaturels. Ils sont emportés par une ardeur inexprimable dont on ne voit aucune trace dans nos soldats.... »

10. Eylau. Friedland. Paix de Tilsitt (1807). — La guerre n'était cependant pas encore terminée, car la Russie restait toujours en armes. Au lieu de revenir en France, l'empereur, après avoir dompté la Prusse, marche vers les frontières de Russie et remporte deux nouvelles victoires, l'une à *Eylau*, où nous fîmes de très grandes pertes à cause de la ténacité de l'ennemi, l'autre, quelques mois après, à *Friedland*. A Eylau, un bataillon français fut entièrement anéanti dans le cimetière du village : aucun des hommes ne songea qu'on pût se rendre et demander quartier. A Friedland, Napoléon, montrant à Ney la ville, les ponts et l'armée russe massée en avant, lui dit : « Voilà le but. Pénétrez dans cette masse épaisse, quoi qu'il puisse vous en coûter. Entrez dans Friedland, prenez les ponts, et ne vous inquiétez pas de ce qui se passe

à droite ou à gauche. » Ney s'éloigna pour remplir cette redoutable mission d'un air si résolu que Napoléon dit à ses officiers : « Cet homme est un lion. » Exécutant les ordres reçus, Ney, appuyé par l'artillerie, marcha droit sur Friedland, écrasa les Russes aux portes de la ville, les rejeta sur les ponts. En même temps, ceux-ci étaient incendiés à la fois par les Français et par les corps russes qui se trouvaient de l'autre côté. L'armée française eut de ce succès autant de joie que d'Austerlitz et d'Iéna.

L'empereur de Russie, découragé par ces revers, fit des propositions de paix. Une entrevue entre les deux souverains eut lieu sur un radeau qu'on avait construit au milieu du fleuve le *Niémen*. Les deux empereurs s'embarquèrent en même temps, chacun devant toute son armée rangée en bataille. Napoléon, arrivé le premier, alla se placer au bord du radeau pour recevoir Alexandre. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. « *Je hais les Anglais autant que vous* », dit tout d'abord Alexandre à Napoléon. « *En ce cas*, répondit celui-ci, *la paix est faite.* » Le lendemain Alexandre vint s'établir à Tilsitt même, au milieu de l'armée française, et près de Napoléon, qui le flattait par toutes sortes d'attentions délicates, et pour lequel il manifestait une grande admiration. La paix de Tilsitt fut conclue le 8 juillet 1807.

11. Le blocus continental. — Par cette paix, Napoléon cherchait à s'assurer l'alliance de la Russie, dont il avait besoin afin de pouvoir tourner toutes ses forces contre l'Angleterre. Quelques mois auparavant, il avait signé à Berlin un décret fameux qui interdisait à toutes les marchandises, à tous les produits de l'Angleterre, l'entrée des ports de l'empire français. C'est ce qu'on a nommé le *blocus continental*. Le seul moyen d'atteindre l'Angleterre, à l'abri dans son île, était de la frapper dans son commerce. Par le blocus Napoléon empêchait les Anglais d'écouler les produits de leurs innombrables usines, manufactures et fabriques. Il ruinait ce peuple industriel et commerçant qui ne peut être prospère qu'à la condition de vendre toujours. L'idée était bonne : mal-



Entrevue de Tilsitt.

heureusement l'application en était bien difficile. Les peuples de l'Europe, habitués depuis longtemps à acheter aux Anglais du charbon de terre, du fer, des cotonnades, ne devaient pas accepter sans murmures l'obligation de suspendre toute relation commerciale avec eux. Enfin le blocus continental ne pouvait être efficace qu'à la condition d'être très rigoureusement appliqué. Napoléon voudra l'imposer par la force à l'Europe entière, et provoquera ainsi par ses violences des haines irréconciliables contre la France et contre lui-même. Le blocus continental fut en somme la première des grandes fautes que l'enivrement de sa propre fortune fit commettre au tout-puissant empereur.

12. L'Empire en 1807. — L'année 1807 fut l'époque la plus brillante de l'Empire. Le commerce et l'industrie recevaient de puissants encouragements : d'immenses travaux étaient entrepris : le *canal de Nantes à Brest*, la *digue de Cherbourg*, la *Madeleine*, l'*Arc de triomphe*, orné plus tard par le grand sculpteur *Rude* de magnifiques bas-reliefs, datent de ce temps. Les arts avaient d'illustres représentants : les peintres *David*, *Gros*, *Girodet*, *Prud'hon* composaient ces tableaux qui sont encore aujourd'hui parmi les ornements de notre musée du Louvre. Les sciences, avec *Laplace*, *Lagrange*, *Monge*, *Cuvier*, *Bichat*, *Gay-Lussac*, prenaient le merveilleux essor qui leur a fait accomplir depuis quatre-vingts ans tant de prodiges. Napoléon, qui tint à honneur de garder sur le trône son titre de membre de l'Institut, leur accordait une protection éclairée. La littérature brillait aussi d'un vif éclat, mais il faut remarquer que les principaux écrivains se rencontrent alors dans les rangs de l'opposition : *Chateaubriand*, *Mme de Staël*, *Bernardin de Saint-Pierre* étaient ouvertement ou secrètement hostiles à l'empereur. Leurs attaques lui inspiraient plus de dépit que de crainte, et il ne laissait pas échapper une occasion de témoigner le mépris qu'il ressentait pour ces faibles adversaires. Mieux aurait valu qu'il écoutât ces voix sincères et qu'ainsi averti il mît un frein à son ambition. Mais cet esprit si

maître de lui-même commençait à subir le dangereux enivrement d'une fortune si prodigieuse et si constante.

13. Distribution de royaumes aux membres de la famille impériale. Guerre d'Espagne. — Dans la période de cinq années qui s'écoule de 1807 à 1812, c'est-à-dire de la paix de *Tilsitt* à l'expédition de Russie, Napoléon fut véritablement l'arbitre des destinées de l'Europe et disposa souverainement des peuples et des couronnes. Déjà il avait au traité de Presbourg, en 1805, remplacé l'*Empire allemand* par la *Confédération du Rhin*, composée de plusieurs petits États placés sous l'influence de la France. Plus tard il donna le royaume de *Naples* à son frère *Joseph* Bonaparte, le royaume de *Hollande* à son autre frère *Louis*; il créa un royaume nouveau, celui de *Westphalie*, pour son quatrième frère *Jérôme*; enfin il accorda la *vice-royauté d'Italie* à son beau-fils le *prince Eugène*.

La France était ainsi entourée d'un cercle d'États alliés. Pour achever de la couvrir de tous les côtés, l'empereur s'empara du *Portugal*, dont les ports furent aussitôt soumis au blocus continental et fermés à toutes les marchandises anglaises. Enfin il profita des querelles qui s'étaient élevées dans la famille royale d'Espagne pour placer une nouvelle couronne sur le front d'un de ses frères. Joseph Bonaparte devint roi d'Espagne (1808) et céda son royaume de Naples à *Murat*, beau-frère de l'empereur. Mais une partie seulement de l'Espagne accepta cette domination d'un prince étranger. Des insurrections éclatèrent de toute part. Pour soutenir Joseph contre les rebelles, qui recevaient de l'argent, des armes et des secours de l'Angleterre, Napoléon fut obligé d'envoyer en Espagne une partie de ses meilleures troupes. Elles s'y consumèrent peu à peu dans une guerre sans gloire et sans utilité. A la même époque, Napoléon commit encore la faute de se faire du pape *Pie VII* un ennemi, en le faisant enlever dans *Rome* par des gendarmes et conduire prisonnier en France, parce qu'il ne consentait pas à fermer, comme l'empereur l'exigeait, les ports de ses

États aux marchandises anglaises. Cette violence, qui excita l'indignation de tous les catholiques, permit aux moines espagnols de prêcher au peuple une sorte de guerre sainte contre les Français. L'empereur dut accourir lui-même au secours de son frère. Quelques jours lui suffirent pour réparer l'effet produit par la désastreuse capitulation du général *Dupont* à *Baylen*. Mais l'Autriche profita de son éloignement pour nous déclarer de nouveau la guerre, à l'instigation des Anglais, qui commençaient à souffrir cruellement de la rigoureuse application du blocus continental.

14. Essling (1809). Marie-Louise, le roi de Rome. L'Europe en 1811. — Napoléon, provoqué par l'Autriche, revient à Paris en toute hâte, laissant à ses lieutenants *Junot*, *Gouvion Saint-Cyr*, *Soult* le soin de diriger les opérations en Espagne. Il pénètre en Allemagne, surprend et déconcerte l'ennemi par la rapidité foudroyante de ses mouvements, remporte en trois mois trois succès importants, et couronne glorieusement cette campagne par la grande victoire de *Wagram* (juillet 1809).

Au sanglant combat d'*Essling*, Lannes et Masséna s'illustrèrent par leur belle conduite. Lannes était resté tout le jour à cheval, dirigeant plusieurs corps d'armée : il avait pris les plus habiles dispositions. Vers le soir il galopait d'un corps à l'autre, donnant ses ordres ; ses officiers, voyant le péril auquel il s'exposait, voulaient le retenir, quand un boulet vint lui fracasser les deux genoux. L'empereur l'aperçoit au moment où on l'emporte, se précipite vers le blessé, l'embrasse, l'appelle en sanglotant : « *Lannes, mon ami*, lui dit-il, *me reconnais-tu? c'est moi, c'est l'empereur, c'est Bonaparte, ton ami!* » Le maréchal eut seulement la force d'entr'ouvrir les yeux et de répondre d'une voix mourante : « *Je désire vivre si je puis encore vous servir ainsi que notre France, mais je crois bien qu'avant une heure vous aurez perdu celui qui fut votre meilleur ami...* ». Napoléon, à genoux près du brancard, pleurait à chaudes larmes ainsi que tous les soldats témoins de cette scène touchante.

Un peu avant que cette scène eût lieu, Napoléon avait envoyé à Masséna, chargé de défendre les ponts de l'île Lobau, un aide de camp pour lui demander combien de temps il pourrait tenir : « *Allez dire à l'empereur*, répondit Masséna, *que je tiendrai deux heures, six, vingt-quatre, s'il le faut, tant que cela sera nécessaire pour le salut de l'armée* ». Il fit comme il l'avait dit : l'armée fut sauvée, et Masséna reçut de Napoléon le titre, justement mérité, de prince d'Essling.

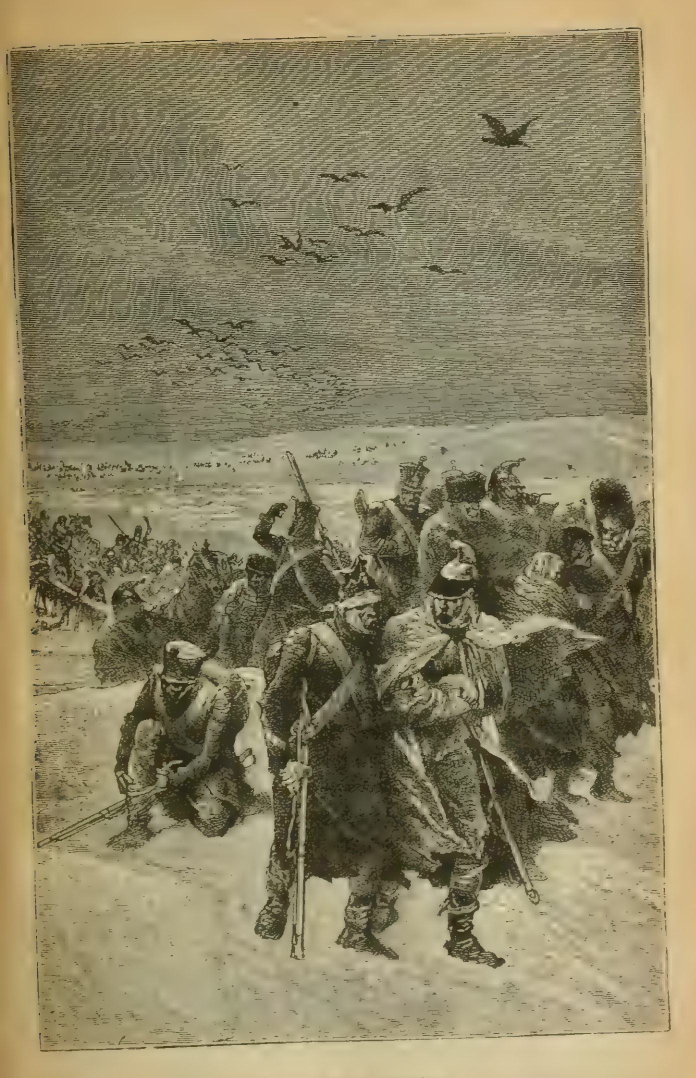
Cependant l'Autriche, accablée par ces revers, dut signer le désastreux traité de *Vienne*. L'année suivante, Napoléon répudia *Joséphine*, qui ne lui avait pas donné d'enfant, et prit pour femme *Marie-Louise*, fille de l'empereur d'Autriche. Il eut de ce second mariage un fils, qui naquit le 20 mars 1811 et reçut le titre de *roi de Rome*. Cet heureux événement, qui fut célébré par des fêtes splendides, semblait assurer l'avenir de l'Empire. Cependant la France commençait à se lasser de ces guerres continuelles ; beaucoup de gens s'affligeaient de voir l'élite de nos troupes sacrifiée en Espagne aux intérêts de famille des Bonaparte ; enfin la crainte que Napoléon inspirait aux puissances de l'Europe ne diminuait pas la haine profonde qu'elles portaient à l'homme extraordinaire qui les avait tant de fois vaincues. En Allemagne surtout, la surexcitation des esprits était grande. Des sociétés secrètes se formaient et enseignaient au peuple l'horreur du nom français. Déjà, en 1809, un jeune étudiant avait cru faire une œuvre patriotique en essayant d'assassiner l'oppresseur de son pays.

15. Expédition de Russie (1812). Passage de la Bérésina. — Napoléon ne voulut pas comprendre qu'il était temps de renoncer à toutes ces guerres qui épuisaient le pays. Au moment où il aurait fallu plus que jamais user de ménagements et de prudence, il conçut le plan de la plus téméraire, de la plus folle entreprise. L'empereur de Russie, *Alexandre Ier*, ne pouvait obliger ses sujets à se conformer aux prescriptions du blocus continental, car l'interruption des relations commerciales

avec l'Angleterre eût été la ruine pour eux. Napoléon ne voulut pas moins le contraindre à fermer ses ports aux bâtiments de commerce anglais : sur un refus d'Alexandre, il lui déclara la guerre.

A la tête de la *Grande Armée*, qui comprend non seulement des Français, mais aussi un nombre infini d'étrangers, Italiens, Hollandais, Allemands, Polonais, l'empereur traverse de nouveau l'Allemagne et pénètre en Russie. Il franchit le *Niémen*, marche sur *Moscou*, gagne la bataille sanglante de la *Moskova*, qui nous coûte 30 000 hommes et 60 000 à l'ennemi, entre à Moscou, que le gouverneur russe, *Rostopchine*, livre aux flammes à l'arrivée des Français. Cependant, Alexandre refuse de traiter; l'hiver, qui est terrible dans cette froide région, arrive prématurément : la Grande Armée est obligée de revenir sur ses pas. Alors commence cette *retraite de Russie* qui est restée si tristement fameuse dans notre histoire. Nos malheureux soldats sont obligés de traverser un pays désert, couvert de neige; les Russes, qui nous poursuivent, enlèvent les traînards, achèvent les blessés, massacrent les prisonniers. Telle est la rigueur de l'hiver, que chaque nuit des centaines d'hommes meurent gelés.

Le moment le plus difficile fut celui où l'on dut franchir la rivière de la Bérésina. Le général Éblé, chef des pontonniers, avait réussi à conserver dans la retraite quelques voitures chargées d'outils, qui allaient rendre le plus grand service. De ses pontonniers, il lui restait 400 hommes. Napoléon le pria d'établir les ponts en une après-midi. C'était impossible, mais ils pouvaient être faits le lendemain matin en travaillant toute la nuit. Éblé, par ses exhortations, obtint de ses hommes ce dévouement. Par un froid des plus vifs, ils travaillèrent dans l'eau toute la nuit, au milieu d'énormes glaçons, se nourrissant à peine d'un peu de bouillie sans sel. Il fallait rompre la glace autour des hommes pour qu'ils pussent entrer dans l'eau. Une moitié d'entre eux dormaient pendant que les autres travaillaient. Le général ne dormit pas un seul instant.



Passage de la Bérésina.

Les ponts furent achevés, et le passage se faisait, quand l'ennemi commença à les cribler de boulets. Le désordre se mit dans les rangs. Éblé, placé à la tête des ponts, essayait en vain d'arrêter la cohue. Beaucoup, pour en finir, se jetèrent dans l'eau. D'autres, ayant voulu passer sur la glace, furent entraînés par les glaçons. Ce passage est une des plus horribles scènes de l'histoire.

L'héroïsme de *Ney, le Brave des braves*, ce maréchal de France qu'on vit maintes fois se battre un fusil à la main, comme un simple troupier, permit pourtant aux débris de notre malheureuse armée d'échapper à l'ardente poursuite des *Cosaques* et à l'hiver, mille fois plus terrible. Quand Ney repassa la frontière, avec une poignée d'hommes, 300 000 soldats restaient derrière lui ensevelis sous les neiges de la Russie !

16. Campagne d'Allemagne (1813). — Ce désastre porta un coup mortel à la puissance de Napoléon. Une nouvelle coalition se forma contre nous : elle se composait de l'Angleterre, de la Prusse, de la Russie, de la Suède et de l'Espagne. L'Autriche attendit les événements. Ce qu'il y avait de plus inquiétant, c'était que les différents peuples de l'Allemagne se portaient avec enthousiasme à cette guerre devenue nationale pour eux. La France, épuisée, allait avoir à lutter cette fois contre des armées animées de cette ardeur patriotique qui avait rendu les nôtres invincibles pendant la Révolution.

Cependant l'empereur, qui était revenu en toute hâte à Paris, où la conspiration du général *Malet* avait mis en péril son gouvernement, rassemble des troupes avec une activité fiévreuse, et rentre en Allemagne ; mais les deux belles victoires qu'il remporte à *Lutzen* et à *Bautzen* n'eurent pas de résultat, et en Espagne son frère Joseph fut vaincu à *Vitoria*.

L'Autriche intervient alors et lui offre de traiter à des conditions très honorables. Napoléon refuse de faire les concessions insignifiantes qu'on lui demande : l'Autriche irritée se joint à nos ennemis, et 500 000 hommes entrent en ligne contre nous. La victoire de *Dresde* est annulée

par plusieurs échecs que les alliés infligent à des lieutenants de l'empereur. Enfin, après la terrible bataille de *Leipzig*, qui dure trois jours et où 120 000 hommes, dont 50 000 Français, sont mis hors de combat, Napoléon est réduit à repasser précipitamment les frontières de la France, que menace une invasion formidable.

17. Campagne de France (1814). Adieux de Fontainebleau. — Avec des forces très inférieures en nombre, l'empereur entreprend une lutte suprême. Il repousse de nouvelles propositions de paix qui lui sont faites, ne voulant pas, dit-il, laisser la France plus petite qu'il ne l'a reçue. Cette héroïque mais funeste obstination nous perd. Les victoires de *Champaubert*, de *Montmirail*, de *Vauchamp*, quatorze batailles livrées en un mois, l'admirable courage de nos jeunes soldats, les prodiges d'habileté accomplis par leur chef, ne pouvaient sauver la France envahie sur toute la ligne de ses frontières. Le 31 mai 1814, Paris, après une belle défense, fut occupé par les alliés. Napoléon, après de vaines tentatives de négociation, s'était retiré à Fontainebleau. Il abdiqua dans cette ville, en son nom et au nom de ses héritiers.

Les puissances lui donnèrent la souveraineté de l'île d'Elbe, où il devait emmener plusieurs de ses généraux et un bataillon de sa garde. Au reste de cette troupe d'élite il fit des adieux demeurés célèbres. Dans la cour du château de Fontainebleau, il fit ranger en cercle autour de lui ses vieux soldats. Après les avoir remerciés de leur dévouement, il ajouta : « *Je voudrais vous serrer tous dans mes bras, mais laissez-moi embrasser ce drapeau qui vous représente...* », et, attirant à lui le général Petit, qui portait le drapeau de la vieille garde, il le serra sur son cœur au milieu des cris et des larmes des assistants; et lui-même, les yeux humides, se jeta dans la voiture qui devait l'emmener.

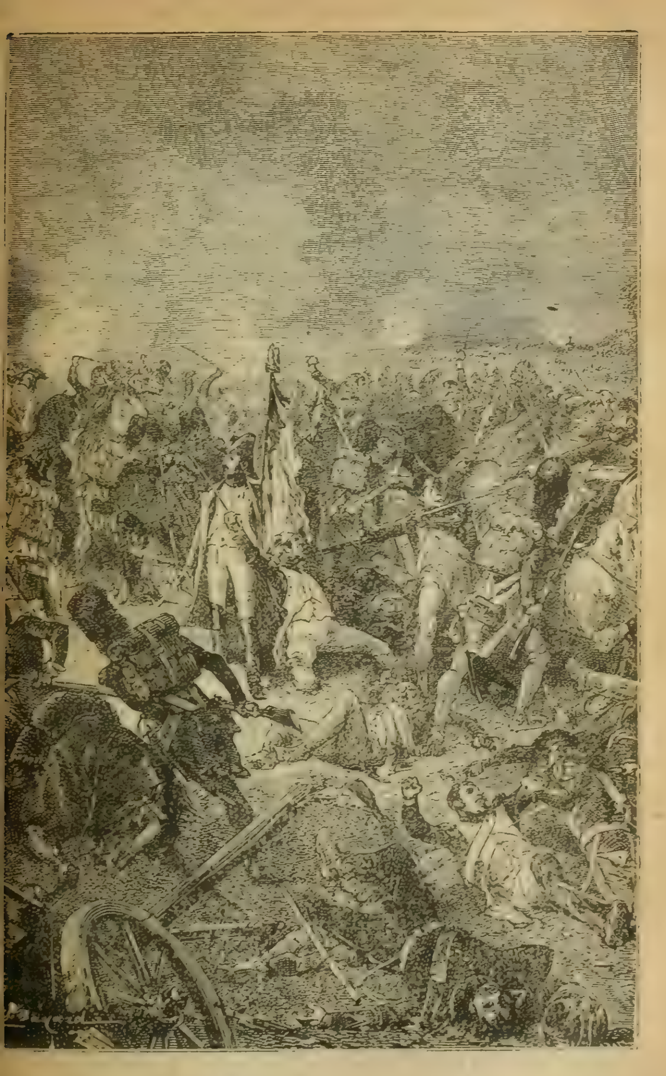
18. Première Restauration. Les Cent Jours. Waterloo (18 juin 1815). — Les alliés, maîtres de Paris et de la France, rétablissent la monarchie des Bourbons. Un frère de Louis XVI, le *comte de Provence*,

qui avait un des premiers donné le signal de l'émigration en 1790, devient roi sous le nom de *Louis XVIII*[1]. Mais la France n'accepte qu'à contre-cœur ce gouvernement imposé par l'ennemi. Elle refuse son affection à ce prince qui, depuis vingt-quatre ans, vit à l'étranger, et qui ne doit sa couronne qu'à nos revers. Des actes maladroits, des mesures violentes, prouvent au pays que la Révolution, dont les principes ont au moins été respectés par Napoléon, est mise en péril par les rancunes implacables des anciens émigrés, qui entourent Louis XVIII. L'empereur qui, de l'île d'*Elbe*, suit attentivement les progrès du mécontentement populaire, tente alors un coup hardi. Il débarque auprès de *Fréjus* avec une poignée d'hommes dévoués, entraîne à sa suite les troupes qu'on envoie pour le combattre et l'arrêter, marche sur Paris, tandis que la France entière se soulève en sa faveur contre Louis XVIII. Ce *retour de l'île d'Elbe* met fin à la première *Restauration*. Le roi s'enfuit précipitamment et va de nouveau solliciter les secours des ennemis de la France. Le 20 mars, Napoléon rentre en triomphe dans Paris et reprend possession du pouvoir. Telle était encore sa popularité, que ces grands événements s'étaient accomplis en quelques jours et sans qu'un coup de fusil fût tiré pour défendre les Bourbons.

Le retour de Napoléon eut pour conséquence la formation d'une nouvelle coalition contre la France. L'empereur, instruit par le malheur, songeait à donner au pays un gouvernement moins despotique et plus libéral que par le passé. Mais il fut obligé de consacrer tous ses soins à la défense de la France menacée d'une nouvelle invasion.

Après avoir organisé rapidement une armée, il marche contre les Prussiens et les Anglais, qui occupent la Belgique. Il est vainqueur des premiers à la bataille de *Ligny* et se heurte contre les seconds à *Waterloo*, le 18 juin 1815. Tout son génie est impuissant à triompher de la ténacité

1. On donna le nom de *Louis XVII* au jeune fils de Marie-Antoinette, qui mourut prisonnier au Temple à la suite des mauvais traitements qu'il avait reçus.



« La garde meurt et ne se rend pas. »

de *Wellington*, qui commande les troupes anglaises. Notre cavalerie, lancée contre les bataillons ennemis formés en carrés, enfonce les premiers, mais son élan vient se briser contre les autres. Napoléon comptait sur l'arrivée d'un corps d'armée commandé par *Grouchy* : c'est le général prussien *Blücher* qui arrive avec 30 000 hommes. La bataille alors est perdue; mais l'héroïsme de nos soldats couvrit cette défaite d'une gloire immortelle. Pour protéger la retraite, un corps d'élite composé de vieux soldats, *la garde*, tenue jusqu'à ce moment en réserve par Napoléon, s'avance contre la multitude ennemie. Entourée par un flot d'Anglais et de Prussiens, elle se forme en carrés, et repousse toutes les attaques. On lui offre de se rendre : *Cambronne* répond seulement que *la garde meurt et ne se rend pas*. Napoléon, désespéré, tire son épée pour s'élancer au milieu des ennemis; il veut périr avec sa fortune, et c'est à grand'peine que ses généraux l'entraînent loin de ce champ funèbre où gisent 30 000 Français. L'héroïque *Ney* cherchait aussi la mort, qui n'avait pas voulu de lui. Noir de poudre, les habits troués par les balles, il criait aux fuyards : « *Arrêtez! suivez-moi, que je vous montre comment meurt un maréchal de France!* »

19. Sainte-Hélène (1815-1821). — L'empereur revint à Paris, et, renonçant au trône qu'il ne pouvait plus conserver après un tel désastre, signa un acte d'abdication, qui mit fin à la période dite des *Cent Jours*. Elle avait commencé au retour de l'île d'Elbe. Pour éviter de tomber entre les mains des Prussiens qui arrivaient à marches forcées, il écrivit au prince qui gouvernait alors l'Angleterre une lettre admirable, dans laquelle il demandait, avec beaucoup de dignité, l'hospitalité du peuple anglais. Il s'embarqua volontairement à bord d'un navire de la Grande-Bretagne, mais fut aussitôt traité en prisonnier de guerre. On l'envoya captif à *Sainte-Hélène*, petite île perdue au milieu des flots de l'océan Atlantique, sous un ciel brûlant et meurtrier, à cinq cents lieues de la côte d'Afrique. Il y vécut encore six longues et douloureuses années, privé de sa femme *Marie-Louise*, de son fils qu'on

élevait en Autriche, sous le nom de duc de *Reichstadt*. La surveillance soupçonneuse des Anglais, qui craignaient toujours qu'il ne s'échappât, l'implacable dureté de *Hudson Lowe*, son geôlier, firent de cette captivité un véritable martyre. Avant de mourir, il dicta à quelques amis fidèles qui l'avaient accompagné le récit de ses campagnes, qu'on nomme le *Mémorial de Sainte-Helène*. Le 5 mai 1821 il expira, enveloppé dans son manteau de bataille. Il avait, dans son testament, exprimé le désir d'être enterré « *sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé* ». Ce dernier vœu fut exaucé quelques années plus tard par le roi *Louis-Philippe*, qui fit rapporter en France et ensevelir aux *Invalides* la dépouille de l'empereur.

L'histoire hésite à prononcer un jugement sur cet homme extraordinaire. Si l'on songe aux grandes choses qu'il a accomplies, à ces magnifiques institutions qui consacrèrent le triomphe des principes de la Révolution, à cette gloire immortelle dont il couvrit nos armes, l'admiration seule semble permise. Mais, d'autre part, il paraît bien difficile de ne pas être sévère pour lui, quand on pense à tous les maux que son ambition déchaîna sur notre pays. Quoi qu'il en soit, l'histoire de Napoléon contient un grave enseignement. Elle prouve qu'un peuple a tort de s'abandonner à un homme, eût-il, comme celui-là, reçu en partage un génie presque surhumain.

Comparaison entre les frontières de la France en 1800 et en 1815. — A l'époque du 18 brumaire, la France s'étendait jusqu'au Rhin, au Jura et aux Alpes.

Le *traité de Paris* (mai 1814), signé après la première abdication de Napoléon, réduisait la France aux limites de l'ancienne monarchie, ne lui laissant de tant de conquêtes que Mulhouse, Montbéliard, Avignon, une partie de la Savoie.

Les défaites de l'Empire nous faisaient donc perdre la Belgique et la rive gauche allemande du Rhin.

Au *Congrès de Vienne* (octobre 1814 à juin 1815), nos ennemis se partagèrent nos dépouilles et celles de nos

alliés. L'ambassadeur de Louis XVIII, Talleyrand, y représenta la France avec éclat, et parvint même à rompre momentanément l'accord qui régnait entre les coalisés, en signant avec les ambassadeurs de l'Autriche et de l'Angleterre un traité destiné à modérer l'ambition de la Prusse et de la Russie. Mais cet accord se rétablit à la nouvelle du débarquement de Napoléon en Provence.

Le *second traité de Paris*, après la deuxième abdication de Napoléon, réduisit encore les limites de la France (nov. 1815). Il nous enleva les places fortes qui gardaient l'entrée des principales routes d'invasion, conduisant d'Allemagne en France, Sarrelouis et Landau entre autres avec la Savoie. Cent cinquante mille ennemis occupèrent nos provinces du Nord-Est, jusqu'au paiement complet de l'indemnité de 700 millions. Le Congrès de Vienne avait donné la Belgique à la Hollande, la rive gauche allemande du Rhin à la Prusse et à la Bavière, la prépondérance en Italie à l'Autriche, pour nous surveiller. L'Angleterre enfin, qui s'emparait d'une partie de notre domaine colonial (l'Ile de France, etc.), n'ayant plus craindre à la rivalité de notre marine anéantie, devenait souveraine incontestée des mers.

Dépouillée des principales conquêtes de la Révolution, ouverte à l'invasion, menacée par des voisins pleins de rancune, la France, environnée du prestige de sa gloire militaire, restait encore redoutable à ses ennemis.

Résumé.

I. La Constitution de l'an VIII, ratifiée par le peuple, établissait un gouvernement d'apparence compliquée, où Bonaparte, Premier Consul, avait tout le pouvoir. Il s'en servit à l'extérieur pour forcer les puissances à la paix : l'Autriche, contrainte par les victoires de Marengo et de Hohenlinden, signa le traité de Lunéville ; l'Angleterre, celui d'Amiens ; — à l'intérieur, pour réorganiser la France, lui rendre la paix religieuse par le Concordat, créer la Légion d'honneur et l'Université, faire rédiger

le Code civil. Les complots des royalistes, déçus dans les espérances qu'ils avaient fondées sur Bonaparte, ne firent que précipiter l'avènement du pouvoir personnel du Premier Consul, sous le nom d'Empire.

II. Napoléon Ier fit ratifier par le peuple la Constitution, qui rendait la couronne héréditaire dans sa famille. Il créa une nouvelle noblesse où entrèrent surtout les plus illustres généraux. Après la cérémonie du couronnement, il projeta une descente en Angleterre qui échoua ; puis, se retournant contre la troisième coalition, qui venait de se former, il battit les Austro-Russes à Austerlitz : l'Autriche dut signer la paix de Presbourg ; l'année d'après, 1806, la Prusse fut écrasée à Iéna et à Auerstædt ; en 1807, les Russes, à Eylau et Friedland. Alexandre et Napoléon conclurent la paix de Tilsitt. Ce fut l'époque la plus brillante de l'Empire, mais cette prospérité était déjà menacée, en particulier par l'exagération du système du blocus continental.

III. De 1807 à 1812, Napoléon triomphant partagea les royaumes d'Europe entre les membres de sa famille. Mais il blessa ainsi les sentiments nationaux : en Espagne éclata une guerre qui devait grandement contribuer à sa ruine. L'Autriche voulut en profiter dès 1809. Battue à Essling et Wagram, elle dut signer le traité de Vienne : Napoléon épousa l'archiduchesse Marie-Louise et en eut un fils, le roi de Rome. Mais alors, Alexandre ne voulant pas se soumettre au blocus continental, Napoléon lui déclara la guerre. L'expédition de Russie (1812) fut un épouvantable désastre.

A la nouvelle de la destruction de la Grande Armée, l'Allemagne se soulève : l'Autriche passe du camp français dans celui des coalisés. Battu en Allemagne et en Espagne, Napoléon, malgré les victoires de sa campagne de France (1814), est contraint d'abdiquer et de se retirer à l'île d'Elbe. Les fautes des Bourbons rétablis l'encouragent à y revenir. Mais une nouvelle coalition se forme contre lui. Vainqueur des Prussiens à Ligny, battu par les Anglais à Waterloo, il revient à Paris, abdique et se livre aux Anglais, qui l'enferment dans l'île de Sainte-Hélène, où il meurt en 1821.

CHAPITRE X

LA RESTAURATION

La Charte. — La France de 1815 à 1848 est restée sous le régime de la Charte.

Cette sorte de Constitution avait été « octroyée » par le roi Louis XVIII pendant la première restauration (1814), mais elle n'avait pas été votée par les représentants de la nation. Elle établissait un gouvernement monarchique, où l'autorité du roi, « roi par la grâce de Dieu » et non par le choix du peuple, n'était limitée que par les votes des deux Chambres, la *Chambre des pairs* et la *Chambre des députés*, organes d'une minorité de la nation, *minorité de nobles et de riches*.

Le roi choisissait les pairs héréditaires parmi les notabilités du royaume. Des électeurs, appelés censitaires parce qu'ils payaient un cens ou impôt élevé (300 fr. par an), nommaient les députés parmi les plus imposés d'entre eux (ceux qui payaient au moins 1000 fr. d'impôt par an). Les deux Chambres acceptaient ou rejetaient les lois proposées par le gouvernement; les députés votaient chaque année le budget; les pairs pouvaient former une haute cour de justice pour juger les ministres du roi, mis en accusation par les députés.

La Charte a été la base de la *monarchie constitutionnelle*.

Réaction ultra-royaliste. — Louis XVIII, politique prudent, désireux d'éviter à la France une révolution nouvelle et à lui-même un nouvel exil, promit, en reve-

Moi du maréchal Ney.

nant de Belgique, après les Cent-Jours, de maintenir la Charte et de « pardonner aux Français égarés ».

Mais il exceptait du pardon « les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible »; et les ultra-royalistes, avec leur chef, le comte d'Artois, le propre frère du roi, animés de ressentiments implacables, réclamaient la condamnation des anciens serviteurs de l'Empire, qui, après le retour de l'île d'Elbe, s'étaient jetés dans les bras de leur empereur.

Les proscriptions commencèrent. L'« organisateur de la victoire », *Carnot*, qui, par patriotisme, bien que républicain, avait consenti à prendre, pendant les Cent-Jours, le portefeuille de l'Intérieur, partit pour l'exil, où il devait mourir, quelques années après, dans une ville prussienne, à Magdebourg. Le héros de Friedland et de la campagne de Russie, le maréchal *Ney*, coupable d'avoir cédé au torrent qui entraînait vers leur ancien chef les soldats de l'Empire, périssait, après un procès retentissant devant la Chambre des pairs, à Paris, sous des balles françaises !

Cette fureur de vengeances s'étendait au midi de la France, où régnait la *Terreur Blanche*. Des bandes de brigands, dont certains chefs, Trestaillon entre autres, ont laissé un renom sinistre, parcouraient les villes et les campagnes de la Provence et du Languedoc, égorgeant indistinctement protestants, républicains, anciens partisans de l'Empire. Le vainqueur de Bergen, le maréchal Brune, tombait sous leurs coups à Avignon.

Enfin une Chambre des députés nouvelle, élue au lendemain de Waterloo, se signalait par un zèle ultra-royaliste si exagéré, que Louis XVIII lui-même la qualifiait d'*Introuvable*.

Courte période de libéralisme (1816-1820). — Le roi comprit d'ailleurs bientôt que ces excès politiques compromettaient l'avenir de sa dynastie. Il écouta les conseils d'un de ses ministres, *Decazes*, et prononça la dissolution de la Chambre introuvable. Un ancien émigré, assagi par l'expérience, le duc de Richelieu, gouverna



Portrait de Louis XVIII, d'après David.

avec modération, et Decazes après lui avec libéralisme; le ministère fit voter de bonnes lois.

La loi électorale fixa le cens des électeurs et des éligibles; *la loi militaire* reconstitua nos forces nationales en présence des envahisseurs, supprimant la conscription établie par la République, mais laissant l'accès des plus hauts grades ouvert aux simples soldats; une dernière loi assurait à la presse une liberté presque complète.

Nouvelle réaction royaliste : ministère Villèle (1820-1827). — Un crime odieux rejeta pour sept ans la France dans la voie de la réaction. Un ouvrier nommé Louvel assassina le second fils du comte d'Artois, le duc de Berry, à sa sortie de l'Opéra. Quelques mois après, la duchesse de Berry mettait au monde un fils, le duc de Bordeaux, plus connu dans l'histoire sous le nom de comte de Chambord. Mais l'exaspération royaliste imputa ce meurtre au libéralisme du ministre et Decazes dut quitter le pouvoir, après avoir reçu de Louis XVIII désolé le titre de duc et pair.

Désormais les ultra-royalistes gouvernent la France jusqu'en 1827. Leur principal homme d'Etat, *M. de Villèle*, qui fut le chef du ministère pendant six ans, ne parvint pas, malgré son habileté politique, à les empêcher de commettre les graves fautes qui compromirent irrémédiablement l'avenir de la monarchie. Une association mi-politique, mi-religieuse, la *Congrégation*, dirigea les délibérations des Chambres, s'imposa au ministère et au pays. Une Chambre élue en 1824, dans laquelle ne purent entrer que treize libéraux, la *Chambre retrouvée*, vota la loi de septennalité, par laquelle elle fixait à sept ans sa propre durée.

Après la mort de Louis XVIII (1824), le comte d'Artois devint roi sous le nom de *Charles X* et se fit sacrer à Reims. Alors la réaction s'accentua davantage, car le roi manquait d'esprit politique et ses sympathies allaient aux ultra-royalistes.

En vain M. de Villèle essayait de satisfaire les convoitises des émigrés par la *loi du milliard* qui leur attribuait



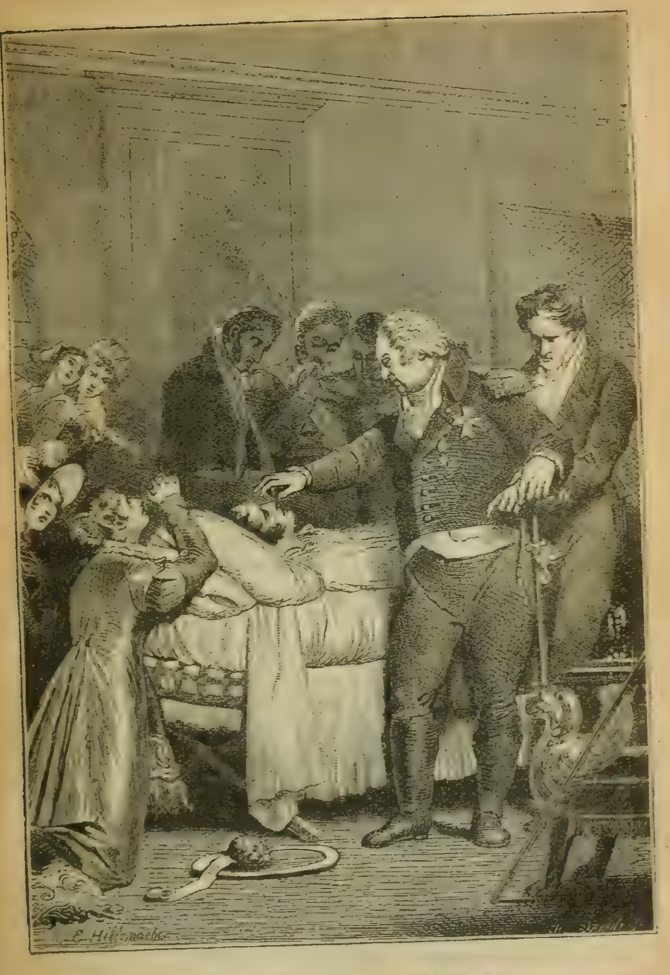
Assassinat du duc de Berry.

de notables indemnités, en échange des biens que leur avait pris la Révolution, les ultras voulaient davantage : des châtiments féroces pour punir les vols faits dans les églises (loi du sacrilège), le rétablissement du droit d'aînesse, la suppression presque totale de la liberté de la presse. Et pourtant déjà le mécontentement du pays se manifestait de façon visible.

L'opposition. — Sous l'influence d'un société secrète, la *Charbonnerie*, dont les membres formaient de petits groupes appelés ventes, surbordonnés à une « haute vente » directrice, des complots avaient éclaté dans l'armée en 1822, impitoyablement réprimés. Dans la Chambre des députés, le petit groupe libéral, sous la direction de Casimir Perier, faisait une guerre sans trève au gouvernement : l'illustre chef du parti des Doctrinaires, le plus grand orateur du temps, *Royer-Collard*, fidèle à la pure doctrine de la monarchie constitutionnelle, se plaçait sur le terrain de la Charte, pour combattre les ultras. Les pairs repoussaient la « loi du droit d'aînesse », l'Académie française protestait contre la « loi de justice et d'amour », destinée à bâillonner la presse. Le peuple de Paris qui avait, en 1825, fait de triomphantes funérailles à l'un des vétérans des guerres de l'Empire, grand orateur à la Chambre, le général Foy, se livrait à des démonstrations menaçantes aux funérailles de Manuel. La bourgeoisie de la capitale, représentée par la garde nationale, accueillait le roi aux cris de « A bas les ministres ».

Villèle crut sauver la situation en prononçant la dissolution de la Chambre des députés : mais les électeurs nommèrent 270 opposants contre 170 ministériels : le ministre donna sa démission (decembre 1827).

Deuxième période de libéralisme. — Sous la pression de l'opinion publique, Charles X se résigna, de mauvais gré, à confier le pouvoir au plus libéral et au plus brillant des orateurs de la Droite, M. *de Martignac*. Mais ce ministre, qui avait soutenu, comme député, quelques-uns des projets de Villèle, fut accueilli avec défiance par les libéraux. En vain s'efforça-t-il loyalement d'obtenir



Le duc de Berry sur son lit de mort.

leur concours en interdisant aux membres des congrégations non autorisées d'enseigner dans les séminaires, en limitant le nombre des élèves de ces établissements, en présentant aux Chambres un projet de loi qui attribuait à des électeurs censitaires l'élection des conseils généraux, conseils municipaux, jusqu'alors nommés par le roi : il ne put empêcher la formation d'une coalition de libéraux impatients et d'ultras irréconciliables. Charles X n'hésita plus alors à rappeler ces derniers au pouvoir : il congédia froidement M. de Martignac et confia le ministère à un ancien émigré, impliqué en 1804 dans le complot de Cadoudal, M. de *Polignac* (août 1829).

Troisième période de réaction royaliste : ministère Polignac. — Le roi tint aux Chambres, à leur rentrée en mars 1830, un langage qui sentait la menace. En réponse au discours du trône, 221 députés votèrent l'*Adresse* fameuse, refusant leur confiance au ministère.

Charles X commit la faute de dissoudre la Chambre; les élections nouvelles fortifièrent l'opposition. Alors le roi se décida à promulguer les *Ordonnances du 26 Juillet* 1830 : il prononçait la dissolution de la Chambre nouvelle, modifiait le système électoral, enlevait à la presse ses dernières libertés. Le jour même, les journalistes de l'opposition protestaient contre les ordonnances dans les bureaux du *National*, journal de *Thiers*. Le lendemain la révolution éclatait dans Paris.

La Révolution de Juillet 1830. — Elle fut éminemment populaire et spontanée. Le 27, les rassemblements d'insurgés se formèrent dans la capitale. Le 28, le peuple dressa les barricades. Nommé au commandement des forces militaires de Paris, Marmont, l'impopulaire maréchal, qui avait conduit ses troupes, en 1814, au milieu des forces alliées et par là réduit à néant les dernières espérances de Napoléon, essaya vainement d'enfoncer les barricades, en lançant ses colonnes à travers les rues de la ville. Le lendemain il devait abandonner le Louvre, dont le peuple s'emparait, et battre en retraite sur Saint-Cloud, où se trouvait la Cour. Un gouvernement provi-



Portrait de Charles X, d'après le baron Gérard.

soire s'installait à l'Hôtel de Ville, comprenant, à côté de Casimir Perier, le banquier libéral Laffitte et le héros de



Le général de La Fayette.

la guerre d'Amérique, *La Fayette*, qui prenait le commandement des gardes nationales.

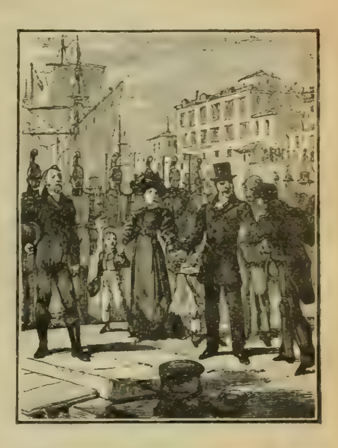
Le 30, Thiers mettait en avant la candidature au trône du duc d'Orléans, cousin du roi. Le 31, le duc se rendait à l'Hôtel de Ville et La Fayette le présentait au peuple, un drapeau tricolore à la main. Le lendemain, Charles X, qui s'était obstiné jusqu'au bout dans son aveuglement et ne s'était résigné qu'à des concessions tardives, abdiquait en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux.

Il partit ensuite pour l'Angleterre et alla mourir à Goritz en 1836. Son petit-fils ne régna pas.

Politique extérieure de la Restauration : libération du territoire. — La France n'avait point pardonné

aux Bourbons d'être revenus d'exil « dans les fourgons de l'étranger ». Il faut reconnaître cependant qu'ils ont su de bonne heure s'affranchir de la tutelle de nos ennemis et rendre à notre pays, par la diplomatie comme pa les armes, le rang de grande puissance que Waterlo nous avait fait perdre.

La dépendance même de Louis XVIII, à son avènement, à l'égard des rois alliés qui l'avaient rétabli sur le trône nous a protégés contre leurs convoitises. Les Prussiens, en entrant dans Paris, voulaient faire sauter le pont d'Iéna et la colonne Vendôme, imposaient à la capitale une contribution de 100 millions, annonçaient bien haut que la France serait démembrée et traçaient sur leurs cartes la frontière qu'ils nous assignaient : elle laissait à nos ennemis l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Champagne, la Flandre! Mais les alliés, satisfaits d'avoir imposé à la France un roi de leur choix, dont la restauration constituait à leurs yeux une revanche et une garantie, ne voulurent pas compromettre leur œuvre, en augmentant les difficultés que lui créait auprès de ses sujets leur patronage, et, pour assurer la durée de son règne, renoncèrent à leurs exigences.



Départ de Charles X pour l'exil.

Alexandre de Russie plaida la cause de Louis XVIII auprès des coalisés. Trois ans après, son intervention permit encore au roi d'abréger la durée de l'occupation étrangère qui, d'après le second traité de Paris, devait se prolonger pendant cinq ans. M. de Richelieu, que la confiance du tsar, qui l'avait connu et vivement apprécié en Russie

pendant l'émigration, avait recommandé, comme ministre, au choix de Louis XVIII, parvint à obtenir de nos ennemis, au *Congrès d'Aix-la-Chapelle* (1818), la libération anticipée du territoire. Les 700 millions de contribution et les indemnités de guerre qu'ils réclamaient leur furent payés; et, le 30 novembre, les dernières troupes étrangères évacuèrent le sol français.

Au cours de ce congrès, Louis XVIII fut même admis à participer à la *Sainte-Alliance*. Cette alliance des souverains de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, dont le roi d'Angleterre ne consentit pas à faire partie, avait été conclue en septembre 1815, à Paris, à la demande du tsar *Alexandre*. Sous l'influence d'une femme mystique, celui-ci avait conçu l'idée d'une alliance fraternelle des rois chrétiens de l'Europe, alliance basée « sur les vérités sublimes que nous enseigne l'éternelle religion du Dieu Sauveur », sorte d'assurance mutuelle de ces rois, leur permettant de se prêter « en toute occasion, assistance et secours ». — A cette entente vague des trois souverains, le ministre autrichien *Metternich*, qui devait prêcher en Europe, jusqu'en 1848, la croisade contre les idées libérales, superposa un accord politique très précis, destiné à combattre l'esprit révolutionnaire partout où il se manifesterait, à réprimer toute tentative d'insurrection des peuples contre leurs rois (nov. 1815) : « les hautes puissances reconnaissaient solennellement le devoir de redoubler de soins pour veiller à la tranquillité et aux intérêts de leurs peuples... et s'engageaient à renouveler, à des époques déterminées, les réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures jugées les plus salutaires ».

Cet accord politique, auquel consentit l'Angleterre, reproduisait aussi, dans son ensemble, le traité de Chaumont, signé par les quatre puissances ennemies de la France en mars 1814; il fut renouvelé secrètement à Aix-la-Chapelle : les quatre alliés s'engagèrent à mettre au besoin leurs forces en commun, pour rétablir en France l'ordre de choses qu'elles y avaient institué, dans

le cas « où un bouleversement quelconque surviendrait en ce pays », et pour « préserver l'autorité du naufrage en sauvant les peuples de leurs propres égarements ». C'est à cet accord conclu, non contre le roi de France, mais *contre ses sujets*, contre les *idées libérales* que la France avait propagées en Europe et *contre les peuples* chez lesquels avaient germé ces idées, que Louis XVIII fut autorisé à participer en 1818.

Victoire diplomatique pour le roi, singulièrement humiliante pour ses sujets; elle fut pourtant le point de départ de notre relèvement, car les alliés de Chaumont admirent la France dans le « directoire » des grandes puissances qui, depuis nos défaites, réglait souverainement les destinées de l'Europe.

Elle eut elle-même une conséquence, la guerre d'Espagne, non moins humiliante pour la France, car elle avait pour but de combattre dans ce pays les idées libérales que nous y avions introduites, guerre qui pourtant fortifia notre position en Europe, car elle se termina par une victoire.

La guerre d'Espagne (1823). — Des mouvements libéraux se propagèrent en Europe de 1817 à 1821 en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Grèce. Deux congrès des puissances signataires de la Sainte-Alliance, ceux de Carlsbad et de Vienne rétablirent le calme en *Allemagne*. Deux autres, ceux de Troppau et de Laybach, permirent à l'Autriche, déléguée de la Sainte-Alliance en *Italie*, de reprendre dans ce pays la prépondérance que les révolutions de Naples et du Piémont lui avaient fait perdre.

En Espagne, le roi Ferdinand VII, qui devait le trône au courage et au loyalisme de ses sujets, s'était empressé, aussitôt les Français expulsés de son royaume, d'abolir la Constitution que ses sujets s'étaient donnée en 1812. Il avait rétabli l'ancien régime, l'absolutisme et l'inquisition, férocement cruel à l'égard des « Josefiños », parmi lesquels il confondait non seulement les anciens partisans du roi Joseph, mais les libéraux.

Ce roi, « le plus incapable et le plus incurable des

tyrans », qui « déshonorait l'absolutisme par ses caprices et ses désordres », ne faisait aucune tentative sérieuse pour ramener à l'obéissance les colonies espagnoles d'Amérique insurgées contre la métropole. Les troupes qu'il destinait depuis longtemps à la répression du soulèvement et qui mouraient de faim à Cadix et à La Corogne, en attendant leur départ pour l'Amérique, se soulevèrent à la voix de leurs officiers Riego, Quiroga et Mina, marchèrent sur Madrid, s'emparèrent du roi, l'obligèrent à convoquer les Cortès qui gouvernèrent sous son nom (1820).

Malheureusement la guerre civile éclata dans le pays, entre les libéraux et les absolutistes; parmi les libéraux mêmes, entre les exaltés et les modérés, l'accord ne dura guère : la Sainte-Alliance jugea l'occasion favorable pour rétablir « l'ordre » en Espagne

Pour la dernière fois se tinrent à *Vérone* ses grandes assises. Le tsar Alexandre se prononça pour l'intervention. Wellington, qui représentait l'Angleterre, refusa de s'y associer : la politique anglaise accomplissait une évolution, et se séparait de la Sainte-Alliance. Désireux d'assurer à son pays la prépondérance commerciale dans les colonies espagnoles révoltées, le grand ministre Canning se préparait à reconnaître leur indépendance. Aussi redoutait-il une intervention de la Sainte-Alliance en Espagne, car cette intervention pouvait s'étendre aux colonies d'Amérique.

Il craignait aussi que la Sainte-Alliance ne confiât à la France, vieille rivale de l'Angleterre, le soin de rétablir le régime absolutiste en Espagne. Le tsar insistait au contraire auprès des souverains ou de leurs délégués pour nous charger de cette mission. Notre ministre, M. de Villèle, ne se souciait pas d'assumer la responsabilité d'une entreprise qui lui paraissait grosse de complications diplomatiques, qui devait provoquer les défiances et la jalousie de l'Angleterre, attirer contre le ministère les attaques violentes des libéraux. Mais nos représentants au Congrès de Vérone, deux ultra-royalistes, qui furent

l'un après l'autre ministres des Affaires étrangères, MM. de Montmorency et Châteaubriand, désireux d'assurer à la monarchie légitime une facile victoire dans un pays qui avait été le tombeau des armées napoléoniennes, circonvenus d'ailleurs fort habilement par Alexandre, consentirent à promettre l'intervention de la France en Espagne.

Cent mille hommes, sous le commandement du fils de Charles X, le duc d'Angoulême, passèrent les Pyrénées et, assistés d'ailleurs par les bandes d'absolutistes enrégimentés par les moines, triomphèrent sans peine des bandes mal organisées des libéraux espagnols. Les Cortès avaient quitté Madrid, emmenant avec elles Ferdinand VII. Nous les suivîmes jusqu'à Cadix, et l'armée française enleva les hauteurs du *Trocadéro* qui dominaient la ville. Les Cortès vaincues, Ferdinand VII reprit l'exercice du pouvoir; il en usa pour satisfaire cruellement ses rancunes. Nos soldats et le duc d'Angoulême, qui s'était efforcé de mettre un terme aux exécutions sommaires, véritables assassinats des vaincus par les vainqueurs, quittèrent l'Espagne écœurés.

Cette expédition sans gloire, car elle rencontra peu d'obstacles, humiliante, car nous eûmes à combattre, au profit de la Sainte-Alliance, des libéraux amis de notre pays et de ses idées, servit pourtant, non seulement la dynastie, à laquelle elle donna quelque prestige militaire, mais la France dont la victoire attesta le relèvement.

Les Français dans la guerre de l'Indépendance grecque. — Louis XVIII, prince libéral, s'était associé à la politique de la Sainte-Alliance; Charles X, prince absolutiste, va contribuer à sa dislocation. Étrangeté que l'histoire explique : sous le premier, la France était trop faible pour se passer du protectorat de la Sainte-Alliance; sous le second, elle avait repris assez de crédit en Europe, pour s'affranchir de cette tutelle. Surtout le « système Metternich » avait fait son temps; l'Angleterre s'en écartait, pour reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles; la Russie et la France s'en dégagèrent pour

assurer l'autonomie des provinces roumaines, de la Serbie et de la Grèce aux dépens de l'Empire turc.

Cet Empire englobait sous sa domination en Europe plusieurs peuples de race différente, des Roumains, des Grecs, des Bulgares, des Slaves, sujets des Turcs. Les sujets étaient chrétiens, les maîtres mahométans. Haines de race, haines religieuses allumaient l'incendie, dès 1821, au nord et au sud de l'Empire.

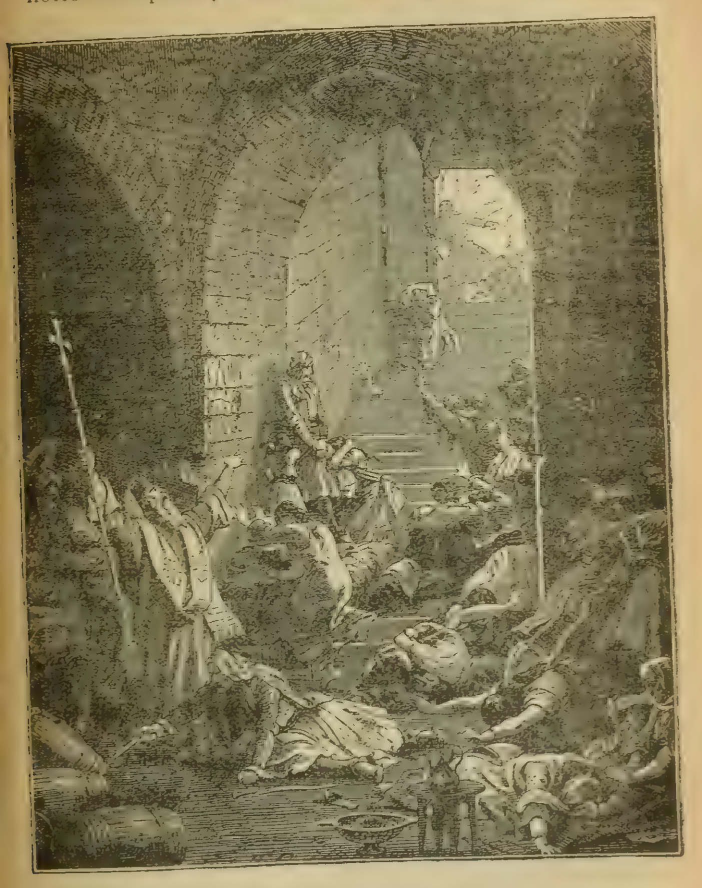
Un aide de camp du tsar, Alexandre Ypsilanti, soulevait les Roumains; il était vaincu, mais son frère contribuait au soulèvement de la Grèce.

Les Grecs se défendirent mieux, car ils étaient prêts à la lutte. Si les habitants des plaines subissaient sans murmure d'odieuses persécutions, dans la montagne les Klephtes et les Palikares, dans les îles et sur les côtes toute une population de hardis marins, dans les grandes villes et même à Constantinople les riches banquiers grecs organisaient l'insurrection. Des sociétés secrètes se formaient : les unes, sous couleur de ranimer le culte des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce, réveillaient l'orgueil national : les autres, comme l'Hétairie, fournissaient des armes à leurs affiliés et leur donnaient des chefs.

Le soulèvement éclata un peu partout, « dans les hautes vallées fermées de défilés, au pied des promontoires rocheux, au fond des golfes, autour des îles ». Une foule de héros se levèrent pour défendre la patrie grecque : l'archevèque Germanos plantait le drapeau de l'indépendance dans la Morée; Botzaris, après la défaite du pacha de Janina, le relevait en Épire; Miaulis et Canaris parcouraient avec leurs brûlots l'archipel, incendiant ou faisant sauter les vaisseaux turcs. Le 1er janvier 1822 le *Congrès national d'Épidaure* proclamait l'indépendance de la Grèce.

Abandonnés à eux-mêmes, les malheureux Grecs faillirent succomber. Les Turcs commettaient d'épouvantables massacres : à Constantinople, ils mettaient à mort le patriarche grec et quatre-vingt-trois prêtres; à Chio, ils égorgeaient 20 000 habitants, en vendaient comme esclaves

50 000. En vain Canaris brûlait dans les eaux de Chio la flotte du capitan-pacha ; en vain de généreux aventuriers,



Prise de Missolonghi.

comme le grand poète anglais Byron, le Français Fabvier, l'Italien Santa-Rosa accouraient pour défendre la civilisation hellénique sur le sol de la Grèce : les Turcs obtenaient

l'appui du pacha d'Égypte, Mehemet-Ali, le « Bonaparte de l'Afrique », et son fils Ibrahim, à la tête d'une bonne armée, débarquait dans la Morée, détruisait les villes, exterminait la population, arrachait les vignes, brûlait les oliviers, tandis que Rechid-Pacha assiégeait Missolonghi.

Après 15 mois de siège, *Missolonghi* succombait (1826).

Athènes, assiégée par les Turcs, capitulait. C'en était fait de la Grèce, si l'Europe ne l'avait secourue.

Heureusement Alexandre Ier était mort et son successeur *Nicolas Ier* se gardait de le « renouveler ». Dépouillant toute compromission avec la Sainte-Alliance, se dégageant de l'influence que Metternich avait conservée sur son frère et qui avait entravé l'action de ce dernier en Orient, il se portait résolument au secours des peuples balkaniques insurgés contre la Turquie. Alors le ministre anglais Canning, pour surveiller sa marche et l'arrêter au besoin, s'alliait à lui. En France l'opinion publique se prononçait avec un enthousiasme irrésistible en faveur des Grecs : les poètes, Victor Hugo, Lamartine, Béranger, Delavigne, célébraient leurs exploits, appelaient l'Europe à leur aide; les libéraux s'exaltaient à la pensée de sauver des frères opprimés; les ultra-royalistes rêvaient une croisade contre l'infidèle. La France, l'Angleterre, la Russie signèrent le *traité de Londres* (1827), pour imposer leur médiation aux deux parties belligérantes. Le sultan Mahmoud repoussa la médiation; Ibrahim-Pacha continua ses ravages en Morée. Alors la flotte des trois puissances alliées vint se ranger à l'entrée de la rade de *Navarin* où mouillait la flotte égyptienne. Un coup de fusil parti de cette dernière fut le signal d'un effroyable combat. En quelques heures, la flotte ottomane brûlée, éventrée ne formait plus qu'un amas de débris. C'était la ruine de la marine turque et égyptienne.

Ibrahim s'engagea à remettre entre les mains des alliés les places fortes de la Morée. Un corps de 14 000 Français, sous le commandement du général *Maison* débarqua dans ce pays, occupa les places, assura l'indépendance de la moitié de la Grèce (1828).

Les victoires des Russes sur le Danube en 1829, leur marche sur Constantinople firent le reste. Le *traité d'Andrinople* (1829) consacra l'indépendance de la Grèce, et l'autonomie de la Serbie comme des provinces roumaines.

La victoire des Grecs fut le signal de l'effondrement de la Sainte-Alliance, et notre pays en bénéficia : Charles X se rapprochait de Nicolas; une alliance semblait près de se conclure entre les deux souverains. Forte de l'appui des Russes, la France n'hésitait pas à entreprendre, malgré les embûches et même les menaces de l'Angleterre, l'expédition d'Alger.

L'expédition d'Alger (1830). — A cette date en effet, commençait l'épopée glorieuse des guerres d'Afrique. Par delà les flots de la Méditerranée, nos soldats allaient fonder une France nouvelle, dépenser dans cette œuvre héroïque tout un trésor de bravoure joyeuse, d'ingénieuse intrépidité, donner carrière à ces goûts d'aventure que nous ont transmis en héritage les Gaulois, nos pères, prendre enfin sur la terre d'Afrique la revanche des inoubliables défaites.

L'État ou Régence d'Alger, fondé au XVIe siècle par des chefs de forbans, sous la suzeraineté de la Turquie, restait au XIXe siècle, ce qu'il était à son origine, un repaire de pirates. Ces dangereux corsaires poursuivaient sur la Méditerranée les vaisseaux chrétiens, pillaient leurs cargaisons, vendaient leurs passagers comme esclaves. Vainement la France, l'Angleterre avaient dirigé contre eux des expéditions. Bombardés dans leurs ports, incendiés dans leurs rades, ces inlassables adversaires restèrent invincibles. La Régence était gouvernée par le dey d'Alger, nommé par la corporation des janissaires, obligé de se conformer aux exigences de la corporation des corsaires. Le dey avait une autorité nominale sur les beys d'Oran, de Titeri (Medeah), de Constantine.

Ces beys ne possédaient, comme le dey d'Alger, d'autorité effective que sur la population du Tell, côte, plaine côtière, pentes septentrionales de l'Atlas. Les indigènes du pays, *Berbères* de la Kabylie ou des oasis, les descen-

dants des envahisseurs *Arabes*, qui poussaient leurs troupeaux et leurs smalas, composées de leurs familles, de leurs serviteurs et de leurs clients, à la recherche des pâturages, sur les hauts plateaux, restaient à peu près indépendants.

Des Juifs d'Alger réclamaient à la France, depuis l'époque du Directoire, sept millions environ, pour solde d'une fourniture de blés. Notre gouvernement trouvait exagéré le chiffre de leurs réclamations. Le dey d'Alger Hussein prit fait et cause pour ses sujets et souffleta de son éventail notre consul Duval. Une escadre française, qui se présenta devant les ports algériens pour obtenir réparation de l'outrage fut accueillie à coups de canon.

Une flotte commandée par le vice-amiral Duperré débarqua près d'Alger une armée de 40 000 hommes commandée par le général de Bourmont. Cette armée enleva les retranchements que les soldats d'Hussein avait établis sur le plateau de Staouëli, bombarda le fort de l'Empereur qui dominait Alger, et le 5 juillet 1830, après une capitulation signée par le dey, prit possession de la ville.

Moins d'un mois après, éclatait la révolution de Juillet, et Charles X partait pour l'exil.

Quelques critiques que mérite le gouvernement intérieur de Louis XVIII et de son frère, il faut reconnaître qu'à l'extérieur la Restauration a relevé la France de ses ruines, l'a fait rentrer dans le « concert européen » dont l'avaient exclue ses défaites, l'a mise à même de conclure une alliance profitable avec la Russie, au moment où s'effondrait le système de la Sainte-Alliance, l'a placée enfin sur la voie d'une grande conquête, celle de l'Algérie.

Résumé.

I. — De 1815 à 1830, la France est restée sous le régime de la *Charte* octroyée par Louis XVIII en 1814 : le pouvoir du roi n'était limité que par les votes de deux Chambres, celle des Pairs héréditaires, celle des Députés, nommés par des électeurs payant une contribution élevée.



Alger en 1830.

Au commencement de la première Restauration, les royalistes exercèrent de cruelles représailles contre les anciens serviteurs de l'Empire : le maréchal Ney fut fusillé à Paris, le maréchal Brune assassiné à Avignon. Mais Louis XVIII renvoya la Chambre introuvable qui se signalait par un zèle royaliste exagéré et confia le pouvoir au duc de Richelieu, puis à *Decazes*, qui firent voter par les Chambres des lois libérales, la loi électorale, la loi militaire, la loi sur la presse. Malheureusement l'assassinat du duc de Berry ramena au pouvoir les ultra-royalistes, qui ont gouverné la France pendant sept ans, avant et après la mort de Louis XVIII (1824). Sous le règne de Charles X, frère de Louis XVIII, leur chef, *M. de Villèle*, donna aux émigrés des indemnités pécuniaires, en échange des biens que leur avait pris la Révolution. Il fut obligé de démissionner à cause de l'opposition qu'il rencontrait dans les Chambres, dans la presse ou dans la population parisienne, et son successeur, *M. de Martignac*, forma un ministère libéral. Mais Charles X renvoya ce ministère pour donner de nouveau le pouvoir aux ultra-royalistes (*M. de Polignac*).

Cette politique de réaction et la publication des Ordonnances de Juillet 1830 ont provoqué à Paris le *Révolution de Juillet*, qui a chassé de France Charles X et donné le trône à Louis-Philippe.

II. — La Restauration a cependant relevé la situation de la France à l'extérieur. Sauvée du démembrement au lendemain de Waterloo, délivrée de l'occupation étrangère trois ans après, au *congrès d'Aix-la-Chapelle*, la France, sous Louis XVIII, tout en restant sous le patronage des rois qui avaient signé le pacte de la Sainte-Alliance, a fait une guerre heureuse en *Espagne*, pour rétablir l'absolutisme dans ce pays. Charles X s'est affranchi de la tutelle de la Sainte-Alliance, est intervenu par la diplomatie (traité de Londres) et par les armes (expédition de Morée) dans la guerre de l'*indépendance grecque*, a commencé la conquête de l'Algérie par la *prise d'Alger* (1830).

CHAPITRE XI

LA MONARCHIE DE JUILLET (HISTOIRE INTÉRIEURE)

Avènement de la branche cadette de la maison des Bourbons. — Le 3 août, les Chambres se réunirent pour reviser la Charte; cette revision fut achevée le 7 et les Chambres appelèrent au trône le duc d'Orléans, chef de la branche cadette des Bourbons, descendant d'un fils de Louis XIII. Ce prince prit le nom de *Louis-Philippe Ier*, et le titre de *roi des Français*; le *drapeau tricolore* remplaça dans l'armée et sur les édifices publics le drapeau blanc.

Le nouveau roi, né en 1773, était le fils de ce Philippe-Égalité qui siégea sur les bancs de la Convention et fut guillotiné. Lui-même avait fait partie du Club des Jacobins à son origine, avait combattu dans les rangs des patriotes à Valmy, à Jemmapes, à Nerwinden. Les vainqueurs de Juillet se plaisaient à le considérer comme un soldat de la Révolution : en entrant à l'Hôtel de Ville, le 31 juillet, il disait à La Fayette : « C'est un vieux garde national qui vient rendre visite à son général ».

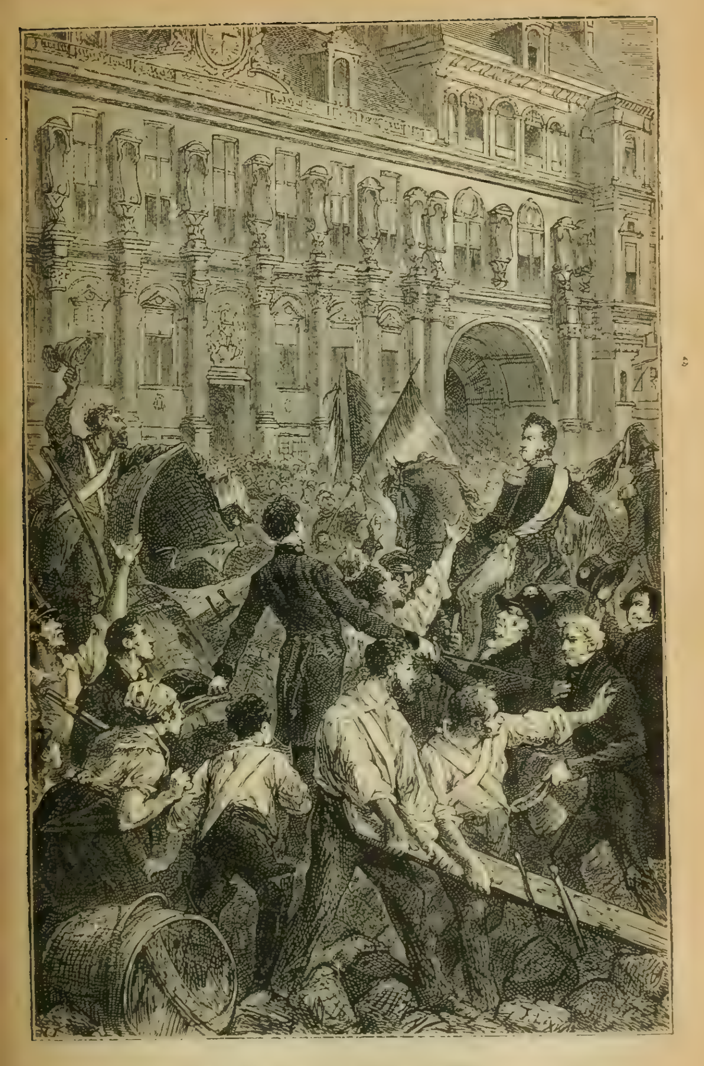
Mais il avait suivi Dumouriez dans sa défection, et passé vingt et un ans dans l'émigration. Il s'était réconcilié de bonne heure avec la branche aînée des Bourbons en Angleterre, avait épousé en 1809 la fille d'un Bourbon chassé de Naples par la Révolution, Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles. Il était rentré en France, en 1814, avec Louis XVIII et le comte d'Artois et, quoique traité avec froideur par le premier, avait obtenu la restitution des

biens non aliénés de la maison d'Orléans, biens considérables.

Il jouit cependant d'une certaine popularité au début de son règne. Affable et simple, il accueillait au palais la bourgeoisie parisienne, sortait sans apparat dans la ville avec sa femme et ses enfants, et, lorsque le peuple venait manifester sous les fenêtres du Palais-Royal, il se montrait au balcon et d'une voix très fausse entonnait la Marseillaise. Mais, sous cette apparence bourgeoise, le « roi des barricades », comme l'appelaient les légitimistes, se considérait comme l'héritier de la monarchie légitime, et ne se résignait qu'avec peine au rôle de roi parlementaire qui « règne et ne gouverne pas ». Il s'efforçait de gouverner par-dessus la tête de ses ministres ou, très habile, préparait la chute de ceux qui tentaient de l'en empêcher. Au dehors, il essayait de « légitimer » sa dynastie par des alliances avec les souverains des vieilles monarchies comme l'Autriche. A la fin de son règne, il était devenu aussi impopulaire que Charles X.

La monarchie bourgeoise et parlementaire. — Élevé au trône, en violation du principe monarchique qui réglait la transmission des pouvoirs royaux avant 1789, élu des Chambres et non « roi par la grâce de Dieu », considéré comme usurpateur des droits du duc de Bordeaux, l'héritier « légitime », par le parti *légitimiste*, Louis-Philippe avait à combattre l'opposition irréductible de ce parti qui se recrutait surtout dans la noblesse et dans le clergé.

C'est pourquoi le nouveau gouvernement s'appuya sur la *bourgeoisie*. Les membres de la Chambre des pairs perdirent le droit de transmettre leur titre à leurs enfants. Les premières lois votées par les Chambres au début du règne, furent destinées à rallier au nouveau régime les petits propriétaires, les industriels, les commerçants, en leur assurant la majorité dans les collèges électoraux, dans la garde nationale, et dans les conseils élus de département, d'arrondissement ou de commune. La *loi électorale de* 1831, qui régla l'élection des députés,



Le duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville.

abaissa le cens des électeurs à 200 francs, à 100 même pour les membres de l'Institut et les officiers en retraite, celui des éligibles à 500 francs. Une autre loi composa la *garde nationale* de tous les citoyens censitaires de 20 à 60 ans. La loi municipale de 1831, la loi départementale de 1833 attribuèrent à ces mêmes citoyens la nomination des membres des conseils élus. La bourgeoisie soutint de ses votes la nouvelle monarchie et pendant dix-huit ans versa son sang pour la défendre.

Le « pays légal », c'est-à-dire l'ensemble des citoyens censitaires, électeurs et gardes nationaux, se trouva porté de 90 000 à 250 000 environ. C'était peu cependant, si l'on songe que la population de la France s'est élevée sous ce règne de 33 millions à 35 *millions* d'habitants.

Mais la Monarchie de Juillet fut constamment soucieuse d'assurer l'accroissement progressif du nombre des électeurs censitaires, en facilitant aux plus humbles le moyen d'augmenter leur revenus, et par là d'élever le chiffre de leurs impositions au taux légal, par l'instruction, le travail et l'épargne. La *loi Guizot de* 1833 qui instituait une école primaire dans chaque commune, une école normale dans chaque département, une école primaire supérieure dans les villes de plus de 6000 habitants, mit à la disposition des masses l'outil nécessaire au travail, l'instruction. Le gouvernement protégea le *développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce* qui fut considérable de 1830 à 1848. Enfin la loi de 1835 sur les *Caisses d'épargne* procura aux plus laborieux le moyen d'arriver à la fortune par l'économie. « Enrichissez-vous », s'écria Guizot, dans un discours célèbre prononcé devant ses électeurs au banquet de Lisieux.

La monarchie bourgeoise inaugura en France le régime *parlementaire* : l'autorité du roi fut limitée par celle du parlement, c'est-à-dire des deux Chambres, députés et pairs. La Charte revisée accorda aux Chambres un droit qu'elles ne possédaient pas sous la Restauration, celui de proposer des lois qu'elles votaient ensuite : ce *droit d'initiative* était exercé par les Chambres concurremment avec

le roi. La *responsabilité des ministres*, illusoire sous la Restauration, devint effective : désormais un vote défavorable des Chambres suffit à renverser les ministres.

Le régime nouveau, bourgeois et parlementaire, ne s'établit d'ailleurs pas sans secousses, sans lutte opiniâtre et souvent violente contre ses ennemis. Il eut à combattre des adversaires de la première heure, légitimistes, républicains, bonapartistes. Il en triompha trop



Casimir Perier.

durement et les rendit irréconciliables. Il eut le tort surtout de rejeter dans l'opposition une partie de ceux qui avaient contribué à la Révolution de Juillet, et qui s'unirent en 1848 à ses premiers adversaires pour le renverser.

Le parti de la Résistance. — Ministère Casimir Perier (1831-1832). — Les vainqueurs de Juillet, au lendemain des « Trois Glorieuses », se partagèrent en deux groupes bientôt ennemis. Le premier voulait continuer la Révolution, fonder la monarchie populaire à l'intérieur, à l'extérieur favoriser l'émancipation des peuples voisins ;

il avait à sa tête le banquier *Laffitte*, politique généreux mais faible, qui avait contribué plus que tout autre à élever Louis-Philippe au trône. Un autre groupe d'hommes d'État jugeait au contraire qu'il était temps d' « arrêter la Révolution », qu'elle avait causé déjà trop de troubles et de désordres à l'intérieur, provoqué par trop d'inquiétudes à l'extérieur : *Casimir Perier*, le chef incontesté de ces nouveaux doctrinaires, devait appliquer au pouvoir leur programme, avec sa fougue impérieuse, sa rudesse hautaine et son invincible opiniâtreté.

A ces deux partis, le premier, celui du *Mouvement*, le second, celui de la *Résistance*, Louis-Philippe emprunta les éléments de son premier ministère, dont firent partie Laffitte et Périer. Leur accord ne dura guère. La Chambre des pairs faisait le procès de M. de Polignac et de trois autres ministres, ses collègues, signataires comme lui des Ordonnances. La population de Paris voulait leur mort. Le bruit courut que les Chambres et le gouvernement s'unissaient pour les sauver. Le peuple se porta en masse au donjon de Vincennes, où ils étaient renfermés. Le brave général Daumesnil défendit intrépidement ses prisonniers; mais le préfet de la Seine parut pactiser avec l'émeute.

Tant de faiblesse indigna Casimir Perier qui, avec les partisans de la Résistance, se retira du ministère.

Laffitte resta au pouvoir avec le parti du Mouvement. Tandis que son attitude imprudente provoquait, nous le verrons, de graves complications extérieures, l'émeute, grâce à sa complaisance, s'installait en maîtresse dans Paris. En décembre, la condamnation de Polignac à la prison perpétuelle, et l'acquittement de ses collègues, provoquait une insurrection, réprimée avec peine par la garde nationale, que commandait La Fayette. En février de l'année suivante, le peuple saccageait l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, où les légitimistes avaient eu la malheureuse idée de célébrer une messe, au jour anniversaire de la mort du duc de Berry. Le lendemain, il pillait l'Archevêché. Laffitte avait laissé faire; Louis-

Philippe lui demanda sa démission ; il quitta le pouvoir avec ses amis pour n'y plus y revenir; avec lui son parti alla grossir les rangs de l'opposition. Le parti de la Résistance revint aux affaires avec Casimir Perier, désormais débarrassé de ses anciens collaborateurs du Mouvement.

Casimir Perier entraîna dans sa lutte fougueuse contre l'anarchie la Chambre qu'il domina par son éloquence aggressive et puissante, la presse qu'il dompta par des procès retentissants, l'opinion publique, qui lui sut gré de faire respecter au moins autant du roi que des émeutiers son autorité de premier ministre. Il réprima violemment une insurrection terrible causée par la misère *à Lyon*, comme il déjouait les complots légitimistes des tours de Notre-Dame et de la rue des Prouvaires. Le *choléra*, qui fit à Paris plus de 20000 victimes, le terrassa, au moment où il achevait de planter le drapeau de la Résistance, celui du *Juste-Milieu*, sur les ruines des partis de la Réaction ou du Mouvement (avril 1832).

Le puissant homme d'État avait rétabli l'ordre, « arrêté » la Révolution, mais en rejetant à la République une partie des vainqueurs de Juillet. Le *National* dirigé par Armand Carrel commençait l'attaque du régime nouveau qu'il avait tant contribué à établir. Le bataillon enthousiaste des jeunes républicains, *Godefroy Cavaignac*, Garnier-Pagès, Raspail, accueillait avec joie ces recrues nouvelles des anciens amis de la monarchie.

Répression des insurrections, complots, attentats. — Du moins les partisans du régime serraient leurs rangs, comme s'ils obéissaient encore à la voix de Casimir Perier ; ils s'unissaient, pour combattre les républicains et les légitimistes qui, profitant de la mort du ministre, montaient à l'assaut de la nouvelle monarchie.

La mère du duc de Bordeaux, la duchesse de Berry, débarquait en Provence et, traversant la France, déguisée en paysan, essayait de soulever la Vendée. Ses partisans vaincus à la Pénissière (juin 1832), elle se cachait à Nantes. Découverte, enfermée à Blaye, elle mettait au

monde une fille, qu'elle déclarait issue d'un mariage secret avec un chambellan du duc de Parme. Cette aventure portait un coup décisif à son parti. Mais Louis-Philippe avait triomphé avec trop d'éclat des faiblesses d'une femme : les légitimistes lui en gardèrent une inflexible rancune.

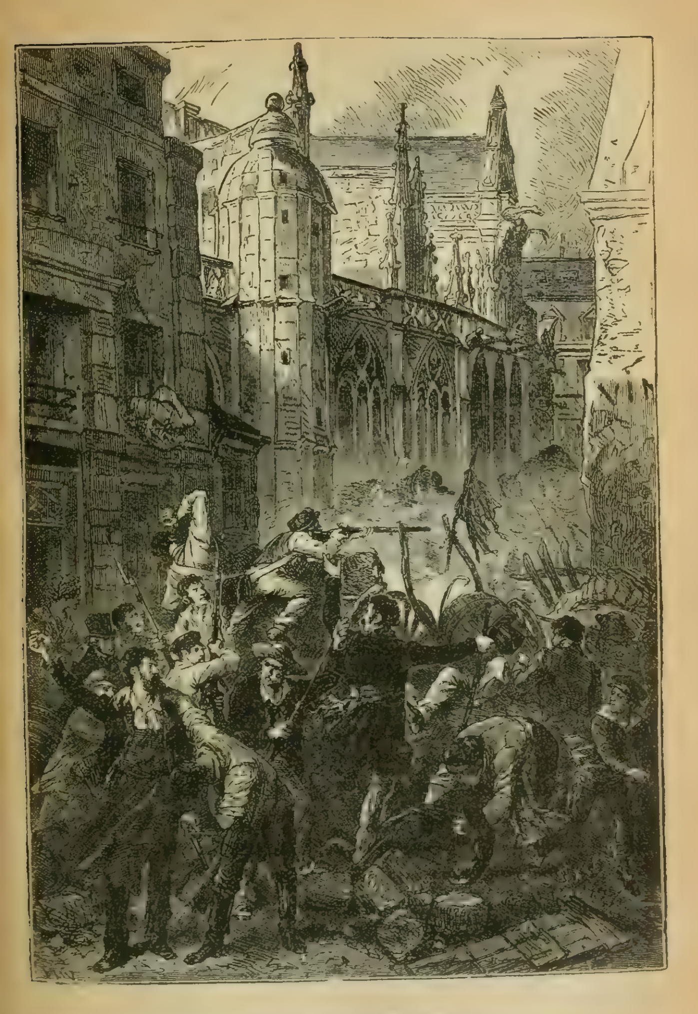
Plus redoutable, le parti républicain déployait le drapeau rouge aux funérailles du général Lamarque. Refoulés dans le quartier *Saint-Merry*, les émeutiers s'y défendaient contre toute une armée et se faisaient tuer sur les barricades.

Contre ces adversaires de la monarchie, se forma la « coalition de tous les talents », l'association dans un même *ministère, présidé par le maréchal Soult*, de Guizot et Thiers que nous retrouverons bientôt dans des camps opposés (1832-1836).

Le nouveau ministère eut à combattre la forte organisation de la société républicaine secrète des *Droits de l'Homme*.

Sous l'influence de cette société éclatèrent, en avril 1834, deux insurrections terribles à *Lyon* et à *Paris*. L'une et l'autre furent réprimées, mais il fallut verser des flots de sang : dans une maison de la rue Transnonain à Paris, les soldats passèrent tous les habitants par les armes! — Après l'insurrection, l'attentat : *Fieschi* faisait éclater sur le passage du roi sa machine infernale qui tuait le maréchal Mortier (juillet 1835). En représailles, furent votées les *lois de septembre* qui abrégèrent la procédure devant les cours d'assises, réduisirent à 7 sur 12, c'est-à-dire à la simple majorité, le chiffre des voix nécessaire pour une condamnation, restreignirent la liberté de la presse. Désormais le parti républicain ne tentera plus qu'une émeute en 1839, sous la direction de Blanqui et Barbès : l'ère des insurrections est close; les partis vaincus préparent leur revanche dans le secret des complots.

Crises ministérielles (1836-1840). — Unis pour la lutte contre les ennemis de la dynastie, les divers groupes de la majorité orléaniste dans les Chambres entrèrent en



Insurrection du cloître Saint-Merry

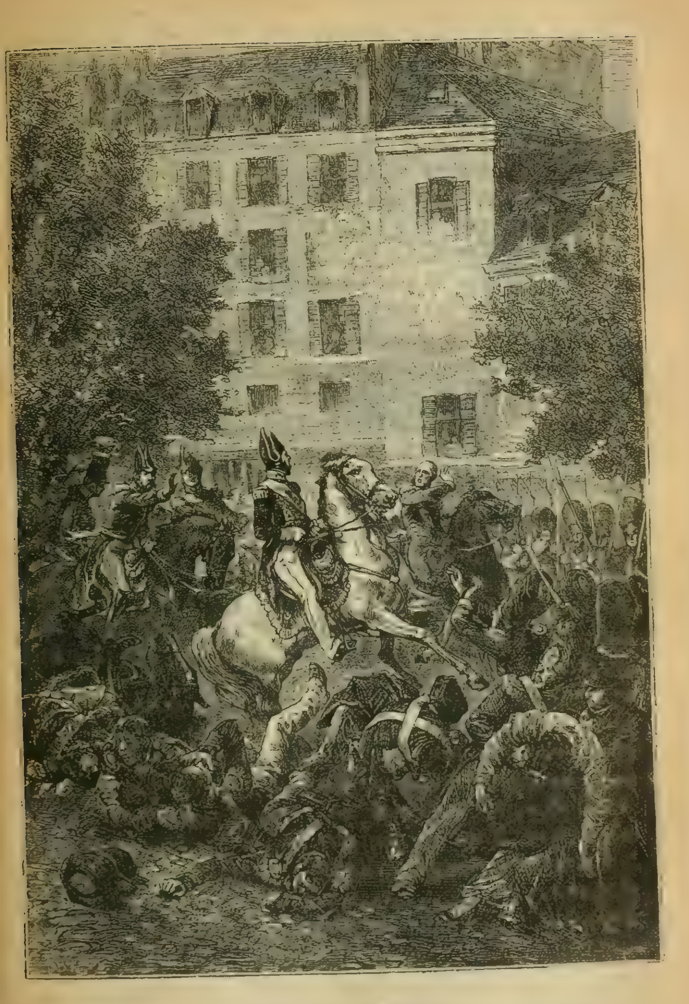
conflit après la victoire. Ce conflit n'éclata point dans la rue; il eut pour théâtre la Chambre des députés, pour enjeu le ministère et pour résultat l'affaiblissement du parti orléaniste au profit des partis adverses.

Trois hommes d'État se signalèrent surtout par leur talent oratoire ou leur habileté stratégique, dans les combats de tribune ou les intrigues de cette époque : à la tête du Centre droit, *Guizot*, le véritable continuateur de la politique de Perier, historien remarquable, orateur superbe, politique étroit et cassant; chef du Centre gauche, *Thiers*, l'historien bien connu de la Révolution et de l'Empire, le plus lumineux causeur à la tribune, le plus habile manœuvrier parlementaire Un troisième homme d'État, *Molé*, forma sa majorité à droite et à gauche. Ami personnel du roi, accusé même de favoriser son intervention inconstitutionnelle dans le gouvernement, Molé sut plus d'une fois tenir tête à Guizot et à Thiers.

Ils se disputent le pouvoir de 1836 à 1840 : Thiers l'emporte d'abord, mais son ministère ne dure pas plus de six mois. Le roi, qui a contribué à sa chute, élève aux affaires son favori Molé, que la fameuse *coalition de* 1839, coalition de Thiers avec Guizot, Berryer, le grand orateur légitimiste, Garnier-Pagès aîné et les républicains de la Chambre, contribue à renverser. Thiers reprend le ministère, mais la question d'Orient le met en conflit avec le roi, qui se décide à confier les Affaires étrangères à Guizot avec la direction effective d'un ministère présidé par Soult, (Octobre 1840.)

Le gouvernement du Centre droit (1840-1848) : état des partis. — Cette victoire du Centre droit coûta cher à la monarchie. Thiers se renferma dans une opposition mystérieuse, et ses lieutenants, comme Dufaure, n'hésitèrent pas à tendre la main aux républicains. Pour la seconde fois, le parti orléaniste se trouvait coupé en deux : les hommes du Mouvement s'acheminaient vers la République.

Le parti bonapartiste se grossissait aussi de recrues nouvelles par l'imprudence du gouvernement de Juillet.



Attentat de Fieschi.

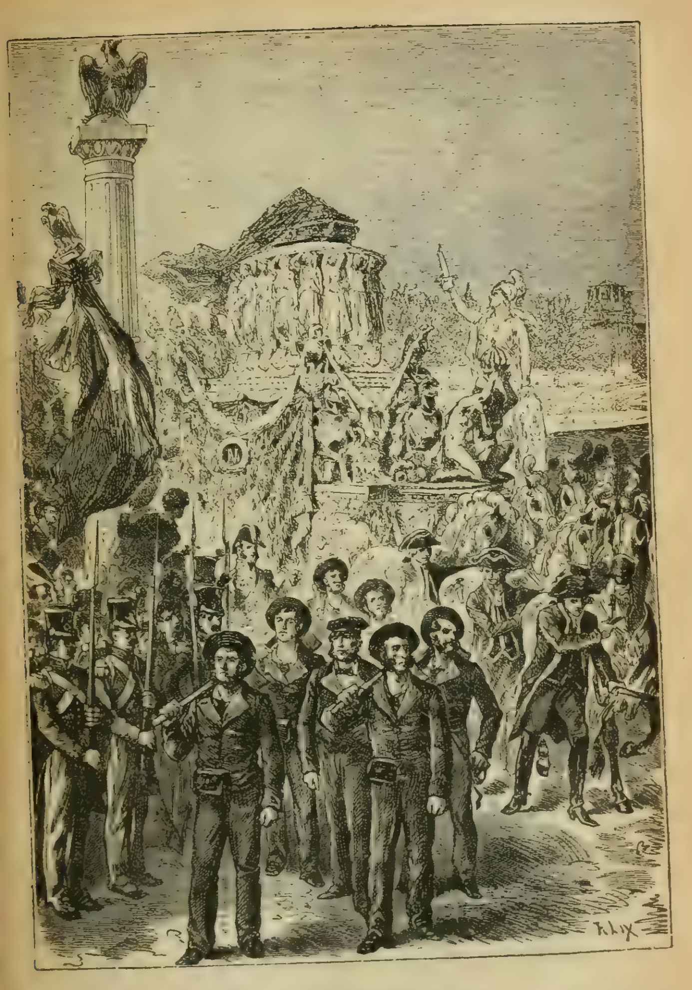
Quand le duc de Reichstadt, le fils de Napoléon Ier, termina, en 1832, à Vienne, son obscure et triste agonie, le second fils de Louis Bonaparte, frère de l'Empereur et ancien roi de Hollande, *Louis-Napoléon Bonaparte* (né en 1818), prit la direction du parti. Nul ne prévoyait que ce « doux entêté », comme l'appelait sa mère, ce rêveur hésitant mais tenace, qui avait passé sa jeunesse à l'étranger, en Suisse, en Italie, relèverait en France la fortune des Bonaparte.

Il avait tenté cependant de soulever des garnisons, à *Strasbourg* en 1836, à *Boulogne* en 1840. Une première fois, le gouvernement lui avait ouvert la porte de sa prison ; il fut enfermé au château de Ham, après sa seconde équipée, et s'évada.

Ces aventures n'auraient point servi son parti, si le gouvernement ne s'était chargé lui-même de réveiller la tradition napoléonienne et le souvenir du grand conquérant. Déjà les poètes, Victor Hugo, Béranger chantaient l'épopée glorieuse dont Thiers écrivait l'histoire. Napoléon ressuscitait à travers le passé, mais un Napoléon nouveau, enveloppé de légende, le héros familier, le « Tondu », le « Petit Caporal », « l'enfant de la Révolution ! »

Le gouvernement de Juillet crut pouvoir sans danger jouer avec la légende. Il fit redemander à l'Angleterre les restes de Napoléon : le prince de Joinville les ramena de Sainte-Hélène. Le 15 décembre 1840, le corps de l'Empereur fut porté aux *Invalides*, accompagné de ses vieux soldats, au milieu d'un concours énorme de peuple, et reçu solennellement par le roi « au nom de la France ».

Tandis que se formait le parti bonapartiste, naissait le *parti socialiste*. *Saint-Simon* (mort en 1825) et ses disciples rêvaient de fonder les rapports entre les hommes non plus sur la concurrence, mais sur l'amour, et de répartir les biens de ce monde non plus d'après les hasards de la naissance, mais d'après l'intelligence, la valeur morale et le travail des individus. *Fourier* (mort en 1837) se proposait d'organiser des établissements



Le retour des cendres de Napoléon.

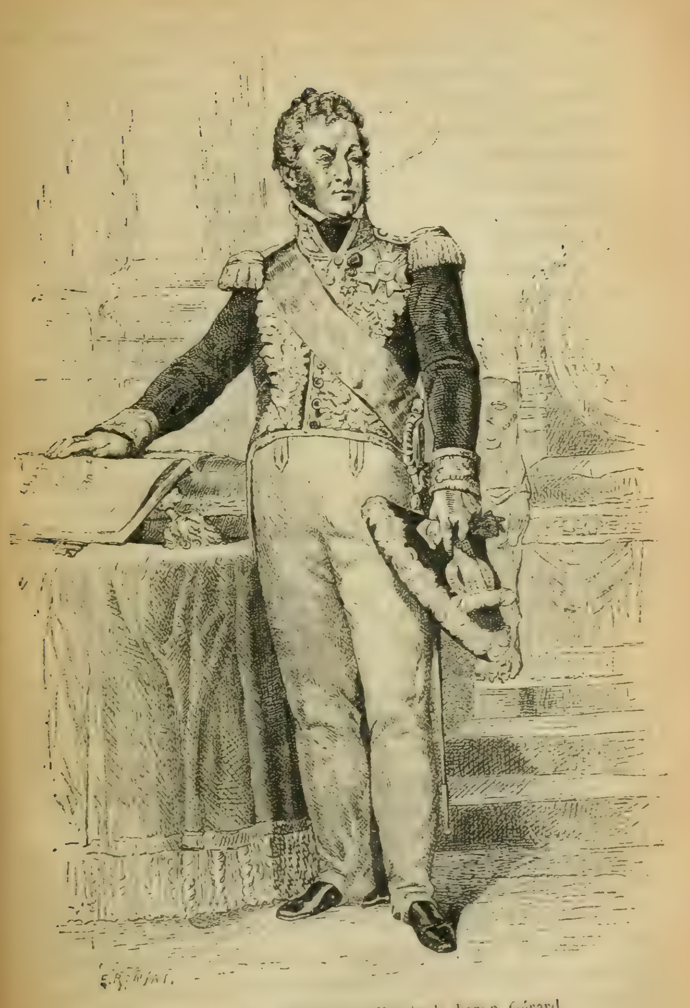
agricoles ou industriels, appelés phalanstères, où seraient appliqués les principes du travail de la vie en commun. *Cabet* traçait dans son « Voyage en Icarie » le plan d'une cité idéale. *Louis Blanc*, le vrai fondateur du socialisme en France, proclamait le droit de tous au travail, comme *Proudhon* le droit de tous au crédit. Leurs théories s'infiltraient peu à peu dans les masses, plus ou moins accueillies par le parti républicain qui se réorganisait.

Ce parti renonçait momentanément à l'émeute et à l'insurrection pour faire triompher son programme. Avec *Ledru-Rollin*, il revenait à la résistance légale, à la propagande au grand jour, et faisait porter ses revendications principales sur la question du suffrage universel.

Louis-Philippe vieilli, Guizot, enfermé dans son optimisme, se refusaient d'ailleurs à toute réforme ; le duc d'Orléans, fils aîné du roi, prince libéral, était mort dans un accident de voiture, à Neuilly, en 1842. Sa mort fut fatale à la monarchie, car il aurait sans doute conseillé des réformes. Les sept dernières années du règne se passèrent dans une tranquillité absolue, mais dans une *immobilité politique* telle qu'un membre du parlement pouvait s'écrier avec raison : « Qu'avons-nous fait depuis sept ans? Rien, rien, rien ».

Et pourtant le prodigieux développement économique de la France préparait une transformation politique et sociale qu'un législateur avisé aurait dû prévoir.

Progrès de l'industrie et du commerce. — De 1815 à 1848, l'industrie française accomplit d'immenses progrès. Ces progrès sont dus surtout à l'introduction des *machines* dans les ateliers et les usines. Dans les ateliers, à la fin de cette période, le coton, la laine, le lin sont désormais filés à la mécanique. Aussi leur production s'accroît dans des proportions considérables, dont les chiffres suivants donneront une idée : en 1812, l'industrie cotonnière ne consommait que 10 millions de kilos de coton brut et l'industrie lainière que 46 millions de kilos de laine; en 1847, la première consommait 55 millions de kilos de coton, la seconde 84 millions de kilos



Portrait de Louis-Philippe, d'après le baron Gérard.

de laine. Dans les usines où se fabriquaient la fonte et le fer celle du Creusot entre autres, fondée à cette époque, les machines-outils, comme le marteau-pilon, centuplaient la production.

La *vapeur* à son tour, dont l'emploi comme force motrice entre dans la pratique vers 1835, accroissait démesurément la force et le travail de la machine. Aussi la valeur totale de la production industrielle en France s'élevait-elle en 1847 à 4 milliards de francs.

Le commerce bénéficiait de l'augmentation inusitée de la fabrication industrielle. Il bénéficiait aussi de l'actif achèvement des routes nationales et départementales, dont 29 000 kilomètres sur 75 000 furent construits après l'Empire, et du développement des chemins vicinaux, dont 45 000 kilomètres furent achevés avant 1850. Le nombre des commerçants payant l'impôt des patentes s'accrut, pendant la monarchie de Juillet, de 1 million à 1 million 1/2, preuve du grand développement pris par le commerce.

Les premiers bateaux à vapeur et les premiers chemins de fer. — Ces progrès du commerce furent singulièrement favorisés par l'organisation des premiers services de bateaux à vapeur ou des premières lignes de chemin de fer.

Un Américain, *Fulton*, avait fait naviguer sur la Seine, devant le premier consul, un bateau à vapeur en 1803. Son invention fut mal accueillie et il retourna en Amérique.

Un Français, *Jouffroy d'Abbans*, dont les premiers travaux avaient précédé ceux de Fulton, lança en 1816 son bateau à vapeur sur la Seine. La même année, venait de Londres à Paris, en traversant la Manche, l'*Élise*. Ce petit bateau à vapeur, appartenant à une compagnie française, assailli dans la Manche par une tempête qui coula plusieurs navires à voile, arriva intact à Rouen, et remonta la Seine pendant la nuit, sillonnant l'obscurité de jets de flamme et d'étincelles. Les populations riveraines s'affolaient sur son passage, criant au feu, sonnant le tocsin.

Ce fut au milieu d'un enthousiasme indescriptible qu'il aborda devant les Tuileries.

Dès lors s'établirent sur les principaux fleuves de France les services de bateaux à vapeur. Sur la Méditerranée, les Chambres votèrent en 1835 l'établissement d'une ligne de vapeurs de Marseille à Constantinople, et sur l'Océan la création des premiers transatlantiques en 1840. Ces navires, mus d'abord par des roues à aubes, le furent ensuite par l'hélice.

C'est encore un Américain, *Evans*, qui, à Philadelphie en 1800, fit marcher le premier une voiture à vapeur. C'est un Anglais, *Stephenson*, qui le premier construisit une machine ressemblant un peu à la locomotive (1812). En perfectionnant la machine, les Stephenson finirent par lancer sur des rails en 1829 une véritable locomotive.

Le premier chemin de fer fonctionna un an plus tard entre Liverpool et Manchester en Angleterre, en 1832 seulement en France *entre Saint-Étienne et Givors*. Le gouvernement hésita longtemps avant d'oser présenter aux Chambres un projet de ligne : « On me jetterait en bas de la tribune », déclarait Thiers; et le ministre, qui revenait d'Angleterre, ajoutait que les chemins de fer ne seraient jamais que des joujoux pour les Parisiens. En 1842 seulement une loi décida la création de six grandes lignes : l'État achetait les terrains et construisait la voie, les compagnies fournissaient le matériel et l'exploitaient.

D'Amérique nous venait encore le télégraphe électrique de *Morse* (1838); le Français Breguet inventait quelques années après un autre appareil, et les Chambres votaient, en 1845, l'établissement de la première ligne télégraphique de Paris à Rouen.

La France nouvelle. — Cette transformation économique de la France allait avoir une influence sur sa vie politique.

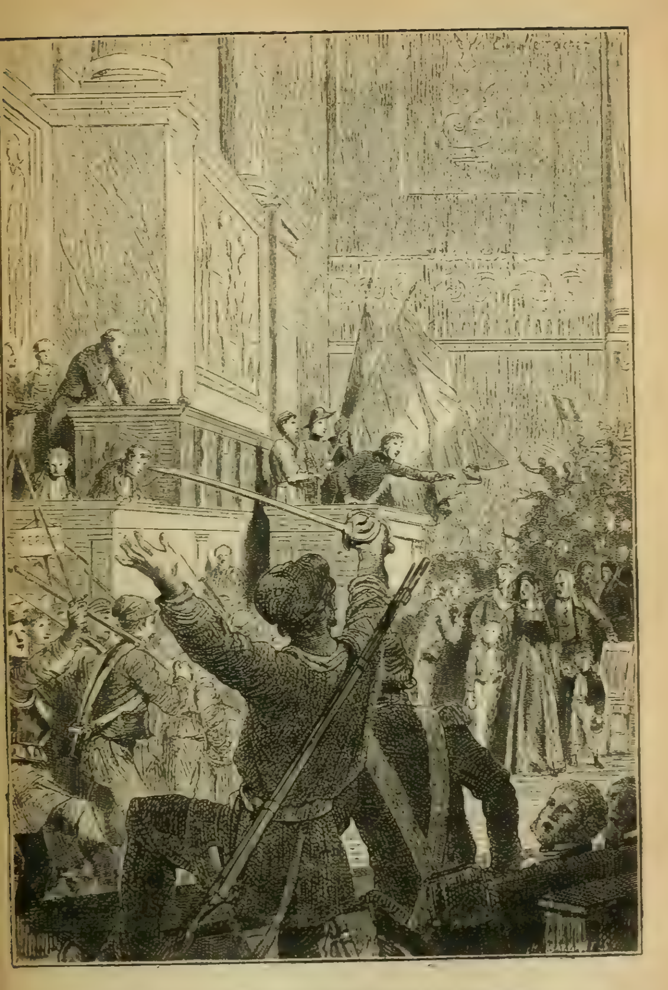
Autour de la machine se groupaient les ouvriers. De grands ateliers se fondaient, comme de grandes usines. De grands magasins débitaient les produits de cette industrie nouvelle; de grandes compagnies de chemins de

fer ou de bateaux réunissaient un personnel nombreux. Tout ce monde nouveau d'artisans et de commerçants *augmentait la population des villes* : en dix ans, de 1836 à 1846, le nombre des habitants des communes de plus de 3000 âmes s'accrut de près de 2 millions.

Or les centres d'agglomération devinrent des centres d'agitation. Les paysans, devenus ouvriers ou employés, s'instruisirent à l'école de la commune, se réunirent pour échanger des idées, s'habillèrent comme des bourgeois, grâce au bas prix des vêtements confectionnés dont l'apparition en France date de 1830, s'associèrent pour lutter contre leurs patrons, achetèrent les journaux à bon marché inaugurés par Girardin (*la Presse*, 1836); ils connurent ce qu'ils valaient, ce qu'ils voulaient, ce qu'ils pouvaient. Ils s'étonnèrent alors d'être traités par la loi comme des êtres inférieurs, puisque la loi n'accordait le droit de suffrage qu'à ceux qui jouissaient d'un revenu suffisant pour payer un cens ou impôt élevé. Ils réclamèrent ce droit de suffrage que la charte ne leur accordait pas, au moins un abaissement du cens.

La campagne des banquets. — Le parti républicain accueillit leurs réclamations. Or, nous l'avons vu, le parti gouvernemental avait par deux fois rejeté hors de son sein, loin du pouvoir, les hommes du « Mouvement », orléanistes, mais libéraux. Ces modérés s'unirent aux républicains; Dufaure, Duvergier de Hauranne, Odilon Barrot tendirent la main à Ledru-Rollin. Un grand poète, *Lamartine*, leur apporta l'appui de son nom et de son génie. Ils s'entendirent sur un programme commun : 1° la *réforme électorale*, abaissement du cens de 200 à 100 francs et l'adjonction des capacités (gradués, fonctionnaires, conseillers municipaux, etc.); 2° la *réforme parlementaire*, incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions salariées.

Une série de banquets, suivis de discours retentissants, provoqua une agitation générale dans le pays. Le gouvernement commit la faute d'interdire un de ces banquets à Paris (12ᵉ arrondissement), le 22 février 1848; la foule



La duchesse d'Orléans et ses enfants à la Chambre.

s'attroupa sur les places de la Madeleine et de la Concorde; il fallut des charges pour la disperser. Le lendemain, les barricades se dressaient dans les quartiers populaires.

La Révolution (23-24 février 1848). — Le gouvernement dédaigna l'émeute jusqu'au moment où plusieurs légions de la garde nationale passèrent à l'insurrection. Alors le roi demanda sa démission à Guizot, forma un ministère Molé, le lendemain un ministère Thiers. Il était trop tard.

Dans la nuit du 23 au 24, une décharge des soldats coucha sur le sol 23 morts et 19 blessés, devant le ministère des Affaires étrangères. Les cadavres furent empilés dans un tombereau, qui défila lugubrement à travers Paris, soulevant la population sur son passage. En vain le roi confia le commandement de Paris au maréchal Bugeaud. La population victorieuse marchait à l'assaut des Tuileries. Louis-Philippe dut abdiquer.

La veuve de son fils, le duc d'Orléans, se rendit à la Chambre des députés pour revendiquer les droits de son propre fils, le comte de Paris. Celui-ci encore devait mourir, comme le comte de Chambord, loin du trône. La Chambre des députés organisa un gouvernement provisoire, en même temps qu'à l'Hôtel de Ville l'insurrection en nommait un autre. Un des membres de ce gouvernement, Lamartine, annonça le soir à la foule massée devant l'Hôtel de Ville : « Le gouvernement provisoire veut la République. »

Louis-Philippe partait pour l'exil. Il devait survivre deux années seulement à sa chute.

Résumé.

La maison d'Orléans arriva au trône avec Louis-Philippe Ier, fondateur de la monarchie bourgeoise et parlementaire en France. Deux partis l'avaient élevé au pouvoir, celui de la Résistance et celui du Mouvement. Le premier prit décidément la direction des affaires avec *Casimir Perier*, qui rétablit l'ordre de la rue compromis par les manifestations ou les

insurrections populaires, réprima violemment une première insurrection de Lyon, découvrit des complots légitimistes, mourut du choléra en 1832. Après lui, s'unirent pour continuer sa politique, sous la présidence du maréchal Soult, les deux hommes d'État principaux de la monarchie, *Thiers* et *Guizot* : l'équipée de la duchesse de Berry à travers la France s'acheva par la confusion des légitimistes; les soulèvements parisiens de 1832 et 1834 et celui de Lyon (1834) furent fatals aux républicains; à la suite de l'attentat de Fieschi contre le roi, les lois de septembre mirent un terme aux insurrections : les partis vaincus préparèrent leur revanche dans le secret des complots.

Vainqueurs des légitimistes et des républicains, les partisans de la monarchie de Juillet commirent la faute de se diviser, pour se disputer le pouvoir : une série de crises ministérielles, causées par les ambitions rivales de Thiers, de Molé, de Guizot ou de leur parti, affaiblit le nouveau régime.

Cette période de crises ministérielles ne se termina qu'en 1840. Sous la présidence du maréchal Soult, Guizot constitua un ministere qui gouverna la France pendant huit ans, au milieu d'un calme apparent.

Mais l'opinion bonapartiste se réveilla, après la tentative de Louis-Napoléon Bonaparte pour débaucher les troupes à Strasbourg, à Boulogne, surtout après le transfert des cendres de Napoléon aux Invalides. Le socialisme naissait : Saint-Simon, Fourier, Louis Blanc rêvaient de fonder les rapports des hommes non sur la concurrence, mais sur l'amour. Le parti républicain se réorganisait sous la direction de Ledru-Rollin et réclamait le suffrage universel. Ses revendications trouvaient un écho parmi les masses ouvrières que les progrès du machinisme, la création de grands ateliers et de grands magasins groupaient de plus en plus nombreux dans les centres urbains.

Cependant Louis-Philippe et Guizot se refusaient à étendre le droit de suffrage à de nouvelles catégories d'électeurs. Alors les partis vaincus dans les complots et les insurrections antérieures, ou dans les luttes parlementaires, légitimistes, républicains, hommes du Mouvement et du Centre gauche, se coalisèrent pour obtenir, par des réunions publiques et des banquets, la réforme électorale. Un de ces banquets fut l'occasion de la révolution de Février 1848 qui emporta Louis-Philippe avec sa dynastie.

CHAPITRE XII

LA MONARCHIE DE JUILLET (HISTOIRE EXTÉRIEURE)

L'alliance anglaise. — Parmi les causes de la Révolution de 1848, il faut compter, nous l'avons vu, le développement des centres urbains peuplés d'ouvriers ou d'employés et l'agitation entretenue dans ces centres par les prétentions politiques d'une démocratie inquiète. Ce développement est dû lui-même aux progrès de l'industrie et du commerce. Or la monarchie de Juillet a contribué à ces progrès, vraiment remarquables, non seulement par de bonnes lois, mais par sa politique extérieure. Car elle a donné à la France 18 *ans de paix*. A peine quelques coups de canon en Belgique, quelques échos des guerres d'Afrique qui ne troublaient pas la tranquillité profonde du pays, une courte explosion du chauvinisme national en 1840 : notre puissance économique a pu grandir à l'abri des orages qui auraient compromis sa croissance.

Ces dix-huit années de paix, la France en est redevable à Louis-Philippe. Ce roi, qui, pendant tout son règne, même à l'insu de ses ministres, a conservé la direction de notre politique étrangère, n'a cessé d'exercer sur elle, même malgré ses ministres, son action personnelle dans le sens de la paix. Il a renoncé délibérément à toute extension de notre territoire continental, a parfois imposé de cruels sacrifices à l'orgueil national; mais il a pu, dans ces conditions, conserver, au commencement et à la fin du règne, de bons rapports avec l'Angleterre et, fort

de cette alliance des deux monarchies constitutionnelles, résoudre pacifiquement les conflits politiques, susceptibles de compromettre gravement nos relations avec nos voisins.

Ces bons rapports avec l'Angleterre, cette *entente cordiale*, suivant un mot de l'époque, ont commencé dès le début du règne, sous l'influence d'un vétéran de la diplomatie européenne, *Talleyrand*, qui fut envoyé comme ambassadeur à Londres. La nouvelle de la révolution de Juillet avait été mal accueillie des souverains absolus de Russie, de Prusse et d'Autriche. Nicolas Ier, dont cette révolution blessait les instincts d'autocrate et dérangeait les combinaisons diplomatiques, semblait disposé à provoquer contre le nouveau roi la conclusion d'une nouvelle Sainte-Alliance. Metternich ébauchait avec le ministre russe Nesselrode un plan d'action commune, sûr de l'appui militaire que leur aurait prêté le roi de Prusse. Talleyrand sut habilement profiter de la joie qu'avait provoquée en Angleterre la chute de Charles X, auquel nos voisins ne pardonnaient pas l'expédition d'Alger, pour faire accréditer un ambassadeur par le cabinet anglais auprès du nouveau roi. Les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche se résignèrent alors à reconnaître Louis-Philippe.

Sauvé du grand danger qui avait menacé son avènement, Louis-Philippe inclina, pendant la première partie de son règne, à considérer l'alliance anglaise comme une des bases essentielles de sa politique. Mais, après 1840, nos bons rapports avec nos voisins furent compromis gravement par les affaires d'Orient, la conquête de l'Algérie et plusieurs autres conflits diplomatiques, si bien que Louis-Philippe sembla disposé à renoncer à « l'entente cordiale » pour conclure une alliance avec l'Autriche. De là *deux parties* dans l'histoire de sa politique extérieure.

Les Révolutions de Belgique, de Pologne, d'Italie. — La Révolution de Belgique mit à l'épreuve pour la première fois l'alliance anglo-française. La Belgique et la

Hollande formaient, depuis 1815, un seul royaume, gouverné par le roi de Hollande, Guillaume I[er]. Ce royaume comprenait deux peuples de race, de religion, d'intérêts différents. Une partie des Belges, les Wallons, se rattache à la France par le sang et la langue, tandis que les Hollandais se rattachent à l'Allemagne. Les Belges sont restés fidèles à la religion catholique, tandis que les Hollandais adoptaient au XVI[e] siècle la Réforme. Les Belges enfin, agriculteurs et industriels, réclamaient l'établissement aux frontières de tarifs douaniers; les Hollandais, au contraire, commerçants avant tout, combattaient l'établissement de ces tarifs. A ces causes générales de conflit s'en ajoutaient de particulières, prépondérance de l'élément hollandais dans le gouvernement, création de taxes sur le pain et la viande qui mécontentaient les Belges, régime arbitraire imposé à la presse. La révolution de Juillet eut aussi son contre-coup en Belgique; nos voisins résolurent de s'affranchir de la domination hollandaise, comme la France s'était débarrassée du gouvernement des Ultras.

Le 25 août 1830, à l'issue d'une représentation de l'opéra *La Muette de Portici*, l'insurrection éclata dans Bruxelles. Les villes voisines suivirent l'exemple de la capitale. Les Hollandais essayèrent de reprendre Bruxelles un mois après; ils en furent expulsés après une bataille de dix jours et durent se replier sur Anvers. Le *Congrès de Bruxelles* proclama l'indépendance de la Belgique, dota le pays d'une constitution monarchique, appela au trône le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe.

Louis-Philippe était résolu à défendre l'indépendance de la Belgique; il ne le pouvait qu'avec l'appui de l'Angleterre, très jalouse de notre influence en Belgique. Pour conserver cet appui, il refusa la couronne offerte à son fils. Une conférence européenne se réunit à Londres, reconnut le nouvel État, imposa un armistice aux belligérants; les Belges élurent pour roi un candidat de l'Angleterre, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, prince allemand, veuf d'une princesse anglaise. Le nouveau roi

épousa une fille de Louis-Philippe. L'entente anglo-française garantissait l'indépendance du pays.

Mais, à la nouvelle de la révolution de Belgique, les Cours absolutistes, la Russie, l'Autriche, la Prusse, s'unissaient pour défendre l'œuvre du Congrès de Vienne et formaient une nouvelle Sainte-Alliance, dirigée surtout contre la France qu'elles soupçonnaient d'avoir favorisé la révolution belge à son profit. La Prusse massait des troupes sur le Rhin ; le tsar Nicolas réunissait une armée en Pologne. Les Polonais, ces amis de la France, ces frères d'armes des soldats de l'Empire, allaient servri d'avant-garde à l'armée russe pour marcher sur Paris !

« L'avant-garde se retourna contre le corps de bataille », les *Polonais* contre les Russes. De graves dissentiments les séparaient, depuis surtout les partages de la Pologne, accomplis sous la menace des baïonnettes russes. Les traités de Vienne avaient organisé un royaume de Pologne, auquel Alexandre donna comme gouverneur le grand-duc Constantin, son frère. Celui-ci s'était efforcé d'apaiser les haines, de calmer les colères que leur asservissement aux Russes avait laissées dans le cœur des Polonais. Ce fut en vain : des sociétés secrètes fomentaient l'insurrection, le succès de la révolution de Juillet encourageait leurs chefs. Quand ces derniers connurent les intentions du czar à l'égard de la France, ils n'hésitèrent plus à soulever Varsovie (novembre 1830). En quelques heures, les Russes furent chassés de la capitale, en quelques jours de la Pologne.

La France accueillait la nouvelle de cette révolution avec enthousiasme. Le parti du Mouvement, qui était en même temps le parti de la revanche, réclamait une intervention armée en faveur de la Pologne. Le chef du ministère, Laffitte, qui représentait ce parti aux affaires, ne se prononçait pas avec une énergie suffisante contre l'intervention.

La Prusse continuait à faire avancer des troupes sur le Rhin ; la Sainte-Alliance se préparait à profiter des imprudences qui, en réveillant les défiances de l'Angle-

terre à notre égard, lui fourniraient l'occasion de prendre à nos dépens la revanche de la révolution belge.

A ce moment éclataient des *insurrections en Italie* (février 1831). Modène chassait François d'Este, Parme l'archiduchesse Marie-Louise, Bologne les garnisons pontificales. Metternich n'hésitait pas à envoyer une armée autrichienne au secours des souverains dépossédés. Contre cette intervention autrichienne se prononçait en France avec violence le parti du Mouvement. Laffitte faisait à la Chambre des déclarations imprudentes. En réponse, Metternich réprimait avec brutalité les insurrections italiennes, prêt à relever notre défi.

D'un jour à l'autre, la guerre pouvait éclater entre la France et les cours absolutistes. Louis-Philippe ne voulait pas de la guerre; victorieux, il était débordé par le parti du Mouvement, qui représentait à ses yeux l'anarchie; vaincu, il était dépossédé par les rois alliés. Tôt ou tard sa dynastie sombrait dans la tourmente. Irrité déjà du désordre de la rue (pillage de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'Archevêché) que Laffitte ne réprimait que faiblement, il confia le pouvoir à Casimir Perier, avec mission de rétablir l'ordre au dedans et d'assurer la paix au dehors.

La politique extérieure de Casimir Perier : fin des révolutions. — Nous savons avec quelle énergie Casimir Perier lutta en France contre l'anarchie et les habitudes de désordre. La victoire du parti de la Résistance rassura les rois qui craignaient une nouvelle expansion de la Révolution à travers l'Europe, leur parut une garantie des sages déclarations que le nouveau ministre faisait à la Chambre. « Le sang de la France ne doit appartenir qu'aux Français »; il entendait : la France ne peut s'engager dans les révolutions des autres pays que si son intérêt le commande. Or nous avions intérêt à la paix. Il fallait donc renoncer à secourir la *Pologne*, si douloureux que fût le sacrifice. Casimir Perier s'y résigna, non sans tenter par la diplomatie de lui venir en aide. L'indifférence égoïste de l'Angleterre paralysa ses efforts.

Après une résistance admirable, les malheureux Polonais vaincus capitulèrent : « L'ordre régna à Varsovie » (septembre 1831).

Cette attitude prudente détermina les Autrichiens à évacuer le territoire pontifical (Bologne) en Italie. De nouveaux troubles à Bologne, suivis d'une nouvelle occupation autrichienne, fournirent à Perier l'occasion de prouver que sa prudence avait pour limite notre dignité : par son ordre un régiment français débarquait à *Ancône* et plantait au bord de l'Adriatique, sur les terres du pape, le drapeau tricolore.

Déjà notre ministre avait prouvé sa vigueur : le roi de Hollande envahissant la Belgique, il y faisait entrer 50 000 hommes qui refoulaient l'armée hollandaise jusqu'à Anvers. Après sa mort, les Français faisaient le *siège d'Anvers* qui capitulait au bout d'un mois (décembre 1832), remettaient la ville aux mains des Belges, évacuaient leur pays, satisfaits, en assurant l'indépendance du nouveau royaume, d'avoir contribué à détruire l'œuvre du Congrès de Vienne. En 1839, Guillaume Ier se résignait à reconnaître Léopold Ier.

Les Révolutions d'Espagne et de Portugal. — L'alliance anglaise nous avait permis d'intervenir sans danger dans le règlement des affaires de l'Italie et de la Belgique. Elle nous servit encore à protéger l'établissement de la monarchie constitutionnelle en Espagne et en Portugal.

En Espagne, Ferdinand VII mourait (1833), laissant le trône à une petite-fille Isabelle. L'oncle de la jeune reine, Don Carlos, lui disputa le trône. Il avait l'appui du clergé et des absolutistes. La régente, Marie-Christine, s'appuya sur les libéraux pour défendre les droits de sa fille. En Portugal, la jeune reine, Marie, recourait au même appui, pour combattre les revendications au trône de son oncle Don Miguel.

Les deux reines appelèrent à leur aide la France et l'Angleterre, monarchies libérales, et signèrent avec elles la *Quadruple alliance de Londres* (1834). Cette quadruple

alliance faisait échec à une triple alliance absolutiste que les cours de Russie, de Prusse et d'Autriche venaient d'élaborer en 1833.

La quadruple alliance eut sur les affaires portugaises un effet décisif : Don Miguel dut capituler à Évora et renoncer à ses prétentions au trône.

En Espagne la guerre traîna en longueur. Les Espagnols se massacrèrent pendant six ans. Louis-Philippe refusait d'intervenir par les armes, malgré Thiers. Enfin, le maréchal Espartero triompha des carlistes.

La politique française porta ses fruits : l'influence de la France surtout en Espagne se fortifia de la reconnaissance de la reine. Isabelle songea même à épouser un fils de Louis-Philippe, héros des guerres d'Afrique, le duc d'Aumale. Elle dut y renoncer pour ne pas éveiller outre mesure les inquiétudes anglaises. Elle épousa de mauvais gré un cousin, François d'Assise, tandis que sa sœur épousait un fils de Louis-Philippe, le duc de Montpensier. Les mariages espagnols (1846) portèrent un coup mortel à l'entente cordiale, déjà fort compromise depuis 1840.

Affaires d'Orient et déclin de l'alliance anglaise. — Un ami de la France, le pacha d'Égypte, Mehemet-Ali, qui avait accompli dans ce pays, théâtre des exploits de Bonaparte, de remarquables réformes avec l'aide de collaborateurs français, soldats, ingénieurs, administrateurs, était en guerre contre son suzerain, le sultan. Une première révolte lui valut en 1832-1833 des avantages assez signalés, l'occupation de la Syrie entre autres. La France lui avait fait obtenir satisfaction avec l'appui de l'Angleterre.

La guerre éclata de nouveau entre le vassal et le suzerain en 1839. Le fils de Mehemet, Ibrahim écrasa les forces turques à *Nezib* et marcha sur Constantinople, pour s'emparer de la capitale et régénérer l'Empire. Le ministre anglais Palmerston redoutait également la domination de la Russie et celle de la France dans la Méditerranée orientale. Or, les Russes, peu soucieux d'une régénération de l'empire turc, qui leur fermerait l'accès

de Constantinople, se préparaient à secourir le sultan contre son vainqueur : c'était, en cas de victoire, leur influence assurée sur le Bosphore et dans l'Archipel.



Portrait de Guizot, d'après Paul Delaroche.

D'autre part, le triomphe définitif de Mehemet-Ali eût fortifié notre influence en Égypte, à Constantinople, aux deux extrémités de la Méditerranée. Les Anglais coururent au plus pressé : empêcher les troupes russes de franchir le Danube. Pour cela il fallait éloigner Mehemet-

Ali de Constantinople. C'était se prononcer contre un client de la France : Palmerston n'hésita pas. Brusquement il signait à Londres avec la Russie, la Prusse et l'Autriche, contre Mehemet-Ali, une *quadruple alliance*, lui enjoignant d'abandonner le territoire de l'empire turc et de rentrer en Égypte.

Le traité avait été conclu à notre insu. Ce ne fut pas sans une joie mauvaise que Palmerston le signifia à notre ambassadeur Guizot. La colère publique se déchaîna violemment en France contre les quatre signataires du traité. « C'est un nouveau traité de Chaumont » s'écriait le maréchal Soult ; « c'est un Waterloo diplomatique », déclarait Lamartine. Les journaux annoncèrent que la France « ne supporterait pas cette insolence ». Notre exaltation s'accroissait des excitations étrangères : le patriotisme allemand se réveillait ; Becker chantait « le libre Rhin allemand » ; Alfred de Musset ripostait en vers admirables. Le chef du ministère, Thiers, procédait à de fiévreux préparatifs de guerre, créait de nouveaux régiments, augmentait la flotte, faisait des plans de campagne, commençait les fortifications de Paris. Jamais nous ne fûmes aussi près de la guerre avec l'Europe.

Louis-Philippe arrêta net cet enthousiasme belliqueux de son ministre et de ses sujets, en refusant à Thiers, qui déjà battait en retraite devant la Quadruple alliance, de masquer ce recul par un discours belliqueux aux Chambres et la demande des fonds nécessaires pour mobiliser 500 000 hommes. Thiers quitta le pouvoir, et Guizot, son successeur aux affaires, encouragea Mehemet-Ali à céder. Il parvint aussi à lui faire obtenir des conditions acceptables, après le bombardement des ports de Syrie par la flotte anglaise, la possession de l'Égypte à titre héréditaire.

Palmerston avait enlevé aux Russes tout prétexte de marcher sur Constantinople et du même coup ruiné les velléités ambitieuses de la France en Orient. Il se rapprocha de notre pays pour fermer, par la Convention des Détroits, l'entrée du Bosphore à la flotte militaire russe.

Cette convention reconnaissait à la Turquie le droit d'interdire l'entrée du Bosphore aux bâtiments de guerre de toutes les puissances.

Néanmoins l'entente cordiale avait reçu un coup mortel. Les Anglais et les Français se rapprochaient encore sur le terrain de la diplomatie, mais les deux nations restaient ennemies. En vain les souverains se visitaient; la reine Victoria se rendait au château d'Eu, Louis-Philippe à Windsor. De nouveaux conflits aggravaient le différend entre les deux pays.

De ces conflits, le plus connu fut celui que causa l'enlèvement à Taïti d'un Anglais, missionnaire, consul et apothicaire, *Pritchard*, qui combattait l'influence de la France auprès de la reine Pomaré et que nos marins firent arrêter, embarquer à bord d'un vaisseau anglais (1844). Nous en profitâmes pour proclamer l'annexion de l'île de Taïti. Les Anglais s'indignèrent outre mesure de ce prétendu « attentat contre le droit des gens », exigèrent de formidables indemnités en faveur de Pritchard. Les deux nations se menacèrent par delà le détroit; les violences parlementaires dépassèrent toute mesure. L'affaire s'arrangea, le ministère Guizot accorda des indemnités à Pritchard, mais l'entente cordiale avait vécu.

Louis-Philippe se rapprochait visiblement de l'Autriche lorsque la révolution de 1848 éclata. Parmi les causes du refroidissement progressif des relations amicales de la France et de l'Angleterre, il faut compter au premier rang la jalousie et la colère que provoquèrent au delà du détroit nos victoires en Algérie.

La Conquête de l'Algérie : l'occupation restreinte. — La crainte de provoquer le mécontentement de notre jalouse alliée empêcha longtemps Louis-Philippe d'étendre l'occupation française en Algérie au delà des côtes de la Méditerranée. Jusqu'à la brouille de 1840, le gouvernement modéra le zèle de nos officiers, limita nos effectifs au strict nécessaire pour la défense des positions conquises, refusa les fonds nécessaires pour entreprendre les expéditions lointaines. D'ailleurs les Chambres n'ap-

préciaient pas les avantages de la colonisation, réclamaient des économies. Les graves difficultés que rencontra, soit en France, soit en Europe, la monarchie de Juillet à ses débuts, expliquent aussi la lenteur de nos progrès en Afrique, pendant les dix premières années, l'hésitation des ministres à s'engager dans les entreprises lointaines d'expansion coloniale.

Pendant cette première période de la conquête algérienne, période des tâtonnements, de l'acclimatation et aussi des fautes, notre petite armée passa sous le *commandement de neuf chefs* principaux, qui représentaient au moins autant de politiques différentes. Après le mauvais vouloir du ministre et des Chambres, de tels changements dans la direction de l'œuvre entreprise auraient suffi pour compromettre irrémédiablement notre colonisation à ses débuts, si nous avions rencontré, sur le sol algérien, une résistance de prime abord organisée. Heureusement les populations algériennes ne se groupèrent sous la main d'un chef que lorsque nous commencions à comprendre nous-mêmes la nécessité d'une politique suivie, d'une expansion régulière.

De 1830 à 1834 nos troupes se bornèrent à l'occupation de quelques points du littoral, Oran, Mostaganem à l'ouest d'Alger, Bône, Bougie à l'est. Ces premières expéditions nous mirent en relations avec les Arabes, et démontrèrent l'utilité des *bureaux arabes*, qui furent chargés de tous les rapports administratifs avec les indigènes. Les chefs de ces bureaux apprirent la langue, étudièrent les coutumes du pays et servirent désormais d'intermédiaires entre nos troupes et les habitants. Par la création de *troupes légères* où l'on enrôlait en grand nombre les indigènes, nos chefs s'efforcèrent d'accommoder la lourde armée d'Europe aux difficultés de la guerre d'Afrique. La cavalerie rapide des spahis combattait l'Arabe avec ses armes, ses chevaux, son costume même. L'infanterie des zouaves rivalisait avec lui d'intrépidité fataliste et d'adresse féline. Chasseurs d'Afrique, tirailleurs indigènes ou turcos, légion étrangère complé-

taient cet ensemble d'admirables soldats qui triomphaient de nos adversaires, en leur empruntant leur tactique.

Enfin l'expérience de ces premières années démontra la nécessité d'organiser un *gouvernement général* de nos possessions d'Afrique. Le premier gouverneur général de l'Algérie fut un vétéran des guerres de l'Empire, Drouet d'Erlon (1834).

Premières luttes contre Abd-el-Kader. — Malheureusement nous avions commis, nous allions commettre encore une faute grave, celle de consacrer, d'accroître même bénévolement l'autorité que s'était acquise sur les mahométans indigènes un jeune apôtre de la guerre sainte contre l'infidèle, *Abd-el-Kader*. Cet Arabe, de la tribu des Haschems, né en 1807, fils d'un marabout vénéré de Mascara, sanctifié par un pèlerinage à la Mecque, doué de toutes les qualités de sa race, fin, souple et nerveux, capable des plus grands enthousiasmes et des pires adresses, initié de bonne heure à tous les mystères du Coran qu'il citait ou interprétait suivant les intérêts de sa cause, bénéficia longtemps de la protection impolitique de nos chefs, pour accroître à nos dépens son influence sur ses compatriotes.

Un général qui commandait à Oran, Desmichels, lui cédait sans combattre la suprématie dans tout l'ouest algérien ; un autre plus avisé, mais qui manquait encore d'expérience, Bugeaud lui abandonnait en 1837, au traité de la Tafna, la prédominance dans les provinces d'Oran, d'Alger et de Titteri, ne réservant à la France que les villes de la côte, Oran, Mostaganem, Alger, etc., avec les plaines avoisinantes.

Cette première période de notre conquête fut signalée cependant par d'héroïques faits d'armes, comme la *Prise de Constantine*.

Prise de Constantine (1837).— Constantine est située, dans l'est algérien, sur un bloc de rochers, entouré d'un ravin qui ne communique avec le plateau environnant que par un isthme étroit et le pont romain d'El-Kantara.

Pour assurer les progrès de notre expansion, il importait de s'en emparer. Le pays et la ville étaient gouvernés par le bey Ahmed. Ce fut le maréchal Clausel qui tenta l'expédition de Constantine en novembre 1836. Il faisait un temps affreux; les ruisseaux d'Algérie étaient transformés en torrents; la marche des armées était fort difficile. Cependant nos succès avaient contraint Abd-el-Kader à la retraite : profitant de ce répit, le maréchal Clausel marcha sur Constantine.

« Lorsqu'on arriva sur les plateaux voisins de Constantine, les soldats furent assaillis par des vents froids et la neige. En dépit de tous ces obstacles, les troupes atteignirent enfin Constantine. Cette ville est assise ou plutôt perchée sur un plateau rocailleux entouré de trois côtés par un ravin profond. Dans ce ravin bouillonne, durant la mauvaise saison, le Rummel, torrent qui est presque à sec en été. Aucune position n'est plus forte, puisque la ville ne peut être attaquée que d'un côté. Les troupes françaises furent accueillies par une vive canonnade : une nombreuse cavalerie arabe tenait la campagne. Un chef kabyle hardi et renommé, Ben-Aïssa, dirigeait la résistance.

« Le maréchal Clausel n'avait pas assez de monde pour cerner la ville : il n'était pourvu ni de vivres, ni de munitions, car il avait d'abord cru partir pour un coup de main. Il tenta un assaut contre les deux portes d'El-Kantara et de Coudia-Atti. Ni l'une ni l'autre de ces attaques ne réussit (23 novembre). Il fallait donc un siège en règle, mais la petite armée n'avait pas amené de parc de siège. Le maréchal profita de la nuit pour replier toutes ses troupes, les concentrer et commencer sa retraite.

« Dès que le jour parut, la garnison de Constantine sortit pour atteindre nos dernières colonnes. Le commandant Changarnier, qui couvrait avec son bataillon la marche de la division commandée par le général de Rigny, aperçut trente ou quarante soldats courant à travers les Arabes pour tâcher de rejoindre la colonne française. C'était un poste qu'on avait oublié. Faisant sur-le-



Abd-el-Kader.

champ face en arrière, le commandant Changarnier mena au pas de charge son bataillon au secours de ces soldats éperdus et les recueillit presque tous, non sans perdre quelques-uns des siens. Puis, s'arrêtant de distance en distance, à la faveur des plis du terrain, il contint à plusieurs reprises les Arabes acharnés à la poursuite, et donna ainsi aux divers corps le temps de se rejoindre et de s'organiser, selon les instructions du maréchal, en colonne de retraite. Vers onze heures la marche d'ensemble commençait; le bataillon du 2e léger continuait à la couvrir; on aperçut la cavalerie arabe d'Ahmed-Bey se disposant à faire une charge générale. Dès qu'il la vit s'approcher, le commandant Changarnier forma son bataillon en carré, en s'écriant : « Soldats, regardez ces gens-là, ils sont 6000 et vous êtes 300, vous voyez bien que la partie est égale ». Puis, quand la nuée des cavaliers arabes fut à vingt pas, il commanda un feu de deux rangs à bout portant, et sa troupe joncha le sol d'hommes et de chevaux. Les Arabes se replièrent en toute hâte. La garnison turque, qui était sortie de Constantine sans prendre le temps de se pourvoir de vivres, y retourna pour prendre son premier repas. La colonne française continua sa marche en bon ordre. A la fin de ce jour, 24 novembre, quand le bataillon du 2e léger alla prendre sa place au bivouac, il fut accueilli par les longs applaudissements de toutes les troupes, et le maréchal Clausel vint porter lui-même au commandant Changarnier ses cordiales félicitations.

« Le lendemain, 25 novembre, on se remit en route et, pendant cinq jours, la retraite s'opéra, incessamment harcelée par les Kabyles, troublée par la pénurie des vivres, attristée par des accidents fâcheux et des pertes déplorables. Les chasseurs d'Afrique n'étaient plus qu'un régiment d'infanterie. Le maréchal Clausel dirigea la retraite avec cette activité forte et cette fermeté d'âme qui inspiraient aux troupes la confiance dans leurs chefs, la résignation dans la souffrance et l'ardeur dans le péril. Le 1er décembre, la petite armée était de retour à Bône,



Retraite de Constantine.

bien diminuée, et cet échec causa en France une douloureuse surprise. »

L'année suivante, en 1837, il fut réparé. Le maréchal Clausel avait été rappelé en France et remplacé par le général Damrémont. Celui-ci décida de reprendre sur un plus vaste plan l'expédition de Constantine.

Le général Damrémont prépara avec activité et prudence cette seconde expédition (1er octobre-3 novembre). Constantine fut investie, la tranchée ouverte, une brèche pratiquée dans les remparts, l'assaut fixé au 13 octobre.

« La matinée du 12 s'annonça tristement par la mort du gouverneur. Le général Damrémont fut frappé d'un boulet au moment où, dans la batterie, il examinait les progrès qu'avait faits l'ouverture pratiquée dans le mur par nos canons. L'artillerie française redoubla d'efforts. Une canonnade formidable répondit au malheureux boulet qui avait privé l'armée de son chef. En prenant le commandement de l'armée, le général Valée annonça en même temps qu'on eût à se préparer à donner l'assaut. La position de l'armée d'ailleurs était critique : les hommes, les chevaux mouraient de faim et de fatigue. La dysenterie, la fièvre faisaient plus de victimes que les Arabes.

« Toutes les dispositions furent prises dans la soirée du 12, les corps et les officiers désignés. Chaque régiment devait fournir ses compagnies d'élite. La colonne d'assaut devait se subdiviser en trois colonnes, sous les ordres des colonels Lamoricière, Combes et du commandant Clerc. Tout le reste de l'armée, gardant les positions, était prêt à se porter partout où les circonstances l'exigeraient; mais les Arabes, qui cherchaient à faire diversion et attaquaient de toutes parts, donnaient à chacun de l'occupation. Le général Valée avait voulu rendre la brèche encore plus praticable, et notre artillerie foudroyait sans relâche la muraille pour nous préparer un passage. Vingt-cinq hommes de front pouvaient se présenter à la brèche.

« Enfin, le signal est donné, la charge bat de toutes

parts, la canonnade de 24 se tait comme par enchantement, elle est remplacée par des obus de 12 que l'on jette sans discontinuer dans la place. Le brave Lamoricière s'élance avec ses zouaves. Lui et le commandant Vieux, du génie, suivis du capitaine Garderens qui porte un drapeau, gravissent la brèche, où les couleurs françaises flottent glorieuses. En quelques minutes, la première colonne couronne la brèche. La deuxième est prête à s'élancer quand la brèche sera débarrassée par la première colonne qui pénétrera dans la ville. Mais en arrivant sur la brèche, au lieu de pouvoir pénétrer dans la ville, comme on le croyait, la colonne est arrêtée par un deuxième mur d'enceinte. Toutes les murailles, toutes les maisons, toutes les fenêtres sont garnies de turbans. C'est un mur de feu qu'on a devant soi. Les Français tombent, mais ne reculent pas. A ce nouvel obstacle, le cri : *Des échelles! des échelles!* est partout répété. Le génie dirige ses braves soldats sur la brèche; ils sont pourvus d'échelles, de haches, de cordes, de sacs à poudre. Alors seulement, et il s'est écoulé un grand quart d'heure depuis que la première colonne est partie, le général donne l'ordre à la deuxième colonne de faire son mouvement.

« Pendant que cette colonne gravissait la brèche, les Français qui étaient entrés dans la ville sont arrêtés court par une mitraillade infernale. Les Turcs, beaucoup plus nombreux, s'élancent de toutes parts sur nos soldats, que la mitraille a surpris et arrêtés; et malgré les cris et les menaces des officiers qu'ils entraînent eux-mêmes, nos soldats sont ramenés aussi vivement qu'ils étaient entrés. Puis, au moment où la brèche n'est pas encore entièrement franchie par les troupes de renfort, une terrible explosion retentit. Un silence de mort succède un instant au tumulte. Ceux qui restent debout, repoussés par la force de l'explosion, cherchent un point d'appui sur leurs sabres, leurs voisins ou le mur à gauche. Les plus près du haut de la brèche essuient leurs yeux pleins de terre, de poussière et de poudre, et sont un

moment suffoqués. Mais alors s'ouvre à tous les yeux le plus horrible spectacle. Les malheureux qui ont conservé leurs membres et qui ont pu sortir des décombres fuient vers la batterie et descendent la brèche en courant et en criant : « Sauvez-vous, sauvez-vous, mes amis, nous sommes tous perdus : tout est miné ». Combes et Bedeau étaient sur le haut de la position. D'un commun accord ils élèvent leurs épées en l'air, aux cris de : *En avant! en avant!* L'explosion avait, dans son désastre, eu ce côté avantageux pour nous qu'elle avait arrêté les Turcs et facilité l'entrée de la ville ; une porte, une voûte, et plusieurs maisons avaient sauté. Environ cent hommes des nôtres dormaient sous les décombres. Lamoricière blessé était emporté par les zouaves. Alors les Français se jetèrent dans la ville, qui fut prise maison par maison, rue par rue, et ce massacre de part et d'autre dura trois heures. Le colonel Combes, mortellement blessé, dit au général Valée : « Ceux qui seront assez heureux pour revenir de cet assaut-là pourront dire qu'ils auront vu une belle et glorieuse journée. »

Nouvelle lutte avec Abd-el-Kader (1839). — Pour achever la conquête de la région dont Constantine était la capitale, le général Valée, devenu maréchal et gouverneur général de l'Algérie, créa une route de Constantine à la mer, occupa Sétif, Djijelli, fonda le port de Philippeville, força enfin avec le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, le passage des Bibans (*les Portes de fer*). Abd-el-Kader accusa la France d'avoir violé le traité de la Tafna, en franchissant les Bibans, et il reprit les armes (1839). Il avait eu le temps d'organiser son armée à l'européenne en créant une infanterie et une cavalerie soldées, vêtues d'un uniforme, armées de bons fusils, soumises à la discipline. Il continuait d'ailleurs à utiliser les services des irréguliers arabes, les goums, qu'il employait surtout aux avant-gardes, aux reconnaissances, aux chevauchées lointaines. Il s'était retranché dans les massifs montagneux de l'ouest, comme l'Ouarsenis, en établissant dans les défilés, au voisinage des routes, des forteresses : Boghar sur

le Cheliff ou Saïda aux sources de l'Habra. Nous lui avions fourni les moyens et laissé le temps de devenir redoutable.

Ses troupes, fanatisées par ses prédications, nous attaquèrent avec furie. Mais, en dépit de leur nombre et de leur organisation nouvelle, elles ne purent emporter les principaux postes qui gardaient nos possessions algériennes. Nos soldats accomplirent en les repoussant de merveilleux faits d'armes.

Pendant quatre jours, en 1840, une centaine d'hommes bien retranchés dans le petit fort de *Mazagran* et commandés par le capitaine Lelièvre repoussèrent les assauts d'une véritable armée.

Dans la soirée du 4 février, il ne restait plus que 10 000 cartouches, c'est-à-dire moins de 100 coups à tirer pour chaque homme. Le capitaine Lelièvre rassembla ses soldats et leur fit connaître sa résolution de combattre jusqu'à la dernière extrémité. Quand il annonça qu'il était décidé à faire sauter le fort plutôt que de capituler, pas un murmure ne s'éleva. On convient donc d'utiliser le mieux possible les cartouches qui restaient ; si l'enceinte était forcée, on lutterait à la baïonnette; enfin, quand le fort serait rempli d'ennemis, le capitaine mettrait le feu au baril de poudre. Nul ne protesta contre la sauvage énergie de ce projet : si le chef fut sublime, les soldats furent héroïques. Chacun retourna à son poste de combat sans que la pensée de la mort prochaine glissât dans l'âme d'aucun d'eux soit la crainte, soit le découragement.

Heureusement le sanglant sacrifice n'eut pas lieu de s'accomplir. Les Arabes commençaient à se lasser d'une pareille lutte. Ils avaient déjà perdu plus de 600 hommes : leurs chefs ordonnèrent un nouvel assaut, qui fut repoussé comme les autres avec de grandes pertes pour les assaillants.

Le maréchal Bugeaud et l'occupation étendue. — Enfin le gouvernement se décida (janvier 1841) à confier le commandement de nos troupes au maréchal *Bugeaud*. Cet ancien caporal d'Austerlitz qui avait conquis ses grades en Espagne, où il s'était habitué aux difficultés de

la guerre de surprise et d'embuscade, allait déployer, dans une guerre analogue, ses remarquables qualités de prudence et de ténacité, de bon sens et d'originalité. Il voulait appliquer son programme de colonisation par l'épée et par la charrue, établir l'agriculteur en arrière-garde du soldat pour cultiver la terre et pour la défendre, entraîner à l'avant nos troupes vers la conquête étendue, en se faisant aimer d'elles par sa bonhomie et craindre par sa sévérité.

Le gouvernement lui donna carte blanche : il fallait prendre sur la terre d'Afrique la revanche des humiliations anglaises.

Organisant ses forces en colonnes mobiles confiées à de merveilleux entraîneurs, Duvivier, La Moricière, Changarnier, Cavaignac, Randon, Pélissier, Canrobert, allégeant l'uniforme et la charge, remplaçant le fusil à silex par le fusil à percussion, augmentant le nombre des régiments nouveaux créés pour les besoins de la guerre d'Afrique, élevant nos effectifs de 54 000 hommes à 107 000, il allait poursuivre dans les recoins des montagnes, dans tous les repaires de l'ouest algérien, l'insaisissable adversaire qui, depuis trop longtemps, balançait la fortune de la France.

Lutte terrible dans l'Ouarsenis, dans l'Aurès, dans la Kabylie même, dont certains chefs s'alliaient à Abd-el-Kader, surprise de ses places fortes, création de postes nouveaux, *enlèvement de la Smala* du prophète, de ses femmes, de ses serviteurs, de ses troupeaux (15 000 personnes et 50 000 têtes de bétail), par 600 cavaliers d'avant-garde qu'entraînait impétueusement le fils de Louis-Philippe, le duc d'Aumale.

Abd-el-Kader vaincu dut aller demander un refuge et un appui au sultan du Maroc, Abd-er-Rhaman. Celui-ci, avec un armée de 45 000 cavaliers et 2000 fantassins, vint prendre position sur les bords de l'*Isly* (1844). Le maréchal Bugeaud s'enfonça intrépidement avec ses 10 000 hommes formés en triangle dans cette masse tourbillonnante d'ennemis. Au bout de cinq heures les Maro-

cains s'enfuirent débandés. Mais, pour ne pas exaspérer la jalousie anglaise, le traité de Tanger, qui termina la guerre avec le Maroc, ne consacra pas les avantages qu'on était en droit d'attendre d'une aussi belle victoire : on n'im-



Le maréchal Bugeaud.

posa pas même au sultan une indemnité de guerre, pas même l'expulsion d'Abd-el-Kader!

Celui-ci rentra en Algérie, trouva dans les montagnes du Dahra des alliés que le colonel Pélissier enfuma dans leurs grottes. Le prophète les vengea en anéantissant un détachement de nos chasseurs à pied à Sidi-Brahim. Mais les colonnes mobiles eurent raison de notre adversaire. Le successeur de Bugeaud au gouvernement général, le duc d'Aumale, reçut la soumission d'Abd-el-Kader.

Enfermé au château de Pau et d'Amboise, l'héroïque défenseur de l'indépendance arabe devait mourir en 1883 à Damas, où Louis-Napoléon lui avait permis de s'établir.

Désormais les grandes luttes sont terminées en Algérie. Le second Empire devra soumettre la Kabylie, les oasis sahariennes ; la troisième république aura quelques soulèvements à réprimer dans la Kabylie, dans l'Aurès. Mais désormais à la période de la conquête succédait celle de la colonisation et de la mise en valeur.

La conquête de l'Algérie fut « le roman guerrier d'un règne tout pacifique ».

Résumé.

La monarchie de Juillet avait rendu à la France le grand service de lui assurer dix-huit années de paix en Europe. Cette paix, la France la dut surtout à Louis-Philippe et à l'alliance anglaise que Talleyrand conclut à Londres dès le début du règne.

Pourtant les dangers ne manquèrent pas à la monarchie naissante. Des révolutions éclataient en Belgique, en Pologne, en Italie, saluées des applaudissements enthousiastes des libéraux français. Il fallut modérer leur ardeur d'expansion révolutionnaire et de conquête, pour éviter la formation d'une nouvelle Sainte-Alliance et l'envahissement de la France par l'Europe coalisée. Grâce à la prudence et à l'énergie de Casimir Perier, la monarchie de Juillet retira de ces révolutions tout le bénéfice qu'elle pouvait raisonnablement en attendre : un royaume ami de la France, défendu par elle (siège d'Anvers), se forma en Belgique, sous un roi d'origine allemande, de sympathies anglaises, Léopold de Saxe-Cobourg, marié à une fille de Louis-Philippe ; le drapeau tricolore flotta sur les murs d'Ancône. La Pologne soulevée expira sous la main de Nicolas.

En Espagne et en Portugal deux jeunes reines recevaient de la France appuyée par l'Angleterre (Quadruple-Alliance de Londres), le secours d'une active diplomatie contre leurs oncles, chefs du parti absolutiste : elles jetaient, à notre exemple, les bases de la monarchie constitutionnelle dans la Péninsule.

Mais l'alliance anglaise trouvait son terme dans les affaires d'Orient. Palmerston contraignait un ami de la France, Mehemet-Ali, à s'incliner devant la coalition de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche et de l'Angleterre, coalition conclue à notre insu et qui nous menaçait. Une violente explosion du sentiment national en France répondit à cette bravade anglaise. La guerre fut évitée par la prudence du roi; mais l'« entente cordiale », en dépit des efforts des diplomates pour la faire revivre après 1840, ne se releva point du coup qui lui avait été porté.

L'affaire Pritchard faillit mettre aux prises de nouveau les deux nations. Louis-Philippe se rapprochait de l'Autriche à la fin de son règne.

Pendant ce temps s'achevait en Algérie la seule entreprise militaire du règne. Après dix ans de tâtonnements et d'hésitations, dix ans cependant employés à créer les troupes d'Afrique (spahis, zouaves, turcos), les bureaux arabes, le gouvernement général, les instruments futurs de la conquête; après des fautes qui pouvaient devenir irrémédiables, celle par exemple de reconnaître à Abd-el-Kader des droits de domination supérieure sur l'Ouest et le centre algérien (traité de la Tafna), le gouvernement, affranchi de toute crainte à l'égard de l'Angleterre, désireux même de prendre sa revanche des humiliations de 1840, confia le commandement de nos troupes au maréchal Bugeaud. Celui-ci conquit et colonisa, poursuivit Abd-el-Kader, dont la Smala fut enlevée par le duc d'Aumale, jusqu'au Maroc, dont le sultan fut vaincu à la bataille de l'Isly (1844). Après lui le duc d'Aumale reçut la soumission du prophète. L'Algérie était conquise; il ne restait plus qu'à l'organiser.

CHAPITRE XIII

LA RÉPUBLIQUE DE 1848.

Le gouvernement provisoire. — La Révolution de 1848 fut accueillie sans opposition par la province : les orléanistes et les légitimistes s'inclinèrent devant le fait accompli, trop divisés entre eux depuis 1830 pour combattre le nouveau régime ; le clergé bénit les arbres de la liberté plantés sur les places publiques.

Le gouvernement provisoire sembla prendre à tâche de rassurer ces vaincus de 1830 ou de 1848 et avec eux tous les partisans de l'ordre et de la paix, par ses premiers actes.

Le 25 février la foule l'assiégeait menaçante dans l'Hôtel de Ville. Elle exigeait que *le drapeau rouge*, emblême du socialisme et du parti révolutionnaire fût substitué sur les monuments publics au drapeau tricolore. Ce dernier y fut maintenu grâce à l'éloquence enflammée de Lamartine : « Je repousserai jusqu'à la mort, s'écria-t-il, ce drapeau de sang, car le drapeau rouge n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, traîné, en 1791, dans le sang du peuple, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie ». Et, pour écarter la crainte d'un retour au régime de la Terreur, il faisait abolir la peine de mort en matière politique.

A l'Europe, inquiète de cette révolution nouvelle, parce qu'elle redoutait le réveil des passions belliqueuses chez les vaincus de Waterloo, il annonçait fièrement que la France républicaine ne se considérait plus comme liée

par les traités de 1815, mais il ajoutait aussitôt qu'elle ne se livrerait à aucun acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde, qu'elle respecterait les « circonscriptions territoriales » établies par ces traités.

Ces premiers actes du gouvernement semblaient annoncer une ère de calme et d'apaisement. Jamais, depuis un demi-siècle, tant d'espérance n'avait fait battre les cœurs; jamais tant d'illusions généreuses n'avaient soulevé les âmes!

Le gouvernement *abolissait l'esclavage* dans nos colonies, proclamait l'entière liberté de la presse, la liberté de réunion, d'association, admettait tous les citoyens dans la garde nationale, promulguait le décret du 5 mars 1848, acte constitutif du suffrage universel.

Le suffrage universel : élection de l'Assemblée constituante. — Était électeur tout Français âgé de 21 ans, pourvu qu'il eût six mois de résidence dans sa commune, éligible tout électeur âgé de 25 ans. A la place des 250 000 électeurs du « pays légal », 9 *millions* de citoyens allaient élire l'Assemblée nouvelle, chargée de donner une constitution à la France, la Constituante.

Partout les électeurs affluèrent aux urnes. La consultation populaire fut décisive : la majorité du pays voulait la République, mais une *république modérée*, ennemie des réformes hâtives et des transformations sociales trop brusques rêvées par les socialistes. Si les monarchistes ne formaient pas le quart des 900 membres de l'Assemblée, les socialistes se comptaient à peine. C'est pourquoi le premier acte de la Constituante (4 mai) fut de proclamer la République, le second d'exclure du gouvernement les représentants du socialisme, comme Louis Blanc et l'ouvrier Albert, qui avaient fait partie du gouvernement provisoire : le pouvoir exécutif était confié à une commission de cinq membres, parmi lesquels Lamartine et Ledru-Rollin.

Émeutes et insurrections à Paris : journées de

Juin. — La Constituante reprochait à Louis Blanc, à l'ouvrier Albert d'avoir provoqué des déclarations imprudentes du gouvernement provisoire ou tenté des expériences dangereuses. Le gouvernement s'était engagé « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail » et, pour assurer aux ouvriers de Paris leur gagne-pain quotidien, il avait organisé les *ateliers nationaux*. Cent mille ouvriers, divisés en brigades de 56 hommes, subdivisés en escouades de 12, élisant leurs chefs, furent occupés à d'inutiles travaux de terrassement dans Paris. Il en coûta 170000 francs par jour au Trésor, plus de 7 millions en moins de trois mois. Pour faire face à ces dépenses, il fallut emprunter; mais les capitaux se cachaient; le gouvernement établit un impôt extraordinaire de 45 centimes additionnels aux contributions indirectes, et cet impôt mécontenta profondément le pays, les paysans surtout, irrités de payer les expériences faites au profit des Parisiens.

L'anarchie s'installait d'ailleurs en maîtresse dans la capitale: tous les mois, quatre mois de suite, une émeute ou une insurrection. Le 17 mars, les partis avancés tentent une démonstration pour faire ajourner les élections, car ils craignent par avance la modération de la Constituante.

Le 16 avril même tentative plus rudement réprimée que la précédente. Quand l'Assemblée s'est déjà réunie, le 15 mai, déçus par ses premiers actes, ils soulèvent la foule contre elle. La salle des séances est envahie; à grand'peine les troupes parviennent à dégager la Chambre.

Le 23 et le 24 juin une épouvantable insurrection éclata dans Paris. Le pouvoir exécutif s'était resolu à fermer les ateliers nationaux qui ruinaient le Trésor sans profit pour le pays. Il notifia trop brusquement sa décision aux ouvriers. Après avoir commis l'imprudence d'organiser ces ateliers, laisser brusquement sans pain cent mille hommes sur le pavé de Paris, c'était une imprudence plus grande. Ces malheureux affolés, surex-

cités par leurs meneurs, s'insurgèrent, dressant les barricades dans les quartiers populaires.

Le gouvernement disposait à peine de 20 000 hommes pour les combattre ; l'Assemblée confia la dictature à l'un des plus brillants généraux de l'armée d'Afrique, qui loyalement avait offert son épée à la République, le ministre de la guerre, Cavaignac. La guerre des rues dura jusqu'au 26 juin, affreusement meurtrière. Elle coûta la vie à cinq généraux, à l'archevêque de Paris, Mgr Affre, frappé d'une balle au moment où il portait des paroles de paix aux combattants. Elle éveilla dans le pays un sentiment d'horreur, provoqua dans les masses paisibles de la population des campagnes une impression d'épouvante, augmenta les défiances de la bourgeoisie, réconcilia contre la République les ennemis du régime, longtemps ennemis eux-mêmes, les orléanistes et les légitimistes, et de plus laissa dans l'âme des vaincus un invincible ressentiment.

L'Assemblée constituante y perdit sa popularité : son œuvre, la Constitution, était discréditée à l'avance.

La Constitution de 1848 : élection du président Louis-Napoléon. — La Constitution promulguée en novembre 1848 attribuait le pouvoir législatif à une *Assemblée unique* de 750 membres, élue au suffrage universel et le pouvoir exécutif à un *président de la République*, élu de même pour quatre ans et rééligible seulement après un intervalle de quatre autres années.

Vainement quelques députés avaient proposé de confier le pouvoir exécutif soit à un président du Conseil, soit à un président de la République, l'un et l'autre élus par l'Assemblée et toujours révocables. Ils redoutaient un conflit entre les deux pouvoirs émanés du suffrage populaire, ou l'élévation à la présidence d'un « ambitieux tenté de s'y perpétuer et peut-être de renverser la République ». Les Constituants pensèrent que les élus du même suffrage représenteraient les mêmes idées et que leur patriotisme écarterait tout danger de conflit. Ils eurent aussi confiance dans le bon sens populaire, bien

que la démocratie nouvelle manquât d'expérience politique : « Je sais bien, s'écriait Lamartine, qu'il y a des noms qui entrainent la foule, comme le mirage entraine les troupeaux, comme le lambeau de pourpre attire les animaux privés de raison. Mais, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe! que Dieu et le peuple prononcent! »

Il était facile en effet de prévoir l'élection à la présidence de *Louis-Napoléon Bonaparte*. Accouru en France au lendemain de la Révolution de Février, il avait été nommé député par plusieurs départements. Démissionnaire, puis bientôt réélu, il siégeait à l'Assemblée. Ses amis organisaient une propagande active en sa faveur, répandaient dans le pays les journaux bonapartistes, comme le *Petit Caporal* et la *Redingote Grise*, des portraits du neveu de l'Empereur, des chansons. Le 10 décembre il obtenait près de 5 millions et demi de suffrages contre moins d'un million et demi donnés à son principal concurrent, Cavaignac. Les paysans et les vieux soldats avaient voté en masse pour le neveu de l'Empereur, les ouvriers contre le vainqueur des journées de Juin, les royalistes de toute nuance contre la République et la bourgeoisie contre le socialisme et l'anarchie.

Le Président de la République ne tarda point à entrer en conflit avec l'Assemblée constituante. Mais celle-ci se sentit impuissante à empêcher l'usurpation qu'elle prévoyait. Dépopularisée, elle aima mieux laisser cette tâche à une assemblée nouvelle investie de la confiance populaire. Elle se sépara le 27 mai 1849. Pour la seconde fois, par excès de confiance dans les décisions du suffrage universel, elle allait abandonner le sort de la République à ses ennemis.

L'Assemblée législative : l'expédition de Rome. — Dans l'Assemblée législative, les partis hostiles à la République, légitimistes, orléanistes, bonapartistes formèrent la majorité : 500 voix, contre 250 voix républicaines. — Cette assemblée allait préparer la ruine de la République, sans

pouvoir rétablir la monarchie. Louis-Napoléon bénéficia de l'impopularité des républicains et de l'impuissance des royalistes, pour rétablir en France le régime césarien.

Assemblée et président s'entendirent d'abord pour ramener à Rome le pape Pie IX que la Révolution en avait chassé. Au lendemain de notre révolution de Février, Parme, Modène, Florence, Rome s'étaient soulevées contre leurs souverains qui s'étaient enfuis devant l'insurrection. Milan, Venise expulsaient leurs garnisons autrichiennes; le roi des Deux-Siciles ne sauvait sa couronne qu'en capitulant devant l'émeute, et celui de Sardaigne, Charles-Albert, qu'en prenant la direction du mouvement unitaire et libéral. A la même heure l'insurrection régnait en maîtresse à Vienne; le parlement de Francfort préparait la ruine de l'influence autrichienne en Allemagne, en offrant la couronne impériale au roi de Prusse; contre la domination autrichienne se soulevait la Hongrie.

Les Autrichiens parvinrent cependant à rétablir l'ordre en Allemagne comme en Italie. Le pape fit appel, pour ressaisir son autorité, aux puissances catholiques; les Autrichiens étaient prêts à répondre à cet appel; la France leur laisserait-elle le bénéfice d'une intervention? Le président Louis-Napoléon envoya un corps d'armée, commandé par le général Oudinot, sous les murs de Rome. Ce corps d'armée était-il chargé de défendre la république romaine ou de la combattre? Le président sut tenir l'Assemblée Constituante dans l'incertitude sur ses volontés. Après l'élection de la Législative, il n'hésita plus à démasquer ses plans. Par son ordre, Oudinot assiégea Rome, s'en empara et mit fin à la République Romaine. Louis-Napoléon escomptait la reconnaissance du clergé français : il rendit Rome au pape et nos soldats gardèrent dans sa capitale le chef de la catholicité

La Législative approuva la politique du président, à la suite d'une interpellation de *Ledru-Rollin*. Celui-ci essaya vainement d'intimider par une démonstration populaire l'Assemblée et le président. La petite émeute qu'il provoqua donna au pouvoir l'occasion d'une facile victoire, lui

fournit le prétexte de lois sur la presse et sur les réunions, préludes de la dictature, et priva le parti républicain de son chef le plus écouté, car Ledru-Rollin dut s'enfuir en Angleterre (1849).

L' « expédition de Rome à l'intérieur », 1850. — L'année suivante, l'Assemblée Législative vota plusieurs lois de réaction qui commencèrent, suivant un mot de l'époque, une expédition de Rome à l'intérieur. Le vicomte *de Falloux*, ministre de l'instruction publique dans le premier ministère de Louis-Napoléon, proposa la loi fameuse qui porte son nom, loi qui fut défendue à la Chambre par l'éloquent champion du parti catholique, Montalembert. Cette loi soumettait l'enseignement primaire à la surveillance du clergé, enlevait à l'Université le monopole de l'enseignement secondaire, en autorisant la création d'établissements libres, dirigés par des particuliers, non fonctionnaires de l'État, prêtres ou laïques; elle introduisait enfin, dans les Conseils chargés de la haute direction de l'enseignement, Conseil supérieur de l'instruction publique ou Conseils d'Académie, des membres du clergé, de la magistrature, des représentants des écoles libres.

Cette loi fut votée, malgré les protestations de Victor Hugo qui déclara que, sous ses apparences libérales, elle « était une pensée d'asservissement ». Une autre loi portait un coup plus immédiat au parti républicain *en enlevant le droit de vote à trois millions d'électeurs* pour la plupart ouvriers.

Tout en préparant la ruine de la République, les partis légitimiste et orléaniste cherchaient à rétablir la monarchie. Mais, après la mort de Louis-Philippe, en août 1850, ces deux partis ne parvinrent pas à effectuer la *fusion* qui aurait assuré l'arrivée au trône du comte de Chambord.

Le coup d'état du 2 décembre 1851. — Déjà l'accord avait cessé entre le prince-président et l'Assemblée. L'année suivante (1851) éclatait le *conflit* entre ces deux pouvoirs rivaux, de prétentions égales, car ils émanaient

l'un et l'autre du suffrage universel, mais de force inégale, car le président disposait de l'armée. L'Assemblée reprochait au président de maintenir aux affaires les ministres qu'elle mettait en minorité ou de renvoyer les ministres agréés de la majorité; le président s'assurait l'appui des ouvriers, en condamnant la loi électorale qui mutilait le suffrage universel.

Louis-Napoléon commençait alors à travers la France cette série de *voyages* qui préparèrent son élévation à l'empire; il prononçait des discours retentissants, passait en revue des régiments qui criaient sur son passage : « Vive Napoléon! Vive l'empereur! » (Revue de Satory).

Mais, l'année suivante, aux termes de la Constitution, il devait déposer le pouvoir et ne pouvait être réélu que quatre ans après. Désireux de rester à la tête des affaires, il fit demander à la Chambre la *revision* de la Constitution. Les républicains s'unirent à une partie de la Droite pour repousser la revision. Le président n'hésita plus dès lors à faire un coup d'État pour conserver le pouvoir. Involontairement les membres de la gauche lui en facilitèrent le moyen en refusant au président de la Chambre le droit de requérir la force armée. Ils craignaient de fournir aux royalistes de la Chambre un instrument de restauration monarchique.

Dans la nuit du *deux décembre* 1851, anniversaire d'Austerlitz, sur l'ordre du prince-président, seize représentants, parmi lesquels Cavaignac et Thiers, étaient surpris dans leur sommeil, appréhendés et conduits à Mazas. Bientôt de Morny, le véritable organisateur du coup d'État, s'emparait du ministère de l'intérieur, un général de l'armée d'Afrique, Saint-Arnaud, ministre de la guerre, faisait occuper militairement le Palais-Bourbon; au matin les Parisiens pouvaient lire sur les murs de Paris un décret portant dissolution de l'Assemblée législative, rétablissement du suffrage universel, convocation des électeurs appelés à se prononcer sur les bases d'une constitution nouvelle.

En vain deux cent cinquante députés se réunirent à la

mairie du X[e] arrondissement pour prononcer la déchéance du président de la République, en vain le représentant *Baudin* se fit tuer sur les barricades ; le 4 décembre, entre la Chaussée-d'Antin et le boulevard Poissonnière, les troupes dispersaient par la fusillade les derniers manifestants.

Le 20 décembre, un *plébiscite* ratifia par plus de 7 millions de « oui » contre 600 000 « non » le coup d'État du 2 décembre, prélude du rétablissement de l'Empire.

CHAPITRE XIV

LE SECOND EMPIRE

Constitution de 1852. — Le « prince-président » promulgua, le 14 janvier 1852, la constitution que le plébiscite de décembre l'autorisait à établir.

Cette constitution rétablissait le suffrage universel, mais limitait singulièrement les pouvoirs de l'assemblée élue, le *Corps législatif*. Celui-ci, élu pour dix ans, votait les lois sans en avoir l'initiative, qui appartenait au *Conseil d'État*; il votait le budget de chaque ministère, sans entrer dans le détail de ses dépenses. Il ne pouvait ni voter la paix ou la guerre, ni interpeller les ministres, qui n'étaient pas responsables devant lui. Ses délibérations restaient à peu près secrètes, car le public ne les connaissait que par un procès-verbal très sec, rédigé par son président. Il n'élisait même pas ce président. Enfin une assemblée rivale, le *Sénat*, dont le chef de l'État nommait les membres, comme il nommait ceux du Conseil d'État, avait la faculté de modifier la constitution, sans l'approbation du Corps législatif, par des sénatus-consultes.

Le *Président de la République*, responsable devant le peuple, qu'il pouvait se dispenser de consulter sur ses actes, disposait souverainement de toutes les ressources militaires ou financières du pays, décidait de la paix et de la guerre, commandait les armées et les flottes, employait à son gré les ressources mises par le Corps législatif à la disposition de chaque ministère, choisissait

sans contrôle ses ministres et tous les fonctionnaires.

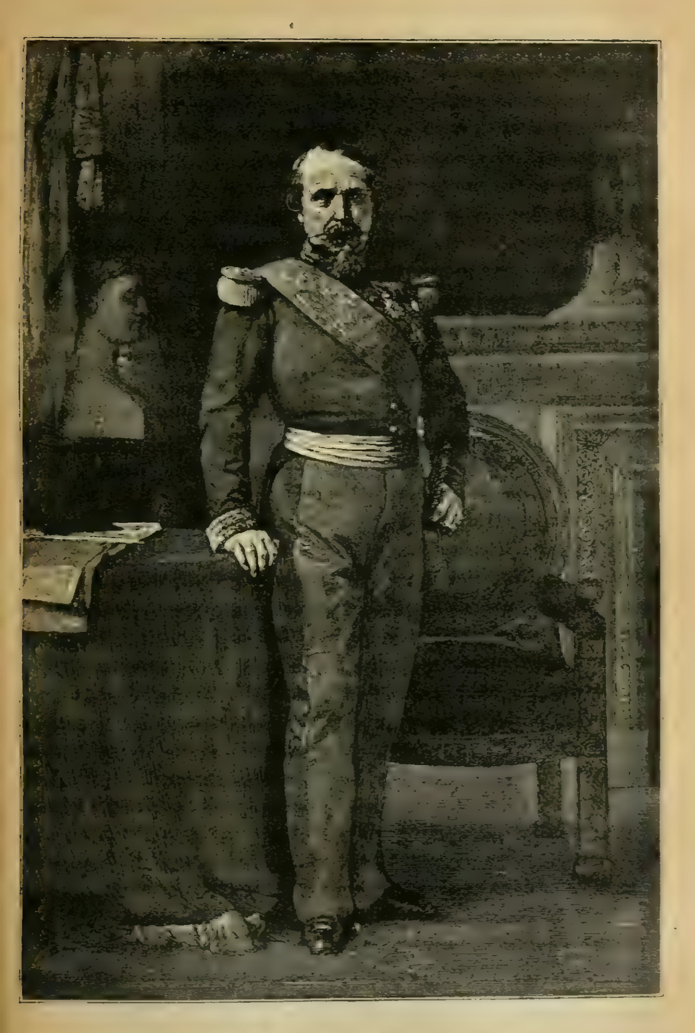
Une série de décrets, promulgués dans le premier mois de 1852, enleva au suffrage universel la garantie des *libertés publiques* nécessaires à son fonctionnement. Désormais, vingt et un citoyens ne purent se réunir, même pendant la période électorale, sans une autorisation préalable, qui leur fut ordinairement refusée. Le Pouvoir se réserva le droit d'interdire la création des journaux dont les tendances lui déplaisaient ou d'en ordonner la suppression après deux condamnations judiciaires ou deux avertissements : ses préfets envoyaient les avertissements ; ses juges examinaient les délits de presse sans le contrôle d'un jury.

Proclamation de l'empire (1852). — Cette constitution et ces décrets préparaient le rétablissement de l'empire. Le prince-président fit aussi des voyages et des discours (le discours de Bordeaux) qui provoquèrent un mouvement de l'opinion publique en faveur de ce rétablissement. Le 7 novembre, le Sénat lui offrit la couronne impériale ; un plébiscite sanctionna le vote du Sénat par 7 800 000 « oui » ; le 1er décembre, le nouvel empereur prit le nom de Napoléon III.

Le Sénat fit quelques retouches à la constitution de 1852 ; il amoindrit encore le pouvoir du Corps législatif, en réservant à l'empereur le droit de conclure des traités de commerce, d'autoriser les travaux d'utilité publique, etc.

Une *cour* fastueuse s'installa aux Tuileries, rappelant, avec la hiérarchie de ses fonctionnaires (grand maréchal du palais, grand écuyer, grand veneur, grand chambellan, grand maître des cérémonies, préfets du palais), celle du premier empire. Un sénatus-consulte assurait à Napoléon III une liste civile de 25 millions ; à sa famille une dotation annuelle d'un million et demi.

En janvier 1853 l'empereur, après avoir cherché vainement à contracter une alliance princière dans les familles royales des Hohenzollern et des Wasa, épousa une Espagnole, Mlle Eugénie de Montijo, dont la grâce et la



Portrait de Napoléon III, d'après Flandrin.

beauté contribuèrent à l'éclat de la nouvelle cour. L'*impératrice Eugénie* mit au monde, en 1856, un prince impérial.

L'empire autoritaire (1852-1860). — Désormais le pouvoir impérial s'exerça souverainement et sans contrôle pendant huit ans, ne rencontrant au Corps législatif ou dans le pays aucune opposition capable de l'entraver.

Les députés du Corps législatif élu en 1852, pour la plupart favoris du pouvoir qui les avait recommandés au choix des électeurs par « l'affiche blanche », votaient sans opposition chaque année le budget, ou les projets de loi que leur soumettait le Conseil d'État. Une seule voix discordante, celle du grand orateur catholique, Montalembert, troublait le silence habituel de cette assemblée. L'éloquence politique semblait morte ; la tribune même était supprimée. Le président du Corps législatif, de Morny, dirigeait habilement les débats.

Dans les départements, les préfets ne rencontraient d'opposition sérieuse ni dans les conseils généraux, qui se bornaient à enregistrer leurs volontés, ni dans les municipalités, dont les maires et adjoints étaient nommés par le gouvernement.

Les journaux royalistes, comme *la Gazette de France* et *les Débats*, ou républicains, comme *le Siècle*, soumis à la censure administrative, se bornaient au récit des événements quotidiens, ne trahissant leur opinion commune que par des mots isolés ou des allusions, dissimulant avec soin leurs critiques sous le voile de l'allégorie.

Les légitimistes allaient à Frohsdorf demander au comte de Chambord le mot d'ordre, qui était invariablement « abstention ». Les orléanistes échouaient dans leurs tentatives de réconciliation avec les légitimistes, essais de « fusion » désavoués à l'avance par les héritiers de Louis-Philippe. Faute d'entente, les deux partis royalistes restaient impuissants. Leurs orateurs faisaient, à l'Académie française, des discours de réception dont les allusions

« atteignaient en plein cœur l'empire et ses tenants, mais ne les empêchaient pas de se bien porter ».

D'illustres représentants du parti républicain, François Arago, Cavaignac, mouraient : Paris accompagnait leur dépouille mortelle avec recueillement, sous la surveillance de la force armée. Les survivants se bornaient en France à une opposition prudente. Les sociétés secrètes se donnaient le mot d'ordre, « Marianne », sans oser tenter de mouvement insurrectionnel dans la capitale. Quelques complots, ceux de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, une échauffourée à Angers n'aboutissaient qu'à la proscription de leurs chefs.

A l'étranger, en Suisse, en Belgique, en Angleterre, s'étaient réfugiés les plus menacés parmi les républicains de 1848. Ils enseignaient, comme Challemel-Lacour ou Deschanel, écrivaient, comme Edgar Quinet ou Victor Hugo, dont *les Châtiments*, amère satire du gouvernement impérial, ne parvenaient pas à réveiller l'opinion publique engourdie.

La *loi de sûreté générale* (1858) armait puissamment le pouvoir contre toute tentative de restauration républicaine, en lui donnant le droit de détenir, exiler ou déporter certaines catégories de suspects, sans jugement et par simple mesure administrative. Plus de 2000 républicains furent arrêtés et plus de 300 déportés en Algérie (Lambessa).

Déjà cependant, à la suite des élections de 1857-58, les *Cinq* (Jules Favre, Émile Ollivier, etc.), républicains élus par Lyon ou par Paris au Corps législatif, essayaient de réveiller en France l'esprit public. Mais les échos de leur voix éloquente ne dépassaient point la limite du Palais-Bourbon. Le pays jouissait du bien-être et de la prospérité matérielle dont il était en grande partie redevable à l'empire.

Progrès de la richesse publique. — La révolution de 1848, surtout les journées de Juin, avaient momentanément entravé le développement de la richesse publique, si remarquable pendant la période du règne de

Louis-Philippe : les capitaux se cachaient, et, faute d'acheteurs, l'industriel cessait de produire et le commerçant de vendre. Quand l'ordre fut rétabli dans la rue, ces symptômes du malaise public se dissipèrent et la prospérité matérielle du pays prit en quelques années un prodigieux essor.

L'empereur coopéra largement aux efforts de ces ouvriers du bien-être national. « Il était et voulait paraître un homme de progrès.... L'histoire, qui doit à tant d'égards lui être sévère, ne peut dissimuler le bien qui fut accompli par son initiative ou son impulsion. »

Non seulement les institutions de bienfaisance, crèches, asiles d'enfants et de vieillards, sociétés de secours mutuels, assistance médicale pour les pauvres dans les cantons, étaient encouragées, mais les institutions de crédit, *Crédit foncier* (1852), Crédit mobilier, Crédit industriel et commercial, mettaient à la disposition du travailleur de la terre, de l'usine ou de l'atelier les avances dont il avait besoin pour compléter son outillage, agrandir son entreprise, étendre ses relations. Quand ses efforts étaient couronnés de succès, quand la fortune lui souriait après bien des déboires, il plaçait le produit de ses bénéfices dans les Caisses d'épargne, de plus en plus nombreuses, souscrivait aux emprunts fréquents de l'État ou des Compagnies de chemin de fer, et son bien-être s'accroissait des intérêts qu'il recevait.

De cette accumulation de capitaux entre les mains du propriétaire de la campagne ou du patron de la ville, bénéficiaient l'agriculture, l'industrie, le commerce.

L'agriculteur défrichait, desséchait les Landes, la Sologne, les Dombes, reboisait les pentes des montagnes, perfectionnait la culture des plaines, en achetant des engrais chimiques ou les guanos du Pérou, augmentait ainsi d'une manière nouvelle et inattendue le rendement des cultures les plus utiles à la vie humaine, le froment et la vigne. A la fin de l'empire, la valeur totale de la production agricole s'élevait à 7 milliards et demi ; elle s'était *accrue de* 50 *pour* 100 *en* 20 *ans*.

L'usine fondait le fer à bon marché, en employant la houille, le travaillait à bon compte avec l'aide de la machine à vapeur, le donnait à un prix modique à l'architecte qui l'employait dans la construction des maisons, au constructeur de navires qui le préférait au bois, aux compagnies de chemins de fer qui en faisaient des rails, des roues et des locomotives. Avec le fer, l'acier, fabriqué d'après les procédés Bessemer, se répandait de plus en plus dans le commerce; la production de la grande usine du Creusot décuplait.

L'atelier, avec ses métiers à filer ou à tisser perfectionnés, importés pour la plupart d'Angleterre, doublait sa consommation de coton, augmentait considérablement sa consommation de laine et de lin. Les industries chimiques produisaient dix fois plus en 1865 qu'en 1847, grâce aux découvertes nouvelles de la science. « L'enquête de 1865 évaluait à 12 milliards de francs la valeur totale de la production industrielle de la France, qui avait ainsi plus que *doublé en vingt ans.* »

Le commerce bénéficiait à la fois du développement industriel, de l'augmentation général de l'aisance, comme de l'amélioration des moyens de transport. Les *six grandes compagnies de chemins de fer*, définitivement maîtresses du réseau depuis 1857, assurées de payer à leurs actionnaires des intérêts convenables, sous la garantie de l'État depuis 1859, achevaient jusqu'en 1870 plus de 17000 kilomètres de voies ferrées. Des compagnies de transatlantiques se créaient dans nos ports : la *Compagnie générale transatlantique* organisait à partir de 1862 ses voyages réguliers de paquebots pour l'Amérique.

La *télégraphie électrique*, avec ses appareils de Morse ou de Bréguet, remplaçait décidément en 1851 le vieux télégraphe à signaux.

A la fin de l'empire 38000 kilomètres de lignes télégraphiques étaient construits; des câbles jetés au fond des mers faisaient communiquer Calais et Douvres, la Bretagne et l'île de Terre-Neuve.

Grâce à tous ces moyens de communication, notre

commerce extérieur s'élevait de 2 milliards et demi en 1850 à 8 *milliards en* 1869.

Cette grande extension de notre commerce à travers le monde était favorisée par le succès de nos *Expositions Universelles*. En 1855, à l'imitation de l'Angleterre, l'exposition de Paris réunit aux Champs-Élysées 25 000 exposants, attesta la supériorité des produits français. Celle de 1867, admirablement organisée, attira dans la capitale l'empereur de Russie, le sultan, le roi de Prusse et prit les proportions d'une gigantesque fête nationale.

Paris, agrandi jusqu'aux fortifications construites par Thiers, embelli, assaini par l'administration du *préfet Haussmann* (depuis 1853), ouvrait à ses visiteurs ses larges voies, boulevards Saint-Michel, Sébastopol, Saint-Germain, rue de Rivoli, avenue de l'Opéra, leur offrait la perspective grandiose des Tuileries reliées au Louvre, de l'Opéra, de l'Hôtel-Dieu, des Halles Centrales. La capitale s'entourait de jardins et de bois, bois de Boulogne et de Vincennes, parcs des Buttes-Chaumont et de Montsouris.

La politique extérieure de Napoléon III, de 1852 à 1860. — La richesse publique ne fit que s'accroître pendant les premières années de l'empire. Les succès de notre politique extérieure, pendant cette même période, ne furent pas étrangers à ses progrès.

Malheureusement l'empereur, qui dirigea souverainement cette politique extérieure, s'inspira d'idées chimériques à force d'être grandioses.

Il rêvait non seulement de rendre à la France ces « frontières naturelles » du Rhin et des Alpes que la Révolution lui avait données, mais aussi de constituer de nouveaux groupes européens, fondés sur la communauté de race et le consentement des peuples. Il s'aventurait, avec une confiance aveugle en son étoile, dans les entreprises les plus dangereuses, dont il ne prévoyait pas les obstacles; et quand il rencontrait ces obstacles, il s'effrayait, essayait de revenir en arrière, étonnant le monde au moins autant par son irrésolution que par l'excès de son audace. Surtout il fut le jouet de politiques plus habiles, qui surent

exploiter à ses dépens, les « idées napoléoniennes », Cavour d'abord, Bismarck ensuite, qui réalisèrent avec nous d'abord, bientôt sans nous, enfin contre nous le rêve de l'unité italienne et de l'unité allemande.

La guerre de Crimée (1854-56). — La politique napoléonienne fut cependant couronnée de succès au début du règne; les difficultés graves ne commencèrent pas avant 1860. De là, dans l'histoire extérieure du règne, comme dans son histoire intérieure, *deux parties* : avant 1860, grands succès militaires, c'est la période de l'empire autoritaire; après cette date, graves complications diplomatiques ou revers, c'est la période de l'empire libéral. Pendant ces deux périodes, l'histoire intérieure de la France et son histoire extérieure se complètent et s'expliquent mutuellement. Aussi importe-t-il de ne pas les séparer.

Au début du règne, le souci de relever son prestige au dehors pour fortifier son autorité au dedans ne fut pas étranger à sa participation à la guerre de Crimée. Le tsar Nicolas Ier ne l'avait reconnu qu'avec mauvaise grâce, après l'Angleterre, en termes qui le blessèrent au cœur. Ses projets d'alliance matrimoniale avec une des maisons régnantes d'Europe échouèrent. De là une situation assez fausse au dehors : les souverains le traitaient en parvenu.

Il saisit avec joie l'occasion de punir le tsar de ses dédains. Les religieux grecs disputaient aux religieux latins la possession des églises de Bethléem et de Jérusalem, les *lieux saints*. La France avait obtenu du sultan, en 1740, un droit de protectorat sur les lieux saints. Napoléon III prit en main la cause des moines latins, tandis que le tsar orthodoxe soutenait les prétentions des moines grecs, ses coreligionnaires.

Cette querelle de moines s'aggrava des ambitions de Nicolas Ier. Celui-ci rêvait le partage de l'empire ottoman, avec l'espoir de s'approprier Constantinople. Il comparait cet empire à un *homme malade*, si malade qu'il allait mourir. A qui reviendrait sa succession ? A mots couverts, il proposait à l'Angleterre un partage. En attendant il

envoyait Menschikoff à Constantinople pour réclamer le protectorat de tous les chrétiens grecs sujets du sultan (10 à 12 millions d'âmes).

L'Angleterre ne voulait ni d'un partage qui aurait assuré Constantinople à la Russie, ni d'un protectorat qui lui aurait permis de déchaîner la guerre en Orient à son heure et à son profit. Elle appuya la politique de la France. Les ambassadeurs des deux puissances firent échec à l'envoyé russe, qui partit de Constantinople sans avoir obtenu satisfaction; leurs flottes combinées vinrent mouiller dans le Bosphore pour mettre la capitale de l'empire turc à l'abri d'un coup de main. Le tsar vengea l'échec de Menschikoff en faisant entrer son armée dans les principautés Danubiennes et en détruisant la flotte turque dans la mer Noire, devant Sinope.

France et Angleterre s'allièrent étroitement et portèrent une armée sur le bas Danube pour secourir les forces turques, qui, sous Osman Pacha, luttaient péniblement contre les Russes.

Mais le choléra se mit dans l'armée anglo-française, commandée par lord Raglan et le maréchal Saint-Arnaud; il fallut fuir les marais de la Dobrutscha, au milieu desquels pataugeaient les troupes alliées. L'Autriche insista pour que les forces combinées s'éloignassent des principautés Danubiennes. Enfin l'Angleterre voulut, en s'emparant de Sébastopol, port militaire et arsenal principal de la Russie sur la mer Noire, anéantir la marine militaire du tsar.

Les Anglo-Français mirent à la voile pour la Crimée; 60 000 hommes débarquèrent en septembre 1854 dans la baie d'Eupatoria et s'ouvrirent le chemin de Sébastopol, défendu par une armée russe, celle de Menschikoff, par la victoire de l'*Alma*.

Le maréchal Saint-Arnaud mourut quelques jours après du choléra. Ce fut son successeur Canrobert qui commença le siège de Sébastopol avec lord Raglan. La ville fut admirablement défendue par le grand ingénieur russe *Totleben*, qui ferma le port en y coulant des vais-



Prise de Malakoff, d'après le tableau d'Yvon.

seaux, entoura la place d'ouvrages détachés, le Mamelon Vert, la tour Malakoff. Pendant que nous poursuivions nos travaux d'approche, pour battre Sébastopol en brèche, l'armée russe établie au cœur de la Crimée, sous Menschikoff, puis Gortschakoff, essayait de surprendre nos lignes.

Une première fois les troupes alliées la repoussèrent à *Balaklava*; mais à *Inkermann* elle faillit enlever les lignes anglaises. 60000 Russes profitèrent d'une froide et brumeuse matinée de novembre pour surprendre les Anglais. Ceux-ci, assaillis, criblés de balles, ayant peine à se former en ordre de bataille, soutenaient héroïquement une lutte inégale et meurtrière. Lord Raglan appela les Français à son aide. La général Bosquet accourut et les dégagea.

Le brouillard avait fini de tomber : il était près de midi. On se voyait enfin, on se comptait, on frappait à coups sûrs. Le général Bosquet, toujours à la tête de ses bataillons, conduisait ses soldats à l'assaut, on peut le dire, des masses épaisses des Russes, qui se sentaient perdues si elles reculaient. Il gardait tout son sang-froid au milieu de cette affreuse boucherie. « Allez, mes zouaves irrésistibles! criait-t-il, allez, mes braves chasseurs! » Aux turcos, il disait en arabe : « Montrez-vous, enfants du feu! » Ceux-ci ne se le faisaient pas dire deux fois. D'une agilité extraordinaire, ils bondissaient plutôt qu'ils ne couraient, et se précipitaient sur les Russes épouvantés avec des hurlements féroces.

Les Russes furent précipités dans le ravin, culbutés à la baïonnette, mitraillés et fusillés dans toutes les directions. Ils firent des pertes énormes dans ce ravin d'Inkermann où les bataillons tourbillonnaient et s'engouffraient pour regagner les ponts qui les conduisaient à la rive nord de la rade. L'endroit où eut lieu le dernier carnage des Russes en a gardé depuis un nom qui caractérise bien cette fin de la lutte : « l'Abattoir ».

Prise de Sébastopol (septembre 1855). — Survint un hiver des plus rigoureux. De tous côtés, on se remit à reconstruire les tentes détruites par l'ouragan. On en-

toura le dehors d'un bourrelet de terre glaise de manière que le vent ne soulevât pas le bord inférieur de la tente. Au dedans le sol était creusé, et un rebord de terre, une espèce d'estrade ou d'étagère, régnait tout autour ; c'est là que le ménage fut disposé : le sac, le bidon, la gamelle, les brosses, etc. C'est là aussi que s'asseyaient les soldats. Le foyer s'allumait dans une échancrure de cette estrade avec un lit en briques pour aire ; la fumée s'échappait par un trou creusé en coude.

De France bientôt on envoya des vêtements, qui transformèrent complètement l'armée. Sous les paletots et jambières en peau de mouton qui enveloppaient les soldats, on aurait dit des Samoïèdes ou des Esquimaux parés contre un froid de 40 degrés. Le travail des tranchées se poursuivait sans relâche. Au bout de quelques mois, il présentait un développement considérable : c'était une ville entière, avec des rues innombrables, que les alliés attachaient au flanc de Sébastopol. Ce service de la tranchée faisait beaucoup souffrir le soldat. Les hommes de garde restaient vingt-quatre heures dans ces fossés, que la pluie et la neige rendaient souvent inabordables. Au matin, lorsque les troupes n'étaient pas encore relevées, la tranchée offrait un spectacle navrant, qu'un écrivain militaire, Paul de Molènes, a décrit avec éloquence :

« Imaginez-vous ces hommes qui viennent de passer sous le ciel, dans un fossé, appuyés à une gabionnade, toute une nuit de décembre ou de janvier ! Quelques-uns ont trouvé dans le froid un ennemi si âpre, si furieux, qu'à cette bataille des frimas ils ont reçu d'inguérissables blessures, ils ont eu une main ou un pied gelé. Mais le plus grand nombre est debout, dispos, poursuivant sa laborieuse tâche avec une indomptable énergie. Si la nuit qui vient de finir a été marquée par quelque entreprise des assiégés, les civières qui se dressent entre les parapets sont toutes rigides de sang glacé, et çà et là, tout en marchant sur la neige, on se rougit les pieds. Le jour qui vient de succéder aux ténèbres, dans ces lieux de mort et de souffrance, ressemble à ce jour que les passagers

d'un navire perdu voient se lever sur les implacables solitudes d'une mer haineuse et sans pitié. Il vient ajouter à la crainte des objets qu'il éclaire, en versant sur eux avec sa lumière le pesant ennui des choses cent fois revues et répétées. Ainsi, à travers son créneau, le tirailleur, quand les ombres se dissipent, aperçoit devant lui cette même ville au front morne, où la vie ne se trahit que par la fumée du canon. La tranchée se montre à lui sous ses traits invariables. Les balles écrètent la cime des parapets, un boulet qui renverse un gabion, une bombe qui éclate dans le fossé, continuent la série des accidents quotidiens. Rien n'est changé autour de cet homme, ni dans son cœur heureusement. »

On avait fini par reconnaître que la clef du système de défense de Sébastopol était la tour Malakoff. Cet ouvrage, sorte de citadelle en terre, armée de soixante-deux pièces, couronnait un mamelon qui dominait la ville. Le général Pélissier, qui avait succédé à Canrobert, en décida l'attaque.

Le 5 septembre, commença un bombardement terrible secondé par l'artillerie des vaisseaux. Il dura trois jours. Le 8 septembre, à midi, les batteries cessèrent de tonner. A la voix de leurs chefs, les divisions de Mac-Mahon, Dulac et de la Motterouge sortent des tranchées. Les tambours et les clairons battent et sonnent la charge, les soldats se précipitent sur les défenses de l'ennemi. Ce fut un moment solennel. La largeur et la profondeur du fossé, la hauteur et l'escarpement des talus rendent l'ascension extrêmement difficile pour nos hommes; mais enfin ils parviennent sur le parapet, garni de Russes qui se font tuer sur place, et qui, à défaut de fusils, se font arme de pioches, de pierres, d'écouvillons, de tout ce qu'ils trouvent sous leur main. Les soldats français arrivent de plus en plus nombreux dans l'ouvrage, refoulent les Russes, qui continuent de résister, et, peu d'instants après, le drapeau de la France était planté sur Malakoff pour ne plus en être arraché. Mais il nous fallut lutter longtemps pour rester décidément maîtres de

l'ouvrage ; les batteries des ouvrages voisins, celles du nord de la rade nous foudroyaient, les colonnes russes revenaient sans cesse à l'assaut. Une attaque que nous avions dirigée à gauche, sur les fortifications de la ville, n'avait pu réussir ; les Anglais, après avoir emporté le Grand-Redan et s'y être maintenus plusieurs heures sous un feu terrible, l'avaient évacué. Mais nos troupes, malgré les pertes considérables qu'elles essuyaient, se maintenaient avec une inébranlable fermeté dans la tour Malakoff, et, après un dernier assaut désespéré, les Russes se retirèrent vers cinq heures, faisant sauter les mines qu'ils avaient préparées partout ; ils passèrent à la hâte le pont qui les conduisait au nord de la rade. Notre armée ne put leur couper la retraite, car il lui eût fallu s'engager au milieu des explosions qui bouleversaient tous les travaux des Russes. Le grand résultat était obtenu : Malakoff pris, Sébastopol nous appartenait.

Le Congrès de Paris, 1856. — Un congrès se réunit à Paris, sous la présidence du comte Walewski, notre ministre des affaires étrangères. Le successeur de Nicolas Ier, Alexandre II, se résignait à la paix.

Les conditions imposées aux Russes furent d'ailleurs assez douces : la mer Noire était fermée à leurs vaisseaux de guerre, mais aussi aux marines militaires des autres puissances. Ils durent, il est vrai, démanteler Sébastopol, et renoncer au protectorat des provinces danubiennes. A ce congrès participa le roi de Sardaigne, *Victor-Emmanuel*, qui avait offert aux coalisés, au cours de la guerre, l'appui de 16000 Piémontais. Ses troupes, commandées par La Marmora, s'étaient bien conduites en Crimée. Son ministre *Cavour*, avec l'assentiment de Napoléon III, posa en termes nets, quoique discrets, devant les diplomates réunis à Paris, la question italienne. Il se plaignit de l'occupation prolongée des petits États du centre de l'Italie par l'Autriche, exposa la nécessité de réformes libérales. L'Autriche, en effet, maîtresse de la Lombardie et de la Vénétie, prêtait l'appui de ses armes aux petits souverains de l'Italie centrale, aux ducs de Toscane et de

Modène, à la duchesse de Parme, au pape Pie IX, dans la Romagne, contre leurs sujets, pour empêcher ces derniers de faire aucune tentative en faveur de l'unité ou de la liberté italienne. Elle appliquait elle-même une politique de répression à outrance dans ses États du nord.

Cavour fut écouté avec faveur. Le ministre d'Autriche protesta contre ses paroles, au milieu d'un silence glacial. L'Autriche, au cours de cette guerre, à laquelle elle n'avait pas voulu prendre une part active, avait réussi à tourner contre elle la France et l'Angleterre, irritées de ses hésitations à les appuyer, et la Russie indignée de son refus de la secourir. Elle était la véritable vaincue d'une guerre à laquelle elle n'avait pas coopéré.

Elle en fut la principale victime, quand se conclut contre elle l'alliance franco-piémontaise, car elle resta en Europe isolée, sans un secours, sans un appui.

L'Entrevue de Plombières, 1858; Guerre d'Italie, 1859. — Le roi Victor-Emmanuel, qui prit la couronne au lendemain de la défaite de son père Charles-Albert, vaincu par l'Autriche à Novare (1849), avait compris que l'Italie ne ferait pas son unité sans l'appui d'une puissance voisine. Il vit avec joie les différends surgir, pendant la guerre de Crimée, entre la France et l'Autriche; au cours de cette guerre, comme au congrès de Paris, Napoléon III encouragea ses espérances. L'empereur se rappelait avec émotion les années de jeunesse qu'il avait passées en Italie : affilié à la secte des carbonari, il avait juré d'arracher l'Italie à ses oppresseurs. Un patriote italien, *Orsini*, se chargea de lui rappeler son serment : le 14 janvier 1858, il lançait des bombes contre la voiture de l'empereur qui se rendait à l'Opéra, et tuait ou blessait 156 personnes. De sa prison, il écrivait une lettre touchante à Napoléon, l'adjurant de réparer ses torts envers l'Italie, en rendant la liberté à 25 millions d'hommes qui béniraient à jamais sa mémoire. La lettre fut rendue publique, avec l'autorisation de l'empereur; Orsini mourut avec l'espoir d'avoir préparé par son attentat l'affranchissement de sa patrie.

Six mois après, le grand ministre de Victor-Emmanuel, Cavour, un des plus remarquables diplomates de l'époque, un des plus grands hommes d'État du siècle, se rendait à *Plombières*, où Napoléon III prenait les eaux. Celui-ci s'engageait à soutenir le Piémont contre l'Autriche, pour rejeter cette puissance hors de l'Italie, constituer un royaume de la Haute-Italie sous Victor-Emmanuel, et former avec le reste du pays une confédération sous la présidence du pape. En échange, le Piémont céderait à la France Nice et la Savoie.

Quelques paroles de Napoléon III à l'ambassadeur d'Autriche le 1er janvier 1859, un discours de Victor-Emmanuel aux Chambres piémontaises, le mariage du prince Jérôme, cousin de l'empereur, avec la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, firent soupçonner ou confirmèrent l'accord franco-piémontais.

L'Autriche commit la faute de provoquer la guerre, en enjoignant au Piémont de cesser les préparatifs militaires qu'il se gardait de dissimuler. Napoléon lança sa proclamation fameuse : « Il faut que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique ».

Magenta (juin 1859). — 100000 Autrichiens sous Giulay franchirent le Tessin pour marcher sur Turin. 60000 Piémontais couvraient cette ville, tandis que 116000 Français, en deux masses principales, se portaient (par les cols des Alpes, mont Cenis et mont Genèvre ou par Gênes) au nord d'Alexandrie, prenant entre cette place et le Pô une position avantageuse, qui leur permettait à la fois de secourir Turin, de menacer le flanc de l'armée autrichienne, et de laisser croire à Giulay que les alliés se proposaient de rester sur la rive droite du Pô, pour le passer ensuite à Plaisance. Giulay tomba dans le piège que lui tendaient les Français; il commit même la faute d'augmenter sa gauche au détriment de sa droite, pour barrer le défilé de la Stradella, sur la rive droite du Pô. Alors, tandis qu'une partie de nos forces continuait à lui donner le change, en prenant l'offensive au combat de Montebello, près de la Stradella,

l'armée franco-piémontaise accomplissait le *mouvement tournant*, qui décida du succès de la campagne.

Par le chemin de fer d'Alexandrie à Verceil — première application décisive des chemins de fer à l'art de la guerre — cette armée se portait d'Alexandrie à Verceil sur la droite de l'ennemi, accumulant, sur un point que l'ennemi avait en partie dégarni, une masse de forces supérieure. Les Piémontais, appuyés par nos zouaves, assurèrent, au combat de *Palestro*, le succès de la manœuvre. Ce fut une action rapide et éclatante. Un major autrichien disait : « Les zouaves ne couraient pas, ils bondissaient dans la plaine, comme pour laisser passer la mitraille entre leurs jambes, et quand nous les avions vus près de nous, ils semblaient sortir de terre. Couchés à plat ventre dans les blés, ils se sont relevés comme des tigres, et nos artilleurs tombaient sous leurs coups, sans avoir le temps de se reconnaître. »

Giulay se hâta de passer le Tessin et le Naviglio Grande, important canal qui borde la rive gauche de cette rivière; à l'abri de cette double ligne d'eaux, il espérait couvrir la route de Milan. Mais l'empereur chargea Mac-Mahon de continuer, sur notre gauche et contre la droite de l'ennemi, le mouvement tournant qui nous avait déjà si bien réussi. Mac-Mahon emporta le passage du Tessin et du canal à Turbigo, et, le 4 juin, en suivant ce canal, il marcha sur *Magenta*, où les Autrichiens fortement retranchés attendaient l'attaque des alliés. Tandis que la garde impériale, au prix de pertes considérables, se maintenait sur le front de l'armée autrichienne, Mac-Mahon se portait sur le flanc de cette armée et finissait, après une lutte opiniâtre, par enlever Magenta, obligeant l'ennemi à la retraite par cette décisive manœuvre. Les Autrichiens se réfugièrent entre le Mincio et l'Adige, dans le fameux quadrilatère, défendu par quatre places fortes, dont l'imprenable Mantoue. Et le 7 juin, sous une pluie de fleurs, au milieu d'un peuple en délire, l'empereur et Victor-Emmanuel entrèrent à Milan.

Solférino (juin 1859). — L'empereur d'Autriche

François-Joseph vint prendre le commandement de son armée, et lui fit passer le Mincio pour aller à la rencontre des Français.

Au même moment Napoléon III, sans se douter de l'imminence d'une bataille, faisait avancer ses troupes sur le Mincio. Le 24 juin, à cinq heures du matin, les deux armées se trouvèrent ainsi en présence l'une de l'autre, 135000 Franco-Sardes, contre 165000 Autrichiens. Rapidement l'empereur Napoléon changea son ordre de marche en ordre de bataille et nos soldats engagèrent la lutte. Ils n'avaient pris que le café : sous un soleil terrible, dans un pays sans eau, ils allaient se battre pendant seize heures, sans manger et sans boire, et triompher de l'ennemi dans une mêlée confuse, dont ils eurent tout l'honneur.

Cette effroyable tuerie, une des plus meurtrières du siècle, eut pour théâtre le pays de collines qui s'étend au sud du lac de Garde; des plaines étroites, où les maïs ondulaient, où s'alignaient les mûriers et les vignes, des mamelons dénudés, dominés de haut par une tour, « l'Espionne de l'Italie », du sommet de laquelle s'apercevaient la plupart des villes de la région. Cette tour se dressait en avant du village de *Solférino*. Nos troupes durent enlever un à un ces mamelons d'où les Autrichiens dirigeaient un feu d'enfer contre nous, s'emparer au prix de pertes cruelles de la tour et du cimetière de Solférino, avant de pouvoir, par un suprême effort de notre centre que commandait Baraguey-d'Hilliers, se rendre maîtres du village. La prise de Solférino et celle de Cavriana au sud, emporté par Mac-Mahon, décidèrent du succès de la bataille qui resta longtemps indécise. Mais un épouvantable orage nous empêcha de poursuivre l'ennemi. Les trombes d'un vent furieux soulevaient contre nos soldats des tourbillons de poussière; une pluie torrentielle les transperçait, rendait inutile l'usage de leurs armes; le tonnerre grondait avec un fracas effroyable, couvrant la voix du canon. Plus de 17000 hommes du côté des alliés, 22000 du côté des Autrichiens gisaient sur ce champ de bataille.

« Espérons que tant de sang ne sera point perdu pour le bonheur des peuples! » s'écria l'empereur, douloureusement ému de cet affreux carnage. Il quitta ce lieu de désolation fortement impressionné, déçu d'ailleurs, car les Autrichiens n'étaient qu'à demi vaincus. Il apprenait que la Prusse mobilisait ses troupes sur le Rhin. Surtout il sentait frémir autour de lui la révolution italienne, il devinait qu'elle ne s'arrêterait pas en si beau chemin, et qu'après avoir chassé d'Italie les Autrichiens, les souverains de Naples, de Toscane et de Modène, elle s'attaquerait au pape et à sa capitale Rome, pour planter sur le château Saint-Ange le drapeau de l'unité italienne. Alors il comprit qu'il avait ébranlé son trône en croyant l'affermir.

L'Unité italienne et le clergé français. — Le clergé français, qui avait applaudi au coup d'État du 2 décembre, et qui soutenait l'empire de son influence comme de ses votes, s'effrayait des progrès de la révolution italienne, prévoyant qu'elle serait fatale au pouvoir temporel du pape à Rome. Déjà en plein Corps législatif, à la veille de la guerre d'Italie, plusieurs députés dévoués à l'Église avaient demandé des explications au sujet de nos armements et de ceux des Italiens. Ce fut bien pis après Magenta; un concert de plaintes s'éleva au sein du clergé; le ministre Walewski supplia l'empereur d'enrayer la révolution italienne. Brusquement ce dernier, avant d'avoir expulsé les Autrichiens de la Vénétie, avant d'avoir rempli ses engagements de Plombières, négociait avec François-Joseph à *Villafranca*, rebroussait chemin, revenait en France, au milieu des cris de colère et de haine des Italiens, stupéfaits et exaspérés de ce revirement inattendu. La paix de Zurich remettait à la France, pour la céder au royaume de Sardaigne, la Lombardie, mais laissait la Vénétie à l'Autriche et organisait une confédération italienne sous la présidence du pape (nov. 1859).

Cette volte-face de Napoléon III n'empêcha point la révolution italienne de s'étendre à l'*Italie centrale*, et

par conséquent à la Romagne, possession du pape. L'unité italienne allait se faire désormais sans nous. L'Italie centrale se donnait à Victor-Emmanuel. L'empereur comprit qu'il allait perdre les bénéfices de la guerre de 1859, s'il s'exposait à l'extension du royaume sarde; et il se décida en mars 1860, à signer avec Victor-Emmanuel le *Traité de Turin*, par lequel il consentait à l'annexion des duchés de l'Italie centrale par le royaume de Sardaigne, en échange de l'abandon à la France de Nice et de la Savoie. — Le pape, auquel il conseilla de se résigner, lui répondit par des protestations indignées, les évêques de France dénoncèrent dans leurs mandements le « nouveau Ponce-Pilate »; le journal catholique, *L'Univers*, attaqua l'empereur avec une telle violence qu'il fallut le supprimer. Pie IX, pour se défendre contre la révolution italienne, n'hésita pas à organiser une armée, composée en grande partie de légitimistes français, sous le commandement d'un proscrit de décembre, La Moricière. Cette armée arborait le drapeau blanc, envoyait des adresses au comte de Chambord, qu'elle appelait Henri V.

Au même moment, la Révolution italienne s'étendait au *Royaume de Naples*. Un républicain, Garibaldi, à la tête des Mille (les chemises rouges) débarquait en Sicile, faisait la conquête de l'île en trois mois, franchissait le détroit de Messine et chassait de Naples le roi François II. Victor-Emmanuel suppliait Napoléon de l'autoriser à marcher sur Naples, pour empêcher Garibaldi de proclamer la République. Il l'effrayait, en lui montrant les progrès que l'idée républicaine pouvait faire en Italie et de là en France. Mais pour marcher sur Naples, les Piémontais devaient traverser les États du pape, l'Ombrie et les Marches, bousculer au passage, écraser peut-être l'armée de La Moricière. Douloureuse alternative! ou la république en Italie, aux portes de la France, ou l'inévitable rancune du pape et du clergé. La peur du « spectre rouge » l'emporta : « Faites vite » aurait dit l'empereur; les Piémontais enfoncèrent l'armée du pape à Castelfidardo (septembre 1860), entrèrent à Naples qui se donna

avec la Sicile à Victor-Emmanuel et le premier Parlement italien proclama ce prince roi d'Italie (1861). — Mais des cris de douleur retentissaient dans les églises de France, et les mandements des évêques se montraient si violents à l'égard du pouvoir, que celui-ci se croyait obligé de les soumettre à la censure comme les journaux.

En vain les troupes françaises prolongeaient leur occupation à Rome, pour protéger le pape contre la révolution italienne ; en vain l'empereur prenait la défense des intérêts chrétiens en *Syrie*, où il envoyait une expédition pour défendre les Maronites chrétiens contre les Druses musulmans (1860) ; en vain nos soldats faisaient deux expéditions en *Chine* (1858-60) avec l'Angleterre, pénétraient jusqu'à Pékin, incendiaient le Palais d'été, au moins autant pour venger nos missionnaires massacrés que pour forcer la Chine à ouvrir ses portes aux Européens : le pape et l'église ne pardonnaient pas à l'empereur d'avoir donné le branle à la Révolution italienne. Le souvenir de Castelfidardo restait ineffaçable.

Le libre-échange et la grande industrie. — Le pouvoir impérial qui perdait ainsi l'appui du clergé, s'aliénait à la même époque la riche bourgeoisie par sa politique libre-échangiste.

Jusqu'en 1860, nos gouvernements avaient *protégé* l'industrie française, en interdisant l'entrée en France d'un certain nombre de produits étrangers qui devaient faire concurrence à nos propres produits sur nos marchés. En outre ils avaient établi des droits élevés aux frontières sur les fers, fontes, aciers, sur les houilles, sur les cotons, laines, lins, fils et tissus étrangers, pour assurer en France la vente de ces mêmes produits de l'industrie nationale à un prix rémunérateur (Système protecteur).

Napoléon III, au contraire, conclut avec l'Angleterre, en février 1860, puis avec la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse, des traités de commerce qui autorisaient l'entrée en France des produits interdits et qui abaissaient les droits élevés établis sur les autres. Il n'allait pas ce-

pendant jusqu'à permettre la liberté complète des échanges (système libre-échangiste).

Le résultat de cette politique commerciale fut de réduire en France le prix de revient de la houille, des objets en fer et acier, comme les machines et les outils, des tissus et des vêtements. Le peuple en bénéficia, mais les patrons d'usines et d'ateliers y perdirent. Le traité de commerce « fut accueilli par une bonne partie des manufacturiers français, comme un coup d'État, un désastre national. Quatre cents d'entre eux demandèrent à l'empereur une audience qui leur fut refusée ; mais l'énergique Pouyer-Quertier fit retentir le Palais-Bourbon de leurs réclamations... Napoléon sentait grandir autour de lui des haines redoutables ».

L'Empire libéral : les décrets de 1860 et 1863. — En butte aux attaques du clergé, à l'hostilité sourde des grands industriels, représentants de la haute bourgeoisie, l'empereur résolut alors de s'appuyer sur la démocratie, qui avait acclamé avec un enthousiasme indescriptible le départ et le retour de notre armée d'Italie.

Déjà il avait accordé en 1859 une amnistie, grâce à laquelle la plupart des proscrits de décembre (excepté Victor Hugo, Louis Blanc, etc.) étaient rentrés en France. Le 24 novembre 1860, il faisait une autre concession au parti libéral en permettant aux Députés de discuter chaque année, dans le sein du Corps législatif, l'adresse que cette assemblée votait à l'empereur, en réponse au discours du trône. Il instituait aussi des *Ministres sans portefeuille*, remplacés en 1863 par un ministre d'état (Rouher), pour défendre devant les Chambres les actes du Gouvernement.

Dès lors, au commencement de chaque année, à l'occasion de la discussion de l'Adresse, les *Cinq* républicains de la Chambre se livrèrent à une critique ardente du gouvernement impérial. Les réponses des ministres d'état à leurs attaques ne servirent qu'à éveiller la curiosité publique et qu'à ranimer la vie politique, qui semblait morte depuis 1851. Une alliance se conclut entre les en-

nemis irréconciliables de l'empire, les royalistes et les républicains, et aux élections de 1863, *trente-cinq* opposants des deux partis entrèrent au Palais-Bourbon. A Paris la liste d'opposition passa tout entière.

L'empereur fit alors une concession nouvelle au parti libéral. Il renvoya du ministère de l'intérieur un des organisateurs du coup d'état de Décembre, de Persigny, et confia le ministère de l'instruction publique à un ancien professeur d'histoire de l'Université, devenu inspecteur général, *Victor Duruy*. Celui-ci, pendant son fécond ministère (1863-69), accorda la gratuité de l'école primaire aux enfants des familles pauvres, releva la situation des instituteurs, créa dans les lycées l'enseignement spécial destiné à préparer les jeunes gens aux carrières industrielles et libérales, ne craignit pas d'introduire l'histoire contemporaine dans les programmes, donna des garanties aux professeurs contre la révocation, institua dans les villes des cours secondaires pour les jeunes filles. L'instruction publique sortit de ses mains transformée et régénérée.

L'achèvement de l'unité italienne et le commencement de l'unité allemande. — A partir de 1867, l'empereur fut obligé de faire de nouvelles concessions au parti démocratique. De graves difficultés diplomatiques, des échecs militaires compromettaient son prestige, ébranlaient sa popularité.

La *question de l'occupation de Rome* par nos troupes devenait pour lui une source de conflits permanents, soit avec le nouveau royaume d'Italie, soit avec le pape et le clergé français. Le premier insistait pour que l'empereur ordonnât l'évacuation; par la convention de septembre 1864, celui-ci s'engageait à retirer ses troupes de Rome dans deux ans. Alors le pape publiait le *Syllabus*, encyclique où il réprouvait les doctrines de la souveraineté nationale, du suffrage universel, la liberté du culte, le mariage civil, déclarait qu'à l'Église appartenait exclusivement le droit d'élever la jeunesse, proclamait l'indépendance de l'Église à l'égard des pouvoirs temporels.

L'empereur se croyait obligé d'interdire la propagation de ce document en France : des évêques le lisaient en pleine chaire, attaquaient avec violence la réforme de l'instruction publique.

Napoléon essayait-il de donner satisfaction au pape et aux évêques en empêchant Garibaldi de marcher sur Rome, en obligeant Victor-Emmanuel à le faire arrêter à Aspromonte, en prêtant ensuite le secours de régiments français au pape pour le repousser à Mentana (1867)? Les difficultés surgissaient du côté de l'Italie, exaspérée de la résistance opposée par l'empereur à l'occupation de Rome. Et les Italiens abandonnaient décidément notre clientèle pour tendre la main à la Prusse et faire *contre nous* leur unité qu'ils ne pouvaient plus faire avec nous.

De l'autre côté du Rhin se passaient, en effet, de graves événements qui devaient singulièrement modifier la situation de la France dans le monde. Le roi de Prusse, *Guillaume Ier*, roi depuis 1861, son ministre *Bismarck*, puissant homme d'État sans peur ni scrupule, son chef d'état-major général, *de Moltke*, préparaient « par le fer et par le feu » le triomphe de l'unité allemande, au profit de la Prusse.

Déjà sous leur main de fer s'abattait le *Danemark*, obligé d'abandonner à la Prusse et à l'Autriche coalisées les duchés allemands du Lauenbourg, du Holstein et du Slesvig (1864). Bientôt après sombrait dans un épouvantable désastre la puissance militaire de l'Autriche écrasée à *Sadowa* (1866).

Napoléon avait laissé faire. Trompé par les avances captieuses, les vagues promesses de Bismarck à *l'entrevue de Biarritz*, non seulement il avait favorisé l'alliance de la Prusse avec l'Italie contre l'Autriche, alliance qui avait permis à Victor-Emmanuel d'obtenir au traité de Prague la Vénétie enlevée à cette puissance, mais, déjà malade, plus irrésolu que jamais, il laissait passer l'occasion d'imposer sa médiation aux parties belligérantes et d'obtenir, en échange de l'agrandissement de la Prusse, des compensations équivalentes.

La Prusse, au lendemain de Sadowa, agrandie du Hanovre, de la Hesse, de Nassau et de Francfort, rattachait par ces conquêtes au Brandebourg, berceau de la monarchie des Hohenzollern, la province rhénane que lui avaient donnée les traités de 1815. Elle formait désormais une *masse compacte*, infiniment redoutable pour nous, sur le front de notre frontière du Nord-Est.

Elle formait aussi, avec les petits états de l'Allemagne du Nord, une *Confédération*, placée sous l'hégémonie de son roi, confédération qui mettait entre les mains de Guillaume Ier, la direction de la diplomatie et des armées de ces états. Elle concluait enfin avec les états de l'Allemagne du Sud, Bavière, Wurtemberg, Bade, des traités d'alliance offensive et défensive, qui lui donnaient en cas de guerre la disposition des forces militaires de ces pays.

L'affaire du Luxembourg (1867). — Le gouvernement impérial essaya vainement de pallier la faute qu'il avait commise en laissant écraser l'Autriche. Il se flatta d'empêcher la formation de l'unité allemande et Rouher déclara au Corps législatif que la France ne permettrait pas aux « trois tronçons » de l'Allemagne de se réunir. Bismarck répondit à cette déclaration en publiant les traités d'alliance signés avec les états du Sud.

Vainement l'empereur s'efforçait d'obtenir une compensation de l'agrandissement prussien. Déjà, pendant les négociations qui suivirent Sadowa et qui précédèrent le traité de Prague, il avait espéré obtenir soit la rive gauche du Rhin jusqu'à Mayence, soit le Luxembourg ou la Belgique. La rive gauche du Rhin, Bismarck l'avait refusée parce qu'elle était une terre allemande. Mais il affectait de se désintéresser du Luxembourg et de la Belgique. Napoléon III crut alors pouvoir, en 1867, négocier avec le roi de Hollande l'achat du *Luxembourg* pour une somme de 90 millions. Bismarck prévint le roi de Hollande que s'il consentait au marché, la Prusse envahirait ses États. Grave échec diplomatique pour la France, car la Hollande ne voulut pas s'exposer à l'exécution des me-

naces prussiennes et refusa de vendre le Luxembourg, échec qui ne fut pas compensé par le faible succès qu'obtint la France à la conférence de Londres, en obligeant les Prussiens à évacuer la citadelle de Luxembourg, qui fut démolie.

La guerre avait failli éclater entre la Prusse et la France à propos du Luxembourg. La même année finissait par une tragédie lugubre la guerre du Mexique.

La guerre du Mexique (1861-1867). — Cette guerre fut entreprise d'abord pour appuyer les réclamations d'un banquier suisse, Jecker, naturalisé Français, qui avait prêté 7 millions au parti clérical mexicain et qui en exigeait 75 du chef du parti libéral, vainqueur de l'autre, Juarez. En outre, nos nationaux et ceux de l'Espagne et de l'Angleterre ayant été lésés, au cours de la lutte des cléricaux et des libéraux, nous nous entendîmes avec ces deux puissances pour obtenir de Juarez des indemnités.

Juarez accorda des indemnités qui satisfirent l'Espagne et l'Angleterre. Elles retirèrent du Mexique leurs troupes, qu'elles y avaient envoyées avec les nôtres. Mais Napoléon n'avait pas commencé la guerre du Mexique sans une ou plusieurs arrière-pensées. Il voulait éloigner du pouvoir les libéraux, fonder un empire en faveur du frère de l'empereur d'Autriche François-Joseph, ancien vice-roi du royaume lombard-vénitien, dont l'Italie s'était emparé, *Maximilien*, et créer ainsi en Amérique un contre-poids à la puissance formidable des États-Unis. Après un échec de nos troupes à Puebla, il envoya 25 000 Français, suivis bientôt de beaucoup d'autres, au Mexique. Nous entrâmes à Mexico (1863), et l'oligarchie mexicaine proclama empereur Maximilien d'Autriche, que la masse du pays refusait de reconnaître. Ce prince, aimable et doux, n'eut pas seulement à lutter contre ses sujets rebelles; il eut à se défendre contre les ténébreuses intrigues du commandant des fo. ces françaises, qui rêvait de lui succéder, le fameux *Bazaine*. La guerre d'embuscade que dirigeait contre nous Juarez devint si meurtrière, les États-Unis prirent à notre égard un ton si menaçant pour

nous obliger à évacuer le pays, que Napoléon III finit par se résigner à rappeler progressivement nos troupes, et le malheureux Maximilien, pris par les Juaristes, fut fusillé à Queretaro (1867).

L'inauguration du canal de Suez. — C'était le moment où l'*Exposition universelle* de 1867 s'achevait au milieu d'une splendeur d'apothéose. Jamais la France n'avait paru aussi prospère.

Une des grandes œuvres du siècle s'achevait par la main d'un Français, sous la protection de la France : le *canal de Suez*, entrepris par Ferdinand de Lesseps dès 1855 avec les capitaux de tous les États, mais surtout les capitaux français. Commencé en 1859, malgré l'opposition de l'Angleterre, avec l'appui du khédive d'Égypte, Saïd-Pacha, et grâce à l'intervention personnelle de Napoléon III, il s'ouvrait à la circulation des navires européens, était inauguré solennellement (1869). Cette imposante cérémonie, à laquelle assistèrent l'impératrice Eugénie, l'empereur d'Autriche et le prince royal de Prusse, réveillait en Égypte le souvenir de l'expédition de Bonaparte, semblait rehausser la gloire de la France en Orient. Hélas! elle précédait de huit mois nos désastres, et dissimulait à peine l'irrémédiable décadence de l'empire.

Décret et sénatus-consulte de 1867 et 1869 : le plébiscite de 1870 — L'empire, battu en brèche par les partis royaliste et républicain, combattu par l'Église et la bourgeoisie industrielle, cessait d'être populaire en cessant d'être victorieux.

Napoléon III essaya, par des concessions faites à la démocratie, de retrouver un peu de cette popularité que nos échecs diplomatiques et militaires lui avaient fait perdre. En 1867, il accordait au Corps législatif le *droit d'interpeller* le gouvernement sur ses actes. Mais ses concessions incomplètes ne satisfaisaient pas les démocrates. Les *élections de mai* 1869 amenèrent au Palais-Bourbon 90 opposants ; 3 millions de suffrages sur 7 millions 1/2 se portèrent sur les adversaires de l'empire. De nouveaux

journaux, comme *le Temps*, un petit pamphlet hebdomadaire, *la Lanterne* de Henri Rochefort, menaient contre le pouvoir une guerre de plume incessante. Les classes ouvrières, surtout à Paris, la jeunesse des Écoles, manifestaient. Un grand orateur, *Gambetta*, prononçait, à l'occasion du procès intenté aux organisateurs d'une souscription ouverte pour élever un monument à Baudin, une plaidoirie retentissante.

L'empereur fit un nouveau pas dans la voie des réformes libérales. Les sénatus-consultes de septembre 1869 et de 1870 établirent dans sa plénitude le droit d'interpellation, proclamèrent la *responsabilité des ministres*, délibérant en conseil, rendirent aux chambres, Sénat et Corps législatif, l'élection de leurs bureaux. Mais ces concessions, l'empereur les accordait avec des restrictions, et peut-être des arrière-pensées. Il pratiquait la division dans le sein du parti républicain, et confiait le pouvoir, en janvier 1870, à l'un des anciens membres du groupe des Cinq, *Émile Ollivier*. L'arrivée de ce dernier au pouvoir fut accueillie, à cause de son ralliement à l'empire, avec une hostilité peu déguisée. Il essaya vainement de réconcilier les républicains avec le gouvernement issu du coup d'État de décembre.

Un *plébiscite* parut cependant (mai 1870) sanctionner l'évolution libérale de l'empire et rendre à l'empereur un regain de popularité. Mais si le plébiscite approuva la politique nouvelle par 7 millions de « oui », une forte minorité, 1 million 1/2 de « non », se prononçait contre l'empire.

A cet empire ébranlé par l'attaque des partis, la *révolution du 4 septembre* 1870 allait porter le dernier coup, au lendemain de Sedan. Après Charles X, après Louis-Philippe, Napoléon quittait la France en vaincu. Et le gouvernement de la Défense nationale organisait la république.

Résumé.

I. La Constitution de 1852 rétablissait le suffrage universel, mais limitait les pouvoirs de l'assemblée élue (Corps législatif), instituait un Conseil d'État et un Sénat, gardien de la Constitution, nommés par le Président. Celui-ci était à peu près souverain absolu. Pour rétablir l'empire (décembre 1852) il n'eut qu'à prendre le titre d'empereur et à faire modifier par le Sénat quelques articles de la Constitution. La cour impériale s'installa aux Tuileries; elle fut très brillante après le mariage de l'empereur avec une Espagnole, Eugénie de Montijo (1853). En 1856 naquit un prince impérial.

De 1852 à 1860, période de l'*empire autoritaire*, le pouvoir impérial s'exerça souverainement et sans contrôle, ne rencontrant au Corps législatif, présidé par le duc de Morny, ou dans le pays, administré par les préfets, aucune opposition sérieuse. La presse était réduite au silence, les royalistes à l'inaction, les républicains, exilés (Victor Hugo) ou surveillés, à l'impuissance. Après les élections de 1857 seulement, une faible opposition (les Cinq) se manifesta au sein du Corps législatif.

La richesse publique faisait de remarquables progrès sous l'initiative ou l'impulsion du gouvernement impérial (institutions de bienfaisance ou de crédit, Crédit Foncier). L'agriculture accroissait sa production de 50 pour 100 en vingt ans; l'industrie doublait la sienne dans le même temps; facilité par la création de 17000 kilomètres de voies ferrées, de 38000 kilomètres de lignes télégraphiques, par les voyages réguliers de paquebots à grande vitesse (transatlantiques) sur toutes les mers, par le succès de nos Expositions universelles (1855, 1867) le commerce s'élevait de 2 milliards et demi à 8 milliards. Le préfet Haussmann agrandissait et embellissait Paris.

La période de l'Empire autoritaire est aussi celle des grands succès militaires. En Crimée, la France, alliée de l'Angleterre contre la Russie, faisait le siège de Sébastopol et, après les batailles de l'Alma, de Balaklava, d'Inkermann, un long hiver très cruel pour nos troupes, elle s'en emparait. Le Congrès de Paris (1856) terminait la guerre. En Italie, l'empereur allié du Piémont (entrevue de Plombières), chassait les Autrichiens du Milanais par la victoire de Magenta, les rejetait au delà du Mincio, par celle de Solférino; mais, craignant que la Révolution italienne, à laquelle il avait donné le branle, ne chassât le pape de Rome, il signa les préliminaires de Villafranca

avec l'empereur d'Autriche et repassa les Alpes. Le traité de Zurich donna la Lombardie à Victor-Emmanuel, mais laissa la Vénétie à l'Autriche.

II. La question italienne compromit les bonnes relations du gouvernement impérial avec l'Église, surtout lorsque Napoléon laissa Victor-Emmanuel occuper les duchés du centre, au prix de l'abandon de Nice et de la Savoie, et conquérir le royaume de Naples, après avoir passé sur le corps de l'armée pontificale à Castelfidardo. En vain nos troupes arrêtèrent Garibaldi en marche sur Rome à Mentana et protégèrent le pape dans sa capitale jusqu'en 1870 : l'empire perdit l'appui de l'Église. Il s'aliénait aussi la riche bourgeoisie industrielle par les traités de commerce de 1860. Aussi l'empereur fit des concessions au parti démocratique : la période de l'*empire libéral* commence. Il promulgua les décrets de 1860 et 1868, confia l'Instruction publique à un ministre libéral et réformateur, Victor Duruy.

Malheureusement l'empire avait à faire face au dehors à de graves difficultés. La question de l'occupation de Rome le brouillait alternativement avec Pie IX et Victor-Emmanuel : la Prusse préparait l'unité de l'Allemagne, en s'emparant des duchés danois, en écrasant l'Autriche à Sadowa, en organisant une confédération de l'Allemagne du Nord, en concluant des traités militaires avec les États du Sud. L'empereur assistait, irrésolu ou impuissant, à cette extension démesurée de l'État voisin, et le grand ministre prussien, Bismarck, lui infligeait un grave échec diplomatique dans l'affaire de Luxembourg (1867). L'expédition du Mexique échouait lamentablement (1867). Une entreprise française aboutissait cependant en Égypte, le canal de Suez, entrepris par Ferdinand de Lesseps et solennellement inauguré en 1869.

Mais l'empereur cessa d'être populaire en cessant d'être victorieux. Pour regagner un peu de popularité, il fit de nouvelles concessions au parti libéral, rétablit le gouvernement constitutionnel en France, après le décret de 1867, et les sénatus-consultes de 1869 et 1870. L'opposition républicaine ne se laissa pas désarmer par ces avances ; elle envoya 90 opposants au Palais-Bourbon en 1869 et le plébiscite de 1870 montra clairement tout le terrain que l'Empire avait perdu dans le pays. Quelques mois après, l'empire était renversé, au lendemain du désastre de Sedan, par la révolution du 4 Septembre.

CHAPITRE XV

LA GUERRE DE 1870

Les causes. — L'extension de la monarchie prussienne au lendemain de Sadowa et la formation d'une confédération de l'Allemagne du Nord constituaient un danger pour la France, par conséquent une défaite pour la diplomatie impériale restée impuissante en face du triomphe de ses voisins. Nous avions une revanche à prendre : elle nous échappa en 1867, quand Bismarck empêcha le roi de Hollande de nous vendre le Luxembourg. Ce nouvel échec fut très sensible au gouvernement impérial, qui se tint prêt dès lors à saisir l'occasion de punir la Prusse de son intervention.

La Prusse de son côté avait conservé un profond ressentiment des foudroyantes défaites de ses armées en 1806. Cette haine ne fut pas assouvie par les désastres que nos armes essuyèrent en 1814 et en 1815. Pendant plus d'un demi-siècle, de 1815 à 1870, la Prusse couva silencieusement sa vengeance, et prépara avec une persévérance, une ténacité sans exemple, les cruelles représailles qu'elle voulait exercer sur nous. La haine du nom français fut enseignée dès l'enfance à tous les membres de la jeunesse prussienne; pour augmenter l'exécration contre notre patrie, on eut recours à des calomnies et à des injures[1];

1. Il est bon de rappeler que ce procédé est toujours en honneur chez nos voisins. Un livre publié en 1877 par M. Lausch, instituteur à Wittenberg, et spécialement destiné à la jeunesse allemande, porte en propres termes : « *Presque tous les Français se firent assassins dans la derniere guerre;*

la guerre contre l'*ennemi héréditaire*, c'est-à-dire contre le Français, fut célébrée comme une sorte de croisade. La nation prussienne fut méthodiquement dressée à l'extermination des *Welches*.

Quelque rancune qu'ils eussent gardée à la France de l'humiliation d'Iéna, les Prussiens envisageaient une guerre avec nous plutôt comme un moyen que comme un but. Une guerre avec la France allait leur permettre de *faire l'unité allemande*, en mettant à la disposition du roi de Prusse toutes les forces militaires de la confédération de l'Allemagne du Sud, qui avaient signé les traités d'alliance de 1867. Cette levée en masse de tous les Allemands contre la France, ce réveil du patriotisme germain contre un ennemi national, l'union des hommes du Nord et des hommes du Sud sous un seul drapeau, puis après la victoire, le même enivrement d'une même gloire, ou l'évidente nécessité de surveiller l'adversaire vaincu et de lui enlever l'espoir d'une revanche, cette communauté d'efforts, d'enthousiasmes, de devoirs, de joies ou de craintes devait provoquer au delà du Rhin un irrésistible mouvement de l'opinion publique en faveur de l'organisation d'un empire allemand.

Bismarck et *de Moltke* l'avaient compris : « leur guerre », la guerre avec la France, c'était l'épée de la Germanie hors du fourreau ; elle ne devait y rentrer qu'après le couronnement de Guillaume Ier, comme empereur d'Allemagne. Aussi ont-ils poussé à la guerre de toutes leurs forces. De Moltke l'a préparée sans trêve depuis 1866, faisant ses plans à l'avance, plans de mobilisation ou de campagne, inondant d'espions la France, marquant ses étapes à travers notre pays. Bismarck l'a provoquée, l'a rendue inévitable par la brutalité voulue de sa politique et l'insolence résolue de ses procédés à notre égard.

par eux furent commises des atrocités telles qu'il n'y en eut jamais auparavant chez des peuples civilisés ». Et ailleurs le Français est traité de « *vieux voleur de grand chemin* » ; la France est appelée « *le pays de la trahison et du mensonge, le serpent qui pique au talon et dont on écrase la tête* ». Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

A la suite de la révolution qui avait chassé d'Espagne la reine Isabelle, le triumvirat qui gouvernait le pays offrit le trône au prince *Léopold de Hohenzollern*, cousin du roi de Prusse. Le prince l'accepta, avec l'autorisation du roi Guillaume (juillet 1870). Notre gouvernement avait essayé, sans y réussir, de faire écarter cette candidature. Ce nouvel échec lui causa un profond dépit. La nouvelle de l'élévation au trône d'Espagne d'un Hohenzollern provoquait d'ailleurs dans le public français la plus légitime inquiétude. « Si on permet à la Prusse d'installer un proconsul sur nos frontières, écrivait Edmond About, nous sommes 38 millions de prisonniers. » Une même dynastie régnant à Madrid et à Berlin, nous étions pris entre les mâchoires d'un même étau.

Protester, nous en avions le droit et le devoir, mais il fallait protester avec prudence, éviter d'éveiller la susceptibilité des deux pays et de rendre à la Prusse tout recul impossible, à la France toute concession honteuse. A l'interpellation d'un député du Corps législatif, M. Cochery, le ministre des affaires étrangères, le *duc de Grammont*, dont l'attitude cassante au cours de cette crise a précipité la guerre, répondait : « Nous ne souffrirons pas qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. »

La dépêche d'Ems (juillet 1870). — Cette déclaration eut dans le pays un retentissement profond. L'opinion publique était émue : il ne s'agissait plus que de l'affoler pour rendre la guerre inévitable.

Le gouvernement avait envoyé notre ambassadeur Benedetti au roi Guillaume à Ems, pour demander le retrait de la candidature Hohenzollern. Sur ce point il obtint gain de cause ; Léopold de Hohenzollern se désista. Mais, par ordre du ministre Grammont, Benedetti réclama du roi qu'il interdît au prince de revenir à l'avenir sur sa renonciation. Guillaume Ier refusa de prendre un pareil engagement, le 13 juillet au matin. Le soir, Benedetti

renouvela ses instances : le monarque lui fit répondre par son aide de camp de service qu'il avait dit son dernier mot, puis il prévint Bismarck par dépêche de l'incident. C'est alors que Bismarck publia la *dépêche d'Ems*, non pas en la falsifiant, mais en l'abrégeant de manière à la rendre insultante pour notre pays : « L'ambassadeur français a demandé à Sa Majesté le roi à Ems de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait pour tout l'avenir à ne jamais donner son consentement dans le cas où les Hohenzollern reviendraient sur leur candidature. Sa Majesté *a refusé alors de recevoir l'ambassadeur français et lui a fait dire qu'elle n'avait plus rien à lui communiquer.* »

L'émotion fut indescriptible, le 15 juillet, à Paris, quand arrivèrent les journaux allemands qui avaient imprimé la dépêche en l'accompagnant de commentaires blessants. Bismarck avait prévu juste : l'opinion publique ne se possédait plus. En vain *Thiers* adjura ses collègues du Corps législatif de garder leur sang-froid, de ne pas prendre une résolution fatale, les ministres affirmèrent que la guerre était prête, laissèrent croire même que l'Italie et l'Autriche allaient nous soutenir ; les députés donnèrent plein pouvoir au gouvernement. Un peuple égaré criait dans les rues : « A Berlin ! »

Forces des deux pays. — La France commit la faute de déclarer la guerre. C'est ce que désirait Bismarck. L'Europe nous considéra comme aggresseurs et nous laissa écraser sans protestation. L'empire s'était aliéné d'ailleurs la Russie, parce qu'il avait donné un appui moral au soulèvement de la Pologne en 1863 ; l'Angleterre, parce qu'il avait convoité la Belgique en 1866 ; l'Italie, en prolongeant l'occupation de Rome ; l'Autriche, en lui enlevant la Lombardie en 1859. Nous étions *isolés en Europe*. L'Italie et l'Autriche montraient cependant quelque velléité d'imposer leur médiation aux belligérants. Les succès foudroyants de la Prusse ne leur en laissèrent pas le temps.

En Prusse tout le monde passait sous les drapeaux.

Aussi de Moltke put jeter sur la France 800 000 hommes mobilisés dès le début de la guerre, dont 420 000 se portèrent sur la Lorraine et l'Alsace en 11 jours. En France le *service militaire n'était pas obligatoire* : aux masses allemandes nous n'avions à opposer que 250 000 hommes capables d'entrer immédiatement en ligne ; ils allaient être suivis de 125 000 autres, mais après combien de temps perdu !

Les armées prussiennes étaient *munies de tout*, vivres, vêtements, armes perfectionnées, avec une incontestable supériorité en artillerie (1500 canons). Nos troupes manquaient de tout, car le gouvernement, surpris par la guerre, n'avait rien préparé. La concentration se faisait dans le plus grand désordre : un général de brigade télégraphiait au ministre qu'arrivé à Belfort il ne trouvait ni ses régiments ni son général de division.

Enfin les Allemands se présentaient sur notre frontière en 3 armées, sur un front étroit, du Rhin à la Sarre. Nous étions *dispersés en 7 corps*, éparpillés sur une ligne de 70 lieues !

Invasion de l'Alsace, investissement de Metz (août). — L'armée du prince royal de Prusse pénétrait le 4 août en Alsace, écrasait une division française isolée, celle d'Abel Douay à Wissembourg, débordait avec une masse de forces bien supérieures (120 000 hommes contre 40) les ailes de la petite armée commandée par Mac-Mahon et chargée de défendre l'Alsace.

Cette armée mise en complète déroute à la sanglante bataille de Wœrth ou *Frœschwiller* ne parvint à effectuer sa retraite que grâce à l'héroïsme des cuirassiers qui se firent hacher à Reichshoffen.

Le même jour, l'armée allemande de Steinmetz (70 000 hommes contre 30 000) refoulait sous le canon de Metz le général Frossard vaincu à *Forbach* (6 août).

L'Alsace était perdue, car l'armée de Mac-Mahon se débandait — elle ne parvint à se reformer qu'à Châlons ! — la Lorraine envahie.

C'est le moment que choisirent les Chambres pour ren-



Les cuirassiers à Reichshoffen, d'après le tableau de A. Morot.

verser le ministère Ollivier. Il fut remplacé au pouvoir par le ministère Cousin-Montauban. L'empereur abandonna le commandement suprême qui fut donné au maréchal *Bazaine*. Celui-ci avait sous ses ordres 200 000 hommes d'excellentes troupes. Il aurait dû battre en retraite de Metz sur Châlons et couvrir la France aux défilés de l'Argonne, au voisinage de Valmy. Mais soucieux de garder son armée intacte, il ne commença qu'avec une certaine lenteur son mouvement de retraite. Pendant ce temps, les Allemands passaient la Moselle et le coupaient de Verdun et de Châlons. Il pouvait encore les empêcher d'achever leur *mouvement tournant*, même après les échecs de Borny et de Rezonville; il ne le pouvait plus après la défaite de *Gravelotte* (ou Saint-Privat); l'armée française restait bloquée dans Metz. Parviendrions-nous à la délivrer?

Sedan 2 septembre 1870. — L'armée de Mac-Mahon s'était reformée à Châlons avec les troupes vaincues et des réserves. 120 000 hommes marchèrent au secours de Metz, avec l'empereur. Mais ce mouvement ne s'exécuta qu'avec une lenteur déplorable. Pendant que nos troupes s'acheminaient vers la Meuse, deux armées prussiennes, dont l'une de formation nouvelle, se préparaient à les envelopper. La première descendait la Meuse et nous en barrait le passage, nous coupant la route de Metz. La seconde perçait jusqu'à Châlons que nous venions de quitter. Elles nous poussèrent jusqu'à Sedan, et s'établirent, à cheval sur la Meuse, l'une à l'est et au sud, l'autre à l'ouest et au nord.

Sedan se trouve au fond d'un entonnoir bordé de hauteurs, et le général prussien manœuvra de manière à rejeter les corps français dans cet entonnoir. Le 31 août déjà les Français avaient un rude combat à soutenir à *Bazeilles*, près de Sedan, contre les Bavarois. En même temps, les Prussiens s'emparaient du pont de Donchery, qu'on n'avait pas fait sauter, non plus que le pont du chemin de fer de Bazeilles. Ils avaient également passé la Meuse à Mouzon, derrière nos corps d'armée, et s'avan-



Bazeilles.

çaient par Carignan. Ils formaient déjà un demi-cercle autour de nous. Le 1er septembre, l'armée française lutte avec énergie pour défendre *Bazeilles*, où la division d'infanterie de marine se couvre de gloire, et le calvaire d'*Illy*, le bois de la *Garenne*, le fond de *Givonne*. Dès le matin le maréchal de Mac-Mahon avait été blessé à la cuisse par un éclat d'obus et il avait remis au général Ducrot le commandement en chef que réclama aussitôt le général de Wimpffen.

Si l'on eût dit au général de Wimpffen, qui se trouvait encore le 22 août à Oran, en Algérie, et revenait d'une brillante expédition dans le Sahara, qu'à huit jours de là il signerait, au nord de la France, la capitulation la plus néfaste qui fût dans nos annales, il aurait trouvé la chose impossible. Elle se réalisa pourtant. Ce général reçut le 22 août, au soir, l'ordre de venir remplacer le général de Failly à l'armée de Mac-Mahon. Il partit d'Alger le 24, débarqua le 27, arriva à Paris et prit les instructions du ministre, qui lui donna une lettre le chargeant du commandement de l'armée entière, le cas échéant. Il rejoignit l'armée le 30, au moment de la déroute de Beaumont, et, lorsqu'il apprit la blessure du maréchal de Mac-Mahon, fit valoir ses droits au commandement. Le général Ducrot avait déjà ordonné la retraite sur Mézières. Désapprouvant ce mouvement, le général de Wimpffen donna contre-ordre et voulut percer du côté de Carignan le cercle qui se refermait sur nous, faire une trouée sur le point qu'il pensait le moins garni, les Prussiens s'étant surtout établis en masse entre nous et les routes de Paris. Ces hésitations, ces tiraillements, ces contradictions dans les ordres, firent perdre le peu de chances qui restaient à l'armée de s'échapper.

La cavalerie fit d'admirables charges; le général Margueritte tomba frappé à mort et fut remplacé par le général de Gallifet. Les bataillons prussiens par un feu nourri arrêtent ces charges désespérées. Repoussés, nos escadrons retournent en arrière, se reforment et se précipitent de nouveau. Le roi Guillaume, qui, des hauteurs de

Frénois, assistait à ce spectacle, ne put s'empêcher de s'écrier : « Oh ! les braves gens ! »

Repoussées malgré leur valeur, toutes les troupes se repliaient et s'entassaient dans la petite ville de *Sedan*, où elles se croyaient à l'abri et où régna bientôt une inexprimable confusion. Pendant que Wimpffen cherchait à obtenir des troupes, déjà désorganisées, un suprême effort que permettait la bonne contenance du douzième corps (général Lebrun), l'empereur tenait conseil avec les chefs de corps et faisait arborer le drapeau blanc. Wimpffen refusa d'aller négocier et offrit sa démission. Il comprit cependant qu'il ne pouvait plus se soustraire aux conséquences inévitables de ce désastre et se rendit à la triste nécessité de négocier une capitulation.

Les conditions qui furent dictées par l'état-major prussien au général de Wimpffen lui inspirèrent la plus vive douleur : il les rejeta. « Général, lui dit M. de Moltke, toute tentative de résistance de votre part est désormais impossible. Vous n'avez pas de vivres ; vos munitions sont épuisées ; votre armée est décimée. » Wimpffen insista pour que l'armée pût se retirer en France à condition de ne plus servir pendant la guerre. « Peut-être, répondit M. de Bismarck, pourrait-on discuter sur de telles bases si vous aviez un gouvernement durable et solidement établi. Mais êtes-vous sûr d'avoir demain le gouvernement que vous avez aujourd'hui ? et pouvez-vous répondre que celui-là ratifiera les conditions ? » Le général de Moltke menaça de commencer le bombardement de Sedan le lendemain matin si la capitulation n'était pas signée. Après un conseil de guerre, tenu le 2 septembre au matin, Wimpffen fut autorisé à signer cette capitulation à laquelle une série de fautes impardonnables avait conduit une armée au courage de laquelle les ennemis mêmes avaient dû rendre hommage.

Prisonnier avec l'armée, l'empereur dut se remettre entre les mains du roi Guillaume, qui lui donna pour séjour le château de Wilhelmshöhe, dans la Hesse. Nos malheu-

reux soldats, victimes des plus indignes traitements, furent acheminés en colonnes ou plutôt en troupeaux vers l'Allemagne, où ils subirent pendant de longs mois les horreurs de la captivité et où, hélas! bien d'autres devaient les rejoindre.

Le 4 Septembre et la guerre en province. — A la nouvelle du désastre de Sedan, une émeute éclate dans Paris, le Corps législatif est envahi et un nouveau gouvernement proclamé à l'Hôtel de Ville. Il prend le nom de *Gouvernement de la Défense nationale*, afin de bien montrer qu'il ne désespère pas encore du salut de la patrie.

Quelques jours après, le 18 septembre, les Prussiens arrivent sous les murs de Paris. Le général *Trochu* prend le commandement des forces militaires dans la capitale, investie par une nombreuse armée allemande. *Gambetta* s'échappe de Paris en ballon, et, muni des pleins pouvoirs du nouveau gouvernement, organise la résistance en province. Son activité, son énergie font des miracles. De nouvelles armées sont mises sur pied, et remplacent les troupes que la capitulation de *Sedan*, plus tard celle de *Metz* (27 octobre), ont fait tomber entre les mains de l'ennemi. Mais le succès ne récompense pas ces héroïques efforts. La victoire de *Coulmiers* reste stérile; le sanglant combat de *Patay* illustre en vain les zouaves de *Charette*; l'habile général *Chanzy* est vaincu près du *Mans*; un autre général de grand mérite, *Faidherbe*, retient inutilement la victoire indécise dans le Nord; le brave *Bourbaki* échoue en Franche-Comté et doit se réfugier en Suisse avec les débris de son armée. En effet, la guerre est devenue trop savante pour que des jeunes gens sortis la veille de leur village puissent tenir tête à des soldats disciplinés et victorieux! Mais cette résistance acharnée a du moins sauvé l'honneur du pays, seul bien qui pût être sauvé après les catastrophes irréparables de Sedan et de Metz. Il ne fallait pas que la France tombât dès la première défaite aux genoux de son vainqueur: si le désastre a été grand, la honte a été moindre! On éprouve quelque

consolation à relire les plus brillants épisodes de cette lutte, comme la défense de Châteaudun, et certains actes de courage individuel, dont le souvenir doit être pieuse-



Gambetta.

ment recueilli, comme l'histoire de Mlle Dodu, receveuse des postes[1].

1. **Une femme patriote.** — Le général allemand installe un Prussien dans le bureau de télégraphe de Pithiviers et se tient en communication avec son chef, le prince Frédéric-Charles, au moyen de fréquente

Épisode : la défense de Châteaudun. — Le 4 octobre, un corps de l'armée allemande, commandé par le général de Wittich et fort de dix à douze mille hommes, se dirigea vers Châteaudun, qui ne pouvait compter pour sa défense que sur sept à huit cents francs-tireurs, placés sous les ordres du comte de Lipowski, sur sa garde nationale et sur les barricades établies en toute hâte en travers des principales rues. Les Allemands arrivèrent à la fois par la route d'Orléans et par celle de Meung, se déployèrent en demi-cercle autour de la cité, et bientôt trente pièces de canon bombardèrent la ville, sans même qu'il y eût eu de sommation préalable. L'hôtel de ville, la sous-préfecture, l'église, la caserne, l'hôpital même, devinrent les principaux objectifs de l'artillerie ennemie. Malgré les ravages exercés par les obus et l'incendie allumé sur plusieurs points, les habitants de Châteaudun tenaient bon

dépêches. Mlle Dodu, qui continue à habiter la maison où fonctionne l'appareil télégraphique, attache, dans le plus grand secret, au fil principal un nouveau fil qui intercepte le courant électrique et fait jouer un petit appareil qu'elle possède elle-même dans sa chambre. Si bien que les télégrammes partis du rez-de-chaussée de la maison à destination d'Orléans s'arrêtaient au second étage. Tant qu'ils furent sans importance, Mlle Dodu ne les arrêta au passage que pour les transmettre aussitôt, car elle ne voulait pas éventer la ruse et perdre ainsi l'occasion de rendre quelque service signalé au pays. Mais, un jour, une dépêche adressée au général en chef de l'armée allemande signale la position d'un corps français, indique le nombre des soldats et le moyen de les surprendre. Cette fois, Mlle Dodu n'hésite pas à intercepter le télégramme ; puis elle envoie un émissaire prévenir en toute hâte le général français des projets de l'ennemi. Cette intelligente et énergique initiative épargna sans aucun doute à notre armée de la Loire quelque sanglant échec. Cependant les Prussiens, furieux de se voir frustrés d'une victoire qu'ils croyaient sûre, procèdent à une enquête sévère et, à force de réfléchir sur la cause mystérieuse de leur déconvenue, finissent par soupçonner la vérité. On ordonne une perquisition dans l'appartement de Mlle Dodu. On découvre l'appareil télégraphique, et la malheureuse jeune fille est emmenée prisonnière. Un conseil de guerre s'assemble aussitôt et rend une sentence de mort. On sait que nos vainqueurs ne badinaient pas, et l'exemple des instituteurs du département de l'Aisne, fusillés pour avoir tiré sur des éclaireurs ennemis, prouve que les Allemands n'hésitaient pas à appliquer dans toute sa rigueur la dure loi de la guerre. L'armistice qui survint quelques jours après le jugement put seul sauver la vaillante jeune femme. Quand la paix eut été signée, [illegible] Thiers, grand patriote autant que grand homme d'État, voulut récomp[illegible]er par une distinction insigne ce bel acte de dévouement au pays : il don[illegible]a croix de la Légion d'honneur à Mlle Dodu, après qu'une enquête eut ét[illegible]li l'authenticité absolue des faits qu'on vient de lire.



La défense de Chateaudun.

derrière leurs barricades et repoussaient victorieusement tous les assauts de l'infanterie. Ce ne fut qu'à huit heures du soir que les Prussiens purent forcer la barricade de la rue de Chartres et déboucher en colonnes serrées sur la place de la ville. Un retour offensif des habitants et un feu terrible les forcèrent encore une fois à reculer, mais bientôt les ennemis reviennent en masses plus considérables, et, par plusieurs rues, pénètrent de nouveau sur la place. Furieux, ils activent l'incendie, qui dévore une partie de la ville, et pillent les maisons intactes. Les malheureux habitants, chassés de leur ville en flammes, cherchent un refuge dans les cités voisines, et toute la nuit les lueurs sinistres de l'incendie éclairèrent l'horizon. Il faudrait remonter aux temps les plus affreux du moyen âge pour retrouver de pareilles scènes d'horreur. Deux cents maisons furent détruites, et les Prussiens, qui n'avaient pu faire de prisonniers, emmenèrent en captivité une centaine d'habitants, pris au hasard parmi ceux qui n'avaient pas quitté la ville.

Cette défense si brillante d'une ville ouverte, et qui coûta près de deux mille hommes aux Allemands, ne pouvait sans doute changer le cours des événements. Mais si elle eût été soutenue par un corps d'armée, elle aurait pu avoir de sérieux résultats. En tout cas, elle montrait que le patriotisme, l'esprit de sacrifice n'était pas mort en France, elle préludait au glorieux combat de Coulmiers, et le Gouvernement de la défense nationale rendit le 20 octobre un décret dont la vaillante cité dunoise sera éternellement fière : « La ville de Châteaudun a bien mérité de la patrie. »

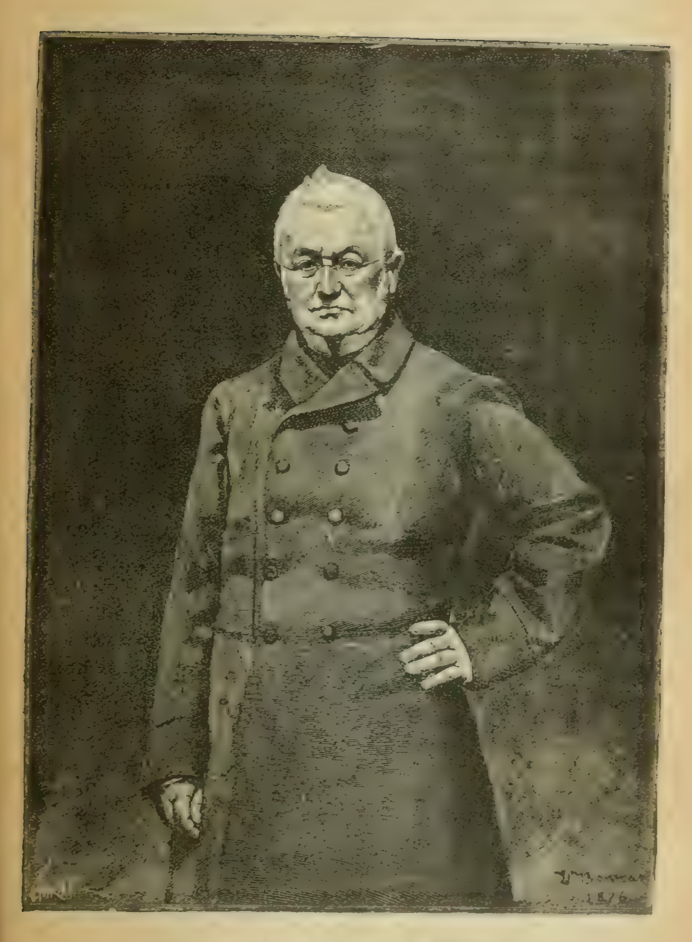
Le siège de Paris. — Pendant que nos armées succombaient l'une après l'autre en province, sans profit, mais non sans honneur, Paris, assiégé par trois cent mille Allemands, attendait fiévreusement une armée de secours qui n'arrivait pas. Toutes les tentatives faites pour briser la ligne d'investissement échouèrent contre les positions formidables occupées par l'ennemi. En vain le général *Ducrot* et nos jeunes troupes déployèrent à la journée de

Champigny (2 décembre) un courage admirable, il fallut renoncer à l'espoir de faire une trouée. Dès la fin de novembre, les vivres commencèrent à manquer. On dut rationner le pain, manger les chevaux, bientôt même on fit la chasse aux chiens et aux chats. Le bois, le charbon manquaient dans beaucoup de ménages. La mortalité s'éleva bientôt à cinq mille personnes par semaine. Dans les derniers jours de décembre, l'ennemi, posté sur les collines qui environnent Paris, commença à bombarder la ville. Cette inutile barbarie, commise déjà devant *Strasbourg*, n'intimida point la population parisienne. Elle supporta le bombardement, comme la famine, avec un courage stoïque, et exprima seulement le désir de voir ses chefs agir avec plus de résolution et de vigueur contre l'ennemi. L'exaspération fut portée à son comble quand on vit les boulets allemands frapper, au milieu de la ville, des femmes et des enfants, mutiler ou incendier des monuments publics, frapper même les hôpitaux, où les prisonniers blessés étaient soignés avec le même dévouement que nos soldats. Une dernière sortie, à laquelle participa très honorablement la garde nationale, fut repoussée près de *Buzenval*. Nos soldats trouvèrent, comme toujours, devant eux des murs crénelés d'où partaient les coups trop sûrs d'un ennemi invisible (19 janvier). Quelques jours plus tard, Paris, après cent trente et un jours de siège et un mois de bombardement, fut obligé de livrer aux Prussiens ces forts et ces murailles qu'ils n'avaient pas osé attaquer : il ne restait plus de pain. Ceux qui ont mangé de ce dur pain du siège savent que nul ne se plaignait d'y trouver plus de paille que de farine! Le peuple de Paris, si patient, si courageux pendant les longues heures du blocus, ne méritait pas le mortel outrage qui lui fut infligé. Sur ses remparts, qu'il aimait et qu'il aurait si bien défendus, il vit flotter la bannière qui porte l'aigle noire à deux têtes, l'aigle rapace d'Allemagne! Il vit dans les Champs-Élysées, campés autour de l'Arc de Triomphe, ces Prussiens que l'œil et les balles de nos soldats cherchaient en vain depuis quatre mois derrière leurs barri-

cades et leurs retranchements! Si cruels que soient ces souvenirs, ne craignons point de les évoquer sans cesse : il ne faut pas que la France oublie!

Le traité de Francfort. — Quelques jours après la capitulation de Paris, le traité du 26 février 1871 mit fin à la guerre. Pour la première fois depuis quatre siècles, la France reculait. En 1815, elle avait du moins à peu près gardé les frontières que sa vieille monarchie lui avait données : par le traité de *Francfort*, on lui faisait une blessure qui saignera toujours, en lui arrachant deux provinces, l'*Alsace* et partie de la *Lorraine*, avec *Strasbourg* et *Metz*. Après avoir traité comme un troupeau une population de 1600000 âmes, la Prusse victorieuse exigea une indemnité de 5 milliards, somme énorme, qui devait pour longtemps détruire l'équilibre de son budget.

La Commune (18 mars-28 mai 1871). — Il nous restait encore des humiliations et des désastres à subir. Des élections avaient eu lieu, et une *Assemblée nationale*, réunie d'abord à *Bordeaux*, puis à *Versailles*, avait choisi pour chef du pouvoir exécutif *M. Thiers*, élu dans vingt-deux départements. Son expérience, son ardent patriotisme, les nobles efforts qu'il avait tentés pendant la guerre pour décider les divers États de l'Europe à intervenir en notre faveur, justifiaient pleinement ce choix. Mais la population parisienne, exaspérée par les souffrances du siège, soupçonnait l'Assemblée de vouloir renverser la République. Les bataillons de la garde nationale, qui n'avaient malheureusement pas été désarmés, écoutèrent les funestes et coupables conseils des membres du *Comité central*, et, le 18 mars 1871, une insurrection formidable éclata. Le gouvernement, laissant la ville et les forts, sauf le *Mont-Valerien*, au pouvoir de l'émeute, se retira à Versailles, où M. Thiers s'occupa aussitôt de réorganiser l'armée, afin d'écraser le gouvernement insurrectionnel de la *Commune*. Alors commença le second siège de Paris, pendant lequel nos malheureux soldats, à peine sortis de la captivité qu'ils subissaient en Allemagne, durent s'exposer de nouveau à la mort en combattant cette fois contre des Fran-



Thiers d'après le tableau de [illegible]

çais. Au bout de deux mois seulement, les troupes régulières purent pénétrer dans la ville. La Commune livra sa dernière bataille derrière les barricades qui hérissaient les rues de la capitale. Elle commit le crime inexpiable d'incendier nos monuments, la *Legion d'honneur*, la *Cour des comptes*, les *Tuileries*, l'*Hôtel de Ville*, moins encore pour arrêter la marche de l'armée que pour assouvir on ne sait quelle rage furieuse de destruction. En même temps de nobles victimes succombaient lâchement assassinées sur l'ordre des misérables qui s'étaient emparés du pouvoir dans Paris : l'archevêque, *Mgr Darboy*, *M. Bonjean*, *M. Deguerry*, des prêtres, des gendarmes, des soldats. Aussi la répression fut-elle terrible : des milliers de *fédérés* furent exécutés sommairement; d'autres, en grand nombre, déportés à la *Nouvelle-Calédonie*.

M Thiers président de la République (21 août 1871-24 mai 1873). — M. Thiers, élu président de la République par l'Assemblee, consacra son infatigable activité à la réorganisation de notre pauvre patrie, si durement éprouvée par la guerre étrangère et par cette abominable guerre civile. En deux ans, l'indemnité de cinq milliards exigée par la Prusse fut payée jusqu'au dernier centime. L'ennemi évacua successivement toutes les positions qu'il occupait, et la France, délivrée de la présence odieuse de ses envahisseurs, décerna, dans sa reconnaissance, le surnom de *Liberateur du territoire* au président de la République. Une loi importante, du 27 juillet 1872, déclara le service militaire *obligatoire* pour tous les Francais; l'armée, les finances, l'administration furent réorganisées.

Cependant les partisans de la monarchie, *légitimistes*, *orléanistes* et *bonapartistes*, reprochaient à M. Thiers de travailler à établir d'une manière définitive la République en France. Le président rencontra bientôt une vive opposition dans l'Assemblée; irrité de voir ses services si mal récompensés, l'illustre homme d'État donna sa démission qui fut acceptée. Le 24 mai 1873, les partis hostiles à la

République élevèrent à la présidence le *maréchal de Mac-Mahon*.

La Constitution de 1875 et la République. —



Mac-Mahon.

M. de Mac-Mahon, un des héros de la guerre d'Italie et de la guerre de 1870, devint président pour sept ans. Les partis hostiles à la République, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, ne pouvant s'entendre pour donner le trône à un des trois prétendants, durent se résigner à conserver

le gouvernement nominal de la République. Ils durent même l'organiser. La Constitution de 1875, qui modifiée sur quelques points continue à régir la France, établit deux Chambres : la *Chambre des députés*, élue directement par le suffrage universel, et le *Sénat*, élu au suffrage à deux degrés. Les deux Chambres ont le pouvoir législatif. Réunies en Congrès, elles nomment pour sept ans le président de la République, qui exerce le pouvoir exécutif.

La République, donc, est devenue en 1875 le gouvernement légal de la France. Ce résultat était dû à l'impuissance et aux divisions des partis monarchiques, mais plus encore à la discipline du parti républicain, habilement dirigé par MM. Thiers et Gambetta.

Résumé.

I. Le gouvernement impérial attendait une occasion de prendre sa revanche des récents succès de la Prusse. De son côté cette puissance voulait achever l'unité allemande, en coalisant les Allemands contre la France. Bismarck et de Moltke s'attendaient à la guerre et la préparaient. La candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne inquiéta le gouvernement et le public français; Bismarck, après les déclarations maladroites du duc de Grammont, notre ministre des affaires étrangères, au Corps législatif, sut changer cette inquiétude en exaspération par la *dépêche d'Ems*. Dans un moment d'affolement, nous eûmes le tort de déclarer la guerre à la Prusse.

Nous n'étions pas prêts à la faire, n'ayant pas assez d'hommes à opposer à la Prusse : le service militaire n'était pas obligatoire chez nous; il l'était chez nos ennemis. 800 000 hommes, admirablement armés et équipés, conduits par d'excellents officiers, supérieurement commandés, répartis en trois armées, envahirent la France qui n'avait à leur opposer que 375 000 hommes, dépourvus du nécessaire, dirigés par un état-major surpris par la guerre et affolé, disséminés **en 7 corps sur un front de 70 lieues.**

Le prince royal de Prusse écrasa l'armée de Mac-Mahon à Wœrth (ou Freschwiller), et s'empara de l'Alsace, tandis que

Steinmetz refoulait Frossard sur Metz. Bazaine, nommé généralissime, s'enfermait dans Metz après les échecs de Borny, Rezonville, Gravelotte (août 1870).

Alors Mac-Mahon et l'empereur marchèrent à son secours, mais deux armées prussiennes les repoussèrent dans l'entonnoir de *Sedan*, les y enveloppèrent et les obligèrent à capituler (2 septembre).

II. L'Empire s'écroulait deux jours après (Révolution du 4 septembre) et le gouvernement de la Défense nationale préparait Paris à la résistance, organisait la guerre en province. Tandis que *Paris* assiégé par les Prussiens tentait d'inutiles sorties (Champigny, Buzenval) pour tendre la main aux armées de province, celles-ci se créaient de toutes pièces grâce au miracle d'énergie que parvint à accomplir Gambetta, assisté de Freycinet.

La première armée de la Loire débloquait Orléans et remportait la victoire de Coulmiers, rayon de gloire dans nos malheurs ; mais la capitulation de Bazaine à Metz (27 octobre) livrait à l'Allemagne 140 000 hommes et jetait sur la Loire l'armée du prince Frédéric-Charles, débarrassée du siège. Chanzy, avec la seconde armée de la Loire, luttait pied à pied contre l'envahisseur, s'abritant successivement à la forêt de Marchenoir, au Loir, à la Sarthe ; mais la grande défaite du *Mans* (12 janvier 1871) nous rejetait en désordre sur la Bretagne. Faidherbe, dans le Nord, victorieux d'abord à Bapaume, succombait devant von Gœben à Saint Quentin ; Paris capitulait (28 janvier), et l'armée de l'Est, non comprise dans la capitulation, était obligée, après le petit succès de Villersexel et la défaite d'Héricourt, de se réfugier en Suisse pour échapper à la capitulation.

III. Déjà Guillaume I[er] avait été proclamé empereur d'Allemagne dans la galerie des glaces à Versailles (janvier 1871). Le *traité de Francfort* nous enleva l'Alsace et une partie de la Lorraine, nous obligea à payer une indemnité de cinq milliards ; la France devait rester occupée pendant trois ans.

Thiers, mis à la tête du pouvoir exécutif, parvint à libérer le territoire, après avoir payé notre dette à l'Allemagne.

RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE DE LA FRANCE DEPUIS 1871 JUSQU'EN 1904.

Présidence du maréchal de Mac-Mahon (1873-1879). — Elle est marquée par le vote des lois constitutionnelles dont il vient d'être parlé, par la mort et les funérailles nationales de Thiers en 1877, l'Exposition universelle de 1878. Mac-Mahon, peu favorable aux idées républicaines, fut obligé de donner sa démission en 1879.

A l'extérieur, la guerre avait éclaté entre la Russie et la Turquie. La Russie victorieuse dut accepter la médiation des grandes puissances au Congrès de Berlin (1878), où se consacra le démembrement de la Turquie.

Présidence de Jules Grévy (1879-1887). — Le véritable maître de la situation fut Gambetta, président de la Chambre des députés. Sous son inspiration s'accomplit le retour des Chambres de Versailles à Paris (19 juin 1879). Les décrets de 1880 prononcèrent l'expulsion des congrégations religieuses non reconnues par l'État (Jésuites, etc.). Gambetta devint chef d'un ministère (1881), mais il ne se maintint pas longtemps. Il mourut à Ville-d'Avray le 31 décembre 1882.



Jules Grévy.

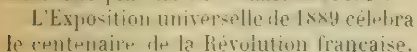
Le chef du parti républicain devint alors Jules Ferry, député des Vosges, qui, en 1882, ministre de l'instruction publique, avait fait voter la loi sur l'instruction primaire obligatoire et gratuite. Président du Conseil, il proposa en 1884 une revision partielle de la Constitution, qui fut adoptée par le Congrès réuni à Versailles. Mais, violemment attaqué à cause de sa politique extérieure, il tomba en 1885 à la nouvelle d'un échec subi par les troupes au Tonkin.

Le 28 décembre 1885, Jules Grévy fut réélu président de la République. En juin 1886, les Chambres adoptèrent un projet de loi interdisant le territoire français aux membres des familles ayant régné sur la France. A la fin de 1887, Jules Grévy, dont le gendre, M. Wilson, avait été compromis dans un procès retentissant, fut contraint de donner sa démission.

Présidence de Carnot (1877-1894). — L'année 1888 est entièrement occupée par l'agitation boulangiste. Le général Boulanger, ancien ministre de la guerre, devient chef d'un parti, et se fait élire successivement député dans un grand nombre de circonscriptions. En janvier 1889, il est nommé député de Paris. Le gouvernement prit de sérieuses mesures de défense et constitua le Sénat en Haute Cour de justice pour juger le général, accusé d'attentat contre la sûreté de l'État. Boulanger s'enfuit à Jersey. Condamné par contumace à la déportation, il se suicida deux ans plus tard à Bruxelles (1891).



Carnot.



L'Exposition universelle de 1889 célébra le centenaire de la Révolution française.

En juillet 1889 fut votée une nouvelle loi militaire qui fixait la durée totale du service militaire à vingt-cinq ans au lieu de vingt, mais réduisait le service actif à trois ans au lieu de cinq.

Jusqu'alors la France demeurait isolée en Europe contre la *triple alliance* de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie. Au mois d'août 1891, la flotte française conduite par l'amiral Gervais fut envoyée à Cronstadt et reçue avec enthousiasme par les Russes : l'emperur Alexandre III vint à bord des vaisseaux français. Ce fut la première manifestation de l'*alliance franco-russe.*



Alexandre III.

A l'intérieur, la situation paraissait plus troublée. Les attentats anarchistes effrayaient la population parisienne ; les scandales du Panama, où se trouvaient compromis nombre d'hommes politiques, créaient au gouvernement des embarras incessants et discréditaient les Chambres. En juillet 1893, des émeutes éclatèrent à Paris.

Au mois d'octobre 1893, cinq navires russes commandés par le contre-amiral Avellan arrivèrent à Toulon pour rendre aux Français leur visite de Cronstadt. La réception enthousiaste faite aux marins russes à Paris, les télégrammes échangés entre le président de la République et le tsar, la revue de l'escadre russe passée par le président Carnot à Toulon, firent de cette visite un grand événement politique et consacrèrent l'alliance franco-russe.

Malheureusement les crimes anarchistes continuaient : Vaillant jetait une bombe à la Chambre des députés (9 décembre 1893). Le 25 juin 1894, l'Italien Caserio assassinait le président Carnot, à Lyon.

Présidence de M. Casimir-Perier (juin 1894-janvier 95). — Au bout de six mois, le nouveau président donna sa démission.

Présidence de M. Félix Faure (janvier 1895-mars 1899). —



Casimir Perier.



Félix Faure.



Émile Loubet.

Sous cette présidence, le pays fut profondément agité par l'affaire Dreyfus. La cordialité croissante des rapports entre la France et la Russie fut attestée par le mémorable voyage du tsar Nicolas II à Paris (octobre 1896) et par la visite que le président de la République lui en fit l'année suivante (août 1897) à Saint-Pétersbourg.



Nicolas II.

Présidence de M. Émile Loubet. — Une nouvelle visite échangée entre le tsar et le président de la République prouva la solidité de l'alliance russe, devenue décidément la base de la politique française. Des accords habilement négociés par M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, ont en outre été conclus, d'abord entre la France et l'Italie, puis entre la France et l'Angleterre. Cet heureux rapprochement, qui fait le plus grand honneur à la diplomatie de la République, a supprimé toute cause de mésintelligence entre la France et ses deux voisines. Il a, en même temps, rendu service à la paix du monde, menacée par la grande guerre qui, au mois de février 1904, a éclaté en Extrême-Orient entre la Russie et le Japon.

Les colonies françaises. — La troisième République a considérablement augmenté le domaine colonial français. En Afrique, la Tunisie, le Soudan, le Congo français, le Dahomey, Madagascar, ont été acquis à notre influence, l'Algérie définitivement organisée. En Asie, à la Cochinchine française conquise en 1862 et en 1867, et au Cambodge, se sont ajoutés le Tonkin et l'Annam. En Océanie, les îles Sous-le-Vent, Toubouaï, Touamotou, les archipels Gambier et Walis ont été annexés ainsi que Tahiti et les îles de la Société, protégées depuis 1842.

Colonies africaines. — *La Tunisie*. — Les tribus tunisiennes des Kroumirs commettaient de fréquentes violations de territoire en Algérie. En 1881, un corps d'armée fut envoyé contre eux ; les Kroumirs furent délogés de partout. En même temps d'autres troupes débarquaient à Bizerte. Le bey signa le traité du Bardo (31 mai 1881) qui reconnaissait le protectorat français sur la Régence de Tunis. Presque aussitôt une insurrection éclata. Nos troupes emportèrent d'assaut la ville de Sfax, prirent Gabès et pénétrèrent jusqu'à la ville sainte de Kairouan. Le pays fut bientôt définitivement pacifié. L'acquisition de la Tunisie a donné à notre possession algérienne son complément nécessaire.

Sénégal, Soudan français et Sahara. — Les établissements du Sénégal, acquis dès le XVII[e] siècle et longtemps délaissés de la métropole, commencèrent à prendre une véritable importance après la guerre de 1870. Déjà sous Napoléon III le gouverneur Faidherbe les avait considérablement développés. De nombreuses expéditions (lieutenant-colonel Gallieni, colonel Borgnis-Desbordes, colonel Frey) conquirent progressivement les pays de l'intérieur, et, suivant le cours du fleuve Sénégal, arrivèrent à sa source et aux collines qui le séparent du bassin du Niger. Bientôt les Français parvinrent au Niger ; le colonel Archinard battit le roi de Ségou, Ahmadou, et l'almamy Samory, roi d'un vaste territoire dans le bassin du Niger.

A ces possesions du Soudan occidental, le traité de 1891 avec l'Angleterre ajouta une partie du Soudan central jusqu'au lac Tchad. Le Sahara presque entier fit partie de la *zone d'influence française*, et nos colonies d'Algérie et de Tunisie se trouvèrent ainsi reliées à celles du Sénégal et du Soudan. En 1894, après le massacre de la colonne Bonnier, détruite par les Touareg à Dongoï, la ville de Timbouctou sur le Niger fut définitivement occupée par les troupes françaises.

Guinée française. — Les explorations du capitaine Binger (1887-89) dans la région des monts de Kong ont acquis à l'influence française de nombreux districts jusqu'alors inconnus, et ont étendu les limites du Soudan français jusqu'aux établissements du golfe de Guinée (Grand-Bassam, Assinie).

En 1892, la France, qui occupait sur la côte le petit royaume de Porto-Novo, se vit obligée de déclarer la guerre au roi de Dahomey, Behanzin. L'expédition, conduite par le colonel Doods, aboutit à la prise d'Abomey, capitale du royaume, suivie peu après de la capture de Behanzin et de l'établissement du protectorat français sur le Dahomey (1893).

Congo français. — Parti de la petite colonie du Gabon, Savorgnan de Brazza dans deux grands voyages (1876-79, 1879-1882), explora le bassin du fleuve Ougooué et réussit à gagner le Congo. Il signa des traités avec les rois nègres, fonda des postes (Franceville, Brazzaville, etc.) et conquit ainsi à la France un immense territoire, le Congo français, que d'autres explorateurs, Crampel, Maistre, Dybowski, ont cherché à étendre encore dans la direction du lac Tchad. En 1894, un traité avec l'Allemagne a déterminé les limites respectives de notre colonie et du Cameroun allemand.

Madagascar. — Le traité de 1885, conclu avec l'Angleterre et l'Allemagne, assurait définitivement à la France le protectorat de Madagascar. Mais le gouvernement hova, établi à Tananarive, nous suscitait sans cesse de telles difficultés, qu'il fallut se résoudre à une expédition sous peine de perdre tous les avantages des traités de 1885. Le commandement en fut confié au général Duchesne, qui débarqua le 6 mai 1895 à Majunga. Les Hovas ne tinrent nulle part devant nos troupes, et, après une marche de deux mois et demi pendant laquelle la fièvre, beaucoup plus redoutable que les Hovas, fit de nombreuses victimes, les Français entrèrent à Tananarive. Madagascar est aujourd'hui possession française.

Maroc. — Un accord récent avec l'Angleterre (1904) a placé sous notre influence ce grand pays, où il eût été si dangereux pour nos possessions algériennes qu'une puissance autre que la France prît une situation prépondérante.

Colonies asiatiques. — *L'Indo-Chine française.* — L'Empire avait légué à la République la Cochinchine française, acquise en 1862 et 1867, et le protectorat du Cambodge. Les explorations de Francis Garnier et de Dupuis attirèrent l'attention sur la province annamite du Tonkin. En 1874, l'em-

pereur d'Annam reconnut le protectorat français et ouvrit aux Européens trois ports du Tonkin. Pour assurer l'exécution de ce traité, des troupes, mais trop peu nombreuses, furent envoyées au Tonkin. Les rébellions des pirates ou Pavillons-Noirs, encouragés secrètement et par l'Annam et par la Chine qui se prétendait suzeraine de l'Annam, troublaient profondément la tranquillité du pays : en 1883, le commandant Rivière périt devant Hanoï. Une véritable expédition fut alors résolue, et le 11 mai 1884, après une courte campagne, la Chine signait le traité de Tien-Tsin qui laissait la France libre d'agir au Tonkin. Le guet-apens de Bac-Lé rouvrit presque aussitôt les hostilités. L'amiral Courbet porta la guerre sur les côtes chinoises, força les passes de la rivière Min, détruisit l'arsenal de Fou-Tchéou et s'empara des îles Pescadores (1884-85). Au Tonkin, le général Négrier enlevait à la frontière chinoise le camp retranché de Lang-Son, que nos troupes durent bientôt abandonner, menacées par des forces trop considérables ; le commandant Dominé s'illustrait par la défense de Tuyen-Quan, où 400 Français tinrent en échec pendant trois mois 15 000 Pavillons-Noirs. La Chine dut renouveler le traité de Tien-Tsin, et la France, libre de ce côté, put établir solidement son protectorat sur l'Annam et s'installer au Tonkin. De nombreuses expéditions traquèrent de toutes parts les pirates ; la frontière avec la Chine fut délimitée.

En 1894, à la suite d'un conflit avec le Siam, deux canonnières françaises forcèrent les passes du Ménam sous le feu des forts siamois et mouillèrent devant Bangkok. Le roi de Siam, forcé d'accepter notre ultimatum, dut nous reconnaître la possession de toute la rive gauche du Mékong jusqu'à la frontière chinoise. Le Tonkin et l'Annam sont aujourd'hui organisés et la France possède ainsi en Indo-Chine un grand empire colonial qui compte plus de 24 millions d'habitants.

Conclusion. — Consolidation du régime républicain, en dépit de toutes les crises qui ont paru, depuis vingt ans, en menacer l'existence ; magnifique développement de notre empire colonial, particulièrement en Afrique ; la France, enfin, reprenant peu à peu, malgré ses funestes et stériles divisions intérieures, un grand rôle dans le monde, par la réfection persévérante de sa force militaire et par le travail d'une diplomatie prudente et avisée : tel est, en résumé, le spectacle qu'offre l'histoire du pays dans les années qui se sont écoulées de 1871 à 1904.

TABLE DES MATIÈRES

CARTES

Il nous a paru plus commode pour l'élève de réunir les cartes à la fin du volume en les disposant de manière que le livre étant ouvert à un endroit quelconque, la carte puisse rester déployée tout entière sous les yeux du lecteur.

76356. — Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.

HISTOIRE UNIVERSELLE

UBLIÉE PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

SOUS LA DIRECTION DE M. VICTOR DURUY

FORMAT IN-16, BROCHÉ

Chronologie universelle, par M. Dreyss. 2 vol. . . . . . . 12 fr.
Histoire générale, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire sainte, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 3 fr.
Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par M. Maspero. 1 vol. . . . . 6 fr.
Histoire grecque, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire romaine, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire du moyen âge, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire des temps modernes, par M. Duruy. 1 vol. . . . 4 fr.
Histoire de France, par M. Duruy. 2 vol. . . . . 8 fr.
Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France, par M. Chéruel. 2 vol. . . . . 12 fr.
Histoire résumée d'Italie, par M. Zeller. 1 vol. . . . . 3 fr.
Histoire de la Russie, par M. Rambaud. 1 vol. . . . . . . 6 fr.
Histoire de l'Autriche-Hongrie, par M. Louis Leger. 1 vol. 5 fr.
Histoire de l'empire Ottoman, par M. de la Jonquière. 2 vol. 12 fr.
Histoire de la littérature grecque, par M. Pierron. 1 vol. 4 fr.
Histoire de la littérature romaine, par le même. 1 vol. . 4 fr.
Histoire de la littérature française, par M. Demogeot. 1 vol. 4 fr.
Histoire des littératures étrangères, par le même auteur. 2 vol. . . . . 8 fr.
Histoire de la littérature italienne, par M. L. Étienne. 1 vol. 4 fr.
Histoire de la littérature anglaise, par M. Augustin Filon. 1 vol . . . . 6 fr.
Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie, par le même. 1 vol. . . . . 4 fr.

F. SCHRADER ET L. GALLOUÉDEC

ATLAS CLASSIQUE

DE

GÉOGRAPHIE

ANCIENNE ET MODERNE

A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

COMPRENANT, EN [illegible] PAGES, [illegible] CARTES ET CARTONS EN COULEURS, 75 NOTICES ET DE NOMBREUSES FIGURES AVEC UNE STATISTIQUE [illegible] EN [illegible] DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE ET UN INDEX ALPHABÉTIQUE DE [illegible] LES NOMS [illegible] DANS L'ATLAS

Un volume in-4°, cartonnage toile. . . . . [illegible] fr. [illegible]

Cet Atlas se vend également :

1° En deux parties.

Géographie historique, contenant, en [illegible] pages, [illegible] cartes et cartons en couleurs, 17 notices et de nombreuses figures. Un vol. in-4° [illegible] . . 3 fr. »

Géographie moderne, contenant, en [illegible] pages, [illegible] cartes et cartons en couleurs, [illegible] notices et de nombreuses figures. Un volume in-4° [illegible] 6 fr. 50

2° Par classes

Classe de Sixième, contenant 22 cartes ([illegible] cartes de *géographie moderne* et 4 cartes de *géographie historique*) et 17 notices avec de nombreuses figures. Un volume in-4° cartonné . . . . 2 fr. 50

Classe de Cinquième, contenant 22 cartes (16 cartes de *géographie moderne* et 6 cartes de *géographie historique*) et 21 notices avec de nombreuses figures. Un volume in-4° cartonné . . . . 2 fr. 50

Classe de Quatrième, contenant [illegible] cartes ([illegible] cartes de *géographie moderne* et 4 cartes de *géographie historique*) et [illegible] notices avec de nombreuses figures. Un volume in-4° cartonné . . . . 2 fr. 50

Classe de Troisième, contenant 18 cartes (12 cartes de *géographie moderne* et 6 cartes de *géographie historique*) et 14 notices avec de nombreuses figures. Un volume in-4° cartonné . . . . 2 fr. 50

Classe de Seconde, contenant 20 cartes (12 cartes de *géographie moderne* et 8 cartes de *géographie historique*) et 15 notices avec de nombreuses figures. Un volume in-4° cartonné . . . . 2 fr. 50

Classe de Première, contenant [illegible] cartes ([illegible] cartes de *géographie moderne* et 14 cartes de *géographie historique*) et 20 notices avec de nombreuses figures. Un volume in-4° cartonné . . . . 3 fr. 50

LECTURES HISTORIQUES

A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Nouvelles éditions entièrement refondues et remaniées.

SIX VOLUMES IN-16, ILLUSTRÉS DE NOMBREUSES GRAVURES, CARTONNÉS

Histoire ancienne (*Au temps de Ramsès et d'Assourbanipal*), par M. G. Maspero, membre de l'Institut. Un vol. 5 fr.

Histoire grecque (*Vie publique et privée des Grecs*), par M. Paul Guiraud, ancien professeur à la Faculté des Lettres de Paris. Un vol. . . . . 5 fr.

Histoire romaine (*Vie publique et privée des Romains*), par M. Paul Guiraud. Un vol. . . . . 5 fr.

Histoire du Moyen Age (395-1270), par M. Ch.-V. Langlois, garde général des Archives. Un vol. . . . . 5 fr.

Histoire du Moyen Age et des Temps modernes (1270-1610), par M. Mariéjol, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. Un vol . . . . 5 fr.

Histoire des Temps modernes (1610-1789), par M. Lacour-Gayet, docteur ès lettres, professeur au lycée Saint-Louis. Un vol. . . . . 5 fr.

AVERTISSEMENT

La collection *L'Histoire par les Contemporains*, dont la maison Hachette publie les premiers fascicules, n'a point, en ce qui concerne l'histoire contemporaine, de similaire en France. Ce ne sont ni des manuels, ni des livres de « lectures historiques », au sens ordinaire du mot, qu'on a voulu faire ici. D'après les idées pédagogiques nouvelles, le maitre doit, chaque fois qu'il le peut, s'effacer derriere les textes et laisser la parole aux documents et écrits contemporains, en sorte que l'étude de l'histoire devienne un acte de réflexion personnelle et non point un effort de mémoire ; mais des obstacles très nombreux et presque insurmontables s'opposent, dans la réalité, à la mise en pratique de ces formules. L'élève ou l'étudiant ne sait pas toujours où trouver les textes désirables, le maitre lui-même n'a ni le temps ni souvent le moyen de se les procurer. On en est donc réduit a commenter des livres de seconde main, qui peuvent perdre très vite leur valeur, et qui n'ont pas l'attrait des documents originaux.

C'est pour fournir au public dans des conditions abordables les documents en question que cette nouvelle collection a été decidee. On a voulu mettre par elle à la disposition du public, sous un petit volume, les pièces du temps, *inédites ou publiées*, qui sont necessaires à l'intelligence des grands problemes de l'histoire moderne. Comme la recherche et plus encore le choix de ces textes nécessitait une compétence avertie, la rédaction de chaque ouvrage a été confiée à un spécialiste connu. Enrichis de notes et de bibliographies, ces petits volumes ont donc la valeur d'ouvrages originaux, et les érudits mêmes trouveront profit a les consulter : mais les auteurs n'ont pas oublié qu'ils devaient surtout se préoccuper des besoins d'un public plus nombreux : on a donc écarté de ces volumes tout ce qui n'est pas de premiere nécessité. Les textes, enchainés les uns aux autres, se présentent sous la forme d'un récit continu : des éclaircissements aident à comprendre soit l'évolution de la question, soit les passages obscurs des textes. Enfin, de curieuses illustrations, empruntées elles aussi au temps, achèvent de faire de ces petits livres, de prix modique, de format peu encombrant, d'impression nette et de consultation facile, non seulement des instruments de travail precieux, mais des livres agreables à lire. Grâce à eux, le bon éleve, l'étudiant, le maitre, le publiciste ou l'amateur d'histoire pourront en quelques instants parcourir l'essentiel des grands problemes historiques. Aussi les auteurs espèrent-ils que leur peine n'aura pas été inutile et que leurs volumes rendront des services réels à ceux qui s'intéressent à l'histoire moderne, et que le public ratifiera les éloges et les encouragements que n'ont cessé de leur prodiguer des historiens éminents, au premier rang desquels M. Lavisse.

L'HISTOIRE
PAR
LES CONTEMPORAINS

Collection de textes et de documents contemporains des événements les plus importants de l'histoire moderne, reliés par un récit continu et publiés avec des notes bibliographiques et des illustrations.

(Chaque volume in-16 broché, avec des illustrations. 2 fr.)

EN VENTE :

I

Le Socialisme français de 1789 à 1848
par MM. Georges et Hubert Bourgin.

II

Le Mouvement romantique
par M. P. Van Tieghem.

III

Les Guerres de la Révolution. La Défense Nationale
par M. Pierre Caron.

EN PREPARATION :

IV

Les affaires religieuses et les affaires parlementaires sous le règne de Louis XV, par M. Léon Cahen, Docteur ès lettres, Professeur au Lycée Condorcet.

V

La France en 1789, d'après les Cahiers du Tiers-Etat, par M. Camille Bloch, Chargé de Conférences à la Sorbonne, Inspecteur Général des Bibliothèques et des Archives.

VI

L'Art et les Artistes au XVIIIe siècle, par M. Brière, Attaché au Musée de Versailles.

VII

L'Armée impériale, par M. P. Caron, Archiviste aux Archives Nationales.

VIII

Les grandes journées de la Constituante, par M. A. Mathiez, Professeur à l'Université de Besançon.

IX

Les Idées politiques en France du XVIIIe siècle, par M. Henri Sée, Professeur à l'Université de Rennes.

D'AUTRES VOLUMES SONT EN PRÉPARATION

PRÉFACE DE M. E. LAVISSE

Tous les historiens expérimentés savent que, sur une question quelconque, le nombre des documents *essentiels* n'est jamais très considérable. Ils les distinguent de la foule des autres, les mettent à part, les étudient à fond,

s'en pénètrent, et alors ils voient, et ils jugent, et ils écrivent.

Plus près ils se tiennent des documents, mieux ils communiquent l'impression et l'émotion produites en eux par les témoignages.

Mais l'impression et l'émotion perdent de leur force en se communiquant au lecteur. Celui-ci n'a pas vu de ses yeux, n'a pas entendu de ses oreilles. Il voit par les yeux et il entend par les oreilles de quelqu'un.

Il ne sait pas si le quelqu'un a de bons yeux et l'oreille fine. Cependant, par la force des choses, il est exposé à croire sur parole celui qui lui parle : il juge comme le premier juge.

Si l'historien, qui a discerné les documents essentiels d'une question et qui les a mis à part sur fiches privilégiées, les publiait, le lecteur percevrait lui-même les témoignages, comprendrait, sentirait et jugerait, ce qui serait un grand bienfait pour lui.

C'est pourquoi des historiens qui ont étudié certaines grandes questions d'histoire moderne ont entrepris la collection de textes qu'ils appellent : « *L'Histoire par les Contemporains* ».

Les textes, ils les ont liés les uns aux autres par une sorte de récit continu. Ils les ont éclaircis là où ils ont besoin de l'être. Ils ont ajouté quelques illustrations, contemporaines des textes, et qui sont aussi des documents.

Le lecteur de cette collection, ce sera le professeur d'histoire qui, enseignant l'histoire universelle, ne peut, même avec la meilleure volonté du monde, trouver à lui seul les documents essentiels de toutes les questions.

Ce sera le bon élève des hautes classes à qui le maître indiquera telle ou telle page à lire avec attention. En apprenant son histoire, l'élève apprendra aussi comment se fait l'histoire.

Ce sera encore le curieux d'histoire, comme il y en a tant dans notre pays, que séduira l'idée de faire lui-même œuvre d'historien par l'intelligence et la sensation directe du fait historique.

Je suis certain que la collection de « *L'Histoire par les Contemporains* » rendra de grands services.

ERNEST LAVISSE.

A NOS LECTEURS

Depuis qu'ont été écrites les dernières grandes Histoires de France, depuis Henri Martin et Michelet, sur nos provinces et sur nos villes, sur les règnes et les institutions, sur les personnes et sur les événements, un immense travail a été accompli.

Le moment était venu d'établir le résumé de ce demi-siècle d'études et de coordonner dans une œuvre d'ensemble les résultats de cette incomparable enquête.

Une pareille tâche ne pouvait être entreprise que sous la direction d'un historien qui fût en même temps un lettré. Nous nous sommes adressés à M. E. Lavisse, qui a choisi ses collaborateurs parmi les maîtres de nos jeunes Universités.

D'accord sur les principes d'une même méthode, ils ont décrit les transformations politiques et sociales de la France, l'évolution des mœurs et des idées et les relations de notre peuple avec l'étranger, en s'attachant aux grands faits de conséquence longue et aux personnages dont l'action a été considérable et persistante.

Ils n'ont eu ni passions ni préjugés.

Le temps n'est pas encore lointain où l'histoire de l'ancienne France était un sujet de polémique entre les amis et les ennemis de la Révolution.

A présent tous les hommes libres d'esprit pensent qu'il est puéril de reprocher aux ancêtres d'avoir cru à des idées et de s'être passionnés pour des sentiments qui ne sont pas les nôtres. L'historien, sachant que, de tout temps, les hommes ont cherché de leur mieux les meilleures conditions de vie, essaie de ne les pas juger d'un esprit préconçu.

Pourtant l'historien n'est pas — il n'est pas d'ailleurs souhaitable qu'il soit — un être impersonnel, émancipé de toute influence, sans date et sans patrie. L'esprit de son temps et de son pays est en lui; il a soin de décrire aussi exactement que possible la vie de nos ancêtres comme ils l'ont vécue; mais à mesure qu'il se rapproche de nos jours il s'intéresse de préférence aux questions qui préoccupent ses contemporains.

S'il étudie le règne de Louis XIV, il s'arrête plus longtemps à l'effort tenté par Colbert pour réformer la société française et faire de la France le grand atelier et le grand marché du monde, qu'à l'histoire diplomatique et militaire de la guerre de Hollande, affaire depuis longtemps close. On ne s'étonnera donc pas si Colbert — et ceci n'est qu'un exemple choisi entre beaucoup — occupe dans notre récit une place plus grande que de Lionne ou Louvois.

Ainsi, à mesure que la vie générale se transforme et que varie l'importance relative des phénomènes historiques, la curiosité de l'historien, emportée par le courant de la civilisation, se déplace et répond à des sentiments nouveaux.

Les éditeurs de l'Histoire de France ont voulu donner à la génération présente la plus sincère image qui puisse lui être offerte de notre passé, glorieux de toutes les gloires, traversé d'heures sombres, parfois désespérées, mais d'où la France toujours est sortie plus forte, en quête de destinées nouvelles et entraînant les peuples vers une civilisation meilleure.

Ils souhaitent avoir réussi.

Table de l'Histoire de France

TOME I.

I — ***Tableau géographique** de la **France***, par M. *P. Vidal de La Blache*, professeur à l'Université de Paris.

II. — ***Les origines; la Gaule indépendante et la Gaule romaine***, par M. *G. Bloch*, professeur à l'Université de Paris.

TOME II.

I. — ***Le Christianisme, les Barbares. — Mérovingiens et Carolingiens***, par MM. *E. Bayet*, directeur de l'Enseignement supérieur, ancien professeur à l'Université de Lyon, *Pfister*, professeur à l'Université de Paris, et *Kleinclausz*, professeur à l'Université de Lyon.

II — ***Les premiers Capétiens (987-1137)***, par M. *A. Luchaire*, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

TOME III.

I. — ***Louis VII, Philippe Auguste et Louis VIII (1137-1226)***, par M. *A. Luchaire*

II. — ***Saint Louis, Philippe le Bel, les derniers Capétiens directs (1226-1328)***, par M. *Ch.-V. Langlois*, garde général des Archives.

TOME IV.

I. — ***Les premiers Valois et la Guerre de Cent Ans (1328-1422)***, par M. *A. Coville*, inspecteur général de l'Instruction publique.

II — ***Charles VII, Louis XI et les premières années de Charles VIII (1422-1492)*** par M. *Ch. Petit Dutaillis*, recteur de l'Académie de Grenoble.

TOME V.

I. — ***Les guerres d'Italie. — La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (1492-1547)***, par M. *H. Lemonnier*, professeur à l'Université de Paris.

II. — ***La lutte contre la Maison d'Autriche. — La France sous Henri II (1519-1559)***, par M. *H. Lemonnier*.

TOME VI.

I. — ***La Réforme et la Ligue. — L'Édit de Nantes (1559-1598)***, par M. *Mariéjol*, professeur à l'Université de Lyon.

II. — ***Henri IV et Louis XIII (1598-1643)***, par M. *Mariéjol*.

TOME VII.

I — ***Louis XIV. La Fronde. Le Roi. Colbert (1643-1685)***, par M. *E. Lavisse*, de l'Académie française, professeur à l'Université de Paris.

II — ***Louis XIV. La Religion. Les Lettres et les Arts. La Guerre (1643-1685)***, par M. *E. Lavisse*.

TOME VIII.

I — ***Louis XIV. La fin du règne (1685-1715)***, par MM. *E. Lavisse*, *A. Rebelliau*, bibliothécaire de l'Institut, et *P. Sagnac*, professeur à l'Université de Lille.

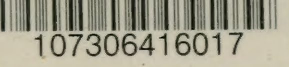
II — ***Louis XV (1715-1774)***, par M. *H. Carré*, professeur à l'Université de Poitiers.

TOME IX.

I. — ***Louis XVI (1774-1789)***, par MM. *H. Carré*, *Sagnac* et *Lavisse*.

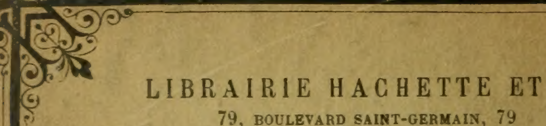
II. — Tables analytiques.

Paris. — Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus. 9-1915





[redacted]



LIBRAIRIE HACHETTE ET

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

PETIT COURS

D'HISTOIRE UNIVERSI

PAR VICTOR DURUY

Petite histoire ancienne. Nouvelle édition, avec des gravures et des cartes. Un vol. in-16, cartonné. 1 fr.

Petite histoire grecque. Nouvelle édition, avec des gravures et des cartes. Un vol. in-16, cartonné. 1 fr.

Petite histoire romaine. Nouvelle édition, avec des gravures et des cartes. Un vol. in-16, cartonné. 1 fr.

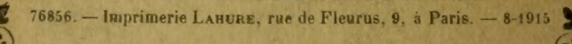
Petite histoire du moyen âge. Nouvelle édition, avec des gravures et des cartes. Un vol. in-16, cartonné. 1 fr.

Petite histoire des temps modernes. Nouvelle édition, avec des gravures et des cartes. Un vol. in-16, cartonné. 1 fr.

Petite histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Nouvelle édition, avec des gravures et des cartes. Un vol. in-16, cartonné. 1 fr.

Petite histoire générale, comprenant l'histoire abrégée de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes jusqu'en 1848. Nouvelle édition, avec des gravures. Un vol. in-16, cartonné. 1 fr.

Petite histoire sainte, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, avec vingt-cinq gravures et une carte de la Palestine. Un vol. in-18, cartonné. 80 c.



76856. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, à Paris. — 8-1915